

Arts et Spectacles : l'année Van Gogh

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14049 — 4,50 F — JEUDI 29 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Morts en sursis aux Etats-Unis

« J'AI signé environ quatre-vingt-dix décrets d'exécution », déclare fièrement à la télévision le gouverneur Martinez, de Floride, qui brigue un nouveau mandat. Le scrutin n'aura lieu qu'à la fin de l'année mais la campagne électorale est déjà lancée, et elle est surtout marquée par de sinistres surenchères en faveur de la peine de mort. Au Texas, tous les candidats sont pour, et l'attorney général Mattox se vante d'avoir fait exécuter trente-deux condamnés.

En Californie, où le châtiment suprême n'a pas été appliqué au cours des vingt-trois dernières années, le nombre des prisonniers attendant dans le quartier des condamnés à mort s'élève à environ trois cents, et, au début du mois prochain, l'un d'entre eux doit être exécuté. Les adversaires de la peine capitale craignent que cet événement ne déclenche rapidement dans tout le pays une vague d'exécutions.

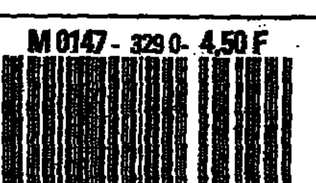
DANS leur grande majorité, les démocrates, y compris ceux qui appartenaient à l'aile gauche, ont évolué sous la pression de l'opinion. Il y a vingt ans, les sondages indiquaient que les Américains étaient partagés par moitié. Aujourd'hui, selon la plupart des enquêtes, ils sont partisans de la peine capitale dans la proportion de 80 %. L'accroissement du nombre des crimes liés à la drogue et le manque de confiance dans les autorités policières ou pénitentiaires, pour arrêter et maintenir les criminels sous les verrous, expliquent notamment cette évolution spectaculaire.

Le changement d'attitude est frappant chez les Noirs. Autrefois, dans la mesure où ils se considéraient comme victimes d'une discrimination – un Noir assassin d'un Blanc échappait rarement à la mort, - ils étaient opposés à la peine capitale. Mais ils en sont devenus partisans parce que les Noirs sont les premières victimes des crimes commis par certains d'entre eux. Andrew Young, candidat au poste de gouverneur de Géorgie, qui se situait politiquement à la gauche du Parti démocrate, déclare à présent : « L'Etat a le droit de mettre à mort les chiens enragés » ...

LE Congrès et la Cour suprême, très attentifs au mouvement de l'opinion, coopèrent pour accélérer les exécutions. La Cour, qui, en 1976, avait autorisé la réintroduction de cette peine dans les Etats le souhaitant et dont la majorité des juges ont été choisis par M. Reagan, se montre de plus en plus conservatrice. L'an dernier, elle a permis la condamnation à mort de mineurs et de handicapés mentaux.

Les partisans de la peine capitale notent qu'au Texas et en Floride le nombre des crimes a diminué, mais les adversaires soulignent que c'est aussi le cas dans l'Etat de New York, où le gouverneur, Mario Cuomo, est fermement opposé au « pire des châtiments ». Cependant, ce sont les premiers qui semblent avoir actuellement un net avantage, et les Américains vont à contre-courant alors qu'un nombre croissant de pays abolissent la peine de mort ou cessent de l'appliquer. Mais, aux Etats-Unis plus encore qu'ailleurs, les hommes politiques ont tendance à se ranger, même sur une telle question, derrière l'apparente majorité.

M 0147 - 329 0 - 4,50 F



Le rattrapage des salaires pour 1989

Echec des négociations dans la fonction publique

Un mois et demi après être parvenu à emporter la signature de cinq des sept syndicats sur la réforme de la grille de la fonction publique, le gouvernement se retrouve en conflit ouvert avec toutes les organisations de fonctionnaires sur la question des salaires. La négociation entre M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, et les syndicats sur la « clause de sauvegarde », permettant d'apurer l'accord salarial 1988-1989, s'est en effet soldée, mardi 27 mars, par un échec.

M. Durafour a proposé un rattrapage de 0,5 % et l'attribution d'un point d'indice (soit une revalorisation globale de 0,75 % des traitements) au 1er janvier 1990 alors que les syndicats réclamaient 1,7 %. Les termes de la controverse sont connus. Tandis que l'inflation a atteint 2,7 % en 1988 et 3,6 % en 1989, la masse des salaires a progressé respectivement de 4,05 % et 6,7 %, dégageant un gain de pouvoir d'achat non négligeable, explique-t-on au ministère de la fonction publique.

En revanche, les syndicats refusent de prendre en considération les mesures d'avancement individuel, les avantages catégoriels (éducation nationale, fonctionnaires en Corse, finances, gardiens de prison, contrôleurs aériens) ou la prime de croissance (1 200 francs) accordée à l'automne et s'en tiennent aux seules augmentations générales. Comparées aux prix, ces dernières font apparaître une perte de pouvoir d'achat en niveau de 1,7 % sur les deux dernières années.

Après avoir proposé, le 21 mars, une revalorisation de 0,5 % au 1er janvier, M. Durafour savait pertinemment que l'attribution uniforme d'un point d'indice ne pouvait être de nature à débloquer la situation.

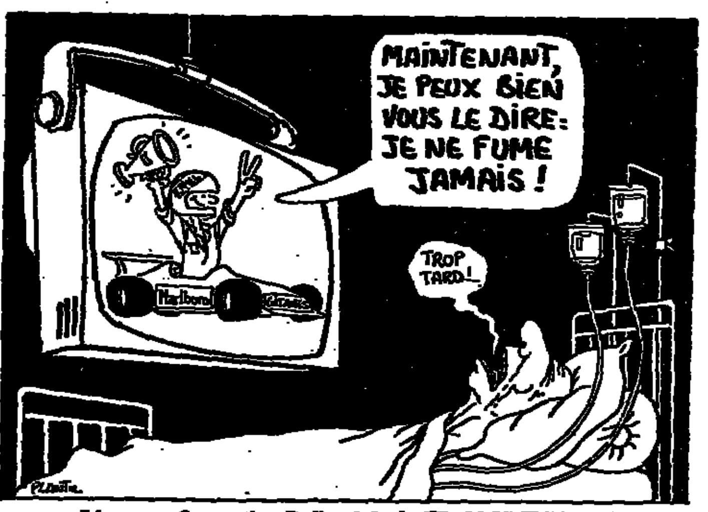
JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 36 - section D

Un plan progressif préparé par le gouvernement

La publicité sur le tabac sera interdite en 1993

M. Claude Evin, ministre de la santé, devait présenter au conseil des ministres du 28 mars un plan de santé publique concernant essentiellement la lutte contre l'abus de tabac et d'alcool. Il s'agirait d'interdire, à partir du 1er janvier 1993, toute publicité directe ou indirecte pour le tabac. La publicité pour les alcools, elle, devrait être limitée et strictement réglementée. D'autres mesures seront mises en œuvre, notamment contre la surconsommation de médicaments.



Lire page 9 - section B, l'article de JEAN-YVES NAU

Le bégaiement des intellectuels allemands

En négligeant de « penser » l'unité, les écrivains et les artistes de la RFA et de la RDA ont raté le train de l'Histoire

BONN

de notre correspondant

Dimanche 18 mars, l'avocat Otto Schily, ancien député vert passé au SPD, représentant éminent de la génération des « soixante-huitards » ouest-allemands, brandissait une banane devant les caméras de la télévision. Les estimations des instituts de sondage ne laissaient aucun doute sur la tendance du scrutin : la RDA avait massivement voté en faveur de la droite, du deutschemark et du chemin le plus rapide vers l'unité nationale, prônés par le chancelier Kohl. Pour Otto Schily, cela se résumait à un vote en faveur de la banane, fruit tropical bien ordinaire en RFA, mais symbole d'abondance en RDA.

Le dépit d'Otto Schily est partagé par tout ce que l'Allemagne, dans tous ses États, compte de têtes pensantes, d'écrivains, d'artistes, qui ont maintenant un peu honte de cette *« première révolution pacifique sur le sol allemand »*. Ils s'étaient pourtant identifiés à cette révolution aussi longtemps qu'elle s'était incarnée dans des personnalités comme Bärbel Bohley, artiste peintre victime des derniers soubresauts du pouvoir stalinien, ou comme le chef d'orchestre Kurt Masur, dont l'intervention fut décisive pour éviter les affrontements à Leipzig, au début de novembre.

La montée de la revendication unitaire, le divorce progressif entre les foules, qui brandissaient des drapeaux ouest-allemands et criaient : *« Deutschland einig Vaterland »* (Allemagne patrie unie) et les défenseurs d'une *« identité est-allemande »*, qui aurait pu survivre à l'écroulement du régime d'Erich Honecker, laissaient les intellectuels des deux côtés de l'Elbe orphelins d'une révolution qui leur échappait.

L'ouverture du mur, le 9 novembre, propulsait dans les rues de Berlin-Ouest un peuple qui décevait profondément ceux qui l'avaient idéalisé. Stephan Heym, le vieil écrivain communiste contestataire, ne peut alors cacher son dépit devant *« ce peuple qui, s'étant rassemblé après des décennies d'oppression et de fuite pour prendre son destin en main et jeter un noble regard vers l'avenir se transformait en une horde furieuse avançant en rangs serrés vers la bimbeloterie clinquante que leur proposaient les grands magasins de Berlin-Ouest »*.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

Nucléaire et privatisation

La CGE prend le contrôle de Framatome un des maillons essentiels de la filière nucléaire française

Coup dur pour M. Jean-Claude Lény, le patron de Framatome : Dumez, actionnaire à 12 % du constructeur français de chaudières nucléaires, cède ses titres à la CGE, qui porte ainsi sa participation à 52 %. Une solution contre laquelle M. Leny milite depuis deux ans, en raison des désaccords profonds qui l'opposent au président de la CGE, M. Pierre Suard. Au-delà de cet aspect, on peut se demander si les pouvoirs publics laisseront privatiser sans garanties l'un des maillons essentiels de la filière nucléaire française, composée uniquement d'acteurs publics.

Indiscutablement, les dirigeants de Framatome se sont laissé surprendre par l'entente CGE-Dumez. Ces deux groupes ont en effet annoncé, mardi 27 mars, un double accord : le premier permet le rachat par la CGE des 12 % détenus par Dumez dans Framatome ; le second prévoit l'acquisition par Dumez de 66 % du capital de CGE-distribution, spécialisée dans la distribution générale de matériels électriques. Cette seconde alliance – qui cantonne industriellement la première – permet à Dumez de renforcer ses positions dans ce nouveau métier qu'il exerce déjà sur le continent nord-américain (son chiffre d'affaires s'y élève à 14 milliards de francs), mais dans lequel il était jusqu'ici peu présent en Europe : il ne détient, depuis la fin de 1989, que 22,5 % de l'entreprise française Groupelec.

Dès lors, on voit mal quelle nouvelle parade le président de Framatome, M. Jean-Claude Leny, va trouver pour empêcher la CGE de prendre le pouvoir dans Framatome. Avec le rachat du paquet d'actions de Dumez, la CGE détiendra en effet 52 % du capital du constructeur français de chaudières nucléaires, face aux actionnaires publics – le CEA (35 %) et EDF (10 %) – et aux salariés (3 %). Or, depuis qu'ils se sont opposés il y a deux ans sur le dossier Télémécanique, M. Leny entretient avec le patron de la CGE, M. Pierre Suard, des rapports tendus.

Pour tenir tête à M. Suard, M. Leny disposait jusqu'ici d'une arme redoutable : son double vote au conseil d'administration. Celui-ci donne en effet cinq voix aux actionnaires privés et cinq aux actionnaires publics. En cas de désaccord, le vote prépondérant du président faisait la différence. Lorsque les deux patrons s'opposèrent, M. Leny joignit donc son vote à celui des actionnaires publics minoritaires, au grand dam de la CGE et Dumez, toutes deux privées, qui estimèrent que la composition du conseil d'administration ne reflétait plus celle de l'actionnariat.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 34 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Diplomatie

Chine : pour une politique démocratique

par Jean-Luc Domenach

PENDANT que le communisme implose en Europe de l'Est, il s'obstine en Chine. *Lors d'un récent* colloque, le Polonais Geremek reprochait aux démocrates européens leurs anciennes complaisances pour les dictatures. Aujourd'hui, le *tumulte sur la Chine s'est dissipé*. Après le temps de l'émotion est venu celui du « réalisme » : des voix de plus en plus nombreuses, jusque dans les cercles officiels, conseillent le *compromis avec un pouvoir victorieux*. Il faudrait faire retraite, en versant au passage quelques larmes. *Elles* ont tort. L'angoissante contradiction entre raison et sentiment n'est pas de mise en la matière. L'analyse de la situation chinoise n'interdit pas mais appelle *une diplomatie plus fidèle* à nos valeurs démocratiques.

Premier point : Deng Xiaoping et ses factions, c'est vrai, contrôlent la Chine aussi *solidement qu'en* est capable une dictature qui, après le massacre, terrorise ses opposants. Le régime chinois possède les attributs d'un Etat souverain et indépendant. *Il n'existe aucune raison* de l'ignorer et de ne pas entretenir avec lui les relations auxquelles notre pays trouve avantage. Le marché chinois est un marché comme les autres, il n'y a pas de raisons de l'oublier. La stratégie et le commerce ne sont pas affaire de sentiment, c'est entendu : *il n'est pas* besoin, pour prôner des relations normales avec le régime chinois, de nier qu'il est fondé sur la peur et sur un conservatisme obtus. *Ceux qui s'y* essaient montrent leur âme.

Deuxième point : la leçon du printemps dernier est *que la situation* chinoise est mobile et qu'elle n'est pas politiquement mûre. Le pouvoir était assez divisé pour laisser monter la protestation, il conserve encore dans ses rangs des hésitants, voire des réformistes. D'un autre côté, si elle a démontré sa capacité de mobiliser le *monde* urbain, la protestation démocratique s'est révélée idéologiquement et *politiquement immature, au point* de déserter les deux domaines où le pouvoir se gagne et se garde dans la Chine du vingtième siècle : les campagnes et l'armée. Un processus social, *politique* et idéologique de corrosion et de maturation est actuellement *à l'œuvre, que l'oppression* actuelle ne peut interrompre complètement. C'est ce processus qu'il faut autant que possible influencer – même si, bien entendu, les facteurs *externes le modifieront peu*.

Tout d'abord, les échanges culturels et sociaux avec la Chine sont devenus prioritaires parce qu'ils préparent l'avenir en maintenant la porte *ouverte sur le monde et en protégeant* les intellectuels chinois. Comme d'habitude, *les autorités de Pékin* s'efforceront de capter et de maîtriser ce flux d'échanges : mais la ficelle est devenue trop grosse. En second lieu, il faut maintenir nos principes dans *les affaires où ils sont en jeu, sans* agressivité ni faiblesse, avec l'assurance que cette attitude rend notre pays immensément populaire. La *France accueille de nombreux dissidents* chinois : c'est son honneur. Elle a refusé les contacts politiques de haut niveau avec Pékin : tel est son langage nécessaire. Elle veut rester un *avocat des droits de l'homme* : elle doit sans relâche dénoncer la répression en Chine – en en particulier au Tibet.

Une dictature sans légitimité

Troisième point : l'avenir à long terme de la Chine est, à tous égards, imprévisible. En revanche, deux hypothèses plus proches peuvent être émises. La première est que la com*munisme a commencé à mourir* et qu'il finira bien par disparaître, par mariage ou par décomposition. La seconde, à plus court terme, est que la dictature de Deng Xiaoping durera aussi longtemps que son patron, qui a quatre-vingt-cinq ans. A sa mort, elle s'érodera ou *s'effondrera : parce* qu'elle est privée de valeurs crédibles, de véritable stratégie économique et plus encore des moyens de l'appliquer. Les relations avec une dictature finissante, certes, sont toujours difficiles à conduire au jour le jour, sur*tout quand celle-ci est communiste*, car elle cache ses lézardes, pratique le chantage à l'exportation et utilise tous les moyens pour trouver à l'extérieur la légitimité qui lui fait défaut à l'intérieur.

Notre diplomatie est d'autant plus compliquée qu'elle *doit* conserver le contact avec Pékin et tenir compte de ses atouts – notamment au Cambodge. Pour autant , le cap doit être *maintenu sur le moyen terme* : c'est notre intérêt. Il faut refuser les entreprises de coopération qui valorisent le gouvernement chinois, surtout si elles engagent l'avenir, et plus encore si elles impliquent un effort financier. *Il faut* aussi, on a peine à le rappeler, éviter de donner le sentiment que nous sommes influençables : c'est en cela, *d'abord*, que le refus de vendre des frégates à Taïwan aura été catastrophique. Et si nous passons des compromis, il faut non seulement les négocier durement mais les rendre *visibles : une politique extérieure* démocratique est aussi une politique qui rend des comptes.

Au printemps dernier, la France – gouvernement, partis et opinion confondus – s'est placée à l'avant-garde du soutien des démocraties à la lutte contre l'oppression en Chine. Cette exceptionnalité menace aujour*d'hui de se dissoudre dans le double* langage, l'hypocrisie et la complaisance. Certes, les alliances et les concurrences extérieures pèsent lourd – d'abord, celles de nos voisins européens. Mais elles désignent aussi le champ d'influence de notre pays. Il n'est pas trop tard pour réaffirmer une voie qui serait celle de l'honneur, mais aussi du vrai réalisme : donner l'exemple d'une politique extérieure démocratique envers la Chine.

► **Jean-Luc Domenach est sinologue.**

TRAIT LIBRE



Proche-Orient

Les Juifs, les Arabes et la perestroïka

par Marek Halter

A l'Est rien que du nouveau. Un mur s'est écroulé, un rideau s'est levé, mais pour n'avoir *rien su prévoir ni comprendre*, nous assistons, spectateurs égarés, à la représentation d'une pièce qui n'appartiendrait pas au répertoire. Egarés mais contents. Inquiets aussi.

L'effondrement du communisme pose plus de questions qu'il n'en résoud et l'une des plus inattendues n'est pas cette exigence des peuples à peine libérés de se réapproprier *leur histoire, synonyme d'identité*.

Le pouvoir soviétique les en avait dépouillés afin de mieux les *asservir*. Pages arrachées, récits tronqués, truqués, défigurés, au mépris de la vérité et de la mémoire de ceux qui sont morts pour avoir voulu en témoigner et la transmettre. Or l'histoire de chacun de ces peuples rencontre au détour de tel pogrom, de telle révolution, de telle œuvre d'art et d'esprit, l'histoire des Juifs, ces « étrangers », *parfois plus semblables* qu'un frère et qui s'en sont allés laissant derrière eux l'énigme de leur mort cruelle.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de la nouvelle donne que cette soif, aussi inédite qu'inépuisable, des Polonais, des Russes, des Hongrois *et des autres de revisiter leur passé*, ait fait resurgir l'archaïque aversion de l'autre, du *différent que l'on* accuse à nouveau de tous les maux, que l'on humilie et que, à l'occasion, *on tue. Or, dans l'histoire* de ces pays-là, l'autre, l'étranger, le diable, ce fut de tout temps le Juif. D'où la *résurgence* de l'antisémitisme, souvent en l'absence de Juifs ou du moins de vie juive organisée. Car si plus de 10 millions de Juifs peuplaient avant la guerre ces territoires, parlaient *la même langue*, le yiddish, entretenaient leurs propres théâtres, écoles, syndicats, journaux, *partis politiques* et une immense culture dont les œuvres nous émerveillent encore, il ne reste aujourd'hui que 3 000 juifs en Pologne, 1 000 en RDA, 8 500 en Tchécoslovaquie, *65 000 en* Hongrie, 18 000 en Roumanie, 3 300 en Bulgarie et autant en Yougoslavie. Le seul pays qui compte encore une forte population juive est l'Union soviétique : plus de 2 500 000. C'est là que la menace paraît la plus grande. C'est là que, *au début du siècle, apparaissait* pour la première fois le mot *pogrom*, le même qui, curieusement, quatre-vingt-dix ans plus tard resurgit à l'ombre de la perestroïka. Et quand on lit une certaine presse soviétique telle que *Nash Sovremennik, Moskva, Molodaya Gvardia, Literatournaïa Rossia*, etc., on finit par se demander si *dans les fourgons de la liberté*, comme dans le vaisseau spatial *d'Alien*, ne se tapit pas un monstre. Les attaques contre les Juifs, menées parfois par des écrivains célèbres comme Valentin Raspoutine, Vladimir Soloukhine, nous renvoient aux textes les plus infâmes de la propagande tsariste. On y rend les Juifs responsables de *tout ce qui a échoué*, échoue ou échouera en Union soviétique. On les accuse des persécutions de l'époque stalinienne, de la destruction du patrimoine culturel russe, de la misère économique, et même de la perestroïka.

Lettre à M. Gorbatchev

Cette campagne anti-juive est devenue si préoccupante que deux *cents députés du Soviet Suprême* ont publié, fin décembre 1989, une lettre ouverte à Mikhaïl Gorbatchev pour attirer son attention sur la situation précaire des Juifs soviétiques. *On comprend* mieux leur souci quand on constate que rien qu'au mois de *février 1990*, des manifestations anti-juives ont eu lieu à Leningrad et à Moscou à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Ievgueni Evsseïev, président de l'association contre le rétablissement des relations diplomatiques entre l'URSS et Israël. A Kishinev et à Gomel, les deux villes d'où, après les pogroms sanglants de la *fin du siècle dernier, est* partie la deuxième Aliah, la seconde vague migratoire sioniste vers la Palestine. A Minsk et à Kharkov, où des appartements ont été pillés et une vingtaine de personnes blessées. A Odessa... Et des tracts qui circulent librement annoncent un pogrom généralisé et « définitifs » pour le 5 mai.

Les Juifs *ont donc peur*. Et l'histoire, qui paraît leur jouer encore un de ces tours dont elle est coutumière, fait qu'au moment même où en Union soviétique tout le monde peut enfin s'exprimer, eux, les Juifs, si longtemps condamnés au *silence, sont obligés de partir*.

Mes amis arabes doivent savoir que si ces Juifs partent aujourd'hui pour Israël, ce n'est point parce qu'ils y sont contraints, à défaut *d'autres pays prêts à les recevoir*, mais parce qu'ils tiennent à y aller. Ils doivent savoir aussi qu'il ne s'agit plus de ces Juifs qui, il y a quelques années à peine, rêvaient de s'installer aux Etats-Unis. A présent, le problème ne se pose plus en termes URSS-USA, communisme-capitalisme, mais en termes d'identité nationale. Pour eux comme pour *tous les peuples* d'Union soviétique. Chose significative, ces Juifs ont tous appris l'hébreu, non seulement parce que l'hébreu est la langue de la Bible, mais parce que c'est la *langue* de l'Etat d'Israël. Langue qui, à ma grande surprise, a *remplacé* le yiddish, ma langue maternelle. Et si Israël les reçoit ce n'est nullement, comme certains Arabes le croient, pour nuire aux Palestiniens, mais pour sauver des *hommes persécutés*.

Je reconnais que tous ces événements ont quelque chose d'insaisissable *qui s'apparente au rêve*, et parfois au cauchemar, parce que, comme dans les rêves, les symboles qui se présentent à l'esprit ont plusieurs significations et, comme *dans les cauchemars, ils nous renvoient* à d'autres événements tragiquement répétitifs.

Comment ne pas penser, en écoutant aujourd'hui le roi Hussein de Jordanie ou Hafez el Assad, président syrien, aux interventions du Grand Muffti de Jérusalem, Hadj Amin el Husseïni, *ou à celle du* chef de l'Armée arabe de libération, Fawzi Kaukaji, auprès des dirigeants occidentaux en 1939, pour exiger l'arrêt de l'émigration en Palestine des Juifs fuyant l'enfer nazi. Mêmes discours, mêmes arguments : on croit rêver ! Et pourtant, c'est de l'Histoire. Histoire qui a coûté la vie à des centaines de milliers de Juifs et notamment à des dizaines de milliers d'enfants à qui l'Angleterre, la puissance mandataire, avait, sous la pression arabe, refusé l'accès à la Terre promise.

Je dis donc aujourd'hui à mes amis arabes : ne recommencez pas ! N'oubliez pas votre propre enseignement, celui du Coran : *« Ils ne trouvent dans leur cœur aucune envie pour ce qui a été donné à ces émigrés. Ils les préfèrent à eux-mêmes malgré leur pauvreté... »*

Et à mes amis palestiniens, je dis : ne craignez rien. Ces Juifs soviétiques *quittent leur pays* parce que l'environnement leur est hostile, ils n'iront s'installer ni en Cisjordanie ni à Gaza où l'environnement leur serait plus hostile encore. *Ces Juifs se rendent en Israël pour* vivre *en Israël*. Et dans le cadre des frontières de 1967, la place ne manque pas. Le Neguev, la Galilée et même la vallée de Beit Schan et celle de Jezreel peuvent, selon des experts internationaux absorber plus de cinq millions d'individus. A moins que vous n'estimiez que ces territoires vous appartiennent aussi... En revanche, si vous voulez, ainsi que vous l'affirmez, la paix, sachez qu'Israël rassuré tant au plan de la démographie qu'à celui de la sécurité, sera pour vous un partenaire beaucoup plus ouvert lors des négociations de paix du Caire.

Mais est-ce bien à moi de vous le dire ? J'aurais préféré, oui j'aurais aimé, que cela fût dit par le gouvernement israélien lui-même.

► **Marek Halter est écrivain.**

Correspondance

Une lettre du prince Henri de France

L'article publié sous la rubrique « Témoignage », en page 2 de votre édition du jeudi 15 mars 1990, sous la plume du général Alain de Boissieu, à l'occasion de la publication de mon livre intitulé *A mes fils* me plonge dans la plus grande perplexité.

Je ne pense pas que l'on puisse relater quoi que ce soit des faits et actes du *général de Gaulle* par le « petit bout de la lorgnette » ou encore par ouï-dire. Le destin national du général de Gaulle ne s'est pas révélé en juin 1958. Pour ma part, *comme pour la plupart* des Français, son entrée dans l'Histoire date du 18 juin 1940. C'est ce visionnaire politique que le comte de Paris reçut à Louveciennes, en *1956. C'est encore le général* de Gaulle, préparant activement son retour aux affaires, qui écrivit au comte de Paris et au duc de Wurtemberg les lettres que je cite dans *mon ouvrage A mes fils*.

A l'heure du centenaire de la naissance du général de Gaulle, je comprends mal que le *général* de Boissieu cherche à minimiser ostensiblement *les témoignages* de respect et l'attention constante que le général manifestait à l'endroit de la Famille de France. Soucieux cependant d'exactitude historique, je me vois *contraint de maintenir* que *« des engagements ont été pris »*, en 1959, alors que le général présidait au destin de la France, mais que – ainsi qu'exposé dans *mon livre – ces promesses n'ont* pas été tenues, bien avant que j'aie à effectuer *« un stage d'intégration dans l'armée active »* à Saumur, en 1963.

Engagé volontaire en Algérie dès 1957, cité pour faits d'armes et décoré de la croix de la valeur militaire, je suis affecté ensuite au secrétariat général de la défense *nationale, en octobre* 1959. J'y sers sous les ordres du général Brillault, *qui*, bien des années plus tard, témoigna de la façon, à ses yeux pour le moins irréprochable, dont je servis la France.

Je demeure jusqu'en avril 1962 affecté à ce service. Passé les accords d'Evian, je pris conscience *que les engagements pris* – auxquels mon service au secrétariat général de la défense nationale *donnait déjà corps – ne seraient* pas, en définitive, tenus. Et ceci bien avant mon entrée en stage à Saumur, *en 1963. Je fus en effet* affecté, de façon très inattendue, dès avril 1962, au 4e hussards, en *Allemagne, cette affectation rompant* brusquement avec le cursus que l'on m'avait fait suivre jus*qu'alors. Je suis donc choqué des* allégations, gratuites, commises par le gendre du général de Gaulle.

Plus de vingt ans se sont écoulés avant que le général de Boissieu, qui n'a jamais été en prise directe avec les événements que je cite, écrive ses « souvenirs ».

Je suis enfin offensé qu'il soit fait allusion à mes « notes de onze ans de carrière *militaire* », *alors* que j'estime que seul l'avis de mes supérieurs de l'époque a quelque *valeur*, de *préférence* à l'*appréciation* d'un officier supérieur dont je n'ai jamais dépendu... et je m'interroge.

A la lecture des lignes offensantes publiées par le général de Boissieu, et à l'heure où mon livre contribue à ouvrir la porte de la réconciliation au sein de la Famille de France, je relève que M. Alain de Boissieu ne fait plus partie, depuis l'année passée, de la Fondation Saint-Louis, créée et présidée par mon père, le comte de Paris. .

Prince Henri de France
comte de Clermont

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

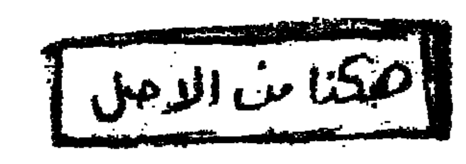
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



هكذا من الاصل

URSS : la crise entre Moscou et Vilnius

M. Gorbatchev veut imposer aux dirigeants lituaniens un processus légal d'accession à l'indépendance

Si aucun incident notable n'a marqué mardi après-midi 27 mars la manifestation pro-russe organisée à Vilnius, la crise lituanienne n'en reste pas moins dans l'impasse. A moins de parvenir à imposer à la Lituanie un processus légal d'accession à l'indépendance, M. Gorbatchev s'expose à une forte contestation dans l'armée soviétique.

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Devant les marches de la Bibliothèque nationale, face à ce Parlement lituanien qui est devenu siège et symbole de l'indépendance recouvrée, les anti-indépendantistes avaient épargné la pelouse. Au milieu de la foule dans ce meeting si plein de proclamations et de grands mots, un immense carré vert avait ainsi signalé dès la première minute que les Lituaniens en seraient quittes pour la peur. On jouait l'ordre et la force tranquille ; il n'y eut pas d'incidents ouvrant la voie à l'intervention de l'armée, mais si la République de Lituanie n'a pas sombré mardi 27 mars, elle n'en semblait pas moins, la nuit tombée, bien mal en point.

Plus les jours passent, plus elle réalise en effet, et ses dirigeants les premiers, qu'il ne suffit ni de conquérir le pouvoir pour l'exercer, ni de se proclamer indépendant pour le devenir. Ils avaient cru être vite fixés, savoir en quelques jours si M. Gorbatchev choisissait les chars ou la négociation et pensaient en vérité que ce serait à coup sûr la seconde. Or, si ce n'est effectivement pas les chars – du moins pas les chars défonçant les portes du Parlement – ce n'est pas non plus la négociation. C'est une riposte politique soigneusement pensée, froidement menée, et pour l'instant efficace. Finalement simple, elle consiste à nier la réalité de l'indépendance par l'affirmation du pouvoir soviétique, à parallèlement renforcer et prendre en main les forces anti-indépendantistes, et à petit à petit miner au bout du compte la crédibilité de M. Landsbergis et de son gouvernement.

C'est ainsi qu'on a successivement vu M. Gorbatchev refuser toute valeur légale à la déclaration d'indépendance lituanienne ; bombarder M. Landsbergis non pas d'ultimatums (il n'y avait pas de menaces à la clé) mais de mises en demeure de se conformer aux lois de l'URSS ; envoyer l'armée soviétique parader dans les rues et le ciel de Vilnius, et laisser enfin les parachutistes occuper les bâtiments du Parti communiste lituanien.

« Non au diktat »

C'est là qu'on est passé dimanche après-midi de la négation de l'indépendance à la création d'une base politique indispensable au développement de cette stratégie. En occupant les bâtiments du parti, non pas pour les fermer, mais pour les protéger (moitié-moitié) entre le parti indépendantiste et le minuscule parti « Pro Union » qui se sont séparés en décembre dernier, les militaires redonnent en effet du souffle aux seconds. Et l'on a poussé dehors pour plus de précautions une bande de nostalgiques trop évidemment brejnevistes pour être présentables. A leur place on a mis en avant des hommes plus jeunes, infiniment moins primaires et capables de mener contre le pouvoir indépendantiste une bataille dont le meeting de mardi a donné l'avant-goût.

Les slogans hostiles à M. Gorbatchev avaient cédé la place à un « *Non au diktat !* » (indépendantiste), « *Oui à la glasnost ! Oui à la démocratie !* » Les drapeaux de l'URSS s'étaient fait si discrets qu'on ne faisait que les apercevoir derrière ceux de la Lituanie. Les deux hymnes ont été joués l'un après l'autre, et si la foule (quelque dix mille personnes) vibrait aux insultes et à toutes les attaques personnelles contre les dirigeants nationalistes, elle avait déjà compris qu'on ne peut pas simplement nier le désir de la Lituanie de sortir de l'URSS.

Discours après discours, il était ainsi martelé que l'indépendance n'apporterait que chômage, misère et propriété privée (« *Ouh ! Ouh !* » crie la foule), et que le nationalisme ne serait que la renaissance du stalinisme parce qu'il porterait en lui déportations, répression de masse et écrasement des minorités nationales. On a hué le marché et la « *falsification de l'histoire* » (c'est-à-dire le voile levé sur la vérité). On appelle à une « *lutte de classe résolue* ». Tout cela fleure le bien connu, mais on demande en même temps un référendum et la « *protection* » de M. Gorbatchev, prié sur tous les tons d'« *exercer ses pouvoirs présidentiels* » : de prendre autrement dit la Lituanie sous la domination présidentielle directe.

L'attitude des militaires

Le soir même à la télévision, le président confirmera que ses deux priorités sont maintenant la « *radicalisation* » des réformes économiques et la privatisation des terres. Tout cela fait horreur aux gens qui se réclament de lui, mais ravit tout ceux qui, barricadés dans le Parlement, le dénoncent comme geôlier des peuples parce qu'il n'accepte pas la proclamation d'indépendance.



« The Independent » du 28 mars

Tout est totalement biaisé parce que le désir des Lituaniens de brûler les étapes de la liberté a placé M. Gorbatchev devant le danger de voir éclater l'URSS tout entière. C'est pour cela que le président soviétique veut à tout prix imposer à la Lituanie un processus de sortie légale, et pour cela aussi que l'indépendantisme lituanien l'a confronté à une forte contestation d'une partie de l'état-major militaire.

Dans ces conditions, le problème n'est plus tant de savoir si c'est, en l'affaire, M. Gorbatchev qui utilise l'armée et le vieil appareil lituanien, ou l'inverse. Car si la question est capitale, l'essentiel est de voir si le président soviétique saura au bout du compte rétablir la situation, ne pas perdre en Lituanie la maîtrise de l'ensemble du jeu soviétique.

Car en se lançant trop tôt et sans y être véritablement prêts dans leur sortie de l'URSS, les dirigeants lituaniens ont non seulement pris le risque de perdre, mais celui d'offrir aussi aux forces conservatrices une victoire qu'elles n'espéraient plus. Beaucoup, beaucoup trop de choses en même temps se jouent aujourd'hui à Vilnius. Mardi soir à la télévision M. Gorbatchev semblait fatigué comme rarement, presque aussi grave et tendu que l'est la direction lituanienne accrochée aux rumeurs.

Ce n'est pas qu'elle ait déjà perdu, mais chaque jour d'impuissance à réellement gouverner précipite cette échéance. Les indépendantistes sont au pouvoir mais ne parviennent aucunement à l'exercer, tandis que l'armée soviétique se conduit sur le territoire de la République comme chez elle et qu'un Lituanien ne peut pas quitter son pays sans obtenir un passeport soviétique. Pour se rendre de Moscou à Vilnius c'est toujours un vol intérieur que l'on emprunte, à la descente duquel personne ne vous demande le moindre papier d'identité. Passé les premières journées d'émotion, on voit bien que les commandes ne répondent pas, on sent trop tout ce qui avait été misé sur un soutien occidental qui ne viendra pas. Une délégation polonaise conduite par le président du groupe parlementaire de Solidarité, le professeur Geremek, est venue mardi à Vilnius exprimer la sympathie de la Pologne démocratique. Les nouveaux élus municipaux de Moscou ont adressé à M. Landsbergis un chaleureux télégramme de soutien à la lutte pour l'« *indépendance du peuple lituanien* ». Des élus de Leningrad ont fait le voyage. Rien de tout cela cependant ne fait une mobilisation internationale, dont il n'est d'ailleurs pas du tout certain qu'elle arrangerait les choses.

Réussissant à faire reculer les Lituaniens, ce sont ses propres adversaires que M. Gorbatchev renforcerait ; n'y parvenant pas c'est à leurs critiques, à leurs coups peut-être qu'il s'exposerait. Il lui faut trouver l'issue et il ne la trouvera pas sans l'aide des Lituaniens – c'est-à-dire sans concessions réciproques.

BERNARD GUETTA

« Il faut payer ses dettes avant de partir »

déclare le ministre soviétique de la défense

Interrogé par les journalistes à Paris, à sa sortie de l'Ecole militaire, où il venait de faire, mardi 27 mars, un exposé aux officiers stagiaires des écoles de guerre françaises *(lire, en page 4 l'article de Jacques Isnard)*, le ministre soviétique de la défense, le général Dimitri Iazov, a répondu à propos de la situation en Lituanie : « *Chaque peuple, chaque République a le droit de sortir de l'Union soviétique. Mais avant de sortir de l'URSS, il faut résoudre un certain nombre de problèmes. Pendant cinquante ans, on a reconstruit l'économie. Il ne suffit pas de claquer la porte et de s'en aller. Il faut payer les dettes et résoudre les problèmes économiques.* »

« *Tout sera résolu par des moyens pacifiques*, a-t-il poursuivi. *Il n'y a pas eu d'action armée sur le territoire lituanien* » ; mais les déserteurs lituaniens « *doivent être renvoyés dans leurs unités* ».

A Moscou, le ministère des affaires étrangères a fait savoir que la Lituanie allait être fermée aux étrangers – diplomates, hommes d'affaires, journalistes – sous le prétexte que leur présence encourage les « *extrémistes* ». Les autorités soviétiques ont commencé la semaine dernière à attribuer « *au cas par cas* » les autorisations de voyage en Lituanie aux étrangers, tandis que les diplomates étaient priés de quitter la République dans les douze heures ; aucune nouvelle autorisation ne va être délivrée, a-t-on annoncé mardi, et les journalistes qui sont sur place devront partir dès l'expiration de leur autorisation de séjour.

Les Etats-Unis ne veulent surtout pas gêner le chef de l'Etat soviétique

Accusés de « collusion » avec Moscou par le président lituanien, M. Landsbergis, les Occidentaux continuent à observer une grande prudence dans la crise lituanienne. A Bruxelles, indiquait-on mardi 27 mars, l'OTAN suit de près la situation, mais prend soin de ne pas faire monter la tension entre Moscou et la République balte. Le même jour, la CEE a exprimé l'espoir d'*« un dialogue respectueux, ouvert et régulier entre Moscou et Vilnius afin d'éviter l'usage de la force »*. A Londres enfin, Mme Thatcher s'est elle aussi bornée à souhaiter que les deux parties tentent de régler leur différend par le dialogue.

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bush s'est-il effarouché du son de sa propre voix ? Après avoir lentement mais régulièrement depuis, un peu plus d'une semaine, haussé le ton et demandé avec insistance à M. Gorbatchev de ne pas utiliser la force et d'ouvrir des négociations avec les Lituaniens, l'administration américaine a subitement mis un terme à son crescendo.

Alors que des opérations relevant clairement du recours à la force venaient d'être lancées par l'armée soviétique en Lituanie, les porte-parole de l'administration ont refusé de commenter ces actions ou même de les qualifier : au nom de la Maison Blanche, M. Fitzwater a, par exemple, refusé de « *tenter de donner une définition à des mots tels que force ou intimidation* ». Certes, la Maison Blanche et le département d'Etat ont exprimé une fois de plus leur « *préoccupation* », mais avec le souci essentiel de « *ne pas enflammer la situation* », de « *ne pas prendre part à cette escalade* », selon les formules de M. Fitzwater.

Le changement de ton est manifeste, et d'autant plus frappant que Moscou n'a en rien suivi les injonctions répétées de Washington, en particulier pour ce qui est de l'ouverture d'un dialogue avec les autorités de Vilnius. Mais, comme l'a indiqué un membre de l'administration, il s'agit de « *laisser une marge de manœuvre* » à M. Gorbatchev, tandis que d'autres expliquent plus franchement qu'il ne faut pas garder les yeux fixés sur la Lituanie sans considérer l'« *ensemble du tableau* ». Si l'on comprend bien, l'enjeu est trop important – et on ne souhaite compromettre ni la visite à Washington de M. Chevardnadze, prévue pour la semaine prochaine, ni le sommet de juin, ni les accords sur le désarmement, ni surtout la position de M. Gorbatchev à la tête de l'URSS.

Même le vice-président Quayle

Tout cela n'explique pas vraiment pourquoi l'administration avait jugé bon dans un premier temps d'élever la voix avant de changer d'avis : mais ses représentants ont catégoriquement rejeté l'hypothèse formulée par le président lituanien lui-même, celle d'un accord conclu discrètement avec Moscou sur le dos des Lituaniens. Mme Tutweiler, porte-parole du départment d'Etat, a refusé de révéler la teneur du message adressé dimanche 26 juin par son « patron » M. James Baker à M. Chevardnadze, mais elle a indiqué que ce message n'avait pas reçu de réponse, et que, en tout état de cause, il n'y avait eu « *absolument aucun marché, aucun accord* ».

Quelles que soient ses raisons, M. Bush peut en tout cas se prévaloir d'un assez large soutien de la part du monde politique américain. Certes quelques centaines de Lituano-Américains ont manifesté leur frustration et leur colère sur les marches du Capitole, et devant l'ambassade d'URSS. Mais les appels à faire preuve de plus fermeté, et à reconnaître les nouvelles autorités lituaniennes, sont essentiellement le fait de quelques sénateurs républicains, souvent marqués à droite. Les démocrates au contraire font preuve de beaucoup de compréhension, et, à l'instar de M. Joseph Biden, estiment que « *pour l'instant* », l'attitude du président est la bonne.

Même le vice-président Dan Quayle, qui d'ordinaire exprime une variante « de droite » des positions présidentielles, y est allé d'un petit commentaire indulgent à l'égard des Soviétiques, expliquant que le recours à des mesures disciplinaires à l'égard de déserteurs ne pouvait être assimilé à un recours à la force. : « *Une certaine dose de discipline est nécessaire dans toutes les forces armées* », a déclaré M. Quayle, qui fut naguère l'objet de bien des quolibets pour la manière dont il avait échappé au service au Vietnam.

A vrai dire, personne n'avait prêté la moindre attention aux propos de M. Quayle, qui datent de samedi dernier. Personne sauf l'agence Tass, qui en a fait grand cas – en les déformant au passage – et sauf le numéro deux de l'ambassade de l'URSS à Washington, M. Tchetverikov, qui n'a pas manqué d'y faire référence lors d'une conférence de presse donnée mardi.

JAN KRAUZE

HONGRIE

Les résultats du premier tour des élections

Voici le classement des principaux partis après le premier tour des élections législatives hongroises, le 25 mars, selon des résultats officieux portant sur la totalité du dépouillement :

Forum démocratique hongrois 24,71 %

Alliance des démocrates libres 21,38

Parti des petits propriétaires 11,76

Parti socialiste hongrois 10,89

Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ) 8,94

Parti chrétien-démocrate 6,46

Parti socialiste ouvrier hongrois 3,68

Parti social-démocrate hongrois 3,55

Alliance agraire 3,15

Parti des entrepreneurs 1,89

Coalition électorale patriotique 1,87

Parti populaire hongrois 0,76

Participation : 63,15 % (4 892 242 votants)

Seuls les six premiers partis, ceux qui ont recueilli plus de 4 % des suffrages, obtiendront des sièges parlementaires. Ces résultats ne concernent que les 152 sièges (sur un total de 386 députés) attribués au scrutin proportionnel par liste. Seuls cinq des sièges attribués par circonscription au scrutin majoritaire ont été pourvus au premier tour, les autres le seront au second tour, prévu le 8 avril. – (*Reuter.*)

BIBLIOGRAPHIE

« La Nouvelle Alternative »

Un dossier sur l'Europe centrale

Plus que jamais d'actualité, la revue *la Nouvelle Alternative* publie ce mois-ci un dossier complet faisant le point des transformations en cours en Pologne, en Hongrie, en RDA et en Tchécoslovaquie.

On y trouve des extraits de textes de référence, comme le discours du Nouvel An du président Havel ou les petites phrases du président Iliescu sur le caractère « *dépassé* » du multipartisme. On y trouve aussi une interview du premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, une analyse courageuse de l'intellectuel roumain Octavian Paler, ou encore une étude claire et utile de l'éventail des partis politiques hongrois.

▶ *La Nouvelle Alternativen*, nº 17, 60 F. 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

EUROPE

La visite en France du ministre soviétique de la défense

Le sourire désarmant du général Iazov

Le général Dimitri Iazov a réponse à tout. Avec un sourire désarmant, *« Nouvelle pensée militaire »* oblige, le ministre soviétique de la défense, qui célèbre sa troisième année au pouvoir auprès de M. Mikhaïl Gorbatchev, en a usé, mardi 27 mars, à l'Ecole militaire à Paris, devant les stagiaires des écoles de guerre. Le général Iazov est en visite officielle en France jusqu'à la fin de cette semaine. Comme l'avait fait son homologue français, M. Jean-Pierre Chevènement, l'an dernier, à Moscou, le ministre soviétique de la défense s'est entretenu, une heure durant, avec les jeunes officiers supérieurs qui deviendront la haute hiérarchie militaire des années à venir.

Prestation équilibrée : une demi-heure d'exposé – tantôt le général lit un texte, tantôt il s'en échappe pour improviser – suivie d'une demi-heure de réponses à des questions, où, chez lui, l'humour le dispute à une franchise souriante de bon aloi.

10 milliards de roubles à Tchernobyl

A l'un, qui s'inquiète de la capacité des Soviétiques à détruire leurs matériels selon le calendrier imposé par les discussions sur le désarmement avec l'Ouest, le ministre réplique qu'il est *« pour le moment dans l'embarras »* pour répondre à cette question : *« Refondre vingt mille chars, ce n'est pas simple et ça coûte cher. »* Or *« l'argent ne tombe pas du ciel »*. A un autre qui voudrait savoir si *« le réveil de l'islam est un danger pour l'URSS »*, le général soutient : *« Je ne suis pas musulman et, dans l'islam, je me débrouille comme vous. Je ne pense pas que l'islam mène à la guerre, si on inclut les Etats musulmans dans le processus de désarmement. Allah n'appelle pas en soi à l'affrontement. »* Mais, après tout, reconnaît le ministre soviétique, *« les Français ont une plus grande expérience des hostilités avec les pays arabes »*.

A un troisième qui évoque l'éventualité d'un retrait de l'armée soviétique du territoire est-allemand, Dimitri Iazov rappelle que la question sera résolue lors de négociations entre, d'une part, l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, et, de l'autre, les deux Etats allemands. *« Mais, nous n'excluons pas les négociations bilatérales. Nons n'avons aucune intention de nous fixer en RDA, pas plus que sur n'importe quel autre sol étranger. »*

Durant son discours préparé, le ministre soviétique avait, du reste, parlé de l'unification allemande. *« Nous n'avons jamais nié le droit des Allemands à vivre unis. L'unification concerne les Allemands mais ne doit pas conduire au déséquilibre militaro-stratégique du continent ou entraîner des préjudices pour les voisins. »* Et, après avoir souligné la nécessité d'un traité de paix *« pour définir le statut de l'Allemagne dans les structures européennes »*, le général Iazov a considéré que *« la position de la France coïncidait en de nombreux points avec la nôtre »*, sauf que l'URSS continue de juger *« absolument exclu et inadmissible que l'Allemagne soit toujours membre de l'OTAN »*.

Le ministre soviétique a longuement rappelé que son pays, en choisissant la voie de la *« suffisance raisonnable »* et d'une *« doctrine défensive »*, s'engageait vis-à-vis de n'importe quel Etat *« à ne jamais déclencher les hostilités en premier et à ne jamais employer les armes nucléaires en frappe préventive »*.

Il a énuméré des décisions de désarmement unilatéral prises pour 1989 et 1990 par l'URSS et réaffirmé que son pays était prêt à renoncer à son statut de puissance nucléaire *« si d'autres en font autant »*. L'Union soviétique sait de quoi elle parle : *« Nous avons déjà dépensé 10 millions de roubles à décontaminer la région de Tchernobyl et nous arrêterons en 1990 la production, à des fins militaires, de l'uranium à haute teneur, comme nous avons déjà fermé, depuis 1987, deux réacteurs qui fabriquaient du plutonium à usage militaire. »*

Visite officielle en France, déjà une première fois ajournée à la suite d'événements en Asie centrale qui avaient exigé que le général Iazov demeure à Moscou. Mais voyage touristique, aussi. Le ministre soviétique a demandé, par exemple, à écourter son séjour, mercredi 28 mars à Toulon, à bord du porte-avions *Clemenceau*, pour se consacrer plus longuement à flâner dans la ville de Nice. Le lendemain, il a prévu de se rendre au château de Versailles, après sa visite à l'école de l'arme blindée de Saumur. Et c'est après une rapide visite de la base aérienne de Reims, où flotte le souvenir de la fameuse escadrille mixte « Normandie-Niemen » de la seconde guerre mondiale, que le général Iazov s'attardera, vendredi 30 mars, dans Belfort, son château et ses environs, avec son homologue français, maire de la ville, avant de s'envoler pour l'URSS.

JACQUES ISNARD

« La réduction des forces soviétiques en RDA a peu affecté leur capacité opérationnelle »

estime le « patron » de la 1re armée française

Avant de quitter le commandement de la 1re armée à Metz, où il est remplacé par le général Jean Cot (*le Monde* du 16 mars), le général Michel Fennebresque, qui atteint la limite d'âge de son rang, a estimé, mardi 27 mars, dans un entretien à l'AFP, que *« la réduction annoncée des forces soviétiques en RDA a peu affecté en réalité la capacité opérationnelle de ces unités »*.

« Le matériel stationné en RDA a été modernisé, a-t-il confié, *ce qui devrait nécessairement supprimer des hommes de troupe »*

A propos de la France, le général Fennebresque a affirmé que *« renoncer à une stratégie de dissuasion, sous prétexte qu'elle a réussi, est aussi peu indiqué que de jeter son parapluie dans le caniveau sous prétexte qu'il ne pleut plus »*. Il a ajouté : *« Il ne faut pas non plus porter atteinte à l'OTAN, car ce serait un marché de dupes que d'échanger un démantèlement d'un pacte* (celui de l'OTAN) *contre celui d'un autre* (le pacte de Varsovie) *qui se fait spontanément »* avec l'émancipation à l'Est.

Le « patron » de la 1re armée, jusqu'au 31 mars, souhaite qu'on ne réduise pas le corps blindé et mécanisé et qu'on conserve le char Leclerc au niveau de quatorze cents exemplaires. Selon lui, il en faut onze cents à douze cents en ligne et *« n'en fabriquer que huit cents serait une vraie remise en cause de la dissuasion française en Centre-Europe »*. De même, le général a exprimé l'espoir que *« la France n'abandonne pas le missile nucléaire préstratégique Hadès, arme de dissuasion et non arme de bataille »*. *« Il ne serait pas indiqué*, a-t-il conclu, *de supprimer cette arme unilatéralement et sans contrepartie. »*

RDA

Le Nouveau Forum et les partis s'affrontent sur l'affaire des collaborateurs de la Stasi

L'épuration de l'appareil d'Etat de tout élément ayant collaboré avec la Stasi, l'ancienne police politique du régime communiste, tourne à l'épreuve de force entre les mouvements de citoyens, comme *le* Nouveau Forum, qui se veulent les gardiens de l'esprit de la « Révolution d'octobre », et les partis politiques consacrés par les urnes le 18 mars.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Le Nouveau Forum et divers comités de citoyens chargés de surveiller le démantèlement de la Stasi ont appelé pour jeudi 29 mars à de nouvelles manifestations, les premières depuis les élections, dans plusieurs grandes villes, dont Berlin-Est et Leipzig.

Les mouvements de citoyens, laminés lors des élections législatives au profit des partis traditionnels, soupçonnent aujourd'hui ces derniers de vouloir faire table rase du passé et empêcher que la lumière soit faite sur les liens que ceux qui veulent exercer des responsabilités dans la nouvelle RDA ont eus avec les institutions de l'ancien régime. Les principaux responsables de ces mouvements, parmi lesquels figurent plusieurs ministres sans portefeuille du gouvernement Modrow, encore en place pour expédier les affaires courantes, ont tenu mardi 27 mars une conférence de presse à Berlin-Est pour exiger à nouveau un contrôle des quatre cents députés avant la constitution du nouveau Parlement.

Dans une interview au quotidien ouest-allemand *Die Tageszeitung*, M. Sebastian Pflugbeil, ministre sans portefeuille de Nouveau Forum, estime en outre, mercredi que cette vérification doit être étendue ultérieurement à d'autres catégories, comme les futurs candidats aux élections municipales du 6 mai prochain, les juges, les enseignants. *« Je ne voudrais pas non plus que d'anciens membres de la Stasi enseignent à mes enfants*, dit-il. *Ce sont des problèmes semblables à ceux que l'on a connus en 1945. A l'époque, on les avait réglés de manière très insatisfaisante. »*

M. Kohl en faveur d'une amnistie

Cette bataille sera-t-elle le baroud d'honneur des mouvements issus de la dissidence contre le régime Honecker ? L'élection a beaucoup réduit leur influence. Ils ont encore un rôle dans les grandes villes, grâce à leur participation aux tables rondes municipales chargées de contrôler l'action des municipalités. Un membre du Nouveau Forum, M. Christoph Kleemann, vient d'être choisi comme maire intérimaire de Rostock, le grand port est-allemand, après la démission du maire sortant, accusé d'avoir replacé les anciens agents de la Stasi locale à des postes sensibles.

Ces mouvements se heurtent aujourd'hui à une coalition de fait de tous les grands partis issus de l'élection, qui souhaitent ne pas retarder des tâches jugées plus urgentes. On estime dans ces partis qu'il n'y a pas de raison de remettre en cause la légitimité du nouveau Parlement en raison des soupçons pouvant peser sur tel ou tel député, que c'est à celui-ci qu'il reviendra de faire la lumière.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl est venu lui-même, mardi, à la rescousse des partis est-allemands en se prononçant pour une large amnistie en faveur de ceux qui ont collaboré avec la Stasi. Soulignant que quarante ans de dictature communiste avaient forcément laissé des traces profondes, il a estimé que la discussion devait être menée *« dans l'esprit de la réconciliation intérieure »*.

On souhaite manifestement à Bonn que ce débat n'influe pas sur la formation du futur gouvernement de la RDA, que l'on espère voir en place d'ici Pâques. Les trois partis de l'Alliance ont sommé mardi le Parti social-démocrate de RDA de se prononcer avant la fin de la semaine pour ou contre une grande coalition. Le groupe parlementaire social-démocrate a émis une réponse plutôt positive, présentant un catalogue d'exigences qui a été considéré par le président de la CDU de RDA, M. de Maizière, candidat à la direction du gouvernement, comme une bonne base de négociations. Ce catalogue va de la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse à la défense des intérêts spécifiques des citoyens de RDA dans le processus d'unification des deux Allemagnes. La présence de l'Union sociale allemande (DSU), le plus à droite des partis conservateurs, dans un gouvernement de coalition n'est plus pour le SPD un obstacle fondamental à sa participation.

HENRI DE BRESSON

Les rapports entre le PCF et le régime de M. Honecker

La réponse d'un ancien diplomate est-allemand à M. Gaston Plissonnier

M. Armin Riecker, ancien diplomate est-allemand en poste à Paris à la fin des années 70 et qui vit aujourd'hui à Leipzig, a pris connaissance, avec un certain retard, de la réponse de M. Gaston Plissonnier à son témoignage publié dans le *Monde* du 21 février. Dans cette réponse, M. Plissonnier rejetait énergiquement les accusations formulées par M. Riecker, qui affirmait avoir été chargé par son ambassade de lui remettre une mallette pleine d'argent dans son bureau de la place du Colonel-Fabien : *« Il ment du tout au tout (...). Tout est faux et inventé, »* affirmait M. Plissonnier (*le Monde* du 22 février). M. Riecker maintient son témoignage et répond au dirigeant communiste français :

« Monsieur,

» Vos insultes insupportables m'obligent aujourd'hui à vous répondre publiquement. Je ne m'étonne pas que vous niiez tout en bloc selon le principe « jamais vu, jamais entendu ». Je comprends votre embarras et votre nervosité, qui vous amènent à confondre le détail de mes révélations.

» Précision : je n'ai jamais prétendu que votre secrétaire, la camarade Ghislaine, aurait elle-même compté l'argent, mais qu'elle a fait venir une autre personne pour prendre la mallette. Je suppose que c'était un camarade des services de « J. J. » ou de Georges Gosnat (1) *qui s'occupaient habituellement de ce genre de transactions. Mais ce jour-là, c'est M. Riecker que l'ambassadeur avait chargé de porter l'argent place du Colonel-Fabien, car les autres diplomates habituellement chargés de ce genre de tâches étaient absents. Et Armin Riecker était bien connu chez Ghislaine et Plissonnier. Souffrez-vous de pertes de mémoire ? Alors peut-être ne vous souvenez-vous pas non plus des jours où je venais prendre vos vignettes de la Fête de l'Huma, et vous rapporter l'argent après les avoir vendues au personnel de l'ambassade ? C'était si facile. Les camarades de la base faisaient, eux, du porte à porte et de la vente sur les marchés, par tous les temps, pendant que le camarade Plisssonnier avait, lui, ses « relations utiles ». Dois-je aussi fournir un croquis de votre bureau pour prouver que je connais les lieux et les personnes ?*

» En ce qui concerne les vacances de Georges Marchais en RDA, je suis certain que l'ambassade de RDA en France les avait préparées. Mais, dans votre imagination, Georges Marchais s'est peut-être rendu au Groenland ou ailleurs. Peu original est également la tentative de transformer tout cela en « visite de travail ». Peu importe, les faits vont bientôt apparaître au grand jour, et cela d'autant plus rapidement que le PDS (ex-SED) progessera dans sa rénovation.

» Ce qui m'indigne pourtant le plus, ce n'est pas votre contestation des faits, mais vos attaques personnelles contre moi. Qui vous donne le droit moral de me comparer à Goebbels ? Qui vous autorise cette infamie de placer un Allemand de gauche et de conviction démocratique dans le même sac que ce monstre fasciste ? Sachez que vous n'êtes pas le seul à avoir souffert de cet épisode de l'histoire. Je suis le fils d'un prisonnier de guerre français. Ma mère et mon père ont risqué leur vie à cause de leur liaison. Plus tard, ma mère n'a pas osé me parler de mon père, car, dans un pays prétendument socialiste, il n'était pas bon pour sa carrière d'avoir un parent à l'Ouest. C'est seulement en 1986, peu avant sa mort, que ma mère me dévoilait ce secret. La révolution en RDA (pour vous, il s'agit bien sûr d'une contre-révolution) m'a permis de rechercher et de retrouver mon père. Sachez donc que ces quarante-cinq ans de vie dans la partie orientale de l'Allemagne ont été, pour moi, peut-être plus durs que votre vie en France. Je connais les deux côtés, je peux en juger, M. Plissonnier !

» C'est tragique, mais vous courez le risque de subir le même destin politique qu'Erich Honecker : d'abord une jeunesse pleine d'idéal et consacrée aux luttes, puis l'ascension vers le pouvoir dans un parti stalinien, et au bout du compte la fin déshonorante de tous ces rêves dans les miasmes de la conspiration et du mensonge.

» Vous avez exprimé votre dégoût et votre mépris les plus profonds à mon égard. Moi, j'exprime mon respect aux militants communistes français. Malheureusement la direction n'a rien compris à l'histoire moderne. J'en reviens à votre comparaison avec Goebbels : il n'y a pas si longtemps, le chancelier Kohl faisait la même pour diffamer la politique de M. Gorbatchev. Vous êtes donc en bonne compagnie. Seulement M. Kohl a depuis déploré cet écart de langage. Aurez-vous aussi le courage de présenter vos excuses ? Pouvez-vous accepter qu'un Allemand qui ne partage plus vos convictions ne soit pas automatiquement un fasciste ? Aurez-vous la sagesse de comprendre que les représentants des partis élus démocratiquement sont aujourd'hui mille fois plus légitimés pour diriger le pays que vos anciens alliés du SED ?

» En ce qui concerne vos activités politiques, c'est au peuple français et aux communistes qu'il appartient d'en juger définitivement.

» Avec mes salutations distinguées. »

ARMIN RIECKER

(1) « J. J. » : Jean Jérome, dont il était interdit de prononcer le nom à l'ambassade de RDA, était le maître des « entreprises », propriétés du PCF. Georges Gosnat était à l'époque le trésorier du parti.

ROUMANIE

Le gouvernement renonce à prolonger le service militaire de deux mois

Le ministre roumain de la défense, le général Victor Stanculescu, a renoncé, mercredi 28 mars, à la décision de prolonger le service militaire de deux mois, à la suite d'une manifestation de mécontentement de plus d'un millier de soldats devant le siège du gouvernement à Bucarest, dans la nuit de mardi à mercredi.

Le général Stanculescu avait justifié sa décision, annoncée la veille à la radio, par *« la situation prévalant dans certaines localités et zones du pays »*. Celle-ci *« impose l'adoption de mesures susceptibles de maintenir et renforcer la force de combat et la capacité de défense du pays »*, avait-il affirmé.

Sans faire de référence directe aux affrontements entre Roumains et Hongrois de souche qui ont eu lieu en Transylvanie la semaine dernière, le ministre de la défense avait également demandé aux soldats *d'« intensifier leur préparation afin d'être prêts à assurer les conditions permettant au peuple roumain de travailler en paix. »*

La durée du service militaire était, sous le régime Ceausescu, de seize mois. En janvier dernier, le gouvernement provisoire l'avait ramenée à un an.

Par ailleurs, le premier ministre, M. Petre Roman, s'est rendu mardi à Cluj (Transylvanie), où il a rencontré des représentants des deux communautés ; rien de concret n'est sorti de ces entretiens. - (*AFP.*)

ESPAGNE

L'assassinat d'un médecin à Saragosse serait imputable au GRAPO

MADRID

de notre correspondant

Habituellement dirigé contre les militaires, les membres des forces de l'ordre ou les fonctionnaires des prisons, le terrorisme en Espagne a choisi cette fois un nouveau type de victimes : un médecin, le Dr José Ramon Munoz, chef du service de nutrition d'un hôpital de Saragosse. Il a été assassiné, mardi 27 mars en fin d'après-midi, dans son cabinet de consultation, par un commando de deux personnes, dont une femme qui s'était présentée comme l'une de ses patientes.

Tout porte à croire que cet attentat est l'œuvre du *GRAPO* (Groupe révolutionnaire antifasciste du Premier octobre), un groupuscule d'extrême gauche qui s'est manifesté de manière sporadique depuis la fin du franquisme et dont le Dr Munoz avait soigné plusieurs membres en janvier dernier. A la fin de 1989, en effet, une soixantaine de membres de l'organisation en prison avaient entamé une grève de la faim. Celle-ci se prolongeant, les autorités pénitentiaires avaient fini par ordonner leur alimentation forcée. Quelques juges s'y étaient opposés, dont celui de Saragosse où avaient été envoyés trois des prisonniers du GRAPO. Ces derniers ayant été transportés à l'hôpital, le Dr Munoz avait fait valoir qu'il se refusait, pour des raisons de déontologie, à les laisser mourir. Cette prise de position avait apparemment contribué à convaincre le juge de revenir sur sa décision initiale et d'autoriser l'alimentation forcée. Le ministre de la justice, M. Enrique Mugica, a affirmé mardi à cet égard que *« pour avoir voulu que les membres du GRAPO sauvent leur vie le Dr Munoz a perdu la sienne entre leurs mains »*.

THIERRY MALINIAK

PAYS-BAS

Attentat contre le ministère de la justice

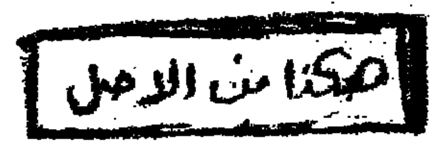
AMSTERDAM

de notre correspondant

Avec plusieurs années de retard sur leurs voisins européens, les Pays-Bas sont-ils en train de faire l'apprentissage de la violence politique ? La question brûle les lèvres depuis la revendication de l'attentat à la bombe commis à l'aube du lundi 26 mars contre le ministère de la justice à La Haye par le groupe « Crespo Galente ». Ce dernier se présente comme une subdivision du Groupe d'action révolutionnaire anti-raciste, le RARA, qui s'était attribué la responsabilité d'une action semblable contre deux postes de gendarmerie dans l'est du pays, dans la nuit du 18 au 19 mars.

Ces attentats n'ont fait que des dégâts matériels et avaient pour but, selon le RARA, de dénoncer *« la politique criminelle »* des autorités néerlandaises *« à l'égard des demandeurs d'asile »*. Actif depuis 1986, le RARA recruterait ses membres parmi les squatters d'Amsterdam dont certains formeraient un « noyau dur » d'anarchistes extrémistes. Jusqu'à présent, le groupe s'était manifesté en saccageant régulièrement des stations-service des multinationales Shell, mais aussi en réduisant en cendres cinq grandes surfaces de la société SHV. Le RARA entendait ainsi protester contre la présence de ces entreprises néerlandaises en Afrique du Sud. Mais en revendiquant la double action du 18 mars, les activistes avaient annoncé un changement de stratégie : *« La lutte contre l'apartheid et le racisme ne s'arrête pas aux frontières. »* Dirigé contre un bâtiment du gouvernement de La Haye, l'attentat du début de cette semaine semble confirmer cette nouvelle orientation apparemment nationaliste.

CHRISTIAN CHARTIER



EUROPE

Le bégaiement des intellectuels allemands

Suite de la première page

Cela devait lui valoir une verte réplique d'un autre écrivain, Monika Maron, originaire elle aussi de RDA, interdite naguère de publication et qui vit depuis un an à Hambourg : *« En écrivant cela dans un journal* (Der Spiegel) *qui paie 3 000 deutschemarks-ouest pour un article, Stephan Heym se dénonce lui-même : il a l'arrogance des repus qui sont dégoûtés par les mauvaises manières de table des affamés. »*

Monika Maron estime également que la coupure entre les écrivains et le peuple est devenue définitive après que fut lancé, le 13 décembre, le fameux appel *« Pour notre pays »* à l'initiative de Christa Wolf, qui invitait, avec une certaine grandiloquence, les foules est-allemandes à s'opposer à la mise en coupe réglée du pays par la Deutsche Bank et Daimler Benz.

Le résultat fut celui que l'on sait : le peuple vota pour la Deutsche Bank et Daimler Benz, et les écrivains se réfugièrent alors dans un silence boudeur. Ceux qui s'en étonnent, explique encore Monika Maron, oublient *qu'« en RDA les écrivains étaient un groupe social particulièrement choyé. Moins à cause des privilèges qui leur étaient accordés par le pouvoir qu'en raison de l'admiration générale dont ils étaient l'objet, même de la part de gens qui n'avaient pas l'habitude de lire des livres. Il n'était pas nécessaire, pour ces auteurs protégés par l'opinion publique, de faire preuve d'un grand courage pour se parer de l'auréole du héros. Souvent, il suffisait de proférer une demi-vérité pour faire figure de prophète dans un environnement de mensonge généralisé ».*

Cette révolution allemande de 1989 eut peut-être une âme, mais il lui manqua l'esprit, par la faute même de ceux qui auraient dû lui en donner. Les intellectuels allemands, de l'Est comme de l'Ouest, ont « oublié » de penser l'unité, de préparer, comme se fut le cas en 1848, le cadre intellectuel et moral de la renaissance nationale. La plupart des intellectuels ouest-allemands, ou assimilés, comme le Suisse Friedrich Dürrenmatt, se laissèrent prendre au leurre du temps immobile. *« La grande réussite politique de la République fédérale a été d'accepter la fin de l'Allemagne »*, écrivait-il encore en novembre 1989.

Le cœur partagé des intellectuels de gauche

Dans le groupe des intellectuels proches de la social-démocratie, le silence est de rigueur. On ne peut faire valoir ses réticences devant la réunification : ce serait s'opposer à Willy Brandt qui a repris du service pour accrocher le wagon social-démocrate au train de l'unité. On ne peut pas non plus se regrouper autour d'un Oskar Lafontaine dont les réticences vis à vis de l'unité s'appuient sur un populisme et une défense du bien-être acquis en RFA qui fait le pendant aux aspirations matérialistes dominantes dans la population est-allemande.

L'un de ces intellectuels de gauche, l'historien Rudolf von Thadden, tente pourtant une analyse lucide de la situation, qui sonne comme un constat de carence (1) : *« La gauche allemande a un cœur partagé face à la question de l'unité nationale. Et elle l'a d'autant plus qu'elle s'était habituée à voir dans l'existence de la RDA sinon une alternative sociale à celle de la République fédérale, tout au moins un lieu où certains défauts de la société occidentale n'avaient pu apparaître. C'est ainsi que les syndicats ouest-allemands font l'éloge des institutions qui évitent la* « dominance du grand capital »*, et que le maire de Berlin-Ouest, Walter Momper, dénonce la* « Ellenbogengesellschaft » (l'ôte toi de la que je m'y mette) *en RFA, qui serait heureusement absente en RDA (...). Faudra-t-il en conclure que la droite sortira victorieuse de ce débat qui, depuis l'écroulement du mur, gagne chaque jour en importance ? Rien n'est moins sûr, puisque la droite, elle aussi, est enracinée dans un débat politique lié tout autant à des traditions du passé qu'à des exigences du présent. Mais, à la différence du débat de la gauche, celui de la droite s'articule au moins clairement... »*

Seul, quelque peu don quichottesque au milieu de cette gauche aphasique ou bégayante, Günter Grass défend l'idée que la maintien de deux Etats réunis dans une *« nation culturelle »* constitue le dépassement, au sens hégélien du terme, de la question nationale. *« Je pars du principe*, dit-il, *qu'il y a deux Etats et une « Kulturnation ». C'est un concept que l'on doit naturellement adapter, on ne peut pas en rester à Herder (2). Je m'oppose à l'idée qu'il existerait deux Etats qui seraient étrangers l'un à l'autre. Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent va dans le sens d'une solution de la question allemande qui se situerait au-delà de la réunification. Tout ce que nous faisons aujourd'hui en Allemagne doit tenir compte du fait que les voisins ont les yeux fixés sur nous. Ils ont fait leurs expériences avec nous, et nous devons en subir les conséquences jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit du national-socialisme et de ses crimes, qui ne peuvent être relativisés ni par une querelle d'historiens, ni par les criailleries unitaires »*.

La fin de la pénitence

Auschwitz rendrait-il une réunification moralement inacceptable ? Cette idée est insupportable à cet autre gourou de la pensée libérale ouest-allemande qu'est le directeur du *Spiegel*, Rudolf Augstein. Tout en critiquant le chancelier Kohl, il s'est fait, tout au long de la dernière période, le chantre de la réunification et de la fierté nationale reconquise. *« La remémoration d'Auschwitz ne peut nous servir de guide pour l'action*, écrit-il, *sinon on devrait, avec Günter Grass, reconstruire un mur à travers l'Allemagne. Si l'on donne des ordres à la mémoire, on provoque le refoulement (...). Il doit être clair pour nous, Allemands, que nous serons longtemps encore mal aimés dans le monde. Il ne faut pas se vexer, encore moins en rajouter comme Helmut Kohl (...) Mais on ne peut pas tout à la fois se servir de nous et nous punir. Nous serons modestes, certes, nous comprendrons, mais pas plus. Ce sont les hommes qui doivent s'aimer et non les Etats, qui fonctionnent selon les règles de l'égoïsme sacré. »*



Rudolf Augstein, l'opposant de toujours à cette Allemagne rhénane incarnée par Konrad Adenauer, et jusqu'à ces derniers mois par Helmut Kohl, proclame la fin de la pénitence et conforte ainsi le sentiment largement répandu que les crimes des parents et des grands-parents ne doivent pas peser sur les générations qui n'y ont pris aucune part. Il rejoint en cela les penseurs de la droite nationale qui voient dans la réunification en marche la réparation de l'injustice historique subie par une Allemagne qui devait, à tort selon eux, porter seule le fardeau moral de l'horreur nazie.

Les intellectuels allemands de gauche seraient dans une meilleure position s'ils n'avaient, dans la dernière décennie, fait l'impasse sur la critique du totalitarisme et la défense des droits de l'homme bafoués en RDA et dans les autres pays communistes, préférant stigmatiser l'impérialisme américain, la fascination des Français pour le nucléaire civil et militaire. Que de quolibets n'ont-ils pas reçus ces intellectuels français qui, dans les années 70, venaient rappeler à leurs amis ouest-allemands l'existence du Goulag, ou la nécessité de maintenir un potentiel de défense efficace contre l'hégémonie soviétique ! Tout récemment encore, l'essayiste Lothar Baier faisait, dans un petit livre rapide et brillant (3), le procès en règle d'une intelligentsia française qui aurait perdu son âme soixante-huitarde.

En fait, pour la plupart des intellectuels des deux Allemagnes, la division du pays était déjà surmontée. Les moyens de communication de masse avaient *réalisé* cette *« Kulturnation »* qui les faisait vivre à l'aise matériellement et moralement, à l'Est comme à l'Ouest. Les écrivains est-allemands pouvaient être publiés à l'Ouest si leurs œuvres ne plaisaient pas aux censeurs du SED. Ceux de l'Ouest, fascinés par le côté désuet et suranné du mode de vie est-allemand, considéraient la RDA comme une réserve naturelle de germanitude non polluée par les sous-produits de la civilisation cosmopolite, comme le jardin préservé de leurs souvenirs d'enfance. Ils pouvaient se permettre d'échafauder des théories sur le *« dépassement de l'Etat national »*, et de regarder de haut ceux qui, timidement, émettaient l'hypothèse que l'idée de l'Etat-nation n'était peut-être pas totalement morte en Allemagne.

« Ceux qui arrivent trop tard seront punis par la vie » avait dit Mikhaïl Gorbatchev à la veille de l'écroulement du régime d'Erich Honecker. En marchant résolument à côté, sinon à contre-courant, du pays réel, les intellectuels des deux Allemagnes ont raté le train de l'Histoire. Ils ont laissé à leurs voisins tchèques l'honneur de traduire dans un mouvement révolutionnaire l'union des intellectuels et du peuple : le mot d'ordre favori sur la place Venceslas à Prague était *« Vivent les acteurs ! »*.

LUC ROSENZWEIG

(1) Rudolf von Thadden : « L'Allemagne malgré elle », article publié dans la revue *Esprit*, mars -avril 1990.

(2) Philosophe (1744-1803), inspirateur du mouvement du *Sturm und Drang* et du jeune Goethe.

(3) Lothar Baier : *L'Entreprise France*, Editions Calmann-Lévy.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le Parlement a adopté un budget anti-inflationniste

Le Parlement tchécoslovaque a adopté, mardi 27 mars, un budget anti-inflationniste prévoyant un excédent de 5 milliards de couronnes (1,8 milliard de francs), après le réexamen du budget élaboré par l'ancien gouvernement communiste, qui accusait un déficit de 10 milliards de couronnes.

Devant les députés, le ministre des finances, M. Vaclav Klaus, a mis l'accent sur la réduction des dépenses générales de l'Etat et l'augmentation escomptée des revenus de 2,9 %. Près de la moitié des rentrées doit être fournie par l'impôt sur les entreprises. Ce budget, qui doit entrer en vigueur au 1er avril, est marqué par une réduction de 12,5 % du budget de la défense dont le montant, rendu public pour la première fois en Tchécoslovaquie, s'élève à 31,2 milliards de couronnes (près de 12 milliards de francs). Les subventions de l'Etat à l'industrie et à l'agriculture diminuent de 10 % et le milliard de couronnes prévus pour le parti communiste a été supprimé.

Ce budget est le premier à mettre en pratique une nouvelle répartition des revenus entre le budget fédéral et les budgets des deux Républiques tchèque et slovaque, d'après une loi entrée en vigueur le 1er janvier de cette année. Le budget fédéral prévoit une diminution de 56,4 % de sa dotation aux budgets des Républiques, dont l'autofinancement doit être assuré à 77,5 %. – *(AFP.)*

AFRIQUE

GABON

Le couvre-feu est décrété sur l'ensemble du territoire

Le président Omar Bongo a imposé, mardi 27 mars, le couvre-feu sur l'ensemble du territoire gabonais et a interdit tout les rassemblements de plus de cinq personnes pour prévenir toute manifestation contre les mesures d'austérité économique. Le couvre-feu avait déja été décrété à Port-Gentil dimanche à la suite de pillages commis les jours précédents. Celui-ci est en vigueur à partir de 19 heures. les grèves sont également interdites. Des véhicules de police et de l'armée étaient visibles mardi aux principaux carrefours de la capitale.

Ces restrictions ont été annoncées alors que s'est ouvert le même jour à Libreville la conférence nationale sur l'avenir politique du Gabon, qui doit notamment décider du multipartisme. Deux mille personnes et près de 150 associations, mouvements, syndicats et partis ont assisté au discours d'ouverture du président Bongo. Le chef de l'état a préconisé *« une évolution responsable vers le multipartisme intégral »* qui devra comporter *« une période transitoire d'apprentissage »*. Ces travaux, a-t-il ajouté, *« doivent déboucher sur l'élaboration d'une charte définissant les conditions de mise en œuvre du cadre d'apprentissage au multipartisme »*. – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL : important remaniement ministériel

Le départ de M. Jean Collin marque la fin d'une époque

Le président Abdou Diouf a profondément remanié son gouvernement, mardi 27 mars, lequel est passé de 27 à 21 membres. Le fait le plus marquant de ce remaniement est le départ du secrétaire général de la présidence, le ministre d'Etat, M. Jean Collin. Agé de 65 ans, français d'origine, il avait occupé des postes gouvernementaux sans interruption depuis 1963. Il est remplacé par l'ancien ministre de l'intérieur, M. André Sonko, 46 ans.

Au total onze ministres et secrétaires d'Etat quittent le gouvernement dont plusieurs personnalités marquantes. Le ministère de l'éducation est confié à un fidèle du président Diouf, M. Djibo Ka, ancien ministre de l'information et du Plan, apprécié ou craint pour son autoritarisme. Il hérite du plus sensible portefeuille après trois années d'agitation scolaire. On note également la nomination de M. Cheikh Amidou Kane, écrivain, comme ministre délégué auprès du président de la République, chargé *« de l'intégration économique africaine »* et le départ du ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Fall, qui est remplacé par M. Seydina Oumar Sy, ancien ministre du commerce.

Le numéro deux du régime

Seul ministre d'Etat du gouvernement, ancien de l'administration coloniale, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Collin a passé la moitié de sa vie au Sénégal. Il avait d'ailleurs épousé en premier mariage la nièce de l'ancien président sénégalais Léopold Sedar Senghor, puis en secondes noces une autre Sénégalaise. Son fils, M. François Collin, est actuellement directeur de cabinet du ministre du tourisme.

Depuis 1957, M. Jean Collin n'a cessé d'occuper des fonctions gouvernementales. Elu député en 1968, il devient ministre de l'intérieur en 1970 et ministre d'Etat en 1975, avant d'être nommé, avec rang de ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République.

Personnage controversé pour son rôle écrasant dans la politique sénégalaise de ces dernières années – il était notamment numéro deux du Parti socialiste – M. Collin était depuis plusieurs mois la cible de l'opposition au régime, qui demandait régulièrement sa démission et l'accusait, tantôt d'être un *« crypto-communiste »* à la solde des Soviétiques, tantôt d'être un *« gouverneur colonial »* assurant la pérennité de la colonisation française au Sénégal.

Grand travailleur et homme de dossiers, son départ marque la fin d'une époque. A Dakar, certains n'hésitent pas à dire qu'il s'agit de l'événement politique le plus important du pays depuis le départ de Léopold Sedar Senghor de la présidence en décembre 1980. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

La polémique se développe sur l'origine des violences

Neuf Noirs ont encore été tués, lundi 26 et mardi 27 mars, dans la province du Natal, dont sept au cours d'un massacre, alors que la polémique se poursuit à la suite de la mort, lundi, dans le « triangle du Vaal » (60 km au sud de Johannesburg), d'au moins neuf manifestants au cours d'une marche violemment réprimée par la police (*le Monde* du 28 mars.)

Les autorités policières avaient annoncé que cinq personnes avaient été tuées, tandis que la directrice de l'hôpital de Sebokeng (théâtre des incidents les plus graves), le Dr Anne Van der Spuy, fait état de neuf Noirs tués par balles et de quatre cent quarante-sept blessés. Le chef de la police, le général Johan Van der Merwe, a néanmoins assuré qu'en dépit de l'actuelle vague de violence, qui a débuté à la mi-février, la police avait la situation *« en main »*.

Selon le communiqué publié par les autorités policières, les forces de l'ordre ont utilisé les gaz lacrymogènes et ont ouvert le feu *« en état de légitime défense »*, après que les manifestants les eurent bombardées de projectiles, blessant deux policiers. Deux manifestants auraient été tués à cette occasion, selon le communiqué, et trois autres ont péri un peu plus tard lorsque la police est intervenue contre une foule qui pillait un magasin de liqueurs, précise encore le communiqué. Pour leur part, de nombreux manifestants continuaient d'assurer mardi que la police avait ouvert le feu sur eux sans aucune raison et sans sommation. – *(AFP.)*

CÔTE-D'IVOIRE

Le pouvoir réquisitionne les médecins fonctionnaires en grève

ABIDJAN

correspondance.

Le gouvernement ivoirien a lancé, mardi 27 mars, dans la soirée, un ordre de réquisition des médecins fonctionnaires en grève depuis lundi et a fait interpeller le secrétaire général du Syndicat des cadres supérieurs de la santé, (SYNACASSCI), le docteur Adou Assoua. Les autorités durcissent donc le ton dans l'épreuve de force engagée depuis lundi avec les deux syndicats autonomes ivoiriens. Le mouvement de grève lancé par les médecins d'Etat a été relativement bien suivi, notamment à Abidjan où les malades des centres hospitaliers de Cocody et de Treichville n'ont eu droit qu'à un service minimal.

Selon les médecins syndiqués, la grève d'avertissement de quarante-huit heures s'est transformée en mouvement illimité à la suite de l'arrestation d'un des leurs, le docteur Richard Kodjo, gynécologue. La Côte-d'Ivoire compte 900 médecins d'Etat dont 350 exercent à Abidjan. D'après le communiqué diffusé par le gouvernement, les grévistes qui ne regagneraient pas leur poste seront *« révoqués et remplacés »* .

Les médias officiels ont d'ailleurs rendu compte des mouvements sociaux avec précision tout en soulignant notamment que le Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur (Synares), qui a lancé le mouvement de grève, formule des revendications politiques. Un fascicule publié par le Synares énumère, tableaux et sources FMI à l'appui, les résultats de la mauvaise gestion des fonds publics. Ce document intitulé *« Autopsie d'une économie »* conclut que seul le multipartisme peut servir de contre-pouvoir face à la corruption et aux détournements de fonds.

Le régime paraît décidé à ne pas se laisser déborder au moment où les mesures de réduction des salaires et des prix sont sur le point d'être annoncées. Une réduction des salaires de 8 % à 17 % pour les fonctionnaires et de 5 % à 10 % dans le secteur privé. Les rémunérations de moins de 2 000 F par mois ne seront pas touchées.

ROBERT MINANGOY

□ **SOUDAN : libération du correspondant de Reuter.** – Le correspondant de l'agence Reuter à Khartoum, Hamza Hendawi, a été libéré, mardi 27 mars, après quatre jours d'incarcération (*Le Monde* du 28 mars). De nationalité égyptienne, M. Hendawi a déclaré avoir été arrêté par la police militaire soudanaise, qui ne lui a fourni aucune explication. Les autorités soudanaises n'ont, quant à elles, publié aucun communiqué sur cette affaire. Le journaliste avait été interpellé vendredi dernier à l'aéroport de Khartoum, à son retour du Caire. A sa libération, M. Hendawi (33 ans) a été conduit à l'ambassade d'Egypte et remis au consul général. – *(Reuter.)*

OCÉAN INDIEN

COMORES

Le nouveau gouvernement s'inscrit dans la « continuité »

Un nouveau gouvernement a été formé, à la fin de la semaine dernière, par le chef de l'Etat comorien, M. Said Mohamed Djohar, qui s'était donné pour ligne *« le changement dans la continuité »* au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de mars.

Le changement est d'abord constitué par l'arrivée comme ministre d'Etat, chargé de l'économie et du commerce, de M. Said Ali Kemal. En fait, il fera fonction de premier ministre, un poste supprimé à la fin de l'année 1984 par l'ancien président Ahmed Abdallah, mais il devra attendre un réaménagement de la Constitution pour assumer pleinement le titre. M. Kemal, fondateur du parti Chuma, touche ainsi les dividendes de son ralliement à M. Djohar entre les deux tours de l'élection présidentielle. Au chapitre des retours figure le ministre de la production, de l'industrie et de l'artisanat, M. Ali Mroudjae, dernier titulaire du poste de premier ministre. Si les nominations de MM. Kemal et Mroudjae ne constituent pas des surprises, celle du Dr Mtara Maecha aux affaires étrangères risque de faire grincer les dents de l'opposition. Ancien conseiller d'Ahmed Abdallah, M. Mtara Maecha, surnommé par ses adversaires « le gynécologue du président », a été maintes fois présenté comme lié à des affaires de corruption ces dernières années, au cours desquelles il a exercé diverses fonctions ministérielles. C'est lui qui, en compagnie du nouveau ministre de l'équipement et de l'environnement, M. Said Hassane Said Hachim, avait poussé M. Djohar à se porter candidat à la présidence.

En revanche, l'inamovible ministre de l'intérieur du précédent régime, M. Omar Tamou, n'a pas trouvé grâce auprès de M. Djohar, auquel il avait pourtant juré fidélité. Le poste est occupé par M. Ibrahim Halidi. – *(AFP.)*

ASIE

Vent de contestation sur le Népal

Le mouvement en faveur de la démocratie s'amplifie dans le royaume himalayen. Le Palais envisage-t-il d'y répondre un jour autrement que par la répression ?

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

« Vive Leurs Majestés le roi et la reine, vive le système du Panchayat (1). » L'accueil populaire réservé au souverain, le 16 mars, fut, comme à l'accoutumée, enthousiaste. Sa Majesté Birendra Bir Bikram Shah Dev, monarque absolu et incarnation du dieu Vishnou, accompagné de la reine Aishwarya et de la cour, mettait fin à son séjour de deux mois dans le « camp royal » de Pokhara, et regagnait sa capitale. Comme chaque année, le roi avait inspecté l'une des cinq provinces du royaume, celle de l'Ouest, pour mieux se rendre compte de la situation du pays et des aspirations populaires. Avant de quitter Pokhara, Birendra Ier s'adressa à son peuple en ces termes : *« Au cours des trente dernières années, nous avons institué les réformes que justifiait l'évolution de l'époque et, considérant les aspirations du peuple népalais, ce processus continuera »*. Pour la première fois, le roi faisait allusion au mouvement en faveur de la démocratie qui secoue depuis plusieurs mois la « vallée souriante des dieux ».

« Ce processus continuera... » : si certaines personnalités ont vu dans cette petite phrase des promesses de réformes, dans les états-majors des partis politiques népalais – tous interdits par la Constitution –, la déception fut vive. Rien, aucune vraie ouverture, pas même un mot montrant que le souverain comprenait les revendications exprimées au cours de multiples manifestations ? Mais *un roi* peut-il en dire plus ? Pendant son absence, sa police avait dû mater les *« terroristes »* et les *« communistes extrémistes »* et, un jour, les opérations de maintien de l'ordre avaient fauché vingt personnes (au moins le double selon l'opposition). Vingt morts ! A l'échelle du royaume himalayen, ce fut un traumatisme. Malgré cela, la contestation en faveur de l'instauration du multipartisme a gagné de nouvelles couches de la société : professeurs, médecins, artistes, employés du secteur privé, étudiants, avocats...

Des centaines, puis des milliers de personnes ont été arrêtées, détenues sans jugement, certaines relâchées, d'autres, dit l'opposition, *« torturées »* (7 000 personnes seraient encore emprisonnées, selon l'opposition, moins de 1 000, de source gouvernementale). Le roi, au risque de ternir son image, a laissé son premier ministre, le désormais trop contesté Marich Man Singh Shrestha, s'enfoncer un peu plus dans une répression aveugle. Depuis qu'il est rentré, dit un conseiller, le roi réfléchit et consulte. *« S'il était prêt à envisager le multipartisme il y a dix ans, au moment du référendum, cela signifie qu'il l'est encore aujourd'hui »*. Le 2 mai 1980, en effet, la population népalaise se prononçait en faveur du Panchayat (54 %) et refusait (45 %) l'introduction du multipartisme. Une élection *« massivement truquée »*, rétorque l'opposition.

Les deux Katmandou

Cette « démocratie royale », celle du Panchayat, fut introduite par le père de l'actuel souverain, le roi Mahendra . Celui-ci résolut de dissoudre le Parlement et d'interdire les partis politiques. La Constitution actuelle décrète, en substance, que le roi a tous les pouvoirs et toujours raison, ce que personne ne contesta, jusqu'à l'arrivée de ce vent des pays de l'Est, porteur de démocratie. Dans l'horrible palais royal Narayanhity, situé au bout de Durbar Marg, l'avenue où se succèdent les hôtels cinq étoiles et les agences de voyages, le roi Birendra réfléchit donc. Pendant ce temps, la ville demeure le théâtre du cycle manifestations-répression-arrestations.

Il y a deux Katmandou. La première est officielle, insouciante et souriante, c'est celle des « visages pâles » occidentaux qui déambulent le long des boutiques de souvenirs et de fripe de Thamel, le quartier « branché » depuis que la rue Jochhen est tombée en déshérence, les routards d'antan n'y trouvant plus de marijuana en vente libre. L'autre Katmandou est clandestine, c'est celle des hommes politiques et des « agitateurs » recherchés par la police, et on y accède avec mille précautions et détours dans la ville moyenâgeuse.

Blouson de cuir et visage mal rasé, M. Nabindra Raj Joshi, secrétaire général de l'Union des étudiants népalais, soigne son portrait de « révolutionnaire en cavale » : *« Le Panchayat est immoral et antidémocratique, c'est une organisation d'opportunistes qui ne sert les intérêts que d'une minorité. Le roi doit comprendre que le multipartisme est devenu indispensable à l'unité du pays. »* L'Union des étudiants est affiliée au principal parti d'opposition, le Congrès népalais, dont tous les dirigeants, et notamment le vieux (soixante-quinze ans) « leader suprême », Ganesh Man Singh, sont en résidence surveillée. Pour la première fois dans l'histoire du pays, le Congrès a fait alliance avec les organisations communistes.

M. K. R. Berma, chef du Parti communiste népalais (groupe Berma), lui aussi recherché par la police, est un petit homme souriant et grisonnant, qui possède sur le bout des doigts sa généalogie des onze fractions communistes népalaises (prosoviétiques et prochinoises). Il explique que les temps sont mûrs pour cette alliance (conjoncturelle) entre *« les partisans de la perestroïka et les sociaux-démocrates »* du Congrès népalais, et que tous sont unis pour demander la transformation du régime en monarchie constitutionnelle. *« S'il veut jouer encore un rôle, le roi doit rester neutre, au-dessus des partis. »* Gorbatchévien, M. K. R. Berma est aussi un adepte du *satyagraha* (2) : L'*« insurrection n'apporterait pas la démocratie au Népal. De toute façon, les deux grands pays* (Inde et Chine) *qui nous entourent ne le permettraient pas. »*

Le mouvement en faveur de la démocratie ne retombera pas : *« Nous allons intensifier les actions. Des mouvements de protestation vont être organisés, par exemple des concerts de casseroles à la nuit tombée »*. Le roi entendra-t-il une contestation qui semble parfois avoir gagné jusqu'aux marches du palais ? Le 8 mars, M. Keshav Kumar Budhatoki, secrétaire d'Etat chargé des ressources de l'eau, a été brutalement démis de ses fonctions. *« J'étais probablement celui qui a le plus de franc-parler,* nous explique-t-il. *Mais il y a au moins six ou sept ministres libéraux (sur trente et un) qui, comme moi, sont hostiles à la répression et favorables aux négociations. Nous voulons que les droits essentiels prévus par la Constitution soient effectivement reconnus. »*

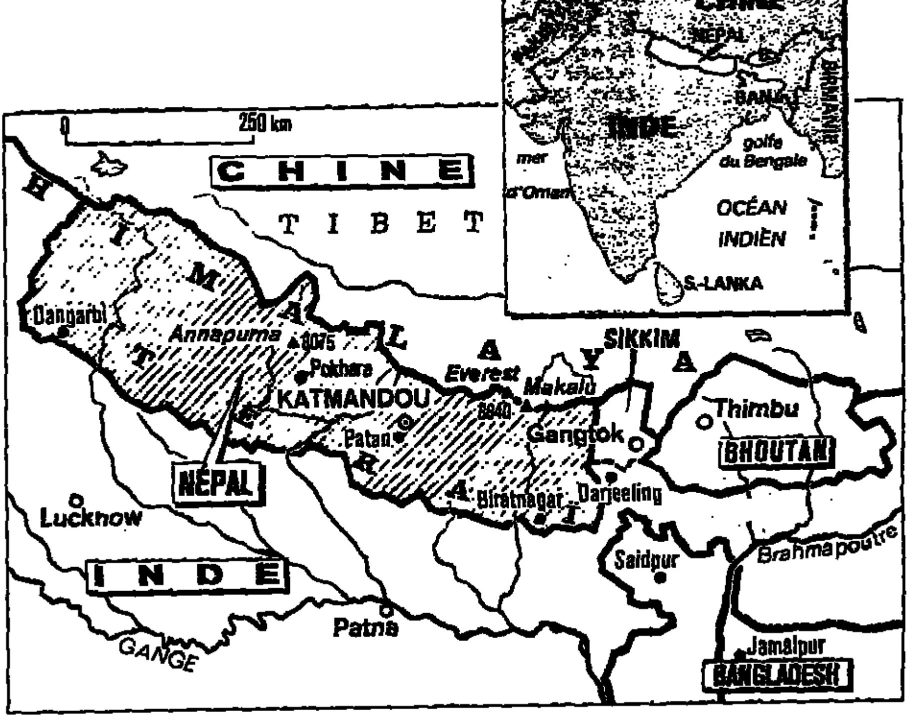
Ancien membre du Congrès népalais, membre du Panchayat depuis le référendum, M. Kumar Budhatoki a voulu *« changer les choses de l'intérieur »*. A la différence du Front uni de l'opposition, il souhaite que *Sa majesté* conserve aussi un rôle politique. *« De toute façon, le multipartisme est inévitable. Les choses aujourd'hui évoluent très vite. Au début du mouvement, les gens étaient hostiles au gouvernement. Aujourd'hui ils sont contre le système et, si cela continue, demain, c'est le roi lui-même qui sera la cible. »*

Au sein du gouvernement, les « faucons », comme le premier ministre, se refusent à toute concession. Au palais, des conseillers sont partisans d'une certaine souplesse, voire d'un dialogue avec les éléments de l'opposition qui refusent la violence, y compris les communistes, à condition que ceux-ci acceptent les normes de la démocratie : renoncement à la lutte de classes, respect des libertés individuelles, etc. *« Globalement,* affirme l'un de ceux qui approchent parfois le «soleil », *les gens sont contents du Panchayat et de la monarchie. Ils veulent simplement quelques évolutions. Mais il faut un consensus. Nous n'écartons rien, nous sommes prêts à envisager les changements nécessaires. »* Mais le peuple attendra-t-il le bon vouloir de Sa Majesté ?

LAURENT ZECCHINI

(1) Le Panchayat est une structure de gestion administrative et politique à plusieurs niveaux : à la base, 16 Panchayats (conseils) de ville et 4 000 de village, dont les membres sont élus par la population. Ensuite, 75 Panchayats de district, élus par le premier échelon. Enfin, le Rastriya Panchayat, qui est le Parlement national et dont le rôle est essentiellement consultatif. Sur 140 membres, 112 sont élus au suffrage universel direct et 28 sont désignés par le roi. Aucun des candidats ne peut se réclamer d'un groupe politique, et tous doivent appartenir à une catégorie socio-professionnelle précise.

(2) Satyagraha : mouvement non violent de résistance à une oppression, lancé par le mahatma Gandhi en Afrique du Sud, en 1894.



EN BREF

□ **AFGHANISTAN : 27 morts à Kaboul après des tirs de roquettes.** – Plusieurs roquettes tirées sur Kaboul, mardi 27 mars ont fait vingt-sept tués et vingt-deux blessés parmi la population, a rapporté Radio-Kaboul. L'une des roquettes a touché de plein fouet un autobus, tuant vingt-sept de ses passagers. Quelques heures auparavant, un appareil de transport de la compagnie soviétique Aeroflot, un Ilyouchine-76, s'est écrasé à Kaboul dans des circonstances encore non déterminées. Neuf de ses hommes d'équipage ont trouvé la mort, selon l'agence Tass.

Par ailleurs, à l'issue d'une mission d'une semaine à Kaboul et au Pakistan, le prince Sadruddin Aga Khan, coordonnateur des Nations unies pour le programme d'assistance humanitaire et économique à l'Afghanistan, a déclaré, mardi à Islamabad, qu'il prévoyait de démarrer en août les opérations de retour des réfugiés dans des *« zones de tranquillité »*. Quelque cinq millions d'Afghans sont réfugiés au Pakistan et en Iran. Enfin, un nationaliste afghan, le docteur Saadat Shewigal, a été assassiné mardi à Peshawar (Pakistan). – (*AFP*.)

□ **THAILANDE : Démission du commandant en chef des forces armées.** – Le général Chaowalit Yongchaiyuth, âgé de cinquante-sept ans, a annoncé mardi 27 mars, sa démission du poste de commandant en chef des forces armées. Il a précisé devant des journalistes qu'il avait présenté sa démission au premier ministre, M. Chatichai Choonhavan, qui est également ministre de la défense. Le porte-parole du gouvernement a déclaré que le général Chaowalit était libre d'entrer au gouvernement en tant que ministre de la défense et vice-premier ministre s'il le désirait.

Le patron de l'armée n'a jamais nié son intention de se lancer dans la politique. De son côté, M. Chatichai, lui-même ancien officier, lui a proposé depuis longtemps d'occuper le poste de ministre de la défense et de vice-premier ministre, ce qui en ferait le meilleur candidat à la succession de l'actuel premier ministre. Le général Chaowalit, *qui s'est rendu à Hanoï lundi* dernier, est l'ancien chef du corps expéditionnaire thaïlandais au Vietnam du Sud, à l'époque de la guerre américaine, et le principal artisan de la répression de l'insurrection communiste en Thaïlande. – (*AFP, UPI*.)

□ **OTAGES : fin de la grève de la faim des époux Métral.** – Anne-Marie et André Métral, sœur et beau-frère de l'otage française Jacqueline Valente, ont annoncé, *mardi* 27 mars, qu'ils mettaient fin à la grève de la faim qu'ils observaient depuis le 9 mars, après avoir reçu lundi soir un télégramme de M. François Mitterrand, dans lequel le président assure *« que le gouvernement ne cesse »* de s'occuper du sort de Jacqueline Valente, enlevée le 8 novembre 1987 en Méditerranée orientale.

AMÉRIQUES

NICARAGUA

L'ONU prend en charge la démobilisation de la Contra

Moins d'une semaine après que la Contra eut accepté de se démobiliser sous contrôle international, le Conseil de sécurité a décidé, mardi 27 mars, à l'unanimité, de confier aux « *casques bleus* » de l'ONU le soin de démobiliser la Contra nicaraguayenne. Dans sa résolution, le Conseil a entériné les propositions du secrétaire général de l'ONU visant à élargir le mandat du « groupe des observateurs de l'ONU pour l'Amérique centrale » (ONUCA, selon les initiales espagnoles) à la démobilisation volontaire de la Contra, composée d'environ 12 000 combattants. Pour accomplir cette nouvelle fonction, M. Javier Perez de Cuellar avait demandé au Conseil de sécurité, le 15 mars, *800 hommes* supplémentaires pendant deux mois, s'ajoutant aux 260 militaires de l'ONUCA.

L'opération doit consister à regrouper dans des zones précises, aussi bien au Nicaragua que dans les pays voisins, tous les membres de la Contra (et leurs familles) qui combattent depuis 1981 le gouvernement sandiniste avec l'appui militaire des Etats-Unis. Cet accord a été conclu vendredi dernier au Honduras entre les dirigeants de la Contra et une délégation de la présidente élue, Violetta Chamorro, sous l'égide du cardinal de Managua Miguel Obando y Bravo. Deux commissions, composées de représentants des vainqueurs et des perdants des élections générales au Nicaragua, sont d'autre part parvenues mardi à un accord selon lequel l'armée nicaraguayenne sera soumise au pouvoir civil et ses effectifs réduits. – (*AFP*.)

□ **ETATS-UNIS : une commission du Congrès approuve l'aide à Managua.** – Une commission de la Chambre des représentants a approuvé, mardi 27 mars, l'aide urgente, comprise dans un projet de loi de 2,4 milliards de dollars, demandée par la Maison Blanche pour le *Nicaragua* et le *Panama*, en réduisant toutefois cette dernière de 80 millions de dollars. Ce projet doit être soumis la *semaine prochaine* à l'ensemble de la Chambre pour approbation avant d'être transmis au Sénat. – (*AFP*.)

SURINAM : après « l'arrestation » du chef de la guérilla

Les Pays-Bas s'inquiètent de la dégradation de la situation à Paramaribo

Les autorités judiciaires surinamiennes ont ordonné, mardi 27 mars, la remise en liberté du chef du Jungle commando, Ronnie Brunswijk, arrêté la veille par le commandant en chef des forces armées en personne, Desi Bouterse. Ces événements sont intervenus alors que les deux hommes et le gouvernement négociaient pour la énième fois un accord de paix devant mettre fin au conflit opposant, depuis 1986, l'Armée et les rebelles.

LA HAYE

de notre correspondant

Les événements de Paramaribo ont été suivis de près par les milieux *politiques néerlandais qui accordent* toujours une attention extrême à la situation au Surinam, l'ancienne Guyane hollandaise, indépendante depuis 1975. Risquant de mettre un coup d'arrêt au difficile processus de pacification en cours, la nouvelle de l'arrestation de Ronnie Brunswijk par son ennemi juré a été accueillie à La Haye avec une consternation que l'annonce de sa libération – qui n'a pas été confirmée – est loin d'avoir calmée.

Le « coup de force » de Desi Bouterse, homme fort du Surinam entre 1982 et 1988, illustre en effet la précarité des institutions démocratiques mises en place au cours des deux dernières années. Le chef de l'armée a, semble-t-il, agi de sa propre initiative, n'informant qu'*a posteriori* les autorités civiles. Mais celles-ci lui avaient offert un prétexte « en or » en accusant le *Jungle* commando de *« trafic de drogue »*. Ronnie Brunswijk a, pour sa part, annoncé dimanche l'interception par ses hommes d'un avion de Cali, en Colombie, transportant une tonne de cocaïne. Selon les rebelles, l'appareil avait fait un atterrissage forcé dans la zone qu'ils contrôlent, le mauvais temps l'ayant empêché d'atteindre sa vraie destination... la zone contrôlée par les militaires de Desi Bouterse ! Celui-ci est soupçonné depuis plusieurs années d'être un complice des trafiquants sud-américains de cocaïne, et l'un de ses anciens bras droits purge une peine de prison ferme à Miami pour trafic de stupéfiants.

Ces accusations mutuelles confirment en toute hypothèse la place croissante du Surinam, pays de transit mais aussi pays de production de la drogue. Selon les services de renseignement occidentaux, plusieurs laboratoires de transformation de cocaïne y sont en activité. De leur côté, les policiers néerlandais affirment que 30 % de la cocaïne saisie aux Pays-Bas viennent du Surinam. Une drogue qui passe parfois par la Guyane française, frontalière.

CHRISTIAN CHARTIER

CUBA

Guerre des ondes entre Washington et La Havane

TV Marti, chaîne de télévision américaine en espagnol à destination de Cuba, a diffusé, mardi 27 mars, ses premières émissions à destination de l'île. Elles ont été brouillées quasi immédiatement par les systèmes cubains mis en place depuis plusieurs mois. Les autorités de La Havane ont immédiatement réagi dans un communiqué, diffusé par l'agence officielle AIN, soulignant que le début des transmissions de TV Marti, du nom d'un héros de l'indépendance cubaine, pouvait dégénérer dans une *« crise aux conséquences incalculables »*. *« Ces transmissions peuvent faire partie d'une grande manœuvre »* dans laquelle les *« Etats-Unis pourraient chercher un prétexte pour déclencher une agression militaire »*, ajoute AIN.

Cuba a promis une réponse *« ferme et équilibrée »* au projet de TV Marti, considéré à La Havane comme une atteinte à la souveraineté de l'île et qualifié de *« téléagression »*. TV Marti, copiée sur la radio du même nom qui existe depuis 1985, émet à partir d'un ballon suspendu à 3 000 mètres au-dessus du golfe de Floride ; cette chaîne a reçu un financement du Congrès américain de 7,5 millions de dollars pour les tests qui ont commencé mardi et qui peuvent continuer dans les trois prochains mois. Après cette période probatoire sur le plan technique, une décision devrait être prise à Washington sur l'avenir du programme. *« Nous continuerons à diffuser nos essais »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler. – (*AFP*.)

POLITIQUE

Le droit de saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables

Les embûches politiques d'une réforme de la Constitution

Le conseil des ministres du mercredi 28 mars devait adopter le projet de réforme de la Constitution accordant aux justiciables la possibilité de soulever une exception d'inconstitutionnalité, lorsqu'ils considèrent qu'une loi en vigueur porte atteinte à leurs « *droits fondamentaux* », et le projet de loi organique qui en tire les conséquences dans l'organisation des pouvoirs publics (*le Monde* daté 25-26 mars). Les tribunaux, de l'ordre judiciaire ou administratif, devant lesquels cette exception serait soulevée transmettront le dossier au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation qui, s'ils estiment la question « *sérieuse* », demanderont au Conseil Constitutionnel de trancher le point de droit.

Le président de la République et son gouvernement donnent ainsi le coup d'envoi à une délicate procédure, tout au long de laquelle ils vont devoir négocier avec l'opposition, son soutien étant indispensable pour réformer la Constitution. Si dans le passé celle-ci a pu être modifiée cinq fois, quatre autres tentatives ont échoué après la décision de principe du conseil des ministres.

La Constitution ne peut être modifiée comme n'importe quel texte législatif. Il y va de la stabilité des institutions politiques. Les constituants de 1958 ont donc prévu un mécanisme, à la fois contraignant et solennel, de réforme de la loi fondamentale. C'est son article 89.

Le général de Gaulle a bien, il est vrai, introduit en 1962 l'élection du président de la République au suffrage universel, et a tenté de modifier la composition et le rôle du Sénat en 1969, en utilisant l'article 11 de la Constitution qui permet de « *soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics* ». Seulement M. François Mitterrand avait suffisamment, à l'époque, dénoncé l'inconstitutionnalité de la démarche pour que l'on n'imagine guère qu'il l'utilise à son tour, même s'il a admis dans un entretien à la revue *Pouvoirs*, en mars 1988, que « *l'usage établi et approuvé par le peuple peut désormais être considéré comme l'une des voix de la révision* » ; d'autant qu'il ajoutait que ce référendum direct devait « *être utilisé avec précaution, à propos de textes peu nombeux et simples dans leur rédaction* ».

La révision constitutionnelle décidée mercredi par le conseil des ministres obéira donc à la procédure de l'article 89, le projet étant d'abord déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. Elle impose que la réforme, proposée à « *l'initiative* » du président de la République « *sur proposition du premier ministre* », soit votée « *en termes identiques* » par les deux Chambres du Parlement. Après cela, le chef de l'Etat a le choix : soit il soumet le projet de révision à référendum, soit il demande aux députés et aux sénateurs, réunis ensemble en Congrès, de le voter ; il lui faut alors obtenir une majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, sans que les « congressistes » puissent amender le texte qui leur est soumis. M. Mitterrand ayant semblé exclure la première hypothèse, c'est la seconde qu'il convient d'examiner.

Lutter contre l'arithmétique

L'arithmétique parlementaire n'est guère favorable. Cinq cent soixante-dix-sept députés plus trois cent vingt et un sénateurs cela fait huit cent quatre-vingt-dix-huit membres du Congrès. Le gouvernement n'est assuré que de quelque trois cent cinquante voix socialistes et divers gauche. Il lui faut obtenir d'autres appuis. Les communistes ayant toujours été des adversaires farouches du Conseil constitutionnel, le secours ne devrait pas pouvoir venir de ce côté-là. Si tous les centristes se laissaient convaincre, le nombre de voix favorables serait de quatre cent soixante-dix-huit, soit largement en dessous de la barre des cinq cent trente-neuf voix, correspondant aux trois cinquièmes des inscrits.

Certes, comme la majorité est calculée sur les suffrages exprimés, les abstentions en abaissent le seuil. Reste que si le RPR réussit à s'agréger la totalité des UDF non centristes, se formera un groupe de trois cent soixante-cinq voix qui, puisqu'il représente plus des deux cinquièmes des parlementaires, pourra en votant « contre » le projet empêcher le succès de l'initiative présidentielle. Il y a de quoi tenter l'opposition.

La négociation est donc indispensable au gouvernement. Elle ne sera pas facile. Car, bien entendu, dès que l'on touche à la Constitution, chacun propose son propre « toilettage », dont certains, c'est vrai, seraient utile. Ils ne pourront pourtant pas venir en discussion. Les réglements des Assemblées prévoient que ne peuvent être mis en discussion que les amendements se rapportant « *effectivement* » au texte débattu. Cette directive est encore renforcée lors d'une réforme consitutionnelle : si son initiative émane de parlementaires, elle doit être obligatoirement soumise à référendum.

Députés et sénateurs devront donc s'en tenir au champ fixé par le gouvernement ; or celui-ci ne concerne que les mécanismes de saisine du Conseil constitutionnel. Impossible, donc, de s'intéresser à la composition du Conseil, comme l'avait envisagé certains membres du RPR. Seule porte de sortie, dans les textes en discussion eux-mêmes : le projet de loi organique qui permet de revoir le fonctionnement du Conseil. Par exemple les incompatibilités qui concerne ses membres.

Trois autres projets présidentiels

La Constitution ne leur interdit que d'être ministre ou parlementaire ; pour le reste il leur est simplement demandé de ne « *prendre aucune position publique sur les questions ayant fait l'objet, ou susceptibles de faire l'objet, de décisions de la part du Conseil, ou de consulter sur les mêmes questions* ». Leurs interventions étant de plus en plus nombreuses et leur rôle jurictionnel devant encore s'accroître si la réforme va à son terme, est-il normal qu'ils puissent présider un conseil général, siéger à la Cour de cassation, enseigner, donner des consultations juridiques, voire plaider, comme cela peut être le cas actuellement ?

La course d'obstacles risque donc d'être bien délicate. En admettant même que le gouvernement franchisse celui de l'Assemblée nationale, la barre sera certainement encore plus haute au Sénat. Or, en la matière, le Palais du Luxembourg dispose d'un véritable droit de veto. Et tout cela avant même de pouvoir offrir aux parlementaires la joie de prendre le train pour une réunion du Congrès à Versailles... Le temps, il est vrai, n'est pas compté.

Si l'on peut penser que M. Mitterrand ne serait pas mécontent de voir aboutir ce projet avant que ne sonne l'anniversaire de son annonce (le 14 juillet 1989), aucun butoir n'est fixé à la procédure qui peut s'étaler sur plusieurs sessions, sur plusieurs années, voire sur plusieurs législatures.

Le bon – ou le mauvais – déroulement de cette épreuve va aussi permettre au président de la République de mesurer la viabilité des trois projets de réforme constitutionnelle qu'il avait annoncés dans sa *Lettre à tous les Français* : la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, qui ne pourrait être renouvelé qu'une fois ; la possibilité de soumettre à référendum les problèmes de société, après avis du Conseil constitutionnel ; l'introduction dans la Loi fondamentale du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les ennuis rencontrés par Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing ont suffisamment prouvé la difficulté d'une révision de la Consitution. *A fortiori* dans le cas de M. Mitterrand, qui ne dispose pas d'une majorité parlementaire.

THIERRY BRÉHIER.

Prudence et réserve au Sénat

Le projet d'extension de la saisine du Conseil constitutionnel est accueilli avec beaucoup de prudence au Sénat, dont l'avis sera, une fois n'est pas coutume, déterminant.

Au sein de la majorité sénatoriale, comme dans l'opposition, on attend la communication du texte du projet de loi. Dans la majorité, seul le président du groupe RDE, M. Ernest Cartigny, s'est dit nettement « *favorable sur le principe à cette extension de la vie démocratique* ».

Le président du groupe RPR, M. Charles Pasqua, s'est refusé pour l'instant à tout commentaire.

M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et Indépendants, s'est déclaré « *très réservé* » et a exprimé « *deux interrogations* ». « *Pour la première fois, on va donner un pouvoir juridictionnel à un pouvoir constitutionnel, même si le filtrage par la Cour de cassation et le Conseil d'Etat limite les risques.* (...) *L'autre aspect inquiétant est la possibilité de remettre en cause toute la législation française depuis la Révolution de 1789* », a indiqué M. Lucotte, qui redoute « *un amoncellement des contentieux* ».

Le président du groupe centriste, M. Daniel Hoeffel, convient que « *la saisine du Conseil constitutionnel par les particuliers peut représenter une garantie supplémentaire pour les particuliers* ». « *La confection de la loi ne doit pas quitter le Parlement* », a cependant ajouté M. Hoeffel.

« *Cette réforme constitutionnelle ne peut être acceptée que si elle est l'occasion d'un renforcement concomitant des possibilités offertes au Parlement de contrôler l'action du gouvernement et de voter la loi* », a-t-il conclu.

Seuls les communistes se sont déclarés « *sur le principe* » hostiles à une mesure qui entraînerait, selon eux, un « *rétrécissement des pouvoirs du Parlement* » et qui représenterait à terme, de par l'action de « *lobbies de circonstance* », une « *menace* » pour la plupart des acquis sociaux.

Les précédents : cinq réussites, quatre échecs

Adoptée par référendum, le 28 septembre 1958, la Constitution de la Vᵉ République est le plus long régime institutionnel connu par la France depuis 1789, en dehors de la IIIᵉ République. Elle a déjà été modifiée cinq fois ; quatre autres tentatives ont échoué.

● **La Communauté**. – Pour permettre l'adhésion à la Communauté, alors constituée entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique, la Constitution est modifiée le 4 juin 1960. La procédure utilisée, malgré les protestations de l'opposition, est celle de l'article 85, spécifique à la Communauté.

● **L'élection du président de la République au suffrage universel.** – Pour obtenir cette révision, après une série d'attentats dont il avait été la cible, le général de Gaulle utilise l'article 11 de la Consitution, et donc le référendum (il a lieu le 26 octobre 1962) sans vote du Parlement. Le Conseil d'Etat est contre. L'opposition, de droite comme de gauche, aussi ; elle renverse, pour le manifester, le gouvernement de Georges Pompidou. L'Assemblée nationale est alors dissoute, mais les élections donnent la majorité absolue au parti gaulliste et à ses alliés.

● **Les sessions du Parlement.** – Pour modifier les dates de réunions de l'Assemblée nationale et du Sénat, le gouvernement dépose un projet le 15 décembre 1960. Il faudra attendre le 20 décembre 1963 pour qu'il soit approuvé par le Congrès.

● **La modification du Sénat.** – Après les événements de 1968, le général de Gaulle veut renforcer sa légitimité. Il propose de réformer la Consitution pour introduire la régionalisation, modifier la composition du Sénat, en le fondant avec le Conseil économique et social, et réduire son rôle en ne lui permettant que de donner des avis. Là encore, il utilise l'article 11. Après une campagne pendant laquelle le rejet du chef de l'Etat prend le pas sur la discussion de la réforme, les « non » l'emportent au référendum du 27 avril 1969. A minuit le général de Gaulle donne sa démission de la présidence de la République.

● **Le mandat à cinq ans.** – Georges Pompidou veut réduire la durée du mandat présidentiel. La gauche est contre ce projet, car elle estime que les effets « *pervers* » de la Constitution ne sont pas corrigés. Une partie des gaullistes aussi, car il y aurait « *atteinte* » aux institutions gaulliennes. L'Assemblée et le Sénat l'approuvent, mais calculant qu'il ne franchirait pas la barre des trois cinquièmes, le président de la République décide le 20 octobre 1973 de ne pas convoquer le Congrès. Il envisage de coupler un référendum avec la prochaine élection présidentielle. Son décès l'empêche de mettre son projet à exécution.

● **Le droit de saisine du Conseil constitutionnel par la minorité.** – Dès son élection à la présidence de la République M. Valéry Giscard d'Estaing veut bâtir un « *statut de l'opposition* ». Il propose donc que le droit de saisir le Conseil constitutionnel ne soit plus réservé au chef de l'Etat, au premier ministre et aux présidents des deux chambres, mais étendu à une fraction minoritaire de parlementaires (60 députés ou 60 sénateurs). Là encore les socialistes votent contre cette réforme, adoptée par le Congrès le 21 octobre 1974, qu'ils jugent être un toilettage « *sans portée* ». En revanche le projet présidentiel, défendu par M. Jean Lecanuet, alors ministre de la justice, permettant au Conseil constitutionnel de se saisir directement des lois, avant leur promulgation, « *dans la mesure où elles seraient de nature à porter atteinte aux libertés publiques garanties par la Constitution* » est rejeté par les parlementaires qui craignent « *un gouvernement des juges* ».

● **Le statut des suppléants.** – Exactement dans le même temps, M. Giscard d'Estaing demande à M. Jacques Chirac, alors premier ministre, de défendre un projet permettant aux ministres de retrouver leur siège, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, six mois après leur départ du gouvernement. Là encore il y a fronde chez une partie des gaullistes, et bien que la réforme soit votée par les deux chambres, le président de la République renonce à la soumettre au Congrès.

● **L'organisation de la campagne présidentielle.** – A la suggestion du Conseil constitutionnel, le Congrès, le 14 juin 1976, modifie les règles de la campagne pour l'élection du président de la République, afin de prévoir le cas de décès ou d'empêchement d'un des candidats.

● **L'extension du champ référendaire.** – Lors de la bataille scolaire, le Sénat demande que le projet gouvernemental soit soumis à référendum. Les socialistes assurent que la Constitution ne le permet pas. Le 12 juillet 1984, M. Mitterrand annonce qu'il retire le « projet Savary », et qu'il va proposer une réforme de la Constitution permettant de faire approuver par référendum, selon l'article 11, les projets de lois « *concernant les garanties fondamentales des libertés publiques* ». Il prévient, qu'en application de l'article 89, cette révision sera soumise aux deux chambres du Parlement avant de l'être aux électeurs, consultés par référendum. Le Sénat repousse cette réforme le 8 août, puis, après son adoption par l'Assemblée, le 5 septembre. Le président de la République prend alors acte de cet échec.

Th. B.

Indemnités, retraites, formation...

M. Debarge a remis à M. Joxe son rapport sur le statut de l'élu

M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis et maire du Pré-Saint-Gervais, vient de remettre au ministre de l'intérieur le rapport du groupe de travail sur le statut de l'élu dont il assumait la présidence et que M. Pierre Joxe avait installé le 26 janvier dernier. Ce rapport reprend nombre de propositions contenues dans le précédent rapport que M. Debarge avait remis le 22 janvier 1982 à Gaston Defferre et qui était resté sans suite. Cette fois, M. Joxe et son secrétaire d' Etat, M. Jean-Michel Baylet, affichent d'autant plus de détermination que le président de la République considère l'élaboration du statut de l'élu comme une des priorités de la relance de la décentralisation. Le Parlement devrait être saisi d'un projet de loi à ce sujet pendant la session de printemps.

Voici les principales propositions du groupe de travail :

- Indemnités

Le groupe de travail demande que le régime déjà applicable aux maires et à leurs adjoints soit généralisé aux maires et adjoints d'arrondissement, aux conseillers municipaux des villes de cent mille habitants et plus, aux présidents et membres de conseils régionaux et généraux, et aux membres des établissements publics de coopération communale.

Il propose que l'indemnité parlementaire de base serve de référence à l'établissement des barêmes. Le groupe a établi une grille des indemnités mensuelles revalorisées des maires, allant de 2 500 francs pour les maires des communes de moins de cinq cents habitants à 22 000 francs pour les maires de communes de deux cent mille habitants et plus (les maires de Paris, Lyon et Marseille recevant une indemnité égale à celle d'un parlementaire, soit 27 777 francs) (1).

Notant que la revalorisation des indemnités des maires et adjoints va se traduire par un coût supplémentaire pour les budgets communaux, le groupe de travail souhaite encourager la création d'une solidarité entre les collectivités territoriales à travers la mise en place d'un système de péréquation qui répondrait aux difficultés que pourraient rencontrer les petites communes à faible potentiel fiscal.

Pour les présidents de conseils généraux et régionaux, il est prévu une indemnité de 30 % de l'indemnité parlementaire de base (1).

Pour les assemblées départementales et régionales, le rapport souligne la nécessité de rechercher progressivement les moyens de resserrer l'éventail des indemnités actuellement perçues d'un conseil à l'autre. Il précise que la définition d'un système d'indemnités de fonction doit être exclusive de toute autre forme d'indemnités en dehors de celles purement kilométriques qui peuvent être versées à l'occasion des remboursements de frais de déplacement.

Pour les conseils généraux et les conseils régionaux, le système proposé est fondé, d'une part, sur la définition d'une masse globale maximale par département répartie librement entre et par les conseillers eux-mêmes, d'autre part sur la fixation d'une indemnité minimale par conseiller qui ne pourrait être inférieure à 30 % de l'indemnité parlementaire de base.

Quant aux membres du bureau de ces conseils, leur indemnité serait calculée soit à partir d'un taux applicable à l'indemnité parlementaire de base, soit d'un volume de crédit que l'assemblée départementale répartirait librement.

- Limitation du cumul des indemnités

Le groupe retient le principe de fiscalisation dans les mêmes conditions que celles applicables aux parlementaires - dans la limite de 11/20ᵉ. Il demande que le montant total des indemnités directes et indirectes soit limité à 1,5 fois l'indemnité parlementaire de base.

- Retraites

Le groupe estime que le relèvement du barême des indemnités de fonction constitue une première contribution pour que des retraites plus fortes soient versées aux maires et aux adjoints. Il envisage l'extension du régime de retraite à d'autres catégories d'élus. A cette fin, il se prononce pour la création d'une caisse de retraite des élus locaux autonome ; pour le caractère obligatoire de l'affiliation des élus locaux au régime autonome ; pour la constitution d'un régime principal de retraite ; et pour la détermination d'un minimum légal de retraite au financement duquel l'Etat pourrait participer.

- La péréquation entre collectivités

Permettre plus de cohérence au nouveau système indemnitaire et organiser la nécessaire solidarité entre les collectivités conduit le groupe de travail à proposer trois options : soit la création d'une caisse de péréquation alimentée par les collectivités et abondée par l'Etat ; soit la mise en place d'un système comparable à celui qui existe pour la taxe professionnelle ; soit une solidarité qui s'exercerait par le biais de la dotation globale de fonctionnement.

- Autorisation d'absences

Le groupe demande l'extension aux membres d'un conseil d'arrondissement, d'un conseil régional, d'un conseil général, d'un établissement public de coopération intercommunale, des dispositions du code des communes obligeant actuellement les employeurs à laisser à leurs employés membres d'un conseil municipal le temps nécessaire pour participer aux séances plénières de ce conseil ou des commissions qui en dépendent. Il y ajoute le souhait d'un élargissement des autorisations d'absence aux réunions des assemblées délibérantes et des bureaux des organismes où ces conseils sont représentés. Il précise que des modalités de compensation éventuelles des pertes de rémunération pour les élus qui ne bénéficient pas d'indemnités de fonction sont à définir, compte tenu que cette compensation ne peut être supérieure à un taux horaire égal à une fois et demie le SMIC et limitée à vingt-quatre heures par élu et par an.

- Crédit d'heures

Le groupe entend que soit créé un régime de crédit d'heures forfaitaire et mensuel établi à partir de la durée hebdomadaire effective du travail. Ce crédit serait variable, en fonction du mandat, dans une fourchette allant de l'équivalent par mois de la durée hebdomadaire effective de travail à 20 % par mois de cette durée hebdomadaire effective.

- Garanties professionnelles

Ces garanties concernent le licenciement et le déclassement professionnel, d'une part, la détermination des droits sociaux, d'autre part. L'exercice d'un mandat électif ne doit pas porter entrave aux garanties dont bénéficient les élus. Par exemple, le groupe estime qu'il convient, dans le cadre des garanties accordées aux élus locaux, d'étendre le bénéfice des dispositions du code du travail attachées pour l'instant à la qualité de parlementaire en matière de suspension du contrat de travail jusqu'à la fin de son mandat, aux salariés d'une entreprise privée ou publique exerçant les fonctions de maire d'une ville de moins de dix mille habitants ayant un mandat de conseiller général ou de conseiller régional : de maire d'une ville de dix mille habitants au moins ; d'adjoint d'une ville d'au moins trente mille habitants ou de président de conseil général ou régional.

- Formation

Il est proposé l'institution d'un droit à congé de formation de six jours par élu pour un seul mandat, soit un jour par élu et par an, quel que soit le nombre des mandats. Et ce indépendamment du temps nécessaire à l'exercice effectif des mandats locaux et dont le coût est supporté directement par la collectivité, au sein de laquelle siège l'élu local. La participation effective aux sessions de formation donnerait droit au remboursement des frais d'enseignement, de déplacement et de séjour, suivant des modalités définies par décret. Les pertes éventuelles de revenu seraient également supportés par la collectivité d'appartenance de l'élu, dans la limite de 1,5 fois le salaire minimum de croissance.

Un conseil national de la formation des élus locaux, composé d'élus et de personnalités qualifiées, aurait pour mission de définir les orientations générales de la formation des élus et d'en assurer le suivi.

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) Le groupe de travail propose une variante : l'indemnité de président de conseils généraux, de président des conseils régionaux et des maires de Paris, Lyon et Marseille pourrait être fixée « *de manière symbolique* » à 95 % de l'indemnité parlementaire de base.

POLITIQUE

Les journées parlementaires

Cap sur la « réduction des inégalités » au Parti socialiste

Les députés et les sénateurs socialistes se sont retrouvés, mardi 27 mars, à l'Assemblée nationale pour leurs traditionnelles journées parlementaires, qui se poursuivront mercredi 28 mars. Au programme, l'examen des principaux textes qui seront soumis aux deux Assemblées pendant la session de printemps. Le parlementaires ont entendu M. Lionel Jospin, venu décrire les grandes lignes du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'éducation (création des Instituts universitaires de formation des maîtres), et M. Paul Quilès, qui a présenté sa réforme des Postes et Télécommunications. Mercredi, devraient intervenir MM. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, et le premier ministre, M. Michel Rocard.

Un grand calme, après une vraie tempête. Avec l'ouverture de ces journées parlementaires, le PS endolori s'est remis au travail dans la discrétion. Comme d'habitude, M. Louis Mermaz, président du groupe à l'Assemblée nationale, a été réélu à l'applaudimètre en début de matinée, la vigueur des claquements de main tentant tant bien que mal de compenser la rareté des participants.

Comme d'habitude, M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué aux députés et aux sénateurs le calendrier de la session. Comme d'habitude, on a souhaité une revalorisation du Parlement. Contrairement à l'habitude, c'est un sénateur fabiusien, M. Marcel Debarge, en sa toute nouvelle qualité de numéro deux du PS, qui a rejoint les présidents de groupe à la tribune : ce fut l'une des rares conséquences visibles du congrès de Rennes. Seul M. Louis Mermaz y a fait allusion, évoquant « *l'épisode certainement douloureux* » de Rennes, « *prix du fonctionnement démocratique et transparent d'un parti politique, dans un pays où le pouvoir des médias est immense* ».

Cet « *épisode* », a précisé M. Mermaz, « *doit, si nous savons en lire les leçons, permettre dans l'unité au parti socialiste de demeurer le parti majoritaire qui soutient, mais aussi aiguillonne le gouvernement* ». Reprenant les propos du président de la République, lors de son intervention télévisée du dimanche 25 mars, M. Mermaz a indiqué que cette « *seconde étape* » de la législature devait être pour le PS celle des « *réformes* » et de la « *redistribution* ». « *La lutte contre les inégalités*, a déclaré M. Mermaz, *est la première raison de la remobilisation des socialistes et de tous ceux qui les soutiennent. (...) Il faut faire progresser la situation des salaires modestes et moyens en rééquilibrant les revenus du capital et du travail, il faut améliorer notre fiscalité pour qu'elle soit le moteur privilégié de la redistribution.* »

La réforme fiscale

La « *réduction des inégalités* » a été en effet le refrain de cette première journée de travail. Une longue discussion sur les orientations budgétaires à venir s'imposait donc, en présence de M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, venu suppléer M. Pierre Bérégovoy actuellement en déplacement en URSS. Comme ils l'avaient déjà fait savoir lors de leur rencontre parlementaire le 20 février dernier au Sénat, les élus socialistes entendent bien cette fois ne pas être mis devant le fait accompli par le gouvernement en matière de choix budgétaires. M. Raymond Douyère, président des commissaires socialistes aux finances (Sarthe), a dégagé trois priorités pour la réduction des inégalités : l'éducation nationale, le logement social et le fonctionnement de la justice. Pour la première fois à l'Assemblée, un débat d'orientation budgétaire aura lieu pendant la session de printemps.

Mais parallèlement, plusieurs rencontres ont été fixées dans le courant du mois d'avril et du mois de mai, entre le gouvernement et le groupe socialiste afin de permettre à celui-ci de s'exprimer « *en amont* » sur la répartition des grandes enveloppes de crédit.

M. Mermaz a d'ailleurs annoncé l'embauche, au sein du groupe socialiste, d'un « *prévisioniste* » chargé de mieux informer les parlementaires sur les différentes hypothèses budgétaires et fiscales. Particulièrement soucieux de cette meilleure concertation entre le groupe et le gouvernement, afin d'éviter à l'avenir « *les sursauts d'adrénaline* », M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, a pour sa part rappelé le rôle de « *contrôle budgétaire* » que devaient exercer les députés. Il a en outre lancé un avertissement à M. Charasse, en précisant que les deux missions parlementaires – celle sur la fiscalité locale, conduite par M. Edmond Hervé, et celle sur la fiscalité du patrimoine, que préside M. François Hollande, – « *devaient déboucher* ». « *Il ne s'agit plus de se demander s'il doit y avoir ou non une réforme fiscale. Elle s'impose. Le problème est de savoir si elle sera de gauche ou de droite* », a observé avec fermeté M. Strauss-Kahn.

Pour le rapporteur général du budget, M. Alain Richard, « *il faut maintenant faire un compte à rebours et choisir une ou deux grandes réformes à mener d'ici à la fin de la législature* ». La priorité des priorités, pour M. Richard, étant la mise en place de la cotisation sociale généralisée, et un « *ajustement* » en matière de fiscalité du patrimoine.

Fort de cette solennelle mise en garde des troupes socialistes, le ministre chargé du budget a donc tenu à rendre compte avec précision de l'avancement des travaux de ses services : bilan de l'exécution budgétaire 1989 – dont le déficit s'établira comme prévu à environ 100,5 milliards de francs, – inventaire des décrets d'avances pour 1990 pris depuis la fin de la session budgétaire. M. Charasse a également précisé que les rapports sur les simulations engagées en matière de réforme de la fiscalité locale – taxe professionnelle et taxe d'habitation – seront remis sur le bureau des Assemblées dans le courant du mois d'avril.

Ce nouveau « chantier » de lutte contre les inégalités inciterait-il les parlementaires socialistes à oublier momentanément leurs déchirements ? « *Personne n'a envie de prolonger le congrès de Rennes* », notait un député fabiusien, M. Claude Bartolone. Les amis du président de l'Assemblée nationale, qui se sont retrouvés en petit comité à l'heure du déjeuner avec M. Fabius, ne cachaient pas pour autant leur souhait de faire entendre leur voix pendant cette session. Pas question de « *surenchère* » précisaient-ils toutefois.

« *Nous avons la volonté d'être très présents dans les débats et de montrer que nous avons des idées*, expliquait M. Jean Auroux, *sans sectarisme et sans esprit de clocher.* » « *Nous ne pouvons être que satisfaits de la nouvelle orientation donnée au gouvernement par le président de la République*, observait M. François Loncle. *Nous ferons preuve d'une grande vigilance. Nous voulons montrer notre force par notre présence au sein de l'Assemblée, mais il n'est pas question pour nous de déstabiliser le gouvernement.* » D'autant que certaines des réformes « sensibles » inscrites à l'ordre du jour, comme les projets de décentralisation ou la réforme des Postes et Télécommunications, émanent de ministres, MM. Pierre Joxe et Paul Quilès, signataires de la motion défendue par M. Fabius.

PASCALE ROBERT-DIARD

Retour à Rennes sur FR3

Le congrès hors du congrès

Les dirigeants socialistes conviés par *FR 3*, mardi 27 mars, pour expliquer où en est leur parti après le congrès de Rennes, avaient retrouvé leur assurance. Seule Mme Geneviève Domenach-Chich a exprimé son émotion en revivant, à travers les images du reportage de Serge Moati, ces journées désespérantes. Pour MM. Pierre Mauroy, Daniel Vaillant et Jean-Pierre Sueur, c'était le passé, et l'on sentait bien qu'ils n'avaient à l'esprit que le « résultat des courses » : l'offensive de M. Laurent Fabius mise en échec, le premier secrétaire reconduit, les jospinistes aux postes de commande, les rocardiens en bonne place pour l'avenir.

Tourné d'une caméra délibérément « subjective », le film de Moati, bien qu'ayant bénéficié d'une liberté d'accès exceptionnelle à toutes les réunions officielles ou officieuses, ne prétendait pas expliquer le congrès mais, au contraire, montrer ce qu'il avait d'absurde et d'irritant au-delà de toutes les explications possibles du comportement des protagonistes. « *Le congrès se déroule, pour une part, hors du congrès ; c'est désagréable* », convenait M. Fabius, filmé dans sa voiture entre deux conciliabules.

Moins « paysan du Danube » qu'il ne le laissait croire à ses interlocuteurs, le réalisateur a fixé des scènes politiquement significatives, comme celle de la concertation entre M. Lionel Jospin et les responsables rocardiens au cours de la seconde nuit de la commission des résolutions, du 17 au 18 mars. On entend, aussi, M. Jean-Claude Boulard résumer la tactique des amis du premier ministre : « *Le congrès*, dit-il, *ne se fera ni contre nous, ni sans nous.* » Ceci explique cela.

De ces péripéties, M. Mauroy retire, finalement, la satisfaction d'avoir été reconduit à son poste sur la base d'une synthèse générale, associant tous les courants du parti. Ni « *pape* », ni « *de transition* », a-t-il dit mardi soir. Il n'y avait, sur le plateau de « La marche du siècle », ni fabiusien, ni partisan de M. Jean-Pierre Chevènement pour le contester.

P. J.

Les députés UDF ratent leur rentrée

La première journée de la réunion des parlementaires UDF, mardi 27 mars à Aix-les-Bains, a été consacrée à un débat de politique générale, dans la confusion la plus complète et, pour finir, dans la dérision.

AIX-LES-BAINS

de notre envoyé spécial

Dès son premier propos, le président du groupe UDF, M. Charles Millon, s'était pourtant efforcé de contenir le débat afin, notamment, d'éviter tout dérapage à partir des commentaires que pouvaient inspirer, dans les rangs de son groupe, les récentes déclarations de M. Jacques Chirac. Il déclara qu'il n'entendait pas « *céder à la mode du débat sur les structures de l'opposition* » et prévint qu'il n'était pas question « *d'entrer dans la polémique, inutile et stérile, pour savoir qui sera majoritaire dans la nouvelle assemblée* ». « *Je laisse à d'autres*, ajouta-t-il, *les procédés de chipotage, de grattage et de grignotage.* » Et d'inviter, derechef, ses amis « *à prendre quelque distance* », « *à goûter la joie de voir nos idées victorieuses à travers le monde* » et à puiser « *dans le désarroi socialiste* » l'espoir d'une opposition qui saurait enfin s'imposer.

Les injonctions volontaires et optimistes fusaient, alternant dans un bon rythme avec les condamnations sans appel du couple Mitterrand-Rocard, drapé dans le tulle du « *social-immobilisme* ». « *Cessons de nous complaire dans le doute* », « *disons haut et fort ce que nous sommes* » ; « *Notre devoir d'opposition est un devoir d'Etat* ». « *Faisons-le avec intelligence et fermeté* », « *soyons audacieux, car, si la prudence est la vertu des gouvernants, l'audace est celle des opposants.* » Bref, c'était beau comme l'antique !

Sensible à ce discours, M. François Léotard puisa à la même source d'inspiration, reprochant au passage au RPR sa propension à « *cultiver à l'infini la logique des identités* ». Le président du PR appela toute l'opposition à opter définitivement « *pour la lucidité, la confiance et la réussite* ». Autant de petites phrases qui parurent tomber dans des oreilles de sourds.

Le débat qui suivit ressembla, en effet, à un monôme étudiant. Les piques contre M. Chirac ne purent être rangées. Le très giscardien Hervé de Charette compara le langage de M. Chirac à celui d'un « *monsieur Muscle* ».

Un débat confus

La dernière intervention télévisée du chef de l'Etat fut, bien sûr, abondamment commentée, en un invraisemblable embrouillamini entre les notions de social-démocratie, social-libéralisme, libéralisme social et le reste. Chacun utilisant les mêmes mots pour, finalement, ne pas parler du tout le même langage. M. Mitterrand se commet-il dans un socialisme dévoyé ? Est-il devenu un libéral qui s'ignore ? Chacun, aujourd'hui, a sa version.

Tout cela fut vite balayé et l'on en revint, malgré les conseils de M. Millon et le soin exprès mis par M. Léotard à ne pas évoquer son projet de « Force unie », à l'essentiel, c'est-à-dire àla réorganisation de l'opposition. Avec le soutien dans l'ombre de M. Gérard Longuet – il fut un des promoteurs de cette « Force unie », – M. Pierre-André Wiltzer réaffirma que cette réorganisation était le « *verrou* » qu'il convenait de faire sauter avant toute discussion de fond et proposa le vote d'une motion établissant, une fois pour toutes, que le groupe UDF serait « *à l'avant-garde de la constitution rapide d'une grande formation commune pluraliste et décentralisée de l'opposition* ». Un texte éminemment consensuel, considéré aussitôt par certains comme trop policé pour être tout à fait honnête.

Les giscardiens réagirent aussitôt. M. De Charette s'empressa de rappeler qu'il serait préférable d'abord « *de parachever les travaux en cours de la réforme de l'UDF* ». Instruit par son expérience en Ile-de-France, M. Jean-Philippe Lachenaud expliqua qu'il était vain de se précipiter tant qu'on n'aurait pas mené « *une réflexion sur la réalité de la volonté d'union du RPR* ». On s'éternisa donc sur cet éternel débat. M. Alain Madelin, considérant que réclamer tout de suite cette formation unique « *risquait de pousser le bouchon trop loin et de briser l'union* », choisit, lui, la parade de la dérision, faisant croire que, finalement, de ce texte de M. Wiltzer, on pouvait comprendre le tout et le contraire de tout et, que pour « *évacuer* » le problème, le voter aurait l'avantage de faire gagner du temps.

M. Longuet réagit sévèrement en jugeant « *cette intervention très désagréable* ». M. Arthur Paecht, « *refusa cette motion plouc* ». M. Santini proposa le vote de trois motions. M. Wiltzer précisa qu'il serait ravi que « *ce texte ne devienne pas du bla-bla-bla* ». On se demanda s'il n'était pas utile de voter d'abord sur la nécessité du vote.

A bout d'arguments et peut-être enfin conscients de la pantalonnade ainsi gracieusement offerte, les députés UDF, à l'exception de deux d'entre eux, adoptèrent ce texte, aucunement révolutionnaire sur le fond, mais tellement porteur d'arrières-pensées. « *Mieux vaut regarder loin devant soi, plutôt que de verser dans le fossé à force de s'intéresser aux détails du tableau de bord* », avait prévenu M. Millon. Avec un tel code de conduite, la voiture UDF risque de se trouver pour longtemps dans un fossé de plus en plus profond et de redonner, du même coup, à son insu, du lustre à la cylindrée RPR.

M. Giscard d'Estaing n'a pas tenu à assister à ces journées parlementaires. Personne ne lui fera grief d'avoir ainsi gagné du temps.

DANIEL CARTON

□ ***Réunion du comité central du PCF.*** – Le comité central du Parti communiste se réunira le mardi 3 avril, avec à l'ordre du jour « *la situation sociale et les luttes* ». Le comité central examinera un rapport de M. Claude Billard, membre du bureau politique.

□ **PRÉCISION.** – Contrairement à ce que nous avions indiqué dans notre enquête sur les cadres du PS (*le Monde* daté du 25-26 mars), ce ne sont pas 60 % des délégués jospinistes du congrès de Rennes qui auraient voté (en deuxième choix) pour la motion de M. Rocard mais 60 % des délégués rocardiens qui auraient choisi la motion de M. Jospin. Part ailleurs, nous avions omis de publier la répartition par professions des délégués au congrès. Celle-ci est la suivante : agriculteurs : 1 % : commerçants, artisans, chefs d'entreprise : 2 % ; cadres, professions intellectuelles supérieures : 51 % ; professions intermédiaires : 26 % : employés : 4 % ; ouvriers : 1 % ; inactifs, retraités : 11 % : autres professions non précisées : 4 %.

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

L'alcool et le tabac devront quitter l'affiche

Des dizaines de milliers de morts prématurées chaque année...
Un plan de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme est examiné en conseil des ministres. La publicité est en ligne de mire

M. Claude Evin, ministre de la santé, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 28 mars un important plan de santé publique prévoyant notamment l'interdiction, à compter du 1er janvier 1993, de toutes formes de publicité, directes ou indirectes, en faveur du tabac, ainsi qu'une sévère limitation de la publicité incitant à la consommation de boissons alcoolisées. Ces mesures d'ordre législatif, qui seront discutées à la session de printemps du Parlement, sont accompagnées d'une réforme du code des débits de boissons, de mesures visant à lutter contre l'abus de la consommation de médicaments, ainsi que d'une amélioration du dépistage précoce de certains cancers.

Jamais jusqu'à présent en France un ministre de la santé ne s'était attaqué de manière aussi radicale au problème majeur, en termes de santé publique, que constitue la consommation de tabac et d'alcool, responsable chaque année de plus de cent mille morts prématurées. Piégé qu'il était par les récents mouvements revendicatifs du monde hospitalier ou médical, tout comme par des considérations politiciennes liées au congrès du Parti socialiste, M. Claude Evin, l'un des ministres proches de M. Rocard, semblait, ces derniers temps, se désintéresser de ce dossier pour lequel il avait, auparavant, manifesté un intérêt certain. Tout, en fait, laisse penser que jamais le ministre de la santé n'aurait pu présenter un plan de santé publique à ce point ambitieux sans le soutien et l'action constamment développée depuis plusieurs mois par ce groupe de pression d'un nouveau genre que forment les professeurs Got, Tubiana, Dubois, Hirsch et Gremy. Il n'est d'ailleurs pas inintéressant de constater que ces cinq *« sages »* ne sont pas, dans leur majorité, proches du pouvoir socialiste, une preuve, s'il en était besoin, que la santé publique peut, plus que d'autres sujets de société, réunir de manière constructive des hommes venus des horizons les plus divers.

Propositions concrètes

Tout, dans ce dossier, a véritablement commencé en janvier 1989 lorsque M. Claude Evin avait demandé à ces cinq spécialistes une série de propositions concrètes. Plus qu'un énième rapport trop vite enterré dans les tiroirs politiques ou administratifs, il s'agissait ici, dans l'esprit du ministre de la santé, d'obtenir de ce groupe, rompu à l'exercice – tout comme aux pièges – du pouvoir, une série de propositions d'actions concrètes susceptibles d'être mises en œuvre dans différents domaines : lutte contre la consommation de tabac et d'alcool, surconsommation de médicaments, amélioration du dépistage des cancers, etc. Dévoilé plusieurs mois après qu'il fut remis au premier ministre par voie de presse en novembre dernier (*le Monde* du 14 novembre 1989), c'est ce document qui, après de multiples tractations, est à l'origine du plan de santé publique présenté par M. Claude Evin en conseil des ministres.

S'il ne règle pas, à l'évidence, l'ensemble des questions de santé publique (à commencer par celle, très difficile il est vrai, du suicide, en constante augmentation en France comme dans l'ensemble des pays européens et responsable de plus de 10 000 morts chaque année dans le pays), le plan annoncé ne manque ni de cohérence ni d'une certaine manière de courage. Il a notamment le grand mérite de s'attaquer de front au problème de la publicité incitant à la consommation de tabac et de boissons alcoolisées, souvent d'origine industrielle, dont les effets pervers, en particulier auprès des jeunes, ne sont plus à démontrer. Tout, en définitive, s'était passé depuis une dizaine d'années comme si fabricants et publicitaires s'étaient livrés à une surenchère coupable, situation d'autant plus paradoxale qu'en ce qui concerne le tabac la loi Veil, qui devait servir de barrage contre les débordements publicitaires et l'agressivité des fabricants, était ouvertement et en toute impunité violée de manière quotidienne.

Ainsi, dans trois ans, toute forme de publicité pour le tabac sera interdite, y compris lorsqu'elle est faite sous forme indirecte (publicité pour une marque de tabac ou sous forme de parrainage sportif ou culturel).

L'un des aspects les plus difficiles de ce plan concerne les mesures qui devront être prises d'ici à 1993. Rien dans ce domaine n'est encore acquis, même si l'on indique dans l'entourage de M. Evin que les professionnels concernés seront étroitement associés à leur élaboration.

A la française

Ces professionnels, et le lobby qu'ils ont de fait aidé à créer, accepteront-ils une disparition de la publicité de marques de tabac dans des délais très courts, de l'ordre d'une année ? De la même manière, d'ici à 1993, les fabricants et les publicitaires accepteront-ils d'adopter, pour les boissons alcoolisées, une restriction de la forme des messages publicitaires interdisant les slogans du type *« Ma chemise pour une bière »* ou pour vanter une marque de vodka *« Ça gifle, mais ça fait du bien »* ?



MARTIN PARR

L'ampleur des intérêts en jeu, et, pour une partie des professionnels concernés, la surprise que constitue l'adoption par le gouvernement d'un tel plan font que rien ici n'est encore acquis. De la même manière, l'augmentation de 15% du prix du tabac dès l'an prochain, mesure pourtant obtenue à la suite d'un long bras de fer entre la santé et les finances, apparaît aux yeux des spécialistes notablement insuffisante pour être véritablement efficace. Il n'en est pas moins vrai – et sans préjuger les débats que suscitera au Parlement le vote de cette loi – que ce plan fournit pour la première fois une sorte de modèle à la française d'une politique de santé publique. Une politique heureusement située à mi-chemin d'une prohibition, dont on connaît par ailleurs la totale inefficacité, et de la perversité, dans ce domaine, du libéralisme.

JEAN-YVES NAU

POINT DE VUE

Un honneur pour notre démocratie

par les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, Albert Hirsch, François Grémy et Maurice Tubiana

M. CLAUDE EVIN, ministre de la santé, vient d'annoncer un plan ambitieux de santé publique. Il s'agit d'un acte de défense de libertés fondamentales et il faut du courag pour avoir une telle politique dans une période où les contraintes économiques rendent les groupes de pressions particulièrement aptes à défendre leurs intérêts aux dépens des individus.

Les projets de cette ampleur n'ont pas été nombreux. Pierre Mendès France s'est attaqué au privilège ndes bouilleurs de cru et a fondé le Haut comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme. Mme Simone Veil avait le même objectif de santé publique en défendant une loi limitant le conditionnement publicitaire au tabac. La notoriété de ces responsables politiques est liée à la reconnaissance par l'opinion publique de leur aptitude à prendre des mesures souhaitées par une majorité de Français et retardées par les défenseurs d'intérêts particuliers.

Les cent mille morts prématurées de l'alcool et du tabac ne se répartissent pas au hasard. Ainsi l'espérance de vie d'un manœuvre de trente-cinq ans est-elle inférieure de huit ans à celle d'un cadre supérieur du même âge. Ces inégalités s'expliquent en grande partie par la meilleure maîtrise du risque lié au tabac et à l'alcool par les groupes sociaux les plus défavorisés par l'environnement familial et l'éducation. Ce sont ceux qui accumulent tous les échecs qui ajoutent à leur handicap celui de consommations inadaptées et dangereuses parce qu'ils n'ont pas d'aptitude à échapper aux pièges d'une société qui sait cacher le malheur derrière la séduction, en particulier par l'amalgame publicitaire. Supprimer ce dernier ne mettra pas en péril une activité en croissance annuelle de 12 % à 16 % depuis quatre ans et dont l'activité dans le domaine de l'alcool et du tabac ne dépasse pas 3 %.

La publicité n'est pas tout. La faire disparaître ne supprimera pas l'alcoolisme et le tabagisme, mais son interdiction pour le tabac et sa limitation pour l'alcool marqueront auprès des jeunes la différence entre ces produits et les autres. Dans cet esprit il convient d'affirmer les droits des non-fumeurs et d'exercer une action éducative vis-à-vis du tabac, en particulier dans les établissements scolaires qui, de la maternelle au lycée, doivent être des lieux où les élèves sont protégés du tabagisme. Ce dernier doit être marginalisé culturellement et apparaître comme une forme d'autodestruction. L'alcool doit être présenté comme un produit de maniement difficile, mais incorporé à notre civilisation depuis des millénaires. Un contrôle social vigilant doit aider l'individu à maîtriser cette drogue légale, sans prohibition ni facilitation excessive de son usage.

Ces actions relèvent de la solidarité et nous ne pouvons accepter une société qui laisse l'individu seul face à tous les conditionnements au nom « de la liberté d'expression du discours commercial ».

Une hausse plus importante

L'interdiction de la publicité pour le tabac doit être associée à une forte augmentation de son prix. Une hausse plus importante que celle qui vient d'être décidée est nécessaire. Les suivantes peuvent éviter un effet inflationniste par la réduction des taxes sur d'autres produits. Tous les exemples étrangers prouvent l'efficacité de cette mesure, en particulier sur les jeunes. La dissuasion doit être maximale dans notre pays qui se prépare à une catastrophe sanitaire sans équivalent en Europe du fait de l'importance du tabagisme chez les jeunes. Le maintien des consommations actuelles nous conduirait à 165 000 décès annuels liés au seul tabac en 2025, au lieu des 60 000 actuels.

Notre système de soins vit des moments difficiles, liés au conflit inévitable entre, d'une part, l'extraordinaire développement des connaissances médicales, de leur coût et, d'autre part, la limitation des moyens que la collectivité peut consacrer au financement des soins. Ces contraintes seront d'autant mieux acceptées que les responsables politiques auront su développer une politique de prévention ambitieuse et efficace.

Il ne suffit pas de lutter contre les catastrophes du tabac, de l'alcool et de la route. Le dépistage de certains cancers et la lutte contre l'abus de médicaments sont aussi des priorités. Il faut doter notre pays des outils d'observation et d'ananlyse de l'état de santé des Français qui sont chez nous dramatiquement insuffisants et lui donner une structure nationale d'aide à la décision ainsi que les écoles de santé publique qu'il n'a pas. Ce sont des conditions indispensables pour prendre des décisions en santé publique, les conduire et évaluer leurs effets, à commencer par les actions aujourd'hui adoptées par le gouvernement.

Au cours des semaines à venir, de multiples pressions vont s'exercer, comme dans le passé, sur ceux qui vont devoir concrétiser ce plan. Si la loi laisse se développer les techniques publicitaires qui contournent les interdictions, en particulier le parrainage et le développement de la publicité de marque sur d'autres produits que le tabac ou l'alcool, le courage politique aura une nouvelle fois trouvé ses limites, et le Parlement perdra un peu plus de pouvoir et de respectabilité. Il est plus difficile de s'opposer aux médias et aux publicitaires que de voter une loi d'amnistie des délits financiers des partis.

La défense de la santé a été souvent évoquée au cours des dernières semaines, elle va pouvoir se manifester dans un domaine essentiel, celui de la prévention. Ce serait un honneur pour notre démocratie, son gouvernement et son Parlement, de prouver leur aptitude à prendre en compte la volonté majoritaire et l'intérêt de tous.

► Les professeurs Dubois, Got, Hirsch, Grémy et Tubiana sont les auteurs du rapport sur la santé publique dont s'inspirent les mesures gouvernementales.

Le détail des mesures

Le plan de santé publique présenté en conseil des ministres par M. Claude Evin comporte une série de mesures d'ordre à la fois législatif et réglementaire. Il s'agit, tout d'abord, d'obtenir l'interdiction, par voie législative, à compter du 1er janvier 1993, de toute publicité, directe ou indirecte, par l'intermédiaire des marques, pour le tabac. Cet objectif concerne également les activités de parrainage vis-à-vis de manifestations sportives ou culturelles. Parallèlement, le prix du tabac sera augmenté de 15 % non pas dès le 1er janvier 1991, comme il avait été annoncé, mais durant l'année 1991.

Pour les boissons alcoolisées, l'interdiction de la publicité, toujours à compter du 1er janvier 1993, concernera les supports ou les médias s'imposant à tous (cinémas, affichage, radios et télévisions) et autorisera la publicité dans la presse écrite pour adultes sous forme strictement informative. Il s'agit, en fait, de la reprise de l'amendement déposé par M. Jacques Barrot lors de la discussion de la loi du 31 juillet 1987 et qui n'avait pas été adopté.

D'une part, une réforme du code des débits de boissons est prévue. Elle portera notamment sur la modification des classes de boissons alcoolisées en fonction des degrés alcooliques, sur la redéfinition des *« périmètres partagés »* (vis-à-vis des établissements scolaires), sur la réforme de la délivrance des licences de type IV, sur l'interdiction de toute vente de boissons alcoolisées (y compris la bière) dans les distributeurs automatiques (y compris dans les entreprises), ainsi que sur l'interdiction de la vente directe de boissons alcoolisées aux jeunes de moins de seize ans.

Pour ce qui est de la surconsommation de médicaments, un décret sera très prochainement publié au *Journal officiel* donnant la possibilité au ministre de la santé de réduire la durée de prescription de certains médicaments. Il s'agit, avant tout, dans l'esprit de M. Evin, de limiter en fonction des classes de médicaments – somnifères et tranquillisants – des prescriptions illimitées, une nouvelle prescription imposant une nouvelle consultation médicale.

D'autre part, le dépistage systématique précoce de certains cancers déjà acquis (comme le cancer du sein et celui du colon-rectum) sera étendu au cancer du col de l'utérus. Un doublement des sommes affectées à ce chapitre (de 20 millions à 40 millions de francs) au titre du Fonds national de prévention de la Caisse nationale d'assurance maladie est prévu. Enfin, le haut comité d'étude, d'information et de lutte contre l'alcoolisme voit ses compétences élargies, cette structure étant dorénavant rattachée au ministère de la santé et devenant le haut comité national de la santé. Une évaluation de l'efficacité de ces différentes mesures sera au plus vite mise en œuvre.

SOCIÉTÉ

Voulant soumettre son plan à vingt-deux personnalités politiques

M. Rocard suggère de modifier la législation pour mieux combattre le racisme

M. Michel Rocard a invité à Matignon, le 3 avril, vingt-deux personnalités de la majorité et de l'opposition pour leur soumettre son *« plan national de lutte contre le racisme »* (*le Monde* du 28 mars). Parmi les mesures proposées figurent la création d'une cellule de coordination dans chaque département, l'institution d'un délit pour négation de « crimes contre l'humanité » et une modification de la loi de 1881 sur la presse pour en extraire la législation antiraciste.

Jamais, depuis son arrivée à Matignon en mai 1988, M. Rocard ne s'était engagé de manière aussi solennelle sur les relations entre Français et résidents d'origine étrangère. Son plan est ambitieux. La manière de le présenter ne l'est pas moins puisqu'il veut le soumettre, au préalable, aux dirigeants de tous les partis politiques représentés au Parlement. La liste des invités comprend notamment les noms de MM. Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, Charles Pasqua et Georges Marchais.

L'initiative du premier ministre n'est sans doute pas exempte d'intentions politiques. Il annonce de manière spectaculaire un sommet antiraciste trois jours avant les états généraux de l'opposition consacrés à l'immigration, en prenant soin d'en exclure le Front national (non représenté par un groupe au Parlement). Cela ne mettra pas forcément à l'aise tous les responsables de l'UDF et du RPR, même ceux qui souhaitent traiter de manière consensuelle le dossier du racisme et de l'immigration.

Le premier ministre ne lésine pas sur les mots pour souligner l'importance du sujet : il s'agit d'une *« œuvre de sauvegarde nationale »*, exigeant la *« mobilisation générale »*. La France, selon lui, n'est pas plus raciste aujourd'hui qu'hier, mais elle connaît un accès de fièvre. M. Rocard prend soin *toutefois de distinguer* – sans le nommer – le Front national de ses électeurs : refusant de qualifier de racistes les Français qui ont des réactions xénophobes ou des attitudes de rejet, il se montre implacable pour les *« pyromanes sociaux »* qui, sans commettre directement des actes racistes, *« incitent à la discrimination ou légitiment insidieusement la violence »*. Le premier ministre pense qu'il faut *« révéler leur vrai visage, rappeler sans cesse leurs responsabilités historiques, bref, les combattre avec détermination »*. Un discours de guerre sur fond de consensus...

Un rapport de quatre cents pages

Pour établir son plan, M. Rocard s'est inspiré d'un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme intitulé *« La lutte contre le racisme et la xénophobie en France »*. Ce volume de près de quatre cents pages a été établi après de nombreuses consultations, sous la présidence de M. Paul Bouchet, conseiller d'État, et de l'avocat général Louis Joinet, conseiller technique auprès du premier ministre. Il est rédigé dans le même esprit que le rapport sur « Le racisme et les discriminations en France » (novembre 1987) de l'ex-député RPR Michel Hannoun, mais va plus loin.

Le plan antiraciste de M. Rocard comporte deux volets : la prévention et la répression. Il s'agit de renforcer aussi bien l'action des pouvoirs publics que celle des associations.

L'une des mesures préventives les plus concrètes est la création dans chaque département d'une cellule de coordination de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il ne s'agira pas de constituer de nouvelles structures : ces cellules pourraient fonctionner au sein des conseils départementaux de prévention de la délinquance, sous la responsabilité des préfets, en y associant aussi bien les organisations antiracistes locales que les barreaux. Ce serait, selon M. Rocard, *« des lieux d'information, de suivi, d'éducation et de prévention »*.

Diverses mesures sont prévues, d'autre part, pour faciliter l'action en justice des associations. Il leur serait permis, par exemple, de se substituer aux victimes pour se constituer partie civile et elles pourraient jouir d'un droit de réponse sur les ondes pour défendre un groupe qui aurait été diffamé.

Pour lutter contre la banalisation de l'antisémitisme, le premier ministre souhaite également créer un délit spécifique sanctionnant la négation des *« crimes contre l'humanité »*. Mais il ne serait pas question de condamner le révisionnisme, ni même l'apologie du révisionnisme, qui continueraient à être combattus dans le cadre du débat d'opinion.

Comme une infraction de droit commun

M. Rocard soulève une question tabou en demandant publiquement s'il ne faut pas réviser la loi de 1881 sur la presse, à laquelle la législation antiraciste avait été intégrée au nom de la liberté d'expression. Cette loi de 1881 traite le plus souvent de conflits entre particuliers. Peut-on l'appliquer à des infractions aussi graves que les délits racistes ? Les contraintes administratives et la brièveté de la prescription (trois mois) paralysent souvent l'action des associations, affaiblissent l'efficacité des poursuites et contribuent à une certaine banalisation du racisme.

« Je suis prêt à prendre mes responsabilités à cet égard, affirme le premier ministre, *et à proposer que le racisme soit traité comme une infraction de droit commun, selon les garanties et les rigueurs de la procédure ordinaire. »* C'est une décision qui ne peut, selon lui, être prise qu'avec l'accord des principales familles politiques. Autant dire qu'elle figurera en bonne place au « sommet » du 3 avril... si les vingt-deux invités répondent présents.

ROBERT SOLÉ

Prévenir et réprimer

Le plan que M. Michel Rocard soumettra à ses interlocuteurs politiques comporte quatre parties.

1) Mesures destinées à renforcer l'efficacité de l'action des pouvoirs publics :

– mise en place, dans chaque département, d'une cellule de coordination de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;

– présentation d'un bilan annuel de la lutte contre le racisme, établi par la Commission nationale consultative des droits de l'homme ;

– développement du recours à des médiateurs, spécialement dans les zones où règne une certaine tension ;

– intensification de l'enseignement des droits de l'homme à l'école, meilleure formation des enseignants et encouragement de la recherche universitaire ;

– soutien aux organisations professionnelles et syndicales qui luttent contre les discriminations en matière d'embauche ou de licenciement par une meilleure information.

2) Mesures destinées à renforcer l'action des organisations luttant contre le racisme :

– suppression des consignations que doivent verser les associations pour se constituer partie civile ;

– gratuité des procès-verbaux de constat, accordée aux associations habilitées à se constituer partie civile, grâce à un accord avec la Chambre nationale des huissiers de justice ;

– développement de l'aide apportée aux victimes des violences racistes, notamment dans le domaine juridique ;

– reconnaissance d'un droit de réponse aux associations habilitées à se constituer partie civile ;

– création d'une banque de données de la jurisprudence en matière de racisme.

3) Mesures visant à lutter contre la banalisation du racisme :

– autorisation de poursuivre les délits de provocation, de diffamation ou d'injure racistes lorsqu'ils sont commis dans les lieux privés autres que le domicile ou le cercle de l'intimité : cage d'escalier, cour d'immeuble, entreprise...

– création d'une peine complémentaire qui prévoirait la publication de la condamnation dans la presse et l'affichage, notamment sur le lieu où l'infraction a été commise.

– *Propositions donnant lieu à controverses et nécessitant un consensus des familles politiques :*

– faut-il extraire la législation contre le racisme de la loi de 1881 sur la presse, pour la traiter selon la procédure de droit commun ?

– faut-il créer un délit spécifique sanctionnant la négation des « crimes contre l'humanité » ?

– faut-il incriminer le mobile raciste ?

Vingt-deux invités

Les personnalités invitées par le premier ministre à l'hôtel Matignon, le 3 avril à 17 h 30, sont MM. Ernest Cartigny, président du groupe du Rassemblement démocratique et européen au Sénat ; Hervé de Charette, président des clubs Perspectives et réalités ; Jacques Chirac, président du RPR ; Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat ; Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale ; Yves Galland, président du Parti radical ; Jean-Marie Girault, président des adhérents directs de l'UDF, sénateur ; Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF ; Daniel Hoeffel, président du groupe de l'Union centriste au Sénat ; André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale ; François Léotard, président du Parti républicain ; Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste au Sénat ; MM. Marcel Lucotte, président du groupe de l'Union des républicains et indépendants au Sénat ; Georges Marchais, secrétaire général du PCF ; Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS ; Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ; Pierre Méhaignerie, président du groupe de l'Union du centre à l'Assemblée nationale ; Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale ; Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat ; Alain Poher, président du Sénat ; Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale ; André Santini, secrétaire général du Parti social-démocrate.

A propos de la Semaine d'action à l'école

Le ministre de l'éducation nationale répond à M. Jean-Marie Le Pen

La Semaine d'éducation contre le racisme à l'école, organisée pour la troisième année consécutive par SOS-Racisme avec le parrainage du ministère de l'éducation nationale, a suscité, à l'initiative du Front national, une controverse sur la neutralité de l'école laïque.

Répondant à M. Jean-Marie Le Pen qui avait annoncé le matin même son intention de porter plainte contre les proviseurs qui reçoivent Harlem Désir et contre le ministère de l'éducation nationale (*le Monde* du 27 mars), M. Lionel Jospin a rappelé, mardi 27 mars, que la Semaine d'éducation contre le racisme donnait lieu à des débats en dehors des cours, avec l'autorisation du chef d'établissement et pour les élèves qui le souhaitaient. Les règlements prévoient que les chefs d'établissement ont toute liberté d'inviter les personnalités de leur choix, à condition d'en informer leur conseil d'administration et d'en rendre compte aux autorités académiques. Pour le ministre, *« la neutralité c'est le refus des propagandes politiques, idéologiques et religieuses »* et non pas l'*« absence de valeurs »*. Cette campagne d'information contre le racisme correspond, selon lui, *« à la mission de l'école laïque »*. *« Ce qui relève de la justice de notre pays*, a-t-il ajouté, *ce sont les agressions racistes, surtout quand elles sont perpétrées par des membres du Front national, et non pas un débat libre dans l'école de la République sur les problèmes de racisme »*.

Une large majorité de Français considèrent le FN comme un parti raciste

Le Figaro du 28 mars publie une enquête sur l'opinion des Français sur le Front national, réalisée du 10 au 14 mars par la SOFRES auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes ; 81 % des personnes interrogées considèrent qu'il s'agit d'un parti raciste et 78 % qu'il est sectaire. Pour 76 % de l'échantillon, le Front national est incapable de gouverner la France ; 72 % des personnes interrogées estiment en outre qu'il représente un risque pour la démocratie.

Le sondage indique par ailleurs que si 12 % des personnes consultées se sentent proches du FN, 31 % s'estiment en accord avec le parti de M. Jean-Marie Le Pen sur le thème de l'immigration (29 % pour l'insécurité) ; 18 % lui confieraient d'ailleurs le ministère de l'immigration s'il entrait dans un gouvernement. Par ailleurs, 64 % des personnes interrogées ne voteraient en aucun cas pour le FN (77 % en 1988). Les électeurs RPR (52 %) ou UDF (57 %) préfèrent une victoire de la gauche à une alliance électorale avec le parti d'extrême droite, mais 35 % des sympathisants RPR accepteraient de passer certains accords politiques avec lui (contre 36 % qui les refuseraient).

JUSTICE

Le procès des bûchers de Faaité

Exorcisme sans retour

Depuis le mardi 27 mars, la cour d'assises de Papeete examine le curriculum vitae et les faits reprochés à chacun des vingt-quatre accusés de la « chasse aux démons » de Faaité.

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Au début, on a cru que Tehavanu Huatea ne parlerait pas, qu'il allait se contenter de répondre en tahitien *« e »* (« oui ») à toutes les questions du président et puis qu'il rejoindrait ses vingt-trois camarades coaccusés, baissant la tête comme eux, en signe de gêne et de honte. Mais de sa voix de basse, il a fini par évoquer les rêves et le cauchemar de Faaité.

C'était il y a deux ans, c'était il y a mille ans. Planté bien droit devant ses juges, Huatea raconte une histoire merveilleuse. L'histoire du *« mutoï »* Eugène – le gendarme local – qui a vu *« son père assis sur un fauteuil d'or »*. Huatea n'a pas été à l'école mais il a appris à lire en tahitien dans la Bible. Et il parle comme elle, avec des mots simples et forts.

Il se souvient. Un jour, Sylvia Alexandre, la prêtresse venue de Tahiti pour leur apprendre à prier, a dit au frère du « mutoï » : *« Jésus est devant toi. Ferme les yeux. Si tu demandes quelque chose, tu l'auras. » « Alors il a fermé les yeux*, se rappelle Tehavanu Huatea, *et il a reçu quelque chose en lui. Il a parlé une autre langue. Ensuite, il est tombé dans un sommeil profond et tout le monde pouvait le vérifier en le touchant. Voilà ce que j'ai vu. »*

Avant que le diable n'arrive, la vie était douce à Faaité. Les miracles faisaient parti de l'ordinaire et Sylvia guérissait mieux qu'un docteur. N'avait-elle pas, par la seule vertu d'une prière, « sauvé » le doigt écrasé de Michaël Tetumu Tapi? Quand une femme avait mal à l'estomac, elle captait sa douleur; quand un enfant gémissait, il s'en allait bientôt jouer.

Douces prières

Huatea est un candide qui aurait aimé vivre éternellement dans le merveilleux avec son cortège de miracles, de prières aussi douces que le lait de coco. Mais Huatea, au début du mois de septembre 1987, a dû se rendre à l'évidence : quelque chose avait changé à Faaité. *« J'ai eu très peur*, dit-il. *Les signes du démon se sont manifestés. On sentait qu'il était là, sur l'île. »*

Il porte une chemisette blanche d'enfant de choeur. C'était un personnage considérable à Faaité : rien de moins que le *« Katekita »*, le catéchiste de l'atoll. Il représentait l'Eglise, son autorité. Il était l'un des seuls à pouvoir ordonner à chacun de se calmer, de prier, de ne pas se laisser aller à des actes de violence. Il a essayé timidement, d'autant plus timidement qu'il est convaincu qu'il fallait purifier Faaité.

Son autorité lui a filé entre les doigts. La peur l'a envahi. La peur d'être possédé, la peur d'être à son tour l'objet d'une séance d'exorcisme sans retour. Avec bien d'autres, il s'est occupé de la première victime, Ioane Harrys, le maire adjoint. Il lui a fermement tenu les pieds, il a couru à la sacristie chercher une hostie, il l'a massé pour *« faire remonter Satan »* qui a envahi son corps, il est reparti vers l'église pour y prendre un bout de cierge et l'introduire dans sa bouche.

Harrys agonisera sous les coups. Lui et ses amis ne voulaient pas tuer. *« On m'a demandé de venir pour faire sortir le mal, pas pour lui faire du mal »*, précise-t-il au traducteur. Mais il reconnaît aussi que le moment n'était plus à la réflexion et au calme. Un bûcher a été dressé en face de l'église, il suffit désormais de l'alimenter. Tautu Tokoragi, le simplet de l'atoll, est tout désigné.

Dans un sursaut, notre catéchiste appelle par radiotéléphone le Père Hubert Coppenrath, à Papeete. Par-dessus l'océan, les voix grésillent. Voilà, explique Huatea, on a attaché Tautu à un poteau. Faut-il le relâcher ? Bien sûr, répond le Père, s'il n'est pas dangereux! La conversation prend fin. Naturellement, Tautu est décrété dangereux. Et Tautu est bon pour les flammes.

« Vous étiez partisan de brûler Tautu?, demande le président Marcel Bihl.

– *« Non. Je n'ai pas participé à cet exorcisme.*

– *Vous auriez dit à vos camarades : Mettez-le au feu, c'est la cause de tous nos malheurs.*

– *Je n'ai pas dit cela. »*

La guérison de Mareko

Une fois, au deuxième jour de la folie collective, Huatea obtient un bon résultat. C'est son titre de gloire. Alors que Mareko Hatuuku se sent mal et est déclaré en proie à Satan parce qu'il *« sent mauvais de la bouche »*, on le ligote, on le porte à la mer, on lui enfonce les doigts dans la gorge. Mais lui, Huatea, pratique des massages sur le possédé. *« Il a été guéri parce que je m'en suis occupé avec mon frère. »*

Brève parenthèse « merveilleuse ». Quelques heures plus tard, les plus excités vont, en effet, chercher chez lui, en pleine nuit, Ravigaru pour le réveiller. Ils lui braquent une lampe torche dans les yeux et observent qu'il détourne le regard. Signe infaillible de la présence du diable dans son corps...

La mort de Ravigaru, puis celle de Huri Teata, conduiront notre catéchiste à rappeler par radiotéléphone le Père Coppenrath. *« Nous lui avons demandé d'envoyer un prêtre »*, raconte Huatea. Cette fois, c'est un appel au secours. Mais s'agissait-il d'une demande de renfort pour contenir une population prise de folie ou pour lutter plus efficacement contre le Malin ?

LAURENT GREILSAMER

L'affaire Mecili

Deux anciens collaborateurs de M. Pandraud entendus par le magistrat instructeur

L'enquête sur l'assassinat, le 7 avril 1987, à Paris, de l'avocat Ali Mecili, opposant au pouvoir algérien, a connu un nouvel épisode judiciaire, mardi 27 mars. Dans le cadre de l'information judiciaire ouverte sur plainte de la famille de la victime pour *« forfaiture, attentat aux libertés individuelles »*, M. Roger Ribault, juge d'instruction parisien, a confronté deux anciens collaborateurs de M. Roger Pandraud, ministre chargé de la sécurité au moment de l'assassinat, à la veuve d'Ali Mecili.

M. Dominique Latournerie, alors directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur, et M. Pierre Jourdan, ancien directeur du cabinet de M. Pandraud, devaient s'expliquer sur les conditions dans lesquelles le principal suspect de l'assassinat, Abdelmalek Amellou, et sa concubine, Fatima Beliali, avaient pu bénéficier d'un arrêté d'expulsion leur permettant d'échapper à la justice française. Avocat de la partie civile, Me Antoine Comte voulait savoir si cet arrêté d'expulsion avait bien été préparé pendant que ces deux personnes étaient encore en garde à vue et si les services du ministère étaient informés des tenants et aboutissants de l'affaire.

Pris au nom de l'*« urgence absolue »*, les arrêtés d'expulsion *« ont été préparés pendant les gardes à vue »*, a déclaré Me Comte à l'issue de la confrontation : les arrestations ont eu lieu le 10 juin, les dossiers d'expulsion ont été confectionnés le 11, les expulsions ont été effectives le 12. Mais MM. Latournerie et Jourdan ont assuré n'avoir pas eu d'informations faisant état de l'implication du couple dans l'assassinat d'Ali Mecili : l'arrêté aurait été uniquement fondé sur des condamnations datant de 1983.

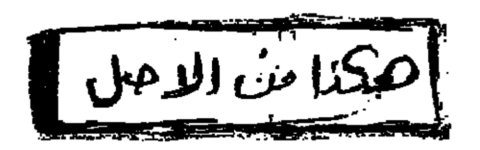
EN BREF

□ **Accord de recherche CEA-IBM pour l'utilisation des supercalculateurs.**– Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et IBM ont annoncé, mardi 27 mars, la signature d'un accord de partenariat en matière de recherche informatique.

Cette coopération, qui vise à *« reculer les limites de l'utilisation des supercalculateurs et élargir leurs domaines d'application »* en matière scientifique, fait partie du programme EASI (European Academic Supercomputing initiative) d'IBM, auquel participent déjà dix-huit universités ou organismes européens.

□ **Projet de satellite germano-soviétique.** – Le groupe ouest-allemand MBB (Messerschmitt-Boelkow-Blohm) envisage de coopérer avec l'organisme spatial soviétique Glavkosmos pour lancer et exploiter d'ici à 1995 un satellite de télédétection, concurrent direct du français Spot et de l'américain Landsat. MBB fournirait le satellite qui serait lancé dans une fusée soviétique. Par ailleurs l'URSS développerait avec son associé allemand une station de réception terrestre, a indiqué, mardi 27 mars, M. Albert Schremmer, du service commercial de MBB, en marge de l'exposition « Space commerce 90 » à Montreux (Suisse). – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Un « mastic » a rendu incompréhensible le début de l'article, dans *le Monde* du 28 mars, consacré au projet de holding franco-allemand en matière de construction d'hélicoptères. Il fallait lire : « Avant la fin de l'année, la division « hélicoptères » du groupe Aérospatiale et la division « hélicoptères » de Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB), qui relève du groupe Daimler-Benz, auront créé un holding franco-allemand qui sera chargé de coordonner leurs activités. »



Tabagisme, alcoolisme, abus de tranquillisants.

Mieux vaut prévenir que mourir.

En France, chaque jour, 300 personnes meurent prématurément à cause du tabac et de l'excès d'alcool.

Sans les extraordinaires progrès de la médecine, le bilan serait pire encore. Il reste intolérable.

Il faut accroître la prévention auprès des jeunes.
Il faut multiplier les dépistages du cancer.
Il faut réduire la publicité pour le tabac et l'alcool.

C'est ce que le Gouvernement vient de faire en lançant le Plan de Santé Publique.

Les morts et les maladies dues au tabac, à l'excès d'alcool et à l'abus de tranquillisants ne sont pas une fatalité.

Ensemble, faisons reculer la maladie et progresser la santé.

Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale

Comité Français d'Education pour la Santé

alliance

PLAN DE SANTE PUBLIQUE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Le commissaire Jobic et les gaietés de la revue

Le commissaire de police Yves Jobic est un homme sérieux. Ayant choisi, par vocation, de traquer les coupables, il ne saurait badiner avec l'innocence. Et – c'est humain – la sienne plus que toute autre. Depuis le jugement de relaxe prononcé en sa faveur le 28 avril 1989 par le tribunal de Nanterre, on ne saurait méconnaître qu'il n'est ni corrompu ni proxénète. Une évidence qui ne souffre pas la plaisanterie, comme il l'expliqua, lundi 26 mars, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par M. Alain Lacabarats.

Désormais à l'abri des rues chaudes et de leurs calomnies, M. Jobic n'a donc guère apprécié la lecture du numéro de la très austère *Gazette du Palais* daté du 28 juillet 1989. Organe de référence pour la jurisprudence et la vie judiciaire parisiennes, cette revue rendait compte d'une revue d'un autre ordre, celle, annuelle, de l'Union des jeunes avocats (UJA).

« L'innocence, on n'y touche pas »

Sous le titre « Versets juridiques pour revue satanique », on pouvait y lire ceci : *« Suit un sketch intitulé « Jobic Girls » où des filles très court vêtues remercient « Jojo » et paient leur dîme à la police. »* En dessous, une photo légendée *« Jobic Girls » montrait quelques avocates jouant les actrices sur les planches du Théâtre de la Porte Saint-Martin. Sur trois pages de* compte-rendu, vingt mots de trop pour le commissaire, qui, s'estimant diffamé, réclamait 100 000 F à M. Jean-Gaston Moore, directeur de la publication, et à M. Dominique Nidas, pseudonyme de l'auteur de l'article.

Mal en prit au commissaire. Partie civile, il lui revenait de droit de commencer. *« J'ai été extrêmement choqué,* expliqua M. Jobic. *Venant d'avocats attachés aux droits de la défense, aux droits de l'homme et à l'autorité de la chose jugée, c'est une diffamation très grave, une atteinte à mon honneur et à celui de ma profession. »*

On ne saurait rire de l'affaire Jobic, dirent en substance Mᵉˢ Olivier Metzner et Gilbert Collard. Mᵉ Metzner, austère : *« Un mot aurait suffi à constituer la diffamation. On vous dira que ce procès est dérisoire. Et il est vrai que faire rire est le rôle annuel de la revue de l'UJA. Mais pensez-vous un instant que le commissaire Jobic ait pu sourire ? »* Mᵉ Collard, fâché : *« Ce n'est pas de l'ironie – cette pudeur de la sincérité, – c'est l'allégation de faits mensongers ! L'innocence, on n'y touche pas, même au nom du rire ! »*

« La fête des fous »

L'avertissement n'impressionna guère Mᵉˢ Francis Szpiner et François Morette, qui, pour la partie adverse, plaidèrent le droit au rire. L'innocence de M. Jobic ? Mᵉ Szpiner s'en félicite, au nom d'un principe original *« Il valait mieux cent fois acquitter un Jobic que de condamner un innocent. »* Après tout, *« un jugement, ce n'est pas comme le veau d'or devant lequel on devrait se prosterner »*. La preuve : *« La prochaine revue de l'UJA vous parlera de l'affaire Luchaire. Or nous savons tous qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu d'affaire Luchaire ! »*

Les gardes des Sceaux successifs connaissent la règle du jeu : depuis quarante ans qu'elle existe, n'ont-ils pas toujours honoré la revue de l'UJA où ils sont eux-mêmes allègrement brocardés ? M. Pierre Arpaillange n'était d'ailleurs pas le dernier à applaudir les *« Jobic girls »*. C'est *« qu'ils savent que le gouvernement de la France est celui de la monarchie tempéré par les chansons. En France, tout finit par des chansons. Grâce au commissaire Jobic, nous pouvons ajouter : tout finit par des procès »*.

Pour Mᵉ Morette, la revue de l'UJA, c'est tout simplement le premier chapitre de *Notre-Dame de Paris* : *« La fête des fous, l'élection du roi des fous, le palais paralysé ! Du début à la fin, c'est une énorme, complète, universelle diffamation »*. Diffamé par exemple, en 1989, Mᵉ Paul Lombard, dans un sketch intitulé *« Tableau de Maître »*, au refrain assassin : *« C'est une Canson qui nous rassemble / Moi, je plaidais, toi tu payais / Nous plumions tous les deux ensemble / Une héritière et les musées »*. Tout le monde judiciaire y passe, et M. Jobic n'en fait-il pas partie depuis qu'il est *« intervenu comme amateur éclairé devant le tribunal de Nanterre »* ?

Certain que le commissaire figurera encore à la prochaine revue de l'UJA, Mᵉ Morette le renvoit charitablement à La Bruyère, pour qui *« les provinciaux et les sots sont toujours prêts à croire qu'on se moque d'eux »* et qui ne recommandait la plaisanterie *« qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit »*.

Ce fut tout juste si on ne refit pas la revue de l'UJA. Substitut du procureur de la République, Mᵐᵉ Edith Dubreuil n'y voyait rien à redire, elle qui se souvient avoir vu *« des gardes des sceaux pâlir devant ce qui y était dit de certains « avions renifleurs » ou bijoux de la place Vendôme »*.

Jugement le 23 avril, et prochaine revue de l'UJA du 18 au 22 juin, au Théâtre de la Porte Saint-Martin.

EDWY PLENEL

Le procès de la drogue au tribunal de Lyon

Lourdes peines pour les «têtes de réseaux»

Dans un jugement, rendu mardi 27 mars *(nos dernières éditions du 28 mars)*, la 6ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Lyon a infligé de lourdes peines de prison aux responsables des quatre réseaux de trafiquants de stupéfiants dont le procès s'était déroulé du 5 au 16 mars.

LYON

de notre bureau régional

Avec, respectivement, quinze, douze, onze et dix ans de détention, André Trihan, Lucien Carrel, Yves Lecomte et Jacky Bozzi, grossistes ou passeurs d'héroïne et de cocaïne, sont les plus lourdement condamnés. Rolande Kienlen, l'ancien professeur de couture lyonnais, se voit infliger neuf ans de prison. Pour son revendeur, Jean-René Gillio : sept ans. Sept ans aussi pour Ivan Thibault, «tête» du réseau canadien, et six ans pour son associé, Claude Tardif. Pour Olivier Muller et Nicole Guigou-d'Almeida, alias «Lola», également six ans de prison.

Alors que des mandats d'arrêt internationaux ont été délivrés contre plusieurs trafiquants en fuite – parmi lesquels Robert Landry et Klaus Roder, condamnés, par défaut, à treize et quatre années d'emprisonnement, – le tribunal a tenu compte d'autres situations particulières. Ainsi le mystérieux «M. Shu» Luangpraseuth bénéficie-t-il de quarante-deux mois de sursis, sur une peine de cinq ans, qui lui permettront de rester à la tête de sa nombreuse famille. Quant au vétéran, Albert Le Gallo, soixante-quatorze ans, et à Maryse Abadie, atteints tous deux de très graves maladies, leurs peines de huit ans ont été assorties d'un sursis partiel leur permettant de recouvrer la liberté.

Aux petits revendeurs, le tribunal a infligé des sanctions pénales s'échelonnant de trois mois avec sursis à un an ferme. Enfin, aucun des gros consommateurs des milieux artistiques parisiens ne connaîtra la «paille humide des cachots» : six mois de prison avec sursis, tel a été le tarif collectif. Si la plupart obtiennent *«l'exclusion de la mention au casier judiciaire»*, ce n'est pas le cas de Françoise Sagan qui, «excusée» par un certificat médical, n'avait pas comparu à l'audience.

L'ensemble des amendes représente un total de quelque 76 millions de francs. L'auteur de *Bonjour tristesse* devra acquitter 360 000 F. Les douanes espèrent récupérer près de 10 millions de francs.

ROBERT BELLERET

Accusé d'avoir frappé un cameraman

Laurent Fignon est relaxé

Le coureur cycliste Laurent Fignon, poursuivi par un cameraman de la 5 pour coups et blessures volontaires, a été relaxé, mardi 27 mars, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Le cameraman, M. Antoine Schneck, se plaignait d'avoir reçu un coup de pied de la part du coureur cycliste alors qu'il le filmait à sa descente du TGV, la veille de la dernière étape du Tour de France, le 22 juillet 1989 (*le Monde* du 1er mars 1990). Le coup serait à l'origine d'une hernie à l'aine qui justifia une intervention chirurgicale pratiquée le 27 octobre 1989 et le cameraman avait fait citer directement le coureur cycliste devant le tribunal en réclamant le versement de 75 000 francs de dommages-intérêts.

Dans son jugement, le tribunal, présidé par M. Alain Lacabarats, remarque notamment : *« M. Antoine Schneck n'a consulté un médecin que le 16 septembre suivant, soit près de deux mois après les faits »*. Les juges relèvent aussi que le film tourné par le cameraman *« ne comportait pas en lui-même d'indices suffisants pour démontrer de manière incontestable que Laurent Fignon a porté un coup de pied... »*. Quant aux témoignages recueillis à l'audience du 27 février, les magistrats observent qu'ils sont *« parfaitement contradictoires »*. Aussi les juges concluent-ils : *« La preuve des faits imputés à Laurent Fignon n'est pas rapportée. »*

M. P.

Jugeant illégal un fichier de la gendarmerie sur l'ex-FLNC

La CNIL adresse un avertissement au ministre de la défense

Pour la première fois depuis sa création en 1978, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a adressé un avertissement à un membre du gouvernement. Prise le 20 mars, cette décision vise le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et concerne un fichier constitué par la légion de gendarmerie en Corse sur l'ex-FLNC. Ce fichier fut remis, le 14 novembre 1989, par un journaliste d'*U Ribumbu* à deux membres de la CNIL – M. Jacques Fauvet, son président, et M. Henri Caillavet – qui effectuaient une visite d'inspection.

Ce fichier, comportant des photos, contenait des renseignements sur 791 personnes qualifiées de *« responsables présumés »*, de *« tueurs potentiels recherchés »*, de *« tueurs potentiels non recherchés »*, d'individus *« susceptibles de participer à des opérations militaires »* ou, enfin, de *« séparatistes »* – le tout sans que la CNIL n'ait jamais été consultée.

Les investigations du commissaire de la CNIL chargé de ce dossier, M. Philippe Marchand, député (PS) de Charente-Maritime, ont mis en évidence que ce fichier, constitué d'octobre 1987 à juillet 1988, avait été établi à partir d'un fichier informatisé propre à la gendarmerie en Corse, que celle-ci n'avait pas reçu l'autorisation de mettre en mémoire de telles données, et qu'enfin aucune mesure n'avait été prise pour préserver la sécurité des informations. Huit exemplaires de ce fichier avaient en effet été tout simplement envoyés par la poste et disparurent lors d'un vol à main armée commis, le 18 juillet 1988, au centre de tri d'Ajaccio.

Examinée par le conseil des ministres

Une loi va protéger les enfants mannequins et réglementer les agences de publicité

Mᵐᵉ Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, devait présenter, mercredi 28 mars, au conseil des ministres, un projet de loi destiné à protéger les enfants mannequins, à réglementer la profession et à donner un statut juridique aux agences.

L'utilisation de plus en plus fréquente des enfants dans la publicité rend urgent ce recours à la loi. Comme le souligne Mᵐᵉ Dorlhac, les agences, intermédiaires entre les mannequins et les publicitaires, agissent dans la plus parfaite illégalité : certaines utilisent, sans autorisation et en toute impunité, des mannequins étrangers, omettent de payer les cotisations sociales, voire se dispensent de verser les rémunérations.

A plusieurs reprises, des spécialistes ont attiré l'attention sur les enfants qui travaillent dans des conditions mettant en danger leur santé physique et mentale. Plusieurs propositions de loi ont déjà été rédigées. Dans une étude publiée en 1981, MM. J. Loriot, professeur agrégé de médecine à Montpellier, G. Whyte-Sibol, psychiatre, et J. Proteau, professeur de médecine du travail, décrivaient la vie de ces enfants mannequins : dix à quinze fois par mois, ceux-ci sont appelés à des séances de « casting » (essais), en général ils sont prévenus au dernier moment (quelques heures avant la séance) et les rendez-vous sont fixés à des heures tardives, dans des locaux exigus... Ce n'est que quelques jours plus tard qu'ils savent s'ils ont été retenus. Commencent alors les séances de pose, souvent très longues, sous la lumière vive des spots, et entrecoupées d'attentes prolongées dans un espace inadapté pour les plus petits (chauffage et aération ne répondant à aucune norme réglementaire, fils et appareils électriques sans protection...) Or, il y a de plus en plus de demandes pour les enfants de moins de deux ans.

Un statut de salarié

Ce sont quasiment toujours les parents qui proposent leurs enfants. Appartenant à tous les milieux, ils reconnaissent parmi leurs motivations : l'attrait d'un gain financier important et facile ; la fierté d'avoir donné naissance à des enfants « exceptionnels » ; et la possibilité, pour les mères, de sortir de chez elles et de faire des rencontres. Ces familles affirment le plus souvent que l'enfant est consentant. En fait, il apparaît qu'à partir de neuf ou dix ans *« les enfants travailleurs montrent des réticences, soit indirectes comme des somatisations diverses les jours de casting, soit plus directement, tel le fait de cacher leur activité à leurs camarades de classe... »*. Les rémunérations sont remises directement et complètement aux parents, qui en ont la libre disposition.

Dans son projet de loi, Mᵐᵉ Dorlhac définit avec précision la profession de mannequin, et lui donne un statut de salarié engagé sur de multiples contrats de courte durée. Les agences, dotées également d'un statut, seront les employeurs des mannequins et les paieront. Toute personne désirant créer une agence devra demander une autorisation à l'administration compétente. Elle devra également obtenir un agrément pour embaucher des enfants. Si elle n'a pas obtenu l'agrément, les parents devront, eux-mêmes, demander une autorisation préalable pour leur enfant, avant de le proposer comme mannequin. Les conditions de rémunération pour ces mineurs sont comparables à celles des enfants du spectacle, avec notamment la constitution d'un pécule s'élevant à 90 % des sommes gagnées, et versé à la Caisse des dépôts et consignations.

CHRISTIANE CHOMBEAU

SPORT

FOOTBALL : un « syndicat » des présidents de club

Les « rénovateurs » s'organisent

M. Bernard Tapie, député et président de l'Olympique de Marseille a rencontré, mardi 27 mars, M. Michel Charasse, ministre-délégué chargé du budget, pour lui présenter les résultats d'une étude sur l'enrichissement de certains dirigeants sur le dos de leurs clubs, en violation des lois douanières et fiscales. Cette étude provoque un grand émoi dans les milieux de football français au moment même où s'est créée l'Union des clubs professionnels de football (UCPF) à l'initiative de quelques dirigeants considérés comme des « rénovateurs ».

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

L'histoire retiendra que la révolution du football français a commencé très discrètement, à quelques kilomètres du château de Versailles, dans les salons d'un stade de Rueil-Malmaison (Hauts-de Seine). C'est là que, mercredi 28 février, un groupe de « rénovateurs », jeunes présidents de club aux allures de cadres supérieurs, se sont répartis les rôles au sein de leur mouvement, l'Union des clubs professionnels de football (UCPF) : en attendant que de véritables élections puissent être organisées en juin, M. André Laurent (Saint-Etienne) a été désigné comme président, M. Jean-Louis Piette (RP1) a hérité du poste de secrétaire et M. Aulas (Lyon) de celui de trésorier.

La naissance de cette union, sorte de syndicat patronal du ballon rond qui rassemble presque tous les clubs de première (à l'exception de Bordeaux) et de seconde division (une trentaine sur trente-six) est passée pratiquement inaperçue. Pourtant, elle marque sans doute le début d'une ère nouvelle pour le football français. Si de jeunes dirigeants, pour la plupart chefs d'entreprise, sont ainsi montés conjointement au « front » pour poser les bases d'un mouvement original, si, depuis, le trio Laurent-Piette-Aulas se réunit au moins deux fois par semaine, c'est que l'heure du changement, a sonné.

Les « rénovateurs » – cette appellation à consonance politique ne leur déplaît pas- se défendent de toute intention belliqueuse à l'encontre du pouvoir en place, notamment de M. Jean Sadoul, le président de la Ligue nationale, l'instance qui gère l'ensemble du football professionnel. Ils expliquent que leur premier objectif est de s'unir pour être plus efficaces dans la conduite de leur sport, notamment en proposant des mesures pour lutter contre les difficultés financières et traiter au mieux certains dossiers délicats (structures juridiques des clubs, joueurs étrangers, marché unique européen...). Ils rappellent volontiers qu'ils ressentent le besoin de dialoguer davantage, assurent également vouloir lutter contre l'image de marque négative des dirigeants de club, souvent perçus par le public comme des mégalomanes qui jettent l'argent par les fenêtres et qui échangent des noms d'oiseaux par voie de presse. Autrement dit, ils entendent désormais intervenir dans les débats concernant le football, au même titre que les syndicats de joueurs, d'éducateurs ou d'arbitres.

« Nous n'avons vraiment pas l'impression de travailler contre qui que ce soit. » M. André Laurent, président de l'AS Saint-Etienne et de l'UCPF, se veut diplomate et pacifiste. Ce chef d'entreprise stéphanois avait pris en main les « verts » en 1983, alors qu'ils étaient au plus mal, sportivement et financièrement, après l'affaire de la caisse noire. Il a restructuré le club. Aujourd'hui, le stade Geoffroy Guichard revit. Et André Laurent, svelte cinquantenaire aux tempes argentées, reçoit dans des salons cossus où les « sponsors » et les « décideurs » de la région se pressent à chaque match.

Un vrai contre-pouvoir

Il récuse timidement le terme de « contre-pouvoir ». Mais c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit: l'UCPF constitue une nouvelle force dans le football français. Le président stéphanois le reconnaît à moitié lorsqu'il se dit soucieux de *« préparer l'avenir »*, de porter un *« regard nouveau »* sur le football: le temps des dirigeants « artisans », notables passionnés mais peu scrupuleux, lui paraît révolu. Il évoque une *« nouvelle race »* de responsables, qui pensent « marketing », « communication » et surtout « équilibre des comptes » tout en vibrant aux joies sportives. De même, ne rejette-t-il pas l'idée de devenir, dans quelques années (*« je suis trop jeune pour l'instant »*,dit-il), président de la ligue, si l'occasion s'en présente...

Les quelques présidents téméraires qui pourraient être tentés de s'opposer à la montée en puissance de ces « réformateurs » afin de protéger leurs intérêts s'en gardent bien. Ils savent que les Laurent, Piette, Aulas et autres Bouyer (FC Nantes) sont beaucoup plus crédibles qu'eux, qu'ils bénéficient du soutien du président de la fédération, M. Jean Fournet-Fayard, et du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck. L'un comme l'autre se réjouissent de l'émergence de dirigeants d'un haut niveau, brillants orateurs et gestionnaires de talent. Ils voient en eux de véritables patrons garants d'une certaine rigueur dans un sport qui en a singulièrement manqué jusqu'à présent.

Après les affaires qui ont secoué le football français en 1989, le pouvoir et la crédibilité de la ligue et de son président, M. Jean Sadoul, se sont trouvés diminués. L'UCPF, même si ses pères fondateurs s'en défendent, leur porte elle aussi un coup douloureux. Elle pourrait s'imposer à très court terme comme le seul interlocuteur valable auprès des autorités sportives et politiques. D'ailleurs, ces responsables, qui ont à plusieurs reprises rencontré M. Bambuck, ont déjà sollicité des rendez-vous auprès d'autres ministres, notamment MM. Charasse (budget) et Bérégovoy (économie et finances), afin de leur exposer leurs objectifs, notamment en matière d'endettement des clubs (1).

En attendant, les responsables de l'UCPF sont déjà confrontés à une « affaire » dont ils se seraient bien passés : le président de l'Olympique de Marseille, M. Bernard Tapie, a rencontré, mardi 27 mars, le ministre-délégué chargé du budget, M. Michel Charasse pour lui présenter les résultats de son étude sur l'enrichissement « intolérable » de certains dirigeants au détriment de leurs clubs et en violation des lois douanières et fiscales. Ces déclarations, émanant du plus médiatique d'entre les présidents, ont d'autant plus embarrassé les « rénovateurs » que celui-ci confirmait son intention d'adhérer à l'UCPF. André Laurent et ses acolytes pourraient lui demander des explications dans les jours qui viennent. Dans la plus grande discrétion, c'est désormais la règle...

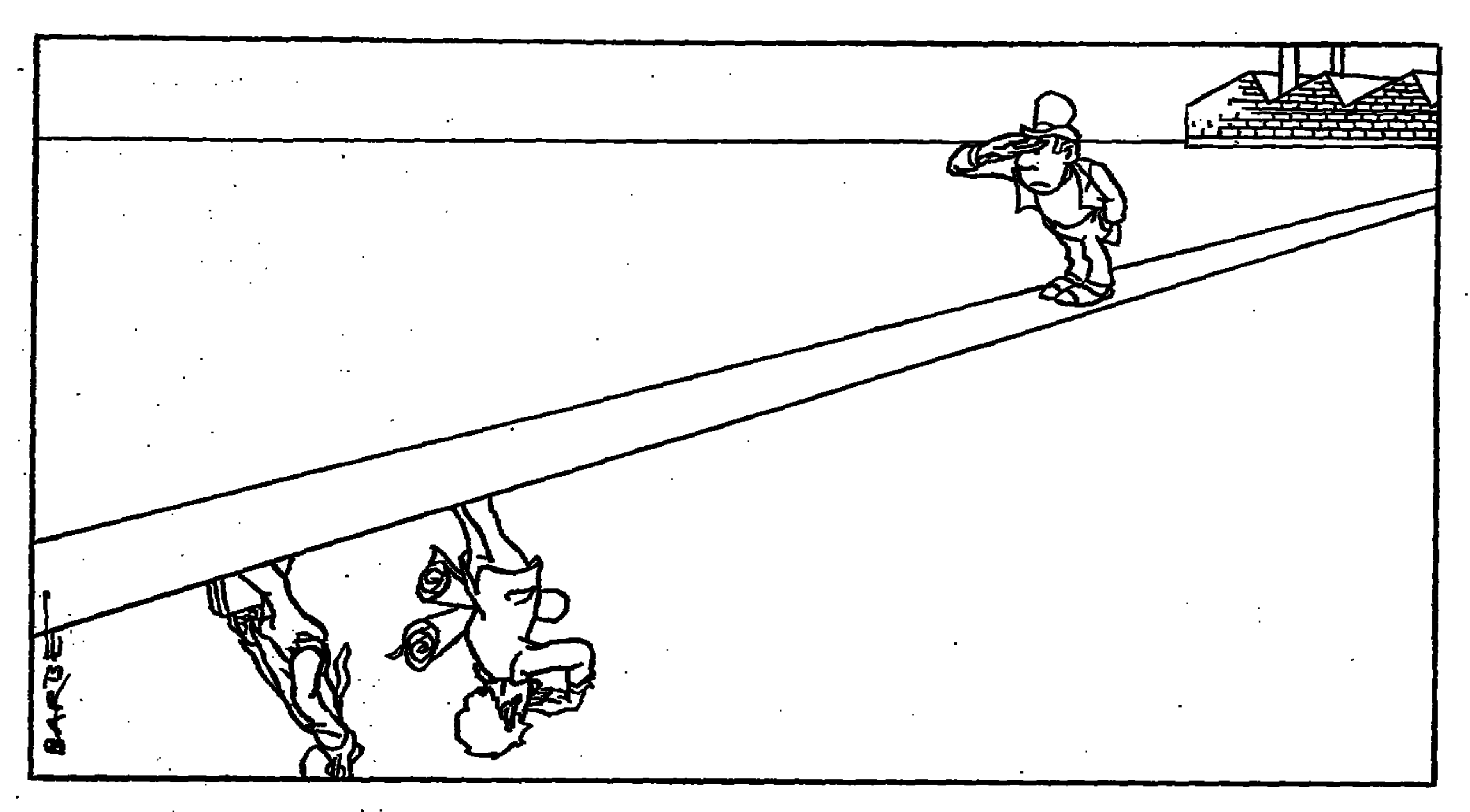
PHILIPPE BROUSSARD

(1) Les responsables de l'UCPF souhaitent ainsi que tout club obligé de déposer son bilan à la suite de difficultés financières soit automatiquement rétrogradé en championnat amateur, autrement dit que la sanction économique soit assortie de sanctions sportives, ce qui n'est pas le cas actuellement. Un club, même très bien classé en première division, pourrait ainsi se retrouver en troisième division ! Les premières victimes seraient sans doute les clubs de seconde division, pour la plupart en proie à d'énormes difficultés.

هكذا من الاهل

Le Monde

CAMPUS



L'Industrie veut faire école

Le ministère de l'industrie critique l'inadaptation des formations supérieures technologiques et prépare la création de nouveaux établissements

« *LA prise de conscience est désormais générale : initiative et compétence à tous les niveaux sont la clef de la productivité et de la qualité. L'écart de performance au sein de l'Europe industrielle trouve son explication en priorité dans l'organisation et la préparation des hommes. La nouvelle donne entre l'éducation et l'entreprise tient en un mot : le partenariat.* »

A l'occasion du « Forum sur les nouveaux ingénieurs », le 8 mars dernier, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, avait clairement annoncé la couleur : dans la bataille de la compétence à laquelle est confrontée l'économie française, le ministre de l'industrie entend avoir son mot à dire et son rôle à jouer.

Le contraire eût été surprenant de la part de cet universitaire de formation, qui a fait l'essentiel de sa carrière dans l'industrie avant de prendre la direction de l'Ecole nationale d'administration avec l'ambition de la moderniser. Aujourd'hui au ministère de l'industrie, il se trouve avoir la tutelle directe de plusieurs écoles d'ingénieurs (les Ecoles des mines notamment) et la tutelle indirecte sur l'appareil de formation des chambres de commerce et d'industrie ; soit au total un potentiel de formations supérieures correspondant à 10 % des flux annuels des ingénieurs diplômés et à plus de deux tiers des diplômés de gestion.

Cette volonté de peser dans le débat sur la formation ne pourra qu'être renforcée par le rapport synthétique, caustique et critique que vient de lui remettre M. Georges Chacornac sur « L'adaptation des formations aux métiers de l'industrie ».

Son diagnostic est en effet des plus clairs. « *Le retour à une croissance annuelle égale ou supérieure à 3 % a révélé des pénuries de qualifications sans résorber le chômage. Sans qu'on puisse l'évaluer avec précision, il existe actuellement dans toutes les régions, dans toutes les branches et à tous les niveaux de compétence un déficit structurel de qualifications. Les demandes des entreprises ne sont satisfaites ni par les flux de formation initiale, ni par les actions de formation continue des demandeurs d'emploi. La coexistence d'un taux élevé de chômage et d'une insuffisance chronique de qualifications utilisables par l'industrie révèle une profonde inadaptation du système aux exigences de sa transformation.* » Ce frein puissant, mais invisible, au développement et à la modernisation industriels est vivement ressenti par les entreprises : à l'automne 1989, 44 % d'entre elles déclarent éprouver des difficultés de recrutement, contre 14 % au printemps 1987.

Cette pénurie de qualifications est d'autant plus paradoxale qu'elle apparaît dans un appareil industriel qui s'est considérablement restructuré depuis quinze ans et alors que les flux de diplômés de l'enseignement supérieur ont progressé de façon spectaculaire. Ainsi, entre 1974 et 1989, les entreprises industrielles ont vu leurs effectifs régresser globalement de 6,15 millions de salariés à 4,68 millions : l'essentiel de cette contraction s'est produit dans les industries manufacturières, qui employaient 3,85 millions de personnes, début 1989, contre 5,28 millions quinze ans plus tôt.

Dans le même temps, le flux annuel de bacheliers du technique ou de bacheliers professionnels a doublé, passant de 51 000 à 106 000. Plus de 60 000 titulaires de BTS (brevet de technicien supérieur) ou de DUT (diplôme universitaire de technologie) arrivent chaque année sur le marché du travail, contre 26 000 il y a quinze ans. Le flux des ingénieurs a presque doublé (14 500 contre 8 000) et celui des diplômes de gestion a pratiquement triplé.

Opacité et privilèges

Enfin, le dispositif de formation continue s'est considérablement développé. Malgré cet effort tous azimuts, le potentiel de qualifications reste insuffisant.

Bref, « *pour les dix prochaines années, l'adaptation de l'offre de formation à la demande de qualification* » est devenue un enjeu crucial de politique industrielle.

Les causes de ce décalage sont multiples. M. Chacornac en relève trois. Tout d'abord un « *déficit d'organisation* ». « *La complexité du système français d'éducation et de formation*, souligne-t-il, *est d'abord la conséquence d'un attachement excessif de nos institutions à leurs particularismes. Opacité, traditions et privilèges, respect très anglo-saxon de l'arbitraire toléré et de l'archaïsme chic, cette complexité pour initiés est un des aspects de l'identité nationale des « élites ».* »

La prolifération des filières, des diplômes et des institutions de formation initiale, la nébuleuse compliquée de la formation continue, la multiplication, des niveaux de compétence résultant de la décentralisation : tout contribue à cloisonner excessivement le système de formation et à le rendre peu compréhensible et difficilement utilisable par les recruteurs français – notamment les PME – et plus encore étrangers.

Ce déficit d'organisation se double d'un « *déficit de connaissance* » de l'emploi, des qualifications, des parcours de carrière et des besoins à long terme.

Notre système de prévision en la matière, estime M. Chacornac, est à la fois « *surabondant, lacunaire, analytique et rétrospectif. Il nous manque une connaissance prévisionnelle, globale et concertée, périodiquement ajustable, de l'évolution des qualifications* ».

Une nouvelle Ecole des mines

Reste enfin un problème fondamental que l'auteur du rapport aborde sans ménagement excessif. « *En matière d'éducation et de formation, la démocratie est une exigence, mais elle ne tient pas lieu de projet. Chacun sent ou redoute qu'un système qui multiplie les diplômes sans garantir à leurs possesseurs un débouché social s'expose, tôt ou tard, à la banqueroute des ambitions individuelles et collectives.* » Surtout si l'ensemble du système d'orientation scolaire fait apparaître les formations spécialisées, pratiques et qualifiantes, comme des pis-aller, au détriment des besoins de l'industrie.

Ce diagnostic est encore plus critique à l'égard du ministère de l'industrie, qui « *exerce mal son influence* », ne dispose pas de l'organisation nécessaire à l'exercice de compétences transversales, notamment en matière de formation, et n'est pas assez présent ni pour la réflexion prospective ni dans les discussions inter-ministérielles. Autant de handicaps que M. Chacornac propose de corriger par une série de modifications administratives qui ne pourront laisser indifférents ni M. Fauroux ni les services de son ministère.

Mais les propositions les plus spectaculaires portent sur des enjeux plus généraux. Tout d'abord, le rapporteur invite le ministère de l'industrie à jouer un rôle actif dans le développement rapide de l'offre de formations supérieures. Il recommande le doublement en dix ans des flux d'ingénieurs issus des écoles placées sous son autorité (actuellement cinq cents diplômés par an). Cela suppose, à ses yeux, l'extension des capacités d'accueil des Ecoles des mines de Douai et d'Alès, dont l'organisation pédagogique se prête à la création des nouvelles formations d'ingénieurs préconisées par le rapport Decomps.

En dix ans, le flux annuel de leurs promotions pourrait être porté de trois cents à quatre cent cinquante diplômés.

M. Chacornac préconise la création, à côté de Douai et d'Alès, d'un troisième établissement fonctionnant sur le même modèle (recrutement après un an de math sup et études en quatre ans, et recrutement important en formations continue) et qui pourrait être implanté dans le Grand Ouest ou le Nord-Ouest.

Ces trois écoles (Alès, Douai, et ce nouvel établissement) pourraient non seulement mettre en place une gestion commune de leur recrutement, mais se regrouper au sein d'un établissement public administratif commun, qui préserverait leur autonomie pédagogique, mais donnerait à l'ensemble une masse critique plus conforme aux besoins et à la concurrence nationale et européenne.

Au-delà des écoles du ministère de l'industrie, cette « *fédéralisation* » souple est, pour l'auteur du rapport, une formule qui devrait être envisagée beaucoup plus largement dans l'enseignement supérieur spécialisé.

Un institut polytechnique des entreprises

Pour les Ecoles des mines de Paris et de Saint-Etienne, le rapport recommande la mise en place de « *plates-formes de formation continue* », en partenariat avec d'autres établissements de la région. Essentiellement tournés vers la formation des nouveaux « ingénieurs Decomps », ces réseaux devraient permettre d'assurer, d'ici dix ans, l'équivalent-formation de cent à cent cinquante ingénieurs aux Mines de Paris et de cinquante à soixante-dix à celles de Saint-Etienne.

Le rapport Chacornac suggère, d'autre part, le renforcement du « *dialogue contractuel* » avec les organisations consulaires et les entreprises. Il propose que le ministère de l'industrie s'engage dans une négociation globale avec les chambres de commerce et d'industrie (CCI), et en particulier avec leur Association, pour mettre en œuvre un contrat d'objectif et de moyens. Les CCI pourraient s'engager à échéance de dix ans sur un objectif de doublement de leur flux d'ingénieurs diplômés. L'Etat devrait s'engager, en contrepartie, à garantir une partie des financements nécessaires.

Quant aux entreprises, le rapport propose d'étendre au secteur de l'éducation et de la formation le système de financement par le mécénat déjà développé dans le domaine sportif ou artistique. « *Il n'est pas irréaliste d'imaginer*, précise-t-il, *que le ministre de l'industrie réunisse autour de lui dix à quinze des responsables des plus grandes entreprises industrielles françaises pour présider à la naissance d'une fondation. Une telle association pourrait être le support d'un projet éducatif et professionnel de grande ampleur. Il s'agirait de regrouper sur un ou plusieurs sites un ensemble complet d'installations et d'équipements permettant de préparer aux diplômes professionnels et technologiques de tous niveaux.* » Cet « *Institut polytechnique des entreprises* » dispenserait des formations reconnues universitairement, mais dans des conditions « *plus souples* » et en partenariat plus étroit avec le monde industriel. M. Chacornac suggère même que l'ancien site des usines Renault de l'île Seguin pourrait opportunément accueillir un tel projet.

M. Roger Fauroux a trop souvent déploré l'inadaptation des formations et des qualifications aux besoins de l'industrie pour imaginer que ce rapport échoue dans un tiroir. Tout semble indiquer au contraire que les propositions de M. Chacornac ont été favorablement accueillies et pourraient donner lieu à de prochaines initiatives, portant notamment sur la création d'une nouvelle école d'ingénieurs et la constitution de la fondation chargée de mettre en œuvre l'Institut polytechnique des entreprises.

GÉRARD COURTOIS

CAMPUS

Offres de stages en entreprise

La sélection de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Levallois. Date : avril. Durée : 2 mois. Ind : 4 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : tests et documentations sur les outils d'un logiciel intégré. 11 614.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois et +. Profil : bac. Ind : à définir. Mission : chargé d'accueil en centre informations sur Orly ou Roissy. 11 613.

Lieu : Les Ulis. Date : avril. Durée : 4 à 6 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : bac + 1. Mission : contrôle de gestion, participer à l'élaboration du plan annuel. Activités d'analyse et de prévision budgétaire. 11 612.

Lieu : Evry. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2 à 5. Mission : analyse de la gestion comptable et financère. 11 611.

Lieu : Gentilly. Date : avril. Durée : 3 à 6 mois. Profil : bac + 5. Ind. : SMIC. Mission : mise en place d'un système d'information technique à partir du processus organisationnel d'une entreprise de 500 salariés et 45 implantations. 11 610.

MARKETING

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 3 à 4 mois. Profil : bac + 2. Ind : à définir. Mission : étudier, développer, créer, mettre en œuvre les outils marketing. 14 689.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : à déterminer. Profil : bac + 5. Ind : à déterminer. Mission : formateur marketing et efficacité commerciale. 14 701.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 1 300 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : étude de marché ou marketing direct business to business. 14 700.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 1 500 F/mois. Profil : bac + 1. Mission : stage découverte marketing (enquêtes, contrôle qualité hôtel). 14 699.

Lieu : Boulogne. Date : avril. Durée : 1 mois, 1 mois 1/2. Ind : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : stage d'action commerciale pour un salon. Relance téléphonique, prospection exposants et action sur le terrain. 14 698.

Lieu : Arcueil. Date : avril. Durée : 1 mois minimum. Ind : à déterminer. Profil : bac. Mission : analyse de marchés dans le domaine marketing. Visites, prospection clientèle. 14 697.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac. + 2. Ind : SMIC. 5 000 F/mois. Mission : prestations de services. 14 695.

COMPTABILITÉ

Lieu : Meudon. Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Profil : bac + 2. Ind : 1 500 F/mois. Mission : travaux comptables depuis la saisie de factures jusqu'au bilan. 12 586.

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 2 mois. Profil : bac + 2. Mission : formateur conseil en entreprise. 12 584.

Lieu : Malakoff. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : à négocier. Profil : bac + 2. Mission : aide à la préparation du bilan de la société. 12 583.

Lieu : Vincennes. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Profil : bac + 2. Ind : 1 500 F/mois. Mission : divers travaux de comptabilité et participation à l'élaboration du bilan. 12 582.

PERSONNEL

Lieu : Courbevoie. Date : avril. Durée : 3 à 4 mois. Ind : 3 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : service du personnel dans une grande entreprise de la distribution électrique. 13 568.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : établir un livret d'accueil à l'intention du personnel. 13 567.

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind : à convenir mais intéressante. Profil : bac + 5. Mission : assistante de recherche pour un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres. 13 564.

Lieu : Grigny. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Profil : bac + 5. Mission : évaluation professionnelle des ouvriers du bâtiment dans une entreprise du BTP. 13 563.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : 2e semestre 1990. Durée : à déterminer. Profil : bac + 5. Ind. : à déterminer. Mission : formation marketing et efficacité commerciale. 14 701.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 1 300 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : étude de marché sur marketing direct. 14 700.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac. Mission : stage découverte marketing. 14 699.

Lieu : Boulogne. Date : avril. Durée : 1 mois et demi. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : société organisatrice de salons (stage d'action commerciale). 14 698.

Lieu : Arcueil. Date : avril. Durée : 1 mois. Ind. : à convenir. Profil : bac. Mission : analyse de marché dans le domaine marketing. 14 697.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée 3 mois et +. Ind. 35 F/heure. Profil : bac. Mission : chargé d'accueil de centres d'informations sur Orly et Roissy. 14 696.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind. à négocier. Profil : bac + 2. Mission : définir un plan de développement et de promotion d'un bureau d'études d'architecture. 14 694.

INFORMATIQUE

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 000 à 7 000 F/mois. Profil : bac + 5. Mission : sur moniteur télétraitement gros systèmes et CICS ingénieur maîtrise VMS. 17 689.

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : installation et configuration micro-ordinateurs dans le domaine de la CAO et DAO. 17 726.

Lieu : Saint-Cloud. Date : immédiat. Durée : 6 mois avec embauche éventuelle. 17 727.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac + 4. Ind. : à négocier selon niveau. Mission : télématique vidéotex et vocale. 17 723.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 semaines. Ind. : 1 500 F/mois + restaurant. Profil : documentaliste avec anglais indispensable bac + 2. Mission : seconder la documentaliste dans ses fonctions. 18684.

Lieu : Paris-la Défense. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2 à 4. Mission : accueil et animation de vitrine permanente de la recherche en informatique. 18 674.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois ou +. Ind : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : revue de presse et produits documentaires. 18 682.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind : 1 400 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mettre en place la fonction relations publiques de la société. 18 666.

DIVERS

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. à définir. Profil : bac + 4. Mission : architecture d'intérieur. 22 532.

Lieu : Meaux. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : développement des méthodes de contrôle sur l'appareil NIRA (proche infrarouge). Expérience sur micro-ordinateur souhaitée. 22 535.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 480 F/mois. Profil : bac + 5. Mission : assurer le bon déroulement et le suivi paramédical des études chimiques, en fonction des exigences médicales et marketing. Gérer le budget. 25 682.

Lieu : Paris. Date : 29 mars. Durée : indéterminée. Profil : bac. Ind. : 180 F. Mission : distribution de journaux. 25 683.

SECRÉTARIAT

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac + 2. Ind. : 5 000 F/mois. Mission : seconder une secrétaire de direction au niveau des missions de recrutement et de la coordination commerciale. 24 603.

Et de nombreux autres stages sur minitel 36 15 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43. CDTE. 110, av. A.-Briand, 92120 MONTROUGE

merci de bien vouloir insérer la fiche profil étudiante que nous joignons à la suite.

Si vous cherchez autre chose :

2 possibilités :

1. — *Par Minitel :* 3615 JOBSTAGE
Vous pouvez consulter régulièrement les offres de stages en indiquant le domaine et la date de stage.
Sélectionnez les références qui vous intéressent.
Vous pourrez alors nous appeler et vous aurez les coordonnées de l'entreprise.

2. — *Par téléphone ou courrier :*
Vous pourrez à tout moment être contacté par le CDTE ou par une entreprise.
Pour vous inscrire, remplissez ce document et renvoyez-le accompagné de son règlement de 149 F (129 F adhérent MNEF) à :

CDTE
110, av. A.-Briand
92120 MONTROUGE
Tél. : 47-35-43-43

FICHE-PROFIL ÉTUDIANT

Identité ______
Nom : ______
Prénom : ______
Rue : ______
______
Ville : ______
C. postal : ______
Tél. : ______
Age : ______
Sexe M☐ F☐
Nationalité : ______
______
Adhérent MNEF
oui☐ non☐
Sports : ______
Dégagé OM oui☐
Expériences
______
______
Souhaitez-vous que votre stage débouche sur un emploi OUI☐
Niveau Bac +
1 2 3 4 5

Le stagiaire s'engage par le présent document sur tous les renseignements fournis. Il reconnaît que les indications données sont rigoureusement exactes, et peut, sur simple demande du CDTE, lui fournir tous justificatifs nécessaires. Il s'engage en outre à régler ses droits auprès du CDTE, soit 95 F (75 F pour les adhérents de la MNEF) correspondant à l'insertion dans la base de données crée par le CDTE. Conformément à la loi du 6/01/1978, un droit d'accès et de rectification vous est ouvert. Vous autorisez le CDTE, destinataire de ces informations, à les diffuser aux entreprises intéressées par votre profil.

Montrouge, le ______
Le stagiaire
signature

Domaine du stage
Gestion ☐
Comptabilité ☐
Personnel ☐
Marketing ☐
Commerce int. ☐
Vente ☐
Informatique ☐
Communication ☐
Publicité ☐
Electronique ☐
Biochimie ☐
Physique ☐
Droit ☐
Secrétariat ☐
Autres : ☐

Temps
complet ☐ partiel ☐
Province ☐ Paris ☐
Etranger

Date du stage
Du ______ au ______
Bts☐ Iut☐
Ecole☐ Univ.☐
Dernier diplôme :
______

Formation principale
Gestion ☐
Comptabilité ☐
Personnel ☐
Marketing ☐
Commerce int. ☐
Vente ☐
Informatique ☐
Communication ☐
Publicité ☐
Electronique ☐
Biochimie ☐
Physique ☐
Droit ☐
Secrétariat ☐

Formation complémentaire
Gestion ☐
Comptabilité ☐
Personnel ☐
Marketing ☐
Commerce int. ☐
Vente ☐
Informatique ☐
Communication ☐
Publicité ☐
Electronique ☐
Biochimie ☐
Physique ☐
Droit ☐
Secrétariat ☐

Disciplines maîtrisées

GESTION
Contrôle gestion ☐
Gestion stocks ☐
Gestion product. ☐
Logistique ☐
Analyse valeur ☐
Gestion qualité ☐
Analyse financière ☐

COMPTABILITÉ
Compt. Génér. ☐
Compt. analyt. ☐
Compt. Sté ☐
Fiscalité ☐

PERSONNEL (ressources humaines)
Gestion ☐
Psychologie travail ☐
Ergonomie ☐
Graphologie ☐

MARKETING
Etude marché ☐
Plan marketing ☐
Zone Chalandise ☐
Mise en place force de vente ☐
Merchandisage ☐
Panels ☐

COMMERCE INTERNATIONAL
Import ☐
Export ☐
Crédit documentaire ☐
Mission Coface ☐

VENTE
Vente ☐
Prospection clientèle ☐
Marketing direct ☐

INFORMATIQUE
Gros systèmes ☐
Petits systèmes ☐
Base données ☐
Basic ☐
Fortran ☐
Cobol ☐
Pascal ☐
Turbo pascal ☐
PL 1 ☐
Prolog ☐
MS DOS ☐
Macintosh ☐
UNIX ☐
Langage C ☐
Assembleur ☐
Os 2 ☐
Système expert ☐
CAO ☐
EAO ☐
CFAO ☐
GPAO ☐
EXCEL ☐
DBASE ☐
MULTIPLAN
LOTUS ☐

COMMUNICATION PUBLICITÉ
Création publicitaire ☐
Relations publiques ☐
Design industriel ☐

Techniques audio ☐
Animation radio ☐
Organisation manif. ☐

ELECTRONIQUE
Electronique ☐
Automatisme ☐
Filtrage ☐
Microprocesseurs ☐
Asservissements ☐
Circuits intégrés ☐
Micro-ondes ☐

BIOCHIMIE
Chimie organique ☐
Chimie générale ☐
Biologie ☐
Agrochimie ☐
Textiles, Plastiques ☐
Biotechnologies ☐
Procédés aliment. ☐
Boissons brasserie ☐
Agronomie ☐
Conditionnement ☐
Géologie ☐
Génétique ☐
Hydrologie ☐
Industrie laitière ☐

PHYSIQUE
Physique ☐
Mécanique ☐
Electromécanique ☐
Raffinage ☐
Physique quantique ☐
Métallurgie ☐
Thermodynamisme ☐
Optique ☐
Techno. spatiales ☐
Génie civil ☐

DROIT
Droit commercial ☐
Droit sociétés ☐
Droit social ☐
Droit fiscal ☐
Droit européen ☐
Droit construction ☐
Droit international ☐
Droit ______

SECRÉTARIAT
Textor ☐
Word ☐
Pagemaker ☐
Dactylo ☐
Sténo ☐

LANGUES
______
______

DOCUMENT A RETOURNER AU CDTE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT de 149 F (129 F pour adhérents MNEF)

LIVRES

Modernité viennoise et crises de l'identité

par Jacques Le Rider

La culture viennoise de l'époque 1900 – autour de Hofmannsthal, Musil, Kraus, Schnitzler, Freud, Wittgenstein... – connaît un grand regain d'intérêt depuis une quinzaine d'années. Jacques Le Rider, auteur notamment du *Cas Otto Weininger* et de *Racines de l'antiféminisme et de l'antisémitisme*, a choisi de l'observer à partir de trois thèmes : la destruction et les stratégies de restauration du sentiment d'identité dans la modernité ; la remise en question de la polarité sexuelle du masculin et du féminin ; la crise de l'identité juive.

► **PUF, collection « Perspectives critiques », 432 p., 195 F.**

Introduction à la poésie moderne et contemporaine

par Daniel Leuwers

Ni théorie globale ni panorama complet de la poésie moderne, ce livre a pour vocation *« de faciliter l'accès à un genre littéraire trop souvent considéré comme difficile ou nébuleux »*. La démarche de l'auteur a consisté notamment à rechercher un équilibre entre l'histoire poétique et la théorie littéraire, et à donner une large place aux écrits critiques des poètes. A l'usage des élèves et enseignants du secondaire, et des classes préparatoires, et des étudiants de lettres modernes.

► **Bordas, collection « Lettre supérieures », 190 p., 85 F.**

Chronique des derniers païens

par Pierre Chuvin

Dans la collection « Histoire », Les Belles Lettres – Fayard publient *cette chronique* de la disparition du paganisme dans l'Empire romain, du règne de Constantin à celui de Justinien, qui proscrivit totalement les cultes et les croyances des païens. Viennent également de paraître dans la collection « La roue à livres », qui réunit des traductions et retraductions d'œuvres injustement méconnues : *les Fastes*, d'Ovide, *les Origines de Rome* de Denys d'Halicarnasse et *les Cités de l'Occident romain*, recueil de documents (lois municipales, législation impériale, inscriptions funéraires et honorifiques...) traduits et commentés par François Jacques.

► **Les Belles Lettres – Fayard, collection « Histoire », 350 p., 138 F. (125 F et 128 F pour la collection « La roue à livres »).**

70 millions d'élèves, l'Europe de l'éducation

par Francine Vaniscotte

Cet ouvrage, conçu comme un guide, apporte des informations synthétiques sur les systèmes d'éducation et les formations au métier d'enseignant dans les pays de la Communauté européenne ; les instances européennes et les organisations internationales compétentes en matière d'éducation ; les grandes priorités européennes pour l'enseignement.

► **Hatier, collection « Actualité Education », 263 p., 105 F.**

Presse dans la classe

La « Semaine de la presse dans l'école », a permis aux élèves de mieux comprendre l'information et suscité de nombreuses initiatives pédagogiques

LES journaux font la « une » dans les salles de classe. A l'instigation de M. Lionel Jospin et de Mme Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la communication, la première « semaine de la presse dans l'école » met en contact des écoliers, des collégiens et des lycéens avec l'information écrite. Organisée par le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI), du 26 mars au 2 avril, cette manifestation doit permettre de former les lecteurs de journaux de demain.

Par l'intermédiaire des quotidiens, des hebdomadaires et des mensuels, les enfants et les adolescents peuvent prendre la mesure de leur environnement et apprendre le sens du mot citoyenneté. En participant à ce que les organisateurs appellent *« la grande fête de la liberté d'expression et de la responsabilité »*, ils découvrent la richesse et la diversité de la presse française. *« Il s'agit de prendre conscience qu'il existe diverses familles d'esprit et différentes approches de l'information qui constituent un patrimoine »*, explique M. Jacques Gonnet, directeur du CLEMI.

Pour l'occasion, des journaux de tous horizons se sont offerts à faire parvenir des exemplaires de leurs publications dans les établissements scolaires. Certains ont décidé de procéder à des tirages supplémentaires, tandis que d'autres se contentaient de puiser dans leurs « invendus », l'ensemble formant une dynamique dont les organisateurs se montrent particulièrement satisfaits. La presse nationale est acheminée par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), les publications régionales mettant en œuvre leurs propres réseaux de distribution.

A l'arrivée, les journaux ont été installés dans des kiosques spécialement aménagés par les établissements concernés, soit près de cinq mille écoles, collèges ou lycées. *« Nous avons été très étonnés par le nombre des candidats à cette opération*, souligne M. Gonnet. *La demande d'information est apparemment considérable.* » Beaucoup d'enseignants se sont mobilisés pour commenter la presse avec leurs élèves et leur donner un aperçu du monde de l'information. Dans certains établissements, des professionnels ont été invités à parler de cet univers complexe. Ainsi à Bédarieux, dans l'académie de Montpellier, les élèves du collège et lycée Ferdinand-Fabre se consacrent, plusieurs heures par jour, à des études comparatives et à la découverte de problèmes spécifiques, comme la presse enfantine, l'information sportive ou le fait divers. L'opération prend un relief particulier dans cette agglomération de 6 500 habitants où les jeunes souffrent d'un relatif isolement culturel.

Ailleurs, les élèves préparent des projets journalistiques, comme au collège Albert-Camus de La Norville, dans l'Essonne. *« La semaine doit donner l'occasion aux enfants de présenter leur propre production*, affirme M Gonnet. *Nous sommes dans le registre de la responsabilisation et non pas seulement de la transmission du savoir. »*

RAPHAELLE RÉROLLE

Journalistes à la « N.R. »

TOURS

de notre envoyée spéciale

Ils étaient là plus de vingt, toute une cohorte de petits journalistes en bras de chemise, l'air grave et la mine fiévreuse. Lundi 26 mars, les couloirs du quotidien *la Nouvelle République du Centre-Ouest* ont bruissé d'une agitation peu ordinaire.

Les élèves d'une classe de troisième du collège Rabelais de Tours y avaient été invités à mettre en forme une édition du jour dans le cadre de la « Semaine de la presse à l'école ». Leur chef-d'œuvre, tiré à cinq cents exemplaires, a permis à ces adolescents d'accueillir Mme Catherine Tasca, le ministre délégué chargé de la communication, venue à Tours pour l'occasion. Surtout, ils ont découvert de l'intérieur le métier de journaliste et les contraintes liées à l'information.

Les exigences de la pendule, d'abord, ont laissé perplexes ceux qui, comme Maud, préfèrent « *ne pas être bousculés pour faire les choses* ». L'horaire, pourtant, n'a pas laissé en repos ces journalistes improvisés, qui s'étaient répartis le travail par secteurs.

Fascinés par le téléscripteur qui dévidait dans un coin son long ruban de dépêches, ils ont trié l'information à leur idée, discutant âprement pour sélectionner les sujets de « une » et les nouvelles brèves. Au palmarès des rubriques à succès, le fait divers a remporté une belle victoire, chez les romantiques autant que chez les raisonnables.

Marie, vive et fluette, n'a pas caché son goût pour la chose, parce que, a-t-elle expliqué, « *les petits crimes, je trouve ça marrant* ». Pauline, de son côté, apprécie l'aspect régional des faits divers, et Martin, qui voudrait être journaliste, estime que son caractère « *commère* » lui donnerait des facilités dans ce domaine. Au-delà, le flot surabondant des nouvelles déroulées par le téléscripteur a frappé Mathieu, qui découvrait à quel point les journalistes doivent tailler leurs colonnes dans une montagne d'informations. De façon générale, les élèves ont pris conscience que l'actualité, développée par la presse, procède d'un travail d'affinement moins simple qu'il n'y paraît. « *Rigueur, rigueur, rigueur* » sont les trois mots qui semblent résumer pour Grégory le processus journalistique.

Les journalistes de *la « NR »* – comme on l'appelle à Tours – ont pris à cœur d'encadrer ces jeunes confrères. « La Nouvelle République *s'est toujours beaucoup impliquée dans les actions de presse à l'école*, souligne François Lemiale, journaliste. *Nous voulons faire connaître aux élèves les rouages de l'information pour qu'ils soient à même de devenir des lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs critiques. »*

De son côté, Mme Anne-Marie Trochu, professeur de français, a accompli la tâche de longue haleine qui consiste à former les élèves en classe. Depuis plus de dix ans, cette enseignante passionnée par les techniques de communication entraîne des adolescents à lire des dépêches et à analyser des journaux. « *Dans leur vie professionnelle, ils ne devront pas forcément écrire comme Victor Hugo, mais communiquer*, explique-t-elle. *De plus, ce genre de travail donne des objectifs simples à ceux qui ne s'estiment pas bons en français, car il fait appel à des techniques.* » Enfin, les enfants apprennent que l'objectivité n'est pas donnée, mais le fruit d'une longue approche.

R. R.

INTERCOURS

Retour du bal à Normale Sup

Les murs de l'auguste Ecole normale supérieure en sont encore tout chose. Après trente ans d'ascèse forcée, voici que le champagne et les mondanités se sont substitués, pour un soir, aux studieux conciliabules. Le bal de Normale Sup, justement célèbre par la haute teneur intellectuelle des idylles qui s'y nouaient, a pu renaître de ses cendres le 20 mars dans les locaux de la rue d'Ulm. Plus de deux mille personnes avaient repassé leurs plus beaux atours pour assister aux festivités qu'un accident d'étiquette avait condamnées à la pénitence.

Inaugurant le bal en 1959, comme il était de coutume pour les présidents de la République en première année d'exercice, le général de Gaulle s'était alors vu infliger la vexation d'un bain de foule désagréablement frisquet. L'histoire rapporte qu'un bataillon d'élèves, formant carré pour mieux résister à la tentation, avait tout bonnement refusé la poignée de main du président. La légende, agacée mais admirative tout de même, ajoute que l'un des jeunes gens aurait prononcé cette phrase martiale : *« Je ne serre pas la main d'un militaire. »*

Trois décennies plus tard, les smokings sont toujours là, mais leurs occupants se montrent moins enclins à contester l'autorité. Après la longue file d'attente du vestiaire, où une dame en taffetas flamboyant parle des cours de métaphysique qu'elle dispense à de futurs travailleurs sociaux, les invités se répartissent entre les différents lieux de réjouissance. Il y a d'abord le bal lui-même, où des couples ravis tournoient au son d'un *Beau Danube bleu* adroitement remis au goût du jour. Des cendrillons, incollables sur la physique nucléaire, ont fait des infidélités à leurs livres pour valser avec des messieurs qui pourraient parler des heures durant de saint Augustin.

Des *« archicubes »*, ou anciens élèves, goûtent la joie de se retrouver en famille, même lorsqu'ils regrettent, comme cet enseignant de la promotion 1946, que l'école soit devenue *« moins conviviale qu'avant »*. Les cousins de Polytechnique sont là, dans leurs stricts uniformes, et aussi quelques étudiants de l'université, parmi lesquels une jeune fille un peu perplexe. L'ensemble, explique-t-elle, est vraiment trop *« collet monté »* à son goût.

Plus loin, après le *« caveau jazz »* et le *« piano bar »*, la discothèque déverse une quantité considérable de décibels éclectiques. Le bruit n'empêche pas certains étudiants de poursuivre des conversations passionnées, au pied des haut-parleurs dans lesquels Claude François hurle des chansons d'amour. Pour eux, *« l'Ecole »* est souvent, plus qu'un lieu de passage, une véritable famille intellectuelle. D'où leur satisfaction de voir resurgir ce fameux bal qui leur permet de se réunir en une maison commune et, semble-t-il, aussi immuable que la célèbre fontaine qui murmure dans son jardin.

R. R.

Des ingénieurs internationaux

L'enseignement bilingue donné au département de mécanique de l'université de Bath permet de former des ingénieurs à vocation européenne

ALORS que l'on voit paraître ici et là dans toute l'Europe une certaine effervescence dans les écoles et les universités afin de répondre à la fameuse échéance de 1993, l'université de Bath en Angleterre n'a point attendu ces dernières années pour préparer des ingénieurs européens. Depuis plus de vingt ans, dans cette université, le département de mécanique – School of Mechanical Engineering – propose les cours « Engineering with French » et « Engineering with German » qui offrent aux étudiants anglais une formation à vocation européenne.

Créé en 1967, le département de génie mécanique de l'université de Bath reçoit en moyenne chaque année 125 étudiants qui viennent de réussir l'examen sélectif des « 'A' levels », l'équivalent du baccalauréat français. Les études durent trois ans pour un cours dit « full time », quatre ans pour un cours dit « sandwich », où les étudiants passent en général une année complète en industrie avant leur année finale à l'université. Pendant les deux premières années, les étudiants acquièrent une formation générale couvrant toutes les sciences de l'ingénieur. Lors de la troisième ou quatrième année, suivant la structure du cours, ils se spécialisent dans l'une des quatre options suivantes : mécanique (Mechanical Engineering), aéronautique (Aeronautical Engineering), systèmes (Systems Engineering) et fabrication (Manufactoring Engineering). Cette formation constitue le corps commun de l'ensemble des étudiants. Cependant, les étudiants du cours « Engineering with French » suivent un cursus quelque peu différent.

Suivre l'enseignement « Engineering with French » nécessite une grande motivation et exige un travail supplémentaire de la part des étudiants ; aussi la sélection est-elle effectuée parmi les très bons éléments qui possèdent un bon niveau en français. Chaque année, le nombre d'étudiants s'élève à une dizaine, ce qui permet un enseignement de qualité avec un suivi constant de chaque étudiant confié à un tuteur individualisé.

L'enseignement linguistique n'est pas donné directement, mais dispensé dans un cours de mécanique générale animé par un ingénieur français. Ce cours s'inscrit dans l'optique des écoles françaises d'ingénieurs par une approche plus mathématique et plus théorique que celle enseignée dans les universités anglaises, avec, par exemple, l'introduction des équations de Lagrange. Ainsi, les étudiants britanniques, tout en approfondissant leurs connaissances théoriques dans une discipline liée directement à leur formation scientifique, se perfectionnent dans la pratique de la langue française, dont ils acquièrent notamment les termes techniques indispensables à tout ingénieur à vocation européenne.

De plus, la formation ne se limite pas au cours de mécanique générale et les étudiants assistent à de nombreux séminaires sur des sujets techniques qui les préparent aux méthodes et notations mathématiques et techniques employées en France. Les étudiants y bénéficient d'infrastructures audiovisuelles élaborées, qui favorisent leur participation active et leur permet d'acquérir rapidement la confiance nécessaire dans la pratique d'une langue étrangère, notamment dans le domaine technique. La réussite de ces séminaires est facilitée par le soutien du service « Science et Technologie » de l'ambassade de France à Londres, qui fournit gratuitement livres et films. Les étudiants du cours « Engineering with French » réalisent d'autre part des travaux pratiques et élaborent des projets scientifiques, dont les rapports sont rédigés en français.

Un stage dans l'industrie en France

Cet enseignement du français technique est complété par des cours de perfectionnement donnés dans le département de langues vivantes et des études internationales. Les étudiants y acquièrent une connaissance approfondie de la vie économique, sociale et culturelle de la France. Ces éléments leur sont particulièrement utiles, car ils doivent effectuer un stage en France, d'une durée de trois mois s'ils suivent la structure « full time » ou de douze mois pour le cours « sandwich ».

Ce stage en industrie permet de développer la connaissance du métier d'ingénieur par l'expérience industrielle, grâce à une intégration dans un bureau d'études ou une unité de production ou une équipe de maintenance. Grâce au cours « Engineering with French », des liens se sont noués progressivement avec des entreprises situées en France ; celles-ci apprécient de plus en plus les élèves-ingénieurs anglais, capables de s'intégrer dans une équipe d'ingénieurs français. En 1989, des stages se sont déroulés dans les entreprises Alsthom, ECIA, filiale de Peugeot, General Motors France, Michelin, Schlumberger et SITE entreprise de communication technique. Les étudiants doivent ensuite rédiger un rapport en français.

Depuis de longues années, une coopération et des échanges d'étudiants et de professeurs se sont développés entre l'ENSEM de Nancy, l'Ecole centrale de Paris et l'université de Bath. Cette coopération reçoit l'appui de la Communauté économique européenne grâce aux programmes Erasmus et Comett.

A la fin de leur dernière année, pour contrôler leur niveau de français technique et de français courant, les étudiants passent notamment des examens écrits et oraux en français devant des examinateurs externes au cours « Engineering with French ». S'ils satisfont aux critères de l'université de Bath, ils obtiennent à la fin de leur cursus universitaire le diplôme « Beng with French » reconnu par la Commission des ingénieurs britanniques.

STÉPHANE GUILLON
(Lecturer in Engineering with French, Bath University.)

► **School of Mechanical Engineering. Claverton Down, Bath BA2 7AY. Tél. : (0225) 826 129.**

REVUES

Anthropologie

Colonialismes et pouvoirs africains

EST-IL possible aujourd'hui de jeter un regard rétrospectif sur le colonialisme, en tentant de discerner les différentes orientations qui ont présidé à cette entreprise ? Dans un article d'*American Ethnologist* consacré à la domination coloniale en Afrique du Sud, l'anthropologue américain John L. Comaroff entend restituer le point de vue des Britanniques, tel qu'il ressort des documents et des archives du dix-neuvième siècle.

A l'idée d'un processus d'oppression cohérent, voire monolithique, Comaroff, qui a notamment étudié de près le rôle des missionnaires anglais dans la première moitié du siècle dernier, oppose un point de vue plus nuancé. Selon lui, les missionnaires ont clairement distingué trois modèles coloniaux contrastés : d'une part, le modèle étatique, selon lequel le gouvernement britannique a pour mission de pacifier les tribus. La pacification, idéalement du moins, doit s'opérer par le renforcement des liens politiques avec les chefs indigènes et par le biais des relations commerciales. Il s'agit certes de limiter l'autorité des chefs, mais aussi de protéger les autochtones contre les abus des Blancs.

A ce modèle s'oppose celui prôné par les Boers et fort mal considéré par les missionnaires. La domination boer implique l'impôt forcé, l'exploitation systématique des Africains, l'appropriation graduelle de leurs terres, et l'obligation pour les chefs de soutenir militairement les colons. Les missionnaires, pour leur part, défendent un troisième modèle, où l'évangélisation par l'exemple s'accompagnerait d'un effort pour transformer les indigènes en producteurs libres. L'*éthos* de la libre entreprise est ici synonyme de rupture avec la superstition.

Comaroff montre que l'implantation coloniale en Afrique du Sud a été profondément marquée par l'affrontement entre ces trois modèles. La lecture de cet article a le double intérêt d'éclairer la conjoncture actuelle et de récuser une image parfois trop simpliste du colonialisme.

Dans la même perspective d'un approfondissement des recherches africanistes, on retiendra le numéro récent des *Cahiers d'études africaines*, où sont rassemblées, par Jean-Loup Amselle et Jean Bazin, des analyses consacrées aux formations politiques traditionnelles mandingues situées dans la haute vallée du Niger, dans l'actuel Mali. Dans les petits Etats qui se sont développés sur ce territoire avant d'être eux-mêmes absorbés par des entités plus vastes, c'est en termes ethniques que s'exprime la stratification politique : les dominants sont les conquérants venus de l'extérieur, les dominés sont les vrais autochtones.

Loin d'être une catégorie figée et identifiable, l'ethnicité apparaît ici le produit de la théorie politique indigène. Comme dans nos sociétés aujourd'hui, les qualificatifs ethniques ne cessent de faire l'objet de manipulations dans le champ du pouvoir. De la sacralisation de ce dernier, Jean Bazin présente une étude très fouillée à propos de l'ancien royaume de Ségou. Le roi est placé sous le signe de l'ambivalence dans le rituel qui l'intronise : il devient un homme-femme, et les traditions narratives présentent la royauté comme transmise par les femmes. Entouré d'interdits, situé au-delà des sexes, le roi règne avant tout par le verbe.

En lisant l'article de Jean Bazin, soucieux de restituer une tradition qui s'est transmise au moins partiellement jusqu'à nos jours, on mesure la distance qui existait entre les formes de gouvernement chères aux colonisateurs et les conceptions africaines de la souveraineté.

MARC ABÉLÈS

► **John L. Comaroff, « Images of Empire, Contests of Conscience : Models of Colonial Domination in Africa », *American Ethnologist*, 16, 4, 1989.**

► ***Cahiers d'études africaines*, 111-112, 1988, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.**

هكذا من الاصل

COMMUNICATION

Changement de décodeurs et commercialisation de la télévision par satellite

Canal Plus affronte deux nouveaux défis

M. André Rousselet a présenté à la presse, le 27 mars, les deux nouveaux défis de Canal Plus : le changement de décodeurs pour les trois millions d'abonnés à la chaîne payante et la commercialisation de la télévision par satellite. Deux opérations lourdes et ambitieuses qui devraient démarrer simultanément en septembre prochain.

Son nom de code est « *Chadec* » (changement de décodeurs) et toutes les équipes techniques et commerciales de Canal Plus y travaillent depuis plus d'un an. Remplacer un appareil dans quelque 2,9 millions de foyers éparpillés au quatre coins de la France n'est pas une mince affaire. Deux à trois ans de travail, au bas mot, pendant lesquels seront mobilisés les 2 500 distributeurs agréés de Canal Plus et de véritables caravanes commerciales qui sillonneront les villes de France pour montrer, expliquer et changer les décodeurs au rythme de 600 par jour.

Mais cette opération lourde et coûteuse était inévitable. Les secrets du petit décodeur Discret 11, fabriqué en hâte pour le lancement de la chaîne payante en 1984, n'ont pas résisté longtemps aux bricoleurs de génie ou autres informaticiens débrouillards. Les responsables de Canal Plus restent très évasifs sur le nombre d'appareils pirates en circulation mais leur prolifération est assez importante pour peser sur les recettes potentielles de la chaîne. De plus, la télévision payante qui se lance en Espagne et en Allemagne ne disposera pas dans ces pays de la législation qui punit en France ce type de contrefaçon.

Eurodec, filiale de Canal Plus et de la SAGEM, va donc fabriquer à partir de juin un appareil beaucoup plus sophistiqué : le Syster. Le dispositif d'embrouillage a été mis au point spécialement par M. Kudelsky, le génial inventeur du magnétophone Nagra. Toutes les informations électroniques nécessaires au décodage seront contenues dans une puce, sous forme de clé, que l'abonné introduira dans son décodeur. La chaîne pourra valider ou neutraliser cette clé à distance, ce qui rend le dispositif pratiquement non piratable et permet à Canal Plus d'économiser les frais d'envoi mensuel par courrier des numéros d'abonnés.

L'habileté de M. Rousselet consiste à marier cette première opération avec la commercialisation de sa télévision par satellite. Canal Plus diffuse depuis quelques jours son programme sur TDF 1 à titre expérimental et, dès le mois de juin, le nouveau service sera disponible. Les caravanes commerciales de la chaîne tenteront donc, démonstration à l'appui, de convaincre chaque abonné de choisir ce nouveau mode de diffusion. Il lui en coûtera 1 200 F pour l'achat d'une antenne fabriquée par Tonna, filiale de Canal Plus, et un droit d'accès de 500 F pour disposer du Decsat, le terminal conçu par Eurodec, qui se substitue au décodeur classique.

Risques financiers

Le pari est audacieux mais Canal Plus dispose de quelques arguments de poids. La diffusion par satellite en normes D 2 Mac améliore sensiblement la qualité de l'image, offre un son stéréophonique et peut être capté sur les téléviseurs 16/9e, particulièrement bien adaptés à des programmes de cinéma (*le Monde* du 18-19 mars). De plus, le réseau terrestre de la chaîne payante laisse aujourd'hui de côté 13 % des foyers français pour qui le satellite peut être une solution alternative. Enfin, le Decsat donne accès aux autres programmes de TDF 1 : la Sept, Canal Enfants, Sports 2/3 et Euromusique. D'après les études de Canal Plus, 30 % des abonnés se disent prêts à faire le saut. Eurodec lancera en juin la fabrication d'une première série de 320 000 terminaux et les antennes de Tonna sont déjà disponibles.

Ce double pari de M. Rousselet est très lourd en investissements industriels comme en risques financiers. Ses détracteurs ne manquent pas de souligner que l'aventure pèse sur les comptes de Canal Plus au moment même où la chaîne affronte d'autres incertitudes en Espagne et en Allemagne. M. Rousselet est intimement convaincu que l'avenir de la télévision passe par les supports modernes de distribution (câble et satellite), les nouvelles normes de diffusion D 2 Mac qui ouvrent la voie à la haute définition et les chaînes thématiques payantes. Il sait que, dans ces trois domaines, le rôle de pionnier est difficile mais assure ensuite une position royale sur le marché.

Enfin, l'expérience de Canal Plus lui a appris qu'en matière de télévision payante, il est préférable de contrôler l'ensemble de la filière, de la diffusion à la réception des émissions. Pour éviter d'abord les mauvaises surprises techniques, les défaillances ou les diktats d'un fournisseur. Pour rester maître ensuite de sa commercialisation et de son précieux portefeuille d'abonnés.

Pour ces trois raisons, le PDG de Canal Plus a préféré faire cavalier seul et ignorer que, au même moment, France Télécom lançait la fabrication de son propre décodeur, le Visiopass. L'administration des P et T s'est, il est vrai, réveillée un peu tard puisqu'elle avait depuis 1982 la responsabilité d'abord du plan câble, puis de la filière satellite. Mais peu intéressée par la télévision payante, elle avait jusqu'en 1989 « *oublié* » le problème des décodeurs. France Télécom semble aujourd'hui changer de stratégie mais découvre en même temps que M. Rousselet occupe une position dominante sur le marché et qu'il fait tout pour la conserver. D'où les tensions sensibles depuis quelques mois entre Canal plus et l'administration des P et T.

Le patron de Canal Plus ne souhaite pas prolonger la guérilla. Il propose aujourd'hui à France Télécom de participer à son opération de promotion du satellite pour vanter les mérites du câble et du décodeur Visiopass. M. Rousselet confie qu'il a écrit trois fois aux responsables de France Télécom mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

JEAN-FRANCOIS LACAN

Alors que le mouvement de grève s'étend

La direction de Radio-France négocie une « prime de modernité »

C'est sur une note d'espoir que les grévistes de Radio-France ont quitté, mardi 27 mars, après 22 heures, le studio 105 qui avait été toute la journée le théâtre de leurs assemblées générales. De retour du ministère de la communication, où se trouvait encore M. Jean Maheu, le PDG, M. Jean Izard, directeur général de la société, venait en effet de proposer à leurs représentants syndicaux une réunion de négociation mercredi 28 mars, à 14 heures, manifestant la volonté de sortir rapidement du conflit avec un signe d'ouverture : l'hypothèse d'une « prime de modernité » à verser au personnel pour tenir compte de l'évolution des techniques et des changements dans les conditions de travail de la société.

Cette prime, proche dans son concept de la « prime de productivité » réclamée par le personnel et dont la direction n'a précisé ni le montant ni les conditions de distribution – les syndicats sont attachés à une répartition générale et égalitaire, – s'ajouterait aux propositions déjà formulées par la direction de Radio-France et comportant un accord d'intéressement (avec un acompte de 800 F au mois d'avril pour l'année 1990) ainsi qu'une prime pour les plus bas salaires.

En attendant une discussion sans doute difficile vu l'extrême résolution des grévistes, le mouvement s'étendait, mardi et mercredi, à des personnels restés jusqu'alors en dehors du conflit. Le standard cessait à son tour le travail ainsi que des cadres techniques, tandis que le SNJ appelait les journalistes de Paris et des régions à rejoindre le mouvement et que le personnel des radios locales, de plus en plus touchées, prévoyait de se rendre dans la capitale pour une manifestation nationale.

A. Co.

Le groupe OROS prend le contrôle de l'agence Sygma

Créé en novembre 1989 par M. Bruno Rohmer, le groupe OROS communication prend le contrôle de la première agence photographique mondiale, Sygma SA. Aux termes d'un accord conclu avec les actionnaires actuels de l'agence, OROS communication, qui regroupe des partenaires financiers aussi importants que le Crédit agricole, le fonds Euris, le groupe Edmond de Rothschild, AXA-Midi, la BNP, Suez ou le GAN, détiendra 51 % du capital de Sygma, et Maxwell Média 34 % (au lieu de 25 % actuellement), les actionnaires d'origine de la société n'en conservant que 15 %. Fondateur de Sygma SA, M. Hubert Henrotte en demeurera le PDG. L'arrivée d'OROS communication sera suivie d'une augmentation de capital qui atteindra progressivement 50 millions de francs. M. Rohmer souhaite, en effet, développer toutes les activités de l'agence, y compris celle de sa filiale Sygma cinéma et télévision, dont la cession avait été un temps envisagée (*le Monde* du 9 mars).

□ **M. Loo à nouveau candidat à la reprise de l'ACP.** – Alors que le tribunal de commerce doit statuer jeudi 29 mars sur le sort de l'Agence centrale de presse, M. Charles-Emile Loo relance son offre de reprise. Le PDG de la SOCOMA, maire du 5e arrondissement de Marseille, propose aujourd'hui, « *à la demande des salariés de l'ACP* », le même plan de location-gérance pour six mois de l'agence. M. Loo estime qu'il serait possible de maintenir l'emploi de « *dizaines de journalistes* » et d'assurer la survie de l'ACP sur trois axes : une information complémentaire de celle de l'AFP, des services à la carte et un pôle économique, hors média, développé avec *la Cote Desfossés*. M. Loo espère obtenir de l'AFP des conditions particulières pour fournir son fil à l'ACP. M. René Tendron, PDG du groupe Tel-Presse, qui était jusqu'à présent le seul candidat à la reprise, se heurte au même problème.

□ **Appel de l'UNSNJ sur l'ACP.** – « *Pas un des salariés de l'ACP dont l'emploi sera supprimé ne doit être laissé au bord du chemin* » déclare l'Union nationale des syndicats de journalistes (USJN) dans un « *appel solonnel aux représentants de toute la presse française et des pouvoirs publics* ». Evoquant l'éventuelle liquidation de l'Agnece centrale de presse, l'USNJ ajoute : « *Force est de constater que dans quelques jours les conditions du pluralisme des sources d'information dans ce pays auront été fondamentalement modifiées (...) Il serait scandaleux que ne soit pas mis en œuvre un plan social de haut niveau pour éviter de voir les journalistes de l'ACP être les victimes de l'abandon d'un principe démocratique qu'ils ont défendu jusqu'au bout avec honneur et courage* ».

CULTURE

THÉATRE

Le colosse et le petit moine

Antoine Vitez met en scène à la Comédie-Française « la Vie de Galilée », de Brecht

Quand la bombe tomba sur Hiroshima et sur Nagasaki, Brecht était aux Etats-Unis : il préparait la mise en scène de *Galilée* avec Charles Laughton. Et Brecht écrit : « *Du jour au lendemain la biographie du fondateur de la physique nouvelle se déchiffrait différemment. L'infernal effet de la bombe des bombes plaça le conflit de Galilée avec les autorités de son temps dans une lumière nouvelle plus rude... Il était devenu infamant de découvrir quelque chose.* »

La bombe atomique venait de confirmer, attiser, les antinomies qui sont l'un des mérites de la pièce de Brecht.

Conduite de l'Eglise : Brecht a précisé que « *la pièce perd forcément une grande partie de son effet si sa représentation est dirigée principalement contre l'Eglise catholique* ».

Elle cherchait en fait, l'Eglise catholique, par quel « glissando » donner son accord à la physique de Copernic et de Galilée. Déjà elle avait laissé passer cette physique en tant qu'*hypothèse* de travail, de recherche, et cela Brecht l'a d'ailleurs noté, dans sa pièce. *De Revolutionibus*, l'ouvrage de Copernic, publié en 1543, n'avait pas même été inquiété par l'Inquisition, car il se donnait pour une « hypothèse ». Et Galilée lui non plus, n'avait pas été semoncé, pour la même raison, lorsqu'il avait publié en 1610 son *Sidereus*.

Tout changeait à partir du moment où Galilée, sans attendre que l'Eglise ait su négocier son virage, tendait à tout un chacun sa lunette d'observation, et faisait passer Copernic de l'hypothèse au fait réel, avec la preuve.

Et là, comme l'a bien vu Brecht, l'attaque contre Galilée s'est développée sur deux plans distincts : l'Inquisition et la théologie.

Pour l'Inquisition, il n'était pas admissible d'émettre une affirmation « contraire aux Saintes Ecritures ». Plusieurs textes de la Bible présentaient une Terre fixe et un Soleil mobile. Par exemple le Psaume XVIII : « *Le soleil, semblable à un époux qui sort de sa chambre, se réjouit de courir : à la limite des cieux il se lève, et achève sa course à l'autre extrémité.* » (Cette défense, de la part des Inquisiteurs, de toucher au texte des écritures, était si absolue qu'ils pouvaient envoyer au bûcher quiconque disait par exemple, prenant la Bible à contre-pied, que Tobie n'avait pas eu de chien, ou que Aaron ne portait pas la barbe.)

Face aux Inquisiteurs, les cardinaux et le pape cherchaient comment louvoyer. « *Il n'est pas tout à fait sûr que le sens de l'Ecriture soit si clair* », disaient-ils, ou « *l'Ecriture a simplement employé là, dans le langage du peuple, une image* », et le cardinal Bellarmin allait plus loin : « *Quand aura été trouvée une démonstration du mouvement de la Terre, alors il conviendra d'interpréter autrement l'Ecriture qu'on ne l'a fait jusqu'ici.* »

Les historiens ont prouvé que la quasi-totalité des procès d'Inquisition avaient pour raison l'intérêt, le besoin de s'emparer de biens fonciers ou de fortunes, ou bien des histoires de personnes. D'autre part, un livre italien récent, de Pietro Redondi (publié par Gallimard sous le titre *Galilée hérétique*), avance que Galilée n'a pas été accroché par l'Inquisition sur la physique de Copernic, mais parce qu'il soutenait une théorie de la chaleur qui impliquait la négation de la doctrine eucharistique de la transubstantiation. Accusation bien plus grave, c'est pourquoi les « amis » de Galilée, dont le cardinal Barberini devenu Urbain VIII, auraient opéré le transfert vers la « pseudo-hérésie Copernic », moins dangereuse.

La saisie du monde

Une autre « difficulté » fondamentale de la pièce est énoncée ainsi par Brecht : ce serait une grave erreur si « *la rétractation de Galilée était présentée comme raisonnable, en alléguant que cette rétractation lui a permis de poursuivre ses travaux scientifiques* ». (Remarquons au passage – preuve supplémentaire de l'ambiguïté du procès – que la rétractation, dans un procès d'Inquisition, était obligatoirement faite en public, alors que celle de Galilée fut faite « au secret », devant les seuls Inquisiteurs, puis lue dans les rues ensuite).

Brecht dit que Galilée, par sa rétractation, « *a enrichi l'astronomie et la physique en privant en même temps ces sciences d'une grande partie de leur signification sociale... La bombe atomique est, comme phénomène aussi bien technique que social, le produit final typique de sa prestation scientifique et de sa carence sociale* ».

Brecht estime qu'avec Galilée la science se change en une querelle de spécialistes, et s'éloigne du peuple. Il cite alors Walter Benjamin, qui disait que le héros de la pièce n'est pas Galilée mais le peuple. Et il est vrai que la plus forte scène de la pièce est l'arrivée du « petit moine », qui est aussi un physicien, et qui dit : « *alors que j'observe les phases de Vénus, je me représente mes parents assis avec ma sœur autour du feu, je vois parfaitement leurs vieilles mains usées par le travail et la cuillère dans leurs mains* ».

Et, dans cette nouvelle présentation, à la Comédie-Française, de *la Vie de Galilée*, mise en scène par Vitez, un phénomène saisissant a lieu, pendant cette scène du petit moine. C'est que jusque-là Brecht a enfoncé et enfoncé son clou, qui, comme il sait si bien faire, et comme si chaque scène était une scène d'exposition de la thèse et de l'antithèse, et cela tout droit ou par ricochet, et les taches du soleil s'imposent, et les Inquisiteurs s'approchent, mais voici que, tout à coup, c'est le petit moine, et toute la pièce se déchire, parce que sans déchirure elle ne serait pas un tissu.

Et c'est là que Antoine Vitez, comme il sait si bien le faire lui aussi, donne toucher et à entendre la fibre cruciale de l'œuvre, sans aucun effet apparent de mise en scène, en ceci qu'il répond exactement à Brecht, lorsque Brecht nous dit que la perspective sur la vie ne peut être donnée, dans le théâtre, que par « *les dispositions mûrement réfléchies du comédien* ».

Ce comédien qui joue le petit moine, c'est Redjep Mitrovitsa. Il doit jouer un texte d'une charge spirituelle, philosophique, considérable. Et il le fait avec un art d'une limpidité, d'une énergie, et, disons, le mot de « grâce », très simples et très belles. De même ce sont les « *dispositions mûrement réfléchies* », de Valérie Dréville (la fille de Galilée), Jean-Yves Dubois (Andréa Sarti, l'élève de Galilée), Marcel Bozonnet (le cardinal Barberini), Martine Chevalier (Madame Sarti, la « nurse » de Galilée, et de tous leurs camarades, si tableau après tableau, infusent tant d'intensité, d'incandescence, à cette magnifique représentation. Mais n'allons pas oublier Roland Bertin (Galilée), excellent comme toujours, et d'un style comme toujours un tant soit peu flottant, ondulant, fondu (Brecht indique tout de même « *le personnage colossal de Galilée* »).

Les décors de Yannis Kokkos sont très beaux, Brecht ne voulait pas que Galilée semble enfermé dans un laboratoire. Par l'image de ce que Chirico appelait le mystère et la solitude d'une rue, Yannis Kokkos montre non pas un décor, mais la saisie du monde, la saisie des vies innombrables, qui seront atteintes par l'action, par le regard de Galilée sur trois satellites de Jupiter... « *Tu n'es pas dans le lieu, c'est le lieu qui est en toi* », disait le mystique allemand Angelus Silesius, et : « *la lumière est le vêtement de Dieu* » : c'est saluer en trois mots l'art si « imprégnant » de Yannis Kokkos.

MICHEL COURNOT

▶ Comédie-Française, 20 h 30, en alternance jusqu'au 29 juillet. Tél. : 40-15-00-15.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par arrêt en date du 28 juin 1989, la 11e chambre de la Cour d'Appel de Paris a déclaré James GOLDSMITH et Xavier RAUFER coupables de diffamation publique envers Samir NAJMEDDIN et la société S.A.S. TRADE AND INVESTMENTS INC, en raison d'un article publié dans le numéro 1881 de l'hebdomadaire *l'EXPRESS* des 24-30 juillet 1987 sous le titre « ABOU NIDAL : Affaires à l'Est ».

Pour :

« Considérant que ces passages visent à imputer aux Sociétés SAS, en Pologne, et ZIBADO, en RDA, de se livrer au trafic illicite d'armes pour le compte de l'organisation d'ABOU NIDAL, considérée comme une organisation terroriste ; Que Samir NAJMEDDIN, nommément désigné, est présenté dans l'article incriminé comme « le dirigeant pivot » et « le véritable animateur » de ces sociétés et qu'il aurait livré un important matériel d'armes, notamment à la LIBYE et à la RDA ; Qu'il se serait donc rendu complice d'agissements illicites pour le compte d'une organisation terroriste ; Considérant que ces imputations portent incontestablement atteinte à l'honneur et à la considération des parties civiles et sont susceptibles de faire l'objet de preuves et d'un débat contradictoire ; Que c'est donc à juste titre que le tribunal a estimé que les passages incriminés présentaient un caractère diffamatoire ».

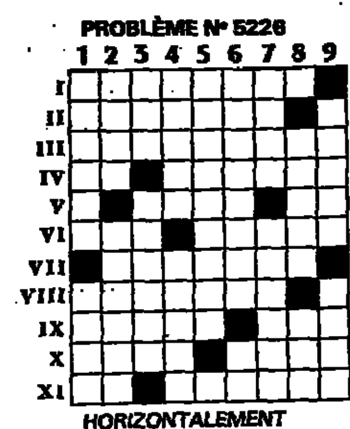
Et a condamné solidairement James GOLDSMITH et Christian DE BONGAIN dit Xavier RAUFER à payer à titre de dommages-intérêts la somme de 10 000 F à Samir NAJMEDDIN ainsi que celle de 10 000 F à la société SAS TRADE AND INVESTMENTS INC, et au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale, pour les frais non répétibles exposés devant le tribunal et la Cour, la somme de 4 000 F à chacune de ces deux parties civiles. »

AGENDA

MOTS CROISÉS

Une regrettable erreur nous a fait publier dans nos premières éditions du 28 mars une *mauvaise définition des mots* croisés. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser et rétablissons ci-dessous ce problème ainsi que celui du jour.

PROBLÈME N° 5226



HORIZONTALEMENT

I. Prennent régulièrement une veste. – II. Pour mettre du propre dans ses affaires. – III. Employer la molette. – IV. Note. Obtient un engagement. – V. Baigne dans l'huile. Causa des brûlures. – VI. Apporte l'humidité. Destinés à *la production.* – VII. Homme de main. – VIII. Noirs. – IX. Sont *placés devant les « couverts ».* Qui ne saurait faire du bon travail. – X. Est en jeu. Boit beaucoup. – XI. Conjonction. Fait des divisions.

VERTICALEMENT

1. Ne *sentent pas toujours* la rose. Fille ou garçon. – 2. Opération qui fait soustraire. A occupé des *chercheurs.* – 3. Elément du monde végétal. Bien attachées. – 4. Arriver à la fin. Aucunement acceptées. – 5. Font des pointes. – 6. A remporté un grand Prix. Sont visibles en partie. – 7. *Pour* celui qui met le pied à l'étrier. C'est pour jouer qu'on la bat. – 8. Se *laisse* aller. A *permis* des échanges. – 9. Donnes l'existence. Fait partir quand elle arrive.

Solution du problème n° 5225

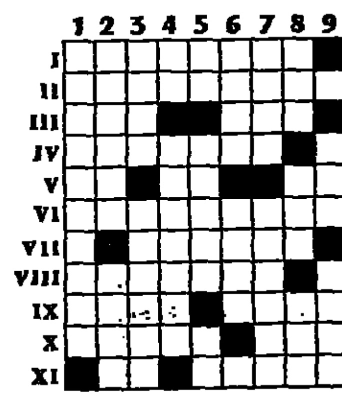
Horizontalement

I. Bavarde. – II. Eclaircie. – III. Lia. Serre. – IV. Léda. Sûrs. – V. Irisés. – VI. Menotte. – VII. Ibis. Ira. – VIII. Sir. Grèbe. – IX. Té. Oô. Ulm. – X. Eric. Lieu. – XI. Sel. Valse.

Verticalement

1. Bellicistes. – 2. Acier. Bière. – 3. Vladimir. II. – 4. Aa. Ases. Oc. – 5. Ris. En. Go. – 6. Dressoir. La. – 7. Ecru. Treuil. – 8. Irritables. – 9. Fées. Emue.

PROBLÈME N° 5227



HORIZONTALEMENT

I. On perd le nord quand elle est affolée. – II. Quand elle est brûlante, ce n'est pas du réchauffé. III. – Conviendra. Une grosse tranche. – IV. Un véritable enfer. – V. Sans effets. Une nappe. Pour la troisième personne. – VI. Où il n'y a rien à louer. – VII. Sont dominées par deux escarpements. – VIII. Où l'on a mis des sièges. – IX. *Fond pour culottes.* La cinquième est inutile à celui qui roule carrosse. – X. N'est *pas un* bon diable. Coule à l'étranger. – XI. Un peu de tendresse. Province.

VERTICALEMENT

1. *Des femmes qui se sont* mises en grève. – 2. Qu'on peut mettre avec les bruns. Civil, à la mairie. – 3. Etat. Se fait bien entendre. – 4. Qui a circulé. Mit la gomme. – 5. Abréviation. Sert de règle. Symbole. – 6. En Belgique. *Forme un* estuaire. – 7. Etre à l'ouvrage. Quand il est naturel, *peut devenir pressant.* – 8. On se découvre quand il arrive. Pronom. Pas imprimé. – 9. A de fortes mâchoires quand elle est anglaise. Parlent parfois à tort et à travers.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 MARS

« De l'impressionnisme à l'expressionnisme », 10 h 30, entrée du Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (L'Art et la manière).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (*V. de Langlade*).

« La tenture de la vie seigneuriale », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« L'Oratoire du Louvre, de la chapelle royale du Louvre au temple protestant et son quartier », 15 heures, angle rue de Rivoli/rue de l'Oratoire (Monuments historiques).

« Le grand voyage de Dante sur les *mondes éternels. L'état du monde sco*lastique de l'Italie médiévale », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« La Butte-aux-Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« L'église royale du Val-de-Grâce », 14 h 30, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Arts et costera).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de l'église de la Madeleine (M. Pohyer).

« Le nouveau Drouot », 15 h 30, 13, rue de la Grange-Batelière (Paris et son histoire).

□ **« Portes ouvertes » sur l'assurance-maladie.** – La caisse primaire d'assurance-maladie de Paris organise une matinée « portes ouvertes », le samedi 31 mars, de 8 h 30 à 13 heures. La caisse propose à ses visiteurs de jeter un regard *sur son informatique*, de s'intéresser à sa télématique, de tout savoir sur les accidents du travail et de tester leurs connaissances en assurance-maladie. Quatre centres de paiement seront ouverts : 28, rue d'Hauteville, 75010 Paris ; 19, rue Didot, 75014 Paris ; 28, rue Boursault, 75017 Paris ; 89, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris.

▶ CPAM, 69 *bis*, rue de Dunkerque, 75453 Paris Cedex 09. Tél. : 42-80-63-67.

CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (forum d'Explora), *15 heures : « Mois de la mer :* la qualité des eaux du littoral », par F. Madelain (Cité des sciences et de l'industrie).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Dernières fouilles de la nécropole Saint-Marcel », par M. Busson (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Collège international de philosophie (amphithéâtre Henri-Poincaré), 18 h 30 : *« La question de l'athéisme aujourd'hui* en URSS », par I. N. Romanov (Ecole pratique des hautes études).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « La peinture du vaincu dans l'art triomphal romain », par F. Baratte.

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de *la BPI*), *18 h 30*, : « La théorie des catastrophes : mathématiques et philosophie ».

1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 18 h 30 : « Revue de presse. Les événements de l'Est et leurs répercussions sur le monde arabe » (Institut du monde arabe).

91, rue de Seine, 20 heures : *« L'émergence d'un nouveau tohu-bohu »*, par M.-M. Davy. Inscription *indispensable au 43-25-27-44* (L'Espace bleu).

127, rue Marcadet, 20 heures : « Soirée d'information sur le Salvador » (Maison verte).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Désarmement et sécurité en Europe. *Comment bâtir la paix ?* » avec D. Coulmy (centre Varenne).

*Musée de l'Homme, 17, place du Tro*cadéro, 20 h 30 : « Méditation et vie quotidienne », avec Lama Denis Teundroup et R. Rech, président de l'association Zen internationale (Union bouddhiste de France).

28, avenue George-V, 20 h 30 : « Vivre la perte d'un malade : travail de deuil des familles et des soignants », par *J. Pillot (Jalmalv Paris – Ile-de-France).*

10, rue Alfred-de-Vigny, 21 heures : *« Le rôle de la « diplomatie culturelle » de* nos jours : le cas de la Grande-Bretagne », *par* J. Rogister (Fondation Del Duca).

45, *rue* La Bruyère, 20 h 30 : « Le rabbin et le politique », avec E. Benbassa, A. Kriegel, E. Deutsch et le rabbin D. Fahri (Alliance israélite universelle).

AUTOMOBILE

La Renault Espace ou l'invitation aux vacances

Il n'est pas mauvais parfois de faire le point sur un véhicule plusieurs années après son lancement. Ainsi en est-il de l'Espace, dont les carnets de commande *ne désemplissent* pas.

Six ans après son sa sortie, ce *« concept nouveau »* d'automobile, comme disent les hommes de *marketing*, trouve des concurrentes sur sa route – la Prairie de Nissan ou la Voyager de Chrysler, – mais sans que ses ventes en soient affectées. En janvier dernier, elles *ont représenté* 1 % du marché français, soit 2 500 voitures. Un record. Matra, qui l'a inventé, en produit maintenant 175 par jour à Romorantin et Renault 35 par jour dans l'usine d'Alpine à *Dieppe.*

Offrir une berline dotée d'un volume intérieur maximum *dans une longueur hors* tout de 4,36 m, c'est-à-dire 10 cm de *moins que la Renault* 21, tel était le *« concept ».* Ajoutons une grande accessibilité, d'importantes surfaces vitrées, un plancher plat et surtout des sièges basculants et amovibles, qu'on déplace ou retourne en deux mouvements : cette familiale était *faite pour recevoir force* malles, valises, paquets, filets à crevettes, vélos et... tous les enfants qui vont avec. Une invite aux vacances normandes.

Renault en propose neuf versions en France dont une diesel et deux turbo diesel. Les *prix s'échelonnent* de 124 200 F à 190 500 F pour le summum, *la 2000-1 Quadra* à quatre roues motrices : en cas de neige lors des vacances alpines. Preuve que le succès se décline : on trouve même des sièges cuir en option.

La version essence de haut de gamme la 2000-1 (161 500 F) à traction avant, qui *reçoit* le *moteur de* 1 995 cm à injection de *120 ch, devient une berline* rapide (178 km/h sur le papier) formidablement confortable sur autoroute et qui, en ville, reste maniable mieux qu'une voiture moyenne grâce à la direction assistée.

Renault la gratifie d'une consommation de 8,8 litres pour 100 km, mais chargée comme on l'a dit, comptez plus de 11 litres voire 13 si l'on pousse les régimes. Il vaut *mieux l'éviter : sur route ner*veuse l'arrière du vaisseau est affecté *d'un léger roulis.* L'Espace n'est pas sportive, c'est la charme opposé. *Mais* du haut de ses sièges, le regard surplombe les autres, les simples voitures. Dans les embouteillages, au retour sur Paris, ça vous distingue.

E.L.B.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 mars 1990 :

DES LISTES

● des élèves de l'Ecole supérieure de fonderie ayant obtenu en 1989 le diplôme d'ingénieur ou le diplôme de technicien de cet établissement.

● des élèves de l'Ecole supérieure des sciences et des technologies des industries du bois de l'université Nancy-I ayant obtenu le diplôme de cet établissement en 1988.

UN AVIS

● relatif à l'index national Bâtiment *« tous corps d'état »* (symbole BT 01) qui s'établit à 447,1 en septembre 1989 et à 448,3 en octobre 1989.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 *Télécopieur* : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 *Télécopieur* : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant.*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Commission paritaire des journaux et publications, *n° 57 437*
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________

Adresse : ______________________________

______________ Code postal : __________

Localité : ______________ Pays : __________

011 MON01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU Monde

Naissances

– Thomas

est né le 26 février 1990.

Florence et Yves MASSOT,
27, rue de Versailles,
92410 Ville-d'Avray.

Adoptions

– Laure et Wladimir TROUBETZKOY
sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Nicolas,

né le 3 janvier 1990, à Varsovie.

2, rue du Commandeur,
75014 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre LAUZEL,
président honoraire
du Conseil national de la comptabilité,
professeur honoraire
à l'Institut d'administration
des entreprises de l'université de Paris,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le 30 mars 1990, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-5e.

L'inhumation se fera au cimetière du Montparnasse.

– L'ingénieur *en chef* du génie maritime (ER) Lucien Pouppeville a *l'immense peine de faire part* du rappel à Dieu de sa mère,

Mme Louis POUPPEVILLE,
née Marguerite Laloy,

pieusement endormie dans la paix du Christ, le 7 mars 1990, à l'aube de son quatre-vingt-douzième anniversaire.

La messe de funérailles a été célébrée le 13 mars, en l'église des Gougins, à Saint-Marcouf (Manche).

Prions pour elle, en y associant son époux rappelé à Dieu, le 28 février 1983, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Ils reposent ensemble dans le petit cimetière marin qui entoure l'église.

Ils furent très estimés, maintenons leur souvenir en notre mémoire.

Saint-Marcouf,
50310 Montebourg.

– *M. et Mme* Stanislas ROSIER,
ses parents,

Dominique Rosier,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Laurence,

survenu le lundi 26 mars 1990, à l'âge de trente ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 29 mars, à 15 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès de l'

ingénieur général de l'armement (CR), Robert VIENNET,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
médaille d'honneur
service santé des armées,
ancien expert national,
expert honoraire
près la cour d'appel de Paris,

survenu le 23 mars 1990, à Paris-5e.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Meung-sur-Loire, dans le caveau de famille.

11, rue Victor-Hugo,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

Anniversaires

– Premier anniversaire du décès de

Nina BEHAR.

Je tiens a remercier ceux et celles qui se sont montrés solidaires de ma douleur et qui ont agi pour que sa mémoire demeure vivante. Je leur exprime ma profonde reconnaissance.

Son époux, Vladimir Eff.

– Il y a un an, le 29 mars 1989,

Bernard PONTY

nous quittait.

En ce jour anniversaire, unissons-nous par la *prière* ou la *pensée, tout en* gardant le sourire comme il aurait aimé.

Communications diverses

– Cercle Bernard Lazare : En URSS, un antisémitisme qui se conjugue au présent. Débat avec Fatima Salkazanova, journaliste, correspondante de Radio Free Europe. Jeudi 29, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– « A quoi sert la psychanalyse ? », tel sera le thème du dîner-débat organisé par la revue *Passages*, le 3 avril, à 20 heures, au restaurant Goldenberg, 7, rue des Rosiers, 75004 Paris, avec la participation de C. Melman, D. Sibony, C. Dumézil, M. Mannoni, S. Leclaire, L. Israël, E. Malet, etc.

Pour réserver, adresser un chèque de *130 francs* par personne à l'ordre de l'« Association des amis de *Passages*, 17, rue Simone-Weil, *75013* Paris. Tél. : (1) 45-86-30-02.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses .. 90 F

هكذا من الاجل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 mars à 0 heure et le jeudi 29 mars à 24 heures.

Les nuages qui touchaient mercredi les régions les plus à l'est du pays s'étendront vers l'ouest jeudi, mais ne seront plus très actifs, les pluies se faisant de plus en plus rares et éparses. Plus à l'ouest, c'est-à-dire sur les régions proches de la Manche, les éclaircies seront plutôt belles. Le mistral et la tramontane souffleront encore fort.

Jeudi : belles éclaircies près de la Manche, nuages ailleurs.

Le matin, les nuages seront déjà abondants sur une grande moitié est du pays, c'est-à-dire des Ardennes au Languedoc-Roussillon et à l'est du pays. Il pleuvra un peu, surtout sur le nord-est du pays ainsi que sur le relief (neige au-dessus de 700 mètres). Sur la Corse et l'extrême Sud-Est, les précipitations resteront encore orageuses. Plus à l'ouest, le début de matinée sera plutôt nuageux et légèrement brumeux.

En cours de journée, les nuages gagneront de plus en plus vers l'ouest et n'épargneront effectivement le soir que les régions allant du Nord à la Normandie et à la Bretagne. Ailleurs donc, l'après-midi sera nuageux avec encore des petites pluies ici et là. En Corse, il y aura toujours des averses et on pourra même entendre un coup de tonnerre. Près de la Méditerranée, le ciel sera nuageux, mais il y aura de belles périodes ensoleillées.

Les températures matinales seront encore basses, entre 0 et 3 degrés dans l'intérieur du pays, localement – 1 à – 3 dans les régions d'altitude, et de 3 à 8 degrés dans les régions côtières.

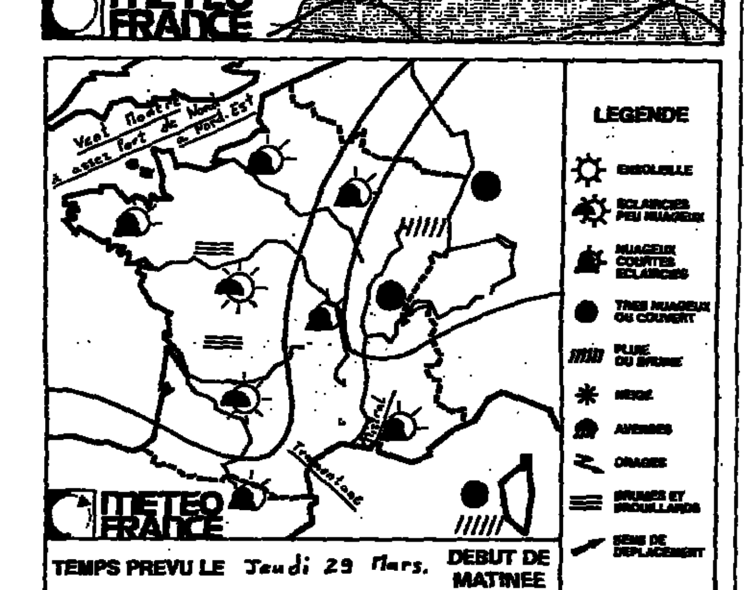
L'après-midi, le thermomètre indiquera entre 8 et 11 degrés en général et jusqu'à 13 à 15 degrés près de la Méditerranée.

Le mistral et la tramontane souffleront encore fort avec des pointes atteignant les 90 km/h.

Près de la Manche, un vent modéré de nord-est soufflera.

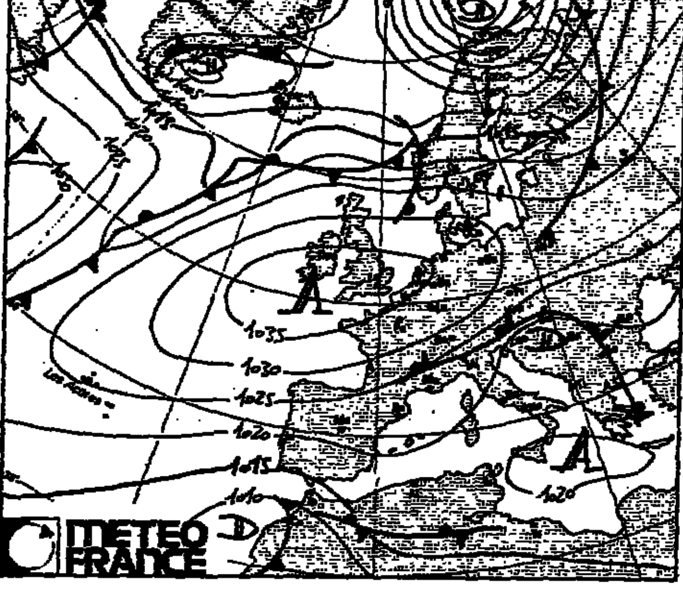
SITUATION LE 28 MARS A 0 HEURE TU

METEO FRANCE



TEMPS PREVU LE Jeudi 29 Mars. DEBUT DE MATINEE

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-3-1990 à 6 heures TU et le 28-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	13	3	P
BIARRITZ	11	3	N
BORDEAUX	11	–1	D
BOURGES	8	2	C
BREST	10	1	C
CAEN	9	6	N
CHERBOURG	8	5	C
CLERMONT-FER	6	1	P
DIJON	8	2	N
GRENOBLE SMH	9	3	C
LILLE	8	3	D
LIMOGES	6	0	C
LYON	7	3	C
MARSEILLE-MAR	12	3	D
NANCY	8	2	B
NANTES	10	6	N
NICE	12	5	D
PARIS-MONTS	8	5	C
PAU	8	–1	D
PERPIGNAN	10	5	D
RENNES	9	4	C
ST-ETIENNE	8	2	B
STRASBOURG	10	2	C
TOURS	10	0	N
TOULOUSE	10	2	N
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER

ALGER	18	3	N
AMSTERDAM	9	2	D
ATHÈNES	18	14	D
BANGKOK	36	26	C
BARCELONE	18	4	D
BELGRADE	13	5	C
BERLIN	9	5	P
BRUXELLES	8	2	N
LE CAIRE	24	12	D
COPENHAGUE	10	–1	D
DAKAR	29	22	N
DELHI	27	20	P
DJERBA	18	13	C
GENÈVE	8	2	N
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	16	7	D
LISBONNE	21	11	D
LONDRES	10	1	N
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG	6	2	C
MADRID	14	–2	D
MARRAKECH	26	23	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	6	3	P
MONTRÉAL	4	–11	D
MOSCOU	10	1	C
NAIROBI	26	17	N
NEW-YORK	12	1	D
OSLO	12	–2	N
PALMA-DE-MAJ.	15	3	D
PÉKIN	13	2	P
RIO-DE-JANEIRO	27	24	C
ROME	15	7	P
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	7	–6	D
SYDNEY	25	20	D
TOKYO	12	5	N
TUNIS	17	7	P
VARSOVIE	10	–2	N
VENISE	8	5	N
VIENNE	10	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 28 mars

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Spécial Holiday on ice, en direct du Palais des sports. Avec John Travolta, François Feldman, Carlos, Gold, Atlantic, Lisa Stansfield, Sandra, Dominique Lavanant.
22.35 Série noire : Le Salon du prêt-à-saigner. De Joël Seria, avec Hugues Quester, Jeanne Goupil.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 Série : Les héroïnes de Colette. ▶ Le blé en herbe, de Serge Meynard, avec Marianne Basler, Matthieu Rozé. *Un adolescent initié à l'amour.*
22.05 Magazine : My télé is rich. De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.00 Informations : 24 heures sur la 2.
23.15 Météo.
23.20 Magazine : Du côté de chez Fred. L'écrivain William Burroughs.

FR 3

20.35 Variétés : Les grands. Emission de Jean-Pierre Cottet et Maxime Leforestier. 2. Edith Piaf. Avec Catherine Ringer, Jacques Weber, Dave, Dee Dee Bridgewater, Paco, Georges Moustaki, Gérard Blanchard, Liane Foly, Daniel Guichard, Serge Gainsbourg.
21.55 Magazine : Mille Bravo. Présenté par Christine Bravo. Avec Paolo Conte : Wolinski (dessinateur) ; Ricky Ford (jazz) ; los Etoiles (chant brésilien) ; Laurent Cabasso (piano) ; Raphaël Fays (guitare) ; Paris Texas Ensemble (classique-lyrique) ; Slastic (comique gestuel) ; Moris Gontrand (peintre).
22.15 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Mille Bravo (suite).
23.35 Musique : Carnet de notes. Concerto pour guitare, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Jean-Pierre Berlingen, et Alexandre Lagoya, guitare.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Fatal beauty. ■ Film américain de Tom Holland (1987). Avec Woopi Goldberg, Sam Elliott, Ruben Blades.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Saïgon,l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987). Avec Willem Dafoe, Gregory Hines, Fred Ward (v.o.).
0.25 Cinéma : Thérèse Raquin. ■■ Film français de Marcel Carné (1953). Avec Simone Signoret, Raf Vallone, Sylvie.

LA 5

20.40 Téléfilm : Justice express. De Richard Martin, avec Jean Leclerc, David Jalil. *Un diplomate suisse en poste à Québec recueille le seul survivant d'un commando de terroristes.*
22.20 Débat : Victimes du terrorisme,entre loi et révolte. Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Hors jeu. De Buzz Kulik, avec Jack Warden, James Caan. *Deux amis passionnés de foot.*
21.55 Série : Le Saint.
22.45 Magazine :Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Céline.
23.45 Musique : Boulevard des clips. (et à 0.35).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

19.50 Documentaire : Les gitans (2). De Claude Fléouter et Robert Manthoulis.
21.00 Téléfilm : Alcyon. De Fabrice Cazeneuve.
22.30 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.00 Téléfilm : Noir péché. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
23.45 Film d'animation : Les habitants. D'Arthur Pelechian.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magiques. Littérature.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 septembre 1989, lors du Festival de Ludwigsburg) : Quatuor à cordes n° 2 en sol majeur, op. 18, n° 2, de Beethoven ; Quatuor à cordes n° 2 en ré majeur, de Borodine ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur, op. 34, de Brahms, par le Quatuor de Tokyo (Peter Oundjian, Kikuei Ikeda, violons, Kazuhide Isomura, alto, Sadao Harada, violoncelle, et Barry Douglas, piano.
22.20 Concert du GRM. Moments, de Giner ; Soleil Mémoire, de Bousch.
23.07 Jazz-club. En direct du club Lionel Hampton de l'Hotel Méridien à Paris. Le groupe Ultramarine avec Mario Canonge (claviers), N'Guyen Le (guitare), Pierre-Olivier Govin (basse), Etienne Mbappe (basse), Bago (percussions), Tchako (batterie).

Jeudi 29 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.50 Quarté à Saint-Cloud.
16.00 Variétés : La chance aux chansons.
16.30 Série : Vivement lundi.
17.00 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Police. Les fiançailles d'Imogène, de Sylvain Madigan, d'après Exbrayat, avec Dominique Lavanant, Jean Benguigui. *Une cérémonie vite interrompue.*
22.10 Magazine : Ex libris. La fièvre des mots. Expliquez-moi : Guillevic (*Art poétique*), Daniel Gélin (*Cent poètes côté jardin*) ; Extérieur livre : Rimbaud à Aden, Thierry Metz (*le Journal d'un manœuvre*) ; Polémique autour du *Dictionnaire des plagiaires*, de Roland de Chaudenay ; Les coups de cœur de Bernard Lavilliers.
23.10 Série : L'heure Simenon.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les cinq dernières minutes. Régie, de Guy Lessertisseur, avec Jacques Debary, Marc Eyraud.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Invité : Michel Fugain.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf, docteur ? Reportages : ; Les années collège.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Spécial Allemagne. Carte blanche au cinéaste Chris Marker : Berlin, future capitale réunifiée ? Portrait d'un maire de Francfort : Daniel Cohn-Bendit, de Pascal Guimier.
21.40 L'heure de vérité. Invité : Helmut Kohl. Le chancelier allemand répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani et Albert du Roy.
22.45 Informations : 24 heures sur la 2.
23.00 Météo.
23.05 Sport : Basket. Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Milan.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Geneviève Pastre, agrégée de grammaire, spécialiste en langues et littératures grecque et latine.
14.03 Magazine : Carte verte.
14.30 Magazine : Dadou babou.
15.03 Feuilleton : Colorado.
16.05 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : Rocky 2, la revanche. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1979). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young.
22.35 Journal et météo.
23.00 Cinéma : Une histoire immortelle. ■■■ Film américain d'Orson Welles (1967). Avec Orson Welles, Jeanne Moreau, Roger Coggio (v.o.).
23.55 Musique : Carnet de notes.
0.10 Sport : Hockey sur glace. France-Autriche.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : L'intouchable (Gangland). ■ Film américain de Rod Hewitt (1987). Avec Scott Glenn, Thomas G. Waites, Barbara Stock.
15.00 Pochettes surprises. La fille de Mohammed, de Suri Krishnamma.
15.40 Cinéma : Les Barbarians. □ Film américain de Ruggero Deodato (1986). Avec David Paul, Peter Paul, Richard Lynch.
17.20 Cabou cadin. Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : La mort en prime (Repo man). ■ Film américain d'Alex Cox (1984). Avec Harry Dean Stanton, Emilio Estevez, Tracey Walter.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Romuald et Juliette. ■■ Film français de Coline Serreau (1988). Avec Daniel Auteuil, Firmine Richard, Pierre Vernier.
23.55 Cinéma : Un couple à la mer. ■ Film américain de Garry Marshall (1987). Avec Goldie Hawn, Kurt Russell, Edward Hermann.

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.40 Série : Le renard.
15.45 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les filles du régiment. □ Film français de Claude Bernard-Aubert (1978). Avec Laurence Mercier, Dora Doll, Gérard Séty.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.25 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Musique : Boulevard des clips (et à 16.05, 0.35).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Cabaret. ■ Film américain de Bob Fosse (1972). Avec Liza Minnelli, Michael York, Helmut Griem.
22.40 Série : Brigade de nuit.
23.30 Série : L'aventurier.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Bashu, le petit étranger. ■■ Film iranien de Bahram Beyzai (1987). Avec Susan Taslimi, Parviz Pourhosseini, Adnan Afravian.
17.05 Documentaire : Cézanne. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
18.00 Documentaire : Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art (2). De Claude Berri.
19.05 Documentaire : Les sentiers de la réussite (2). D'Alain Dhenaut.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.40 Jazz soundies collection.
20.45 Documentaire : Kaltex en Chine. De Soizic Arsal, Willy Pierre et Simon Pradinas.
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire : Cotton club. De John Jeremy.
22.45 Documentaire : Symphony in black.
23.45 Documentation : Scott Ross à la Villa Médicis.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Sous la paupière d'Eurydice, de Jeanne Benameur.
21.30 Profils perdus. Léonce Petitot.
22.40 Nuits magnétiques. Littérature.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 23 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : Elias, oratorio pour solistes, chœur et orchestre, op. 70, de Mendelssohn, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Serge Baudo ; sol : Mariette Kemmer, Françoise Destembert, sopranos, Norma Lerer, Roseline Cyrille, altos, James Anderson, ténor, Benjamin Luxon, baryton.
22.30 Studio 116. Le chapeau chinois.
23.07 L'invité du soir. Michel Béroff, piano.

Audience TV du 27 mars 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47,4	Roue fortune 16,3	Pub 6,4	Actual. région 18,2	Bande ann. 1,6	Pub 2,2	Hulk 2,4
19 h 45	54,5	Roue fortune 27,1	Dessinez 10,5	19-20 Infos 8,9	Nulle part 3,3	Journal 2,1	Coup cœur 2,2
20 h 16	69,1	Journal 28,7	Journal 15,9	La classe 11,6	Nulle part 3,4	Journal 4,8	Cosby show 5,1
20 h 55	72,6	Signes extér... 26,6	Babas cool 19,7	Marche siècle 5,8	Enfant gâté 7,8	Jeu de la mort 11,5	Permission... 4,3
22 h 08	67,9	Signes extér... 33,3	Carnets route 6,3	Marche siècle 5,2	Enfant gâté 7,9	Jeu de la mort 14,0	Permission... 4,1
22 h 44	38,4	Ciel... mardi 19,4	Carnets route 9,7	Soir 3 2,5	Oscars 90 1,4	China Beach 3,7	Keoma 2,7

PARIS - ILE-DE-FRANCE

En Seine-Saint-Denis

Des réseaux d'égouts automatisés

Pour éviter les inondations, le département a mis au point une régulation électronique des canalisations souterraines. Une réalisation pilote.

Petit Marais, La Noue, les Pieds Humides, Baigne Cul... autant de noms de lieux qui rappellent que la Seine-Saint-Denis est un département humide, où les inondations n'étaient pas rares. Encore en 1982 et 1983, la montée des eaux s'est faite sans retenue. Les habitants... et les assurances s'en souviennent encore.

Aujourd'hui, ces grandes inondations ne sont plus que des souvenirs. Le secret ? Pour que les eaux ne s'écoulent plus anarchiquement en surface, il faut qu'elles coulent mieux en sous-sol. Et pour cela, le réseau d'égouts doit abandonner le dix-neuvième siècle avec ses cloaques pour entrer de plain-pied dans le monde contemporain, celui des automatismes et de l'informatique.

Le département de la Seine-Saint-Denis présente la particularité d'être extrêmement plat. Ce qui ne serait pas trop grave si un fleuve bien situé en son centre recueillait les eaux. Mais il n'en est rien : les cours d'eau importants – Marne et Seine – sont excentrés ; Tremblay-lès-Gonesse par exemple, est à 20 kilomètres de la Seine. Ce qui pose déjà un problème : lors des hautes eaux, il faut combattre des reflux de la Seine, puisque les égouts ne peuvent avoir qu'une pente très faible.

Images par satellite

Deuxième caractéristique qui contribue à amplifier le problème de l'écoulement des eaux pluviales : l'urbanisation intensive du département, qui l'a « imperméabilisé » sur une grande surface, empêchant les infiltrations. De plus, de nombreux rus, collecteurs naturels, ont été recouverts par des routes ou des constructions et transformés ainsi en égouts. Lors d'un violent orage, les eaux, au lieu de s'infiltrer et de s'écouler progressivement en de nombreux points, s'engouffrent dans les canalisations... qui débordent.

Une solution facile se présente immédiatement : si les égouts débordent, c'est qu'ils sont trop étroits et il suffit de les agrandir. C'est d'ailleurs ce que l'on fait dans un premier temps. Ainsi, de gros tuyaux délestent directement vers la Seine et la Marne. Mais l'urbanisation continue et les quantités à évacuer augmentent. Cette solution ne suffit plus. De plus, elle est extrêmement coûteuse. La pose d'un tuyau de 2,50 mètres de diamètre, à 7 mètres de profondeur, coûte 25 000 francs le mètre, tout compris.

On conçoit donc aisément que les pouvoirs publics s'intéressent de près à la question. En l'occurrence, le conseil général. La Seine-Saint-Denis a une caractéristique commune avec les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne : c'est le département, héritier du département de la Seine, qui gère les réseaux et non les communes, comme c'est la norme ailleurs en France. C'est donc la direction de l'eau et de l'assainissement qui prend en main le problème, avec les moyens octroyés par le conseil général. Entre 1975 et 1985, un milliard et demi de francs courants ont été destinés aux investissements. Aujourd'hui, le budget de fonctionnement et d'investissement s'élève à 350 millions de francs (sur 1 milliard d'investissement et 3 milliards de fonctionnement pour le département).

Au cours des années 70 a été lancée une campagne de mesures et de modélisation des écoulements. Suivie d'une simulation : si on met un bassin à tel endroit avec des tuyaux de tel diamètre, que se passe-t-il lors d'un orage d'une certaine ampleur ? L'un des points difficiles à maîtriser est la valeur du coefficient d'imperméabilisation, qui varie considérablement selon le moment. Ainsi, après une sécheresse, le sol ne laisse passer que 30 % de l'eau.

« Une fois compris le comportement des eaux, nous avons pu commencer à gérer leur écoulement, explique Hervé Brunelot, responsable de la division « gestion des eaux » à la direction des eaux et de l'assainissement. *Par exemple, nous avons mieux su où installer des bassins de stockage qui permettent d'écrêter les arrivées des pointes lors des orages. »* Ces bassins sont gérés automatiquement à l'aide de calculateurs de vannes. Des sondes électroniques permettent de diriger les écoulements.



Enfin, pour optimiser l'utilisation des bassins, une gestion automatisée et centralisée du réseau a été mise en place. Depuis un poste de commandement (PC) informatisé installé à Rosny-sous-Bois, la vie du réseau est surveillée en permanence. Les informations de la Météorologie et celles des pluviomètres sont analysées et combinées aux données concernant le réseau : état des canalisations, hauteur d'eau dans les différents bassins. Au moindre problème, une alerte sonne au PC. Pour les stations les plus importantes, les informations parviennent toutes les cinq minutes. *« Lors des pluies normales, l'intelligence locale, celle qui est installée dans les stations, peut faire face à 95 % des événements, et au centre nous veillons à ce que tout se passe sans incident. Pour les gros orages, l'ordinateur propose une modification des consignes. Grâce aux prévisions de la Météo et aux images de satellite que nous recevons ici, nous avons à peu près une demi-heure d'avance sur les événements, ce qui est très précieux. Le pilote rentre une prévision dans l'ordinateur qui y intègre toutes les données déjà acquises ainsi que les pannes. Il la transforme en débit dans les collecteurs et propose une intervention »*, explique Hervé Brunelot.

« Dès 1981, le conseil général a été favorable à cette automatisation. Il faut dire que jusqu'à cette année, ce projet aura coûté 50 millions de francs, soit 2 kilomètres de canalisation, et qu'il permet d'économiser environ les quatre cinquièmes des débordements », affirme Roger Berrebi, directeur à la direction de l'eau et de l'assainissement. Cette réalisation constitue une vitrine pour le département. Elle a été présentée au Japon lors de l'exposition universelle. Des représentants d'une quinzaine de pays sont déjà venus l'étudier.

Dialogue avec les associations

Ce succès ne devrait pas empêcher de réfléchir à une véritable politique de l'assainissement. On se heurte là aux problèmes des compétences administratives. Il faudrait par exemple promouvoir l'assainissement alternatif : chaussées poreuses pour retarder les arrivées d'eau, toits plats pour retenir les pluies, construction de petits bassins de retenue sur les terrains imperméabilisés par une construction. Mais les assurances ont peur des risques d'infiltration avec les toits plats. Quant aux bassins de retenue, les pouvoirs publics du département sont désarmés pour les imposer. L'assainissement est prévu par les POS (plan d'occupation des sols) définis par les maires. *« Il est très souvent insuffisant, mais aucun maire ne l'admettra,* regrette Roger Berrebi. *On nous demande parfois notre avis lors des demandes de permis de construire, mais il est trop tard, les budgets sont bouclés. La seule arme du département est le refus de raccordement aux canalisations. »*

Autant le dialogue peut être insuffisant avec certaines institutions, autant il s'améliore avec les usagers et leurs associations. *« Nous avons maintenant de véritables échanges,* affirme Roger Berrebi. *Nous présentons les travaux prévus aux membres des associations de lutte contre les inondations. Ils nous posent des questions pointues, mais comme ils connaissent aussi mieux la technique, ils apprécient les résultats. »*

MARTINE KIS

DÉBAT : *quel avenir pour la région parisienne ?*

La banlieue va mourir guérie

par André Santini

Issy-les-Moulineaux, ma commune, c'est la banlieue !...

La banlieue, c'est l'espace d'une lieue sur lequel s'étend le ban du suzerain...

Et ce ban, on l'a longtemps subi : usines polluantes, usines dangereuses (produits chimiques, cartoucherie, blanchisseries, fonderie), traitement des ordures (décharge puis usine d'incinération...). Banlieue office, banlieue dépotoir...

Nul ne s'en est soucié. Le gouvernement a laissé faire, les préfets ont suivi, les élus ont subi !

La crise a frappé. La banlieue plus que la capitale. Les usines obsolètes ont été touchées les premières, la concurrence internationale a fait le reste. Javel la Croix, Chaix-Desfossés, Gévelot, Fonderie franco-belge, produits Delaire, Blanchisserie de Grenelle, Compagnie des lampes, SEV-Marchal... De 1969 à 1978, la commune a perdu dix mille emplois sur vingt-sept mille, un séisme économique comparable à la crise des pays sidérurgiques ou miniers.

Le gouvernement a laissé faire, les préfets ont suivi, les élus ont subi !

Les friches industrielles cèdent la place à des bureaux modernes, vingt-trois mille nouveaux emplois en cinq ans, dix mille nouveaux habitants attendus, tous les immeubles HLM réhabilités, la ville repart, la vie est au rendez-vous. L'Etat se manifeste : taxe sur les bureaux, rétablissement de l'agrément, réduction de la dotation globale de fonctionnement, annonce d'une péréquation fiscale, lancement du plan Rocard pour l'Ile-de-France...

Le gouvernement ne veut pas laisser faire, les préfets précèdent, les élus subissent.

La banlieue va mourir guérie.

► André Santini est député des Hauts-de-Seine (UDF-PSD), maire d'Issy-les-Moulineaux et ancien ministre.

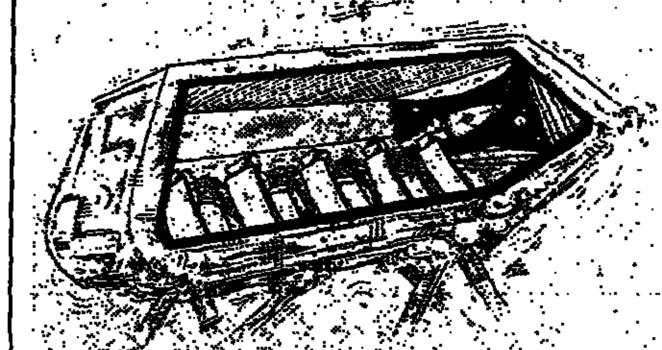
Cinq millions de spectateurs à la Géode

Un « cinéma dynamique » à La Villette

Avec 1 076 288 spectateurs payants en 1989, la Géode, pour la cinquième année consécutive, a battu son record de fréquentation annuelle. Ouverte en mai 1985, la belle sphère de métal de la Cité des sciences et de l'industrie se prépare à fêter, début septembre, son cinq millionième visiteur. Au total, ce sont plus de 36 millions de francs qui auront été laissés dans ses caisses. Selon ses responsables, l'Etat récupérera en 1992 la totalité de ses investissements pour la construction et l'équipement de cette immense salle de cinéma aux frissons garantis.

La Géode participe à hauteur de 28 % au capital de la société Cinéma dynamique, qui construit à proximité, en bordure du canal Saint-Denis, le « simulateur ». Il s'agit d'une cabine où soixante personnes prendront place pendant quatre à cinq minutes pour vivre « physiquement » et simultanément l'action d'un film projeté : simulation de vol dans l'espace, de circuit automobile ou de moto-cross. Techniquement cette cabine est supportée par des vérins hydrauliques, qui lui permettent d'effectuer de nombreux mouvements multidirectionnels. Cette innovation ouvrira au début de l'année 1991.

J. P.



Un programme sur cinq ans

L'Essonne donne un coup de pouce à l'enseignement supérieur

La ville nouvelle d'Evry aura son université grâce à l'Etat mais aussi grâce aux collectivités territoriales, dont le conseil général de l'Essonne. Les conseillers généraux sont appelés à se prononcer sur un programme d'investissements de 99 millions de francs sur cinq ans. Une partie (14 millions) doit être engagée d'ici à l'automne, tant pour acheter un immeuble de bureaux destiné à accueillir la première rentrée de la nouvelle université, que pour doter le troisième département (organisation et gestion de la production) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Evry, créé cette année.

Dès son arrivée à la présidence du conseil général, en 1988, le député RPR, Xavier Dugoin, avait marqué sa volonté de voir l'assemblée départementale soutenir la formation supérieure et la recherche, qui est un des grands points forts de l'Essonne. Promesse tenue.

L'exemple de l'université n'est pas isolé. Bientôt l'Office départemental d'HLM de l'Essonne devrait participer, à hauteur de 6 millions de francs, à la construction d'une résidence pour les étudiants de l'Ecole supérieure d'optique d'Orsay. L'an passé, douze étudiants de DEA (diplôme d'études approfondies) ont reçu une « bourse » du conseil général. En 1970, ils seront vingt pour un montant de 340 000 F. Et la mesure pourrait être étendue à ceux qui préparent un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées).

Le conseil général vient aussi d'apporter une aide de 1,5 million de francs pour permettre au Centre de génétique moléculaire du CNRS de Gif-sur-Yvette de rénover et d'améliorer son outil informatique, dont l'usage est capital aujourd'hui pour percer les secrets des gènes. Surtout, il a décidé d'investir 40 millions de francs en deux ans (et sans doute plus par la suite) pour la réalisation sur le plateau de Saclay et avec l'université de Paris-XI-Orsay, d'un Institut de biotechnologie des plantes (IBP). Cet établissement ouvrira fin 1991 ; il regroupera environ cent trente-cinq personnes dont une majorité de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants. Ils disposeront d'un bâtiment de 6 200 mètres carrés et d'un ensemble de 400 mètres carrés de serres d'expérimentation. L'IBP aura trois vocations principales : l'enseignement de deuxième cycle, la préparation et la formation à la recherche, la formation permanente pour des techniciens et cadres de l'industrie et, enfin, la recherche fondamentale.

« Notre ambition générale est de travailler en partenariat constructif avec l'Etat », résume Xavier Dugoin. En contrepartie, il estime (comme d'autres élus des conseils généraux et régionaux) que le conseil général doit être associé aux grandes décisions, notamment le choix des filières d'enseignement pour l'université d'Evry.

PATRICK DESAVIE

Un catalogue des « Cahiers de la Rotonde »

Plus de deux cent vingt nouveaux monuments protégés

Pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire de Paris et de sa région, la commission du Vieux-Paris et la direction générale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique d'Ile-de-France viennent de publier un catalogue dans les *Cahiers de la Rotonde* (n° 12). Cet ouvrage, remarquablement rédigé, entre 1985 et 1989, par la première commission régionale du patrimoine d'Ile-de-France, concerne deux cent vingt-six monuments classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La liste de ces monuments a été divisée en chapitres et chacun d'entre eux a fait l'objet d'un commentaire ou d'une notice.

Bâtiments publics, châteaux, culte, eau, expositions universelles, hôtels, industrie, patrimoine rural, cafés, restaurants et autres commerces, ce sont cent trois protections nouvelles à Paris, cent vingt-trois pour la région, qui ont été prononcées. A Paris, c'est le quatrième arrondissement qui vient en tête avec vingt-six protections pour l'Ile Saint-Louis et le Marais. Vient ensuite le huitième, presque entièrement créé par Haussmann, dont dix immeubles de ce style, si cher au préfet de Napoléon qu'il port désormais son nom, ont été, eux aussi protégés.

Dans le chapitre consacré à la protection des bâtiments publics, on apprendra avec surprise que la Bourse, « temple de la fortune » dessiné par Brongniart à la demande de Napoléon Ier en 1805, n'était jusqu'à présent que *« partiellement »* protégé, mais que le classement de tout l'édifice est en cours. Le très intéressant lycée Chaptal, exemple typique de l'architecture Napoléon III à usage scolaire et qui a les honneurs de la couverture du catalogue, est désormais inscrit en totalité à l'inventaire supplémentaire.

Pour les dix classements ou inscriptions de bâtiments civils, l'Hôtel-Dieu de Dourdan, celui d'Etampes, le lycée Michelet à Vanves (construit autour d'un pavillon d'Hardouin-Mansart) sont parmi les édifices qui ont fait l'objet d'une mesure de protection. Il en est de même pour une trentaine de châteaux et de parcs de la région Ile-de-France.

Les lieux de culte n'ont pas été oubliés. C'est ainsi qu'on a pris des mesures de protection pour les synagogues parisiennes qui ont toutes été construites entre 1850 et 1870, et pour la plus importante, celle de Guimard, seul édifice religieux que construisit le célèbre architecte en 1913.

La dernière partie de ce catalogue est consacrée aux boutiques, bistrots et cafés. Si le Fouquet's, comme chacun sait, est désormais protégé, les actuels propriétaires de Lipp ont consenti enfin à ce que le décor dû à Léon Fargue, ingénieur céramiste, père du poète, soit désormais inscrit définitivement à l'inventaire.

ANDRÉE JACOB

► Vente au numéro : les commandes doivent être adressées à la commission du Vieux-Paris (Rotonde de la Villette, place de Stalingrad, 75019 Paris). 96 p., 105 F.

SECTION C
Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Le peintre à treize ans — MUSÉE NATIONAL VAN GOGH / AMSTERDAM

LE CENTENAIRE VAN GOGH A AMSTERDAM ET A OTTERLO

Vincent

On le sait, cela court par tous les canaux. Les Pays-Bas fêtent en grand le centenaire de la mort du peintre coté le plus haut sur le marché de l'art : Van Gogh, qui signait Vincent, comme pour être plus près de ceux qui, un jour, communieraient avec lui, devant ses autoportraits, ses tournesols et ses champs de blé.

Deux expositions vont s'ouvrir, celle des peintures à la Fondation d'Amsterdam, celle des dessins au Musée Kröller-Müller d'Otterlo, où l'attendent ici quelque huit cent mille visiteurs, et là environ six cent mille. Ces prévisions risquent d'être dépassées, car Van Gogh est devenu aussi, avec le temps et à coups d'enchères renforçant la surenchère autour de l'artiste maudit, le peintre le plus populaire du monde, dont chacun connaît, en partie tout au moins, les malheurs, le mal-être, pour ne pas dire la folie, que l'on croit voir passer dans l'emportement de certains coups de pinceau et le flamboiement des couleurs. Une folie rassurante, au fond, qui garantie l'authenticité de l'œuvre. Une œuvre transparente, compréhensible, en prise directe sur des sites (figures humaines, fleurs ou paysages), qui semble ne devoir rien à personne, à laquelle on peut adhérer sans se soucier de références à l'histoire de l'art, et qui, pétrie d'émotion, provoque des coups de cœur, bien plus forts qu'un travail d'imagination.

Mais, au-delà des coups de cœur prévus et imparables, ces manifestations du Centenaire réservent-elles des surprises ? Peut-on revisiter Van Gogh aujourd'hui, et non pas simplement lui rendre visite ? A ces questions, les Néerlandais répondraient sûrement : « Oui. Venez donc et vous verrez qu'il n'y a pas que le Van Gogh d'Arles, de Saint-Rémy et d'Auvers. Vous constaterez que *les Mangeurs de pommes de terre* ne suffisent pas à rendre compte de ses débuts de peintre ». Ils ajouteraient probablement qu'il reste, du côté des dessins, quantité de splendeurs méconnues attestant, si besoin était, de la formidable force créatrice, jusqu'au bout maîtrisée, de leur très grand peintre *(Lire nos articles pages 22 à 24).*

GENEVIÈVE BREERETTE

CINÉMA 25

Monsieur Lange sans parasites



COLL. J.-Ch. SABRIA

Indispensable dans une vidéothèque tant il est insolent, émouvant, gai, brillamment interprété, *le Crime de Monsieur Lange* marquait la rencontre, à la veille du Front populaire, de Jean Renoir et d'un certain scénariste-dialoguiste nommé Jacques Prévert. La bande-son de ce classique était malheureusement presque inaudible. Et voici les voix de Jules Berry et de Sylvia Bataille *(ci-dessus)*, celles de Florelle et de Maurice Baquet, miraculeusement sauvées des brumes et des parasites par un filtrage sophistiqué. La vidéothèque domestique, grâce à quelques éditeurs avisés, est en train de remplacer le cinéma d'art et essai.

THÉATRE 27

Catherine Sellers joue Phèdre



MARC ENGUERAND

Avec son tempérament passionné, sa force, son physique brûlé, normalement Catherine Sellers aurait dû interpréter le grand répertoire classique. Pourtant, elle a plutôt servi les auteurs contemporains. Elle se décide enfin à jouer la *Phèdre* de Racine, *« une Thérèse d'Avila païenne »*, dit-elle, entre les murs splendidement lépreux des Bouffes du Nord.

MUSIQUES 29

La renaissance de Gérard Poulet



MARION KALTER

A cinquante-deux ans, Gérard Poulet reste le plus méconnu des grands violonistes français. C'est qu'à vingt ans, ce brillant premier prix du Conservatoire de Paris et du concours Nicolo-Paganini de Gênes a pris le risque de reprendre à zéro l'étude du diabolique instrument sous la direction d'Henryk Szeryng. Enfin sorti de sa chrysalide, Gérard Poulet a repris les chemins des studios et des salles de concert. Le 3 avril, il joue seul Ysaye, Bach et Bartok, à l'Auditorium des Halles. Un exercice périlleux dans lequel il est passé maître.

ARTS

LE CENTENAIRE

Portrait de l'artiste

En dépit des apparences et du vacarme, le roman de Van Gogh est d'invention récente. Histoire d'une mythologie artistique et commerciale. Quand il est mort, il y a un siècle, Vincent Van Gogh n'était pas fou.

SES rares défenseurs célébraient le peintre et ne faisaient allusion à ses troubles mentaux qu'avec répugnance. En mars 1891, Octave Mirbeau lui rend hommage à l'occasion du Salon des indépendants : son article, le premier consacré à Vincent dans un quotidien, ne dit mot de l'épisode arlésien et ni du suicide. *« Esprit inquiet, tourmenté, tout plein d'inspirations vagues et ardentes »*, note Mirbeau. Mais l'essentiel n'est pas là : *« Van Gogh a eu, à un degré rare, ce par quoi un homme se différencie d'un autre : le style. Dans une foule de tableaux mêlés les uns aux autres, l'œil, d'un seul clin, reconnaît ceux de Vincent Van Gogh, comme il reconnaît ceux de Corot, de Manet, de Degas, de Monet, de Monticelli (...). »* Autrement dit : Van Gogh fut un grand peintre parmi d'autres grands peintres. Un artiste, pas un héros, pas un martyr. Or Mirbeau n'écrit pas au hasard : il a dans sa collection *les Iris* et *les Tournesols*, ceux-là-mêmes qui ont, depuis, fait exploser la cote.

En décembre, mêmes précautions quand le critique Félix Fénéon décrit, dans le vocabulaire esthétique du temps, les toiles exposées chez Tanguy comme des *« pages en stable équilibre de lumières, teintées de romantisme et de fantastique, où la sensation s'inscrit d'un geste de spontanée synthèse »*. Or Fénéon « sait » lui aussi, comme savent tous les peintres et tous les critiques symbolistes et impressionnistes. Il sait mais estime que l'essentiel de Van Gogh est dans ses tableaux.

Dix ans plus tard, en 1901, quand l'exposition de la galerie Bernheim-Jeune révèle le peintre à la génération des Fauves, Mirbeau proteste contre la prolifération des légendes. Aux *« mystiques, symbolistes, larvistes, occultistes (...), peintres de l'âme* [et] *pauvres jobards »* qui se réclament de Vincent, il réplique qu'*« il n'est pas d'art plus sain »* et que le peintre avait *« même l'instinctive horreur des rébus philosophiques, religieux ou littéraires, de tous ces vagues intellectualismes où se complaisent les impuissants (...) »*. Il analyse la méthode de travail *« scientifique »* de celui qui n'eut, à ses yeux *« pas d'autre préoccupation que d'être un peintre »*.

Art *« du plus grand style »* écrit en écho Maurice Denis en 1909, tout en regrettant la *« rechute de romantisme »* qu'a déterminée Van Gogh. Denis, comme la plupart des artistes français d'alors, admire son sens de la couleur expressive et de la construction dégageant l'essentiel du motif. *« Etude réfléchie, préméditée »*, écrit-il de l'autoportrait qu'il possède. Au même moment, le raisonnable Matisse analyse le chromatisme de Van Gogh en termes de japonisme, de dissonances et de transpositions, en termes picturaux en somme. De l'exposition de 1901, Vlaminck retient qu'*« il faut peindre avec des cobalts purs, des vermillons purs, du véronèse pur »* : problème de technique là encore, problème de métier que Van Gogh aide à poser, ni mieux ni moins bien que Gauguin, Cézanne et Seurat. Il appartient à la classe des précurseurs et des modernes, ainsi que le répète encore Apollinaire chaque fois qu'il résume la généalogie de l'avant-garde. Dans cette liste, Van Gogh voisine avec Corot, Renoir et Monet. Là encore, nulle mention de la démence, qui ne captive pas plus le poète Apollinaire que le romancier Mirbeau. *Seul les intéresse le peintre.*



A Asnières, avec Emile Bernard, en 1886

Van Gogh le fou naît une décennie plus tard, vers 1920, en Allemagne. La première biographie qui lui fut consacrée parut en 1910 à Munich, signée du critique J. Meier-Graefe ; il la romance ensuite (1921) en deux volumes. Dès 1922, Karl Jaspers publie à Berlin un essai de psychiatrie comparée qui met en parallèle Van Gogh et Strindberg. *Le Progrès médical* publie en 1926 deux articles de V. Doiteau intitulés sans détour « La folie de Van Gogh ». Associé au docteur Leroy, médecin-chef de l'asile de Saint-Rémy où Vincent a séjourné, le même récidive en 1928 et en 1932. Neurologues et psychanalystes de *toutes nations et obédiances s'en mêlent avec délice. Une thèse de* médecine paraît à Genève en 1927, une seconde à Strasbourg en 1936. Le sujet captive les surréalistes. Et Bataille donne, en 1930, à la revue *Documents* un essai sur « La mutilation sacrificielle et l'oreille coupée de Vincent Van Gogh ».

A citer articles, brochures, livres et hypothèses, on se lasserait vite. La bibliographie réunie par John Rewald dresse la liste de soixante-dix travaux d'inspiration médicale ou psychanalytique, la moitié d'entre eux ayant paru entre 1922 et 1938. Dans le nombre, des freudiens canadiens, japonais et anglais, un jungien wallon, un spécialiste de l'épilepsie psychomotrice, un théoricien qui veut à toute force que Théo et Vincent aient rejoué le drame d'Abel et Caïn, et une phalange de décrypteurs du sexuel et du symbolique.

Van Gogh est un héros désormais, un héros scandaleux. *Il ne manque même pas à sa gloire un procès pour faux, quand*, en 1930, *éclate l'affaire des pseudo* Van Gogh mis en vente par la galerie berlinoise Wacker. J.B. de La Faille, auteur du premier catalogue raisonné de l'œuvre, publié deux ans plus tôt, qui les avait authentifiés à la légère, est contraint de faire amende honorable et fait paraître une « collection » de cent trente-quatre faux – pas moins – dont quatre-vingts avaient été certifiés authentiques par le peintre

UN PEINTRE LUCIDE FACE

Vincent-Théo : le prix



Théo, le frère dévoué, marchand de tableaux, que l'on voit ci-dessus en médaillon, n'a pas réussi à « pousser » l'œuvre de Vincent. De son vivant, une seule toile du peintre fut vendue : *la Vigne rouge*.

LA famille Van Gogh avait deux spécialités : le prêche et l'art. Le père de Vincent était pasteur. Deux oncles étaient marchands de tableaux, l'un à Amsterdam, l'autre, qui s'appelait aussi Vincent Van Gogh, à La Haye, où son magasin était devenu une des succursales de la grande maison Goupil, de Paris. Enfin, il y avait le cousin Mauve, Anton Mauve, qui était un des peintres en vue de l'école de La Haye. Avant de se décider pour la peinture, le jeune Vincent, aîné de la famille, devait emprunter les deux voies : celle du commerce de l'art celle de la bonne parole. Sans succès. C'est bien connu, il était le moins que rien de la famille. Le commis de marchands de tableaux, qui travailla à la galerie de La Haye, puis fut envoyé à la succursale de Londres, puis à Paris, et encore à Londres, avant de devoir remettre sa démission, en 1876, manquait de zèle. Le prédicateur du Borinage en aura trop. L'artiste tirera la leçon de ces deux expériences : il fera de la peinture un apostolat, et détestera les marchands de tableaux. Sauf Théo, le frère, le confident, le mécène.

Théo, cadet de Vincent de quatre ans, avait suivi la filière, lui aussi recommandé par l'oncle Cent (Vincent). Et il était passé de la maison Goupil de Bruxelles à celle de Paris, où il dirigea jusqu'à sa mort l'annexe du 19, boulevard Montmartre. Et où, contre le goût des patrons de la galerie, devenue la galerie Boussod, Valadon et Cie, il s'employa à défendre comme il le pouvait, non seulement Corot et les peintres de Barbizon, mais aussi des impressionnistes, alors que la maison était plutôt versée sur la peinture académique (Gérôme était le gendre de Goupil).

De Van Gogh, on sait tout et on ne sait rien, à travers l'abondante correspondance par laquelle il envahit de loin la vie de Théo. De ce dernier, on en sait, bien sûr, encore moins. *Et l'on s'étonne, fatalement*, qu'il n'ait jamais réussi à « pousser » la peinture de ce frère, à qui il était si dévoué, qu'il aidait financièrement tant qu'il le pouvait, et auquel il ne survivra pas.

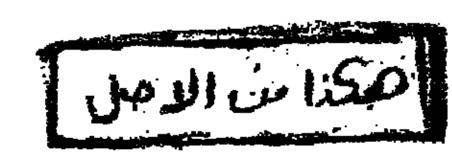
On sait cependant (notamment à travers une étude de John Rewald) que Théo, pas plus que Vincent, n'était un « commerçant », qu'il était du côté des artistes, que s'il parlait très bien de peinture il ne forçait pas le client. Qu'il était dans une position difficile *vis-à-vis de ses patrons. On peut supposer aussi qu'il savait parfaitement (comme Vincent) que* la peinture de son frère était alors invendable. C'était d'abord celle d'un débutant œuvrant dans le mal équarri, les bitumes, que Théo, d'ailleurs, tout à sa découverte des impressionnistes, n'appréciait pas tellement. Puis ce sera celle d'un illuminé, sinon d'un fou : il y eut pas mal de peintres, même parmi les amis, pour le penser dès la période parisienne de Van Gogh ; qui produisait à un rythme de plus en plus accéléré, dans l'urgence, dans l'immédiateté d'un temps de création que le marché ne pouvait absorber. Et les tableaux de Vincent de s'accumuler dans l'appartement du bon Théo, qui dut louer au Père Tanguy une pièce pour les engranger.

Le marché de l'art ne se portait d'ailleurs pas très bien dans les années 80, traversées de crises boursières, si bien que le premier marchand des impressionnistes, Durand-Ruel lui-même, était en difficulté (il reconnaîtra plus tard qu'en 1884, il avait 1 million de dettes). La cote de la jeune peinture était encore fragile, et si Degas ou Monet étaient lancés, le prix de leurs œuvres était plutôt modeste comparé à celui des œuvres des peintres académiques.

Alors Vincent ! Alors Gauguin, le « synthétique » ! Alors Pissarro devenu divisionniste ! Pour ne parler que de ces trois-là, proches de Théo, qui s'occupa d'eux, et réussit d'ailleurs à vendre Pissarro et Gauguin mieux que Vincent, lequel était somme toute moins dans le besoin, puisque Théo lui envoyait de l'argent.

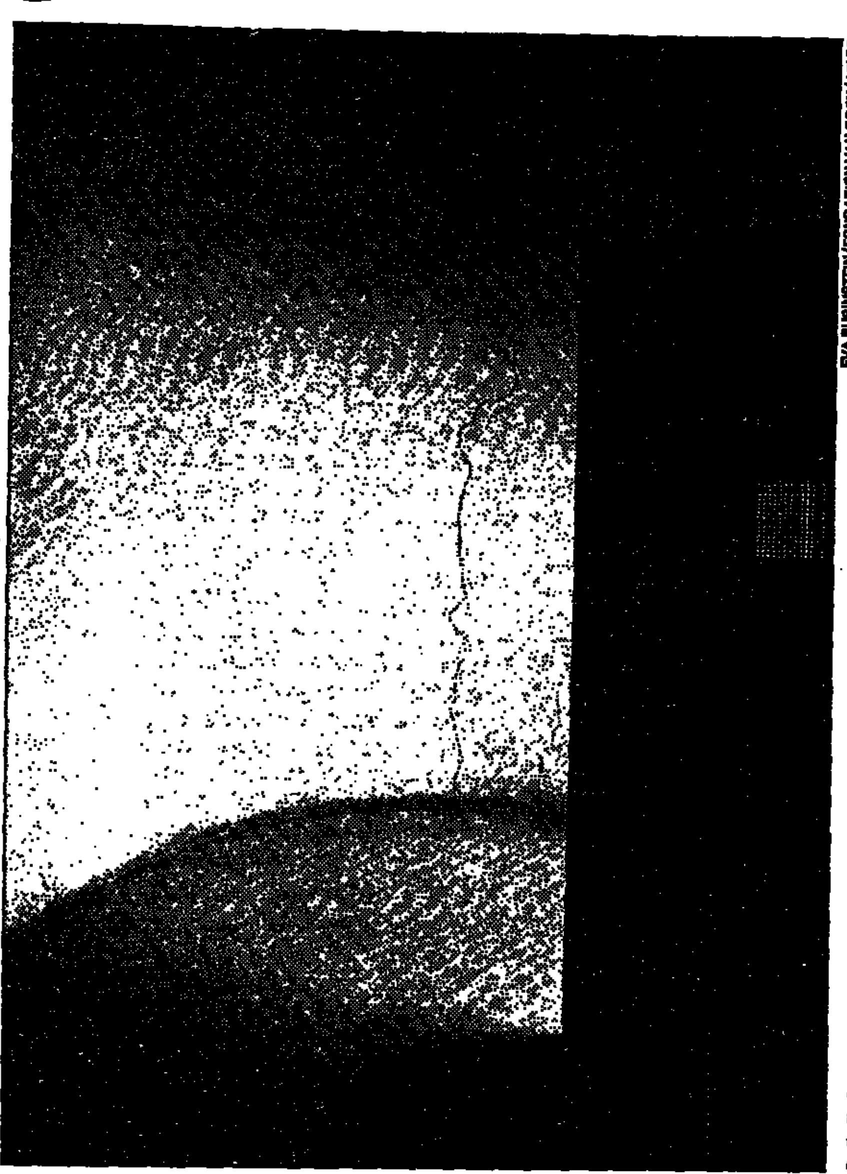
PRODUIRE EN ARTISTE LIBRE

Cette dépendance financière, Vincent en avait accepté le principe dès le début des années 80, dès qu'il eut pris la décision de devenir peintre, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement. Théo lui avait fait parvenir 50 francs. *« Eh bien, je les ai acceptés. Certainement à contrecœur, certainement avec un sentiment assez mélancolique, mais je suis dans une espèce de cul-de-sac ou de gâchis, comment faire autrement ? »* (juillet 1880). Mais la situation lui pèsera de plus en plus, surtout dans les dernières années, lorsque Théo aura une famille à nourrir. Le peintre avait cependant



DE VAN GOGH

par tous les autres que lui-même



La cellule du peintre à Saint-Rémy de Provence en 1884

(et ancien ami de Vincent) Emile Bernard. La presse se délecte de ces révélations et recueille l'interview de la belle-fille d'un ami de Gauguin qui avoue sans peine avoir contribué à la multiplication des autoportraits de Vincent. Quelques années plus tard, La Faille réintègre plusieurs de ces faux dans une seconde édition de son catalogue raisonné : nouveaux incidents, nouvelle polémique. Elle a duré jusque dans les années 50.

Folie du peintre, frénésie (déjà) du marché *(voir encadré)*. En 1930, les éléments constitutifs du mythe sont en place. Il ne reste plus qu'à le diffuser et à l'orchestrer, tâche dont s'acquitteront biographes et polygraphes.

En 1924, le pionnier Louis Piérard, député socialiste belge de son état, achève sa *Vie tragique de Vincent Van Gogh*, plusieurs fois réimprimée, apologie du Van Gogh du Borinage, saint des petites gens. En 1934, date essentielle de la « Van Gogh-mania », le romancier américain Irving Stone écrit *Lust for Life* (« La passion de vivre »), best-seller absolu de la littérature de vulgarisation artistique. Réédité plusieurs fois aux Etats-Unis, l'ouvrage est traduit à Copenhague en 1935, à Berlin en 1936, à Paris et à Riga en 1938, à Helsinki en 1939, et repris tout au long des années 40 et 50, illustré ou non, avec un inépuisable succès.

Rebaptisé en France *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh*, l'ouvrage se pare d'une apparence de vérité : Irving Stone avait eu l'idée de découper dans la correspondance du peintre les répliques qu'il lui fait prononcer et de s'inspirer des mémoires du temps. Mais les scènes d'Arles et de l'asile de Saint-Rémy – hystéries, visions, évanouissements – imposent à coups d'images-chocs la figure d'un dément cyclothymique. Il ne restait plus qu'à en faire un film pour sacrer le mythe vérité, ce qu'accomplit Vicente Minelli en 1956 avec l'aide de Kirk Douglas et d'Antony Quinn.

Les autres biographies-romans inspirées de Van Gogh ne se recommandent pas plus par leur sens de la nuance, de l'hypothétique *Pauvre Vincent* à l'improbable *Flammen und Farben* (« Flammes et couleurs »). John Rewald a comptabilisé quatorze œuvres de ce genre, dont trois pièces de théâtre et un *Saint-Vincent de la folie de la croix*, dont le titre est à lui seul une réussite. Encore a-t-il oublié d'enregistrer le meilleur d'entre eux, ces *Mémoires de Dirk Raspe* commencées par Drieu la Rochelle quelques mois avant son suicide. Le romancier s'y déguise en peintre afin de confesser ses tourments. Le livre, à demi achevé, évoque l'enfance de Drieu, le séjour de Vincent à Londres et dans le Borinage, leurs souffrances communes... Derrière les phrases, les tableaux apparaissent : *« J'étais roux, j'avais une vraie tête de Hollandais, de Hollandais pas trop affiné apparemment, taillée difficilement dans une matière très résistante et très ingrate (...). Cela me faisait comme une figure entaillée : la hache s'était trop engagée dans le bois noueux. »*

LE « SUICIDÉ DE LA SOCIÉTÉ »

Coïncidence peu forfuite : Drieu se tue en mars 1945 sans achever son roman et, en 1947, à l'occasion d'une rétrospective à l'Orangerie, Antonin Artaud écrit en quelques jours *« Van Gogh, le suicidé de la société »*, apothéose de la légende du fou martyr qui finit ainsi : *« Moi (...), je ne supporterai plus sans commettre un crime de m'entendre dire : « Monsieur Artaud, vous délirez », comme cela m'est si souvent arrivé. Et Van Gogh se l'est entendu dire. Et c'est de quoi s'est tordu à sa gorge ce nœud de sang qui l'a tué. »*

Afin de démontrer que Van Gogh a péri victime d'un complot général, Artaud désigne deux bourreaux : Théo, le frère, et Gachet, le médecin ; ils auraient poussé Vincent au suicide par incompréhension plus que par vice. Au reste, il importe moins à Artaud de prouver la légitimité de sa thèse que de faire de Van Gogh, et de lui-même, le prototype du maudit, de l'artiste nécessairement rejeté par *« la conscience bestiale de la masse »*. Van Gogh rejoint ainsi le panthéon des condamnés à mort de l'art. *« Il y a eu un jour*, écrit Artaud, *les exécuteurs de Van Gogh, comme il y a eu ceux de Gérard de Nerval, de Baudelaire, d'Edgar Poe et de Lautréamont. »* Artaud ne fait en la matière que rajeunir un lieu commun du romantisme, celui du visionnaire nécessairement incompris et insulté par les foules. En 1942, l'auteur allemand W. Nigg avait, lui, fait de Van Gogh l'égal de Kierkegaard, Dostoïevski et Nietzsche, autres tourmentés. Artaud s'inscrit dans la même tradition de pensée.

Stone et Minelli d'une part ; Bataille, Drieu et Artaud de l'autre : le dispositif symbolique a étendu son empire des foules aux *happy few*. Lecteurs de romans populaires, cinéphiles et avant-gardistes communient dans la révérence religieuse et, pour les plus fervents d'entre eux, dans la mauvaise conscience du bourreau. Van Gogh a souffert de la brutalité de la société : à titre posthume, il obtient d'elle réparation sous forme d'albums et de catalogues en quadrichromie et d'enchères mirobolantes. Une nouvelle christologie se constitue autour du corps du martyr, à laquelle ne manquent ni les oboles des milliardaires, ni les pèlerinages à Arles et à Anvers, ni les textes saints (en l'occurrence la correspondance des frères Van Gogh dont l'on ne cite que les fragments pathétiques et non les longs développements sur la technique de la peinture et l'impressionnisme).

Faut-il citer les prêcheurs qui ont entretenu le feu du remords et de l'adoration ? Après les imprécations d'Antonin Artaud sont venus le lyrisme pathétique de Prévert en 1949 et les sentences solennellement sibyllines de René Char, dont *les Voisinages de Van Gogh* ont paru en 1985. Aux vulgarisateurs de l'après-guerre, qui avaient nom Perruchot ou Marois, ont succédé d'autres polygraphes, qui n'ont rien écrit de neuf. Chaque éditeur d'art, en France tout au moins, exigeant d'avoir un Van Gogh à son catalogue, le genre n'est pas menacé de disparition.

Comme il fallait s'y attendre, la préparation de l'exposition du centenaire a chauffé les plumes et les langues. On a pu lire récemment, signés de quelques baladins de l'à-peu-près, des pages de magazines du meilleur comique pompier. Les efforts de quelques historiens de l'art, de John Rewald à Bogomila Welsh-Ovcharov, n'y ont rien changé, impuissants à contrebalancer une mythologie où trouvent leur compte tous les marchands du temple, des commissaires-priseurs qui jouent sans cesse Van Gogh à la hausse aux éditeurs de cartes postales, aux conférenciers mondains et aux organisateurs de voyages en groupe. Vincent Van Gogh est un excellent fonds de commerce à faire fructifier en dollars, yens et florins.

En 1891, redoutant que la réputation d'exalté du peintre nuise à son œuvre et à celles de ses camarades de peinture, Gauguin écrivait à Emile Bernard : *« Etant donné la bêtise du public, il est tout à fait hors de saison de rappeler Van Gogh et sa folie au moment où son frère est dans le même cas. Beaucoup de gens disent que notre peinture est folie. C'est nous faire du tort sans faire de bien à Vincent. (...) C'est idiot. »* Gauguin avait simplement oublié un détail : c'est que, *« étant donné la bêtise du public »* et le cynisme des marchands, la folie se vend beaucoup mieux que la peinture.

PHILIPPE DAGEN

★ Les indications bibliographiques proviennent pour l'essentiel de l'ouvrage fondamental de John Rewald, *le Post-impressionnisme*, nouvelle édition augmentée et mise à jour, Paris, Hachette, 1988. *Van Gogh, le suicidé de la société* fait l'objet d'une réédition illustrée, à paraître en mai aux éditions Gallimard. *Les mémoires de Dirk Raspe* sont disponibles dans la collection « Folio », nº 1 042.

A LA NAISSANCE DU MONDE

de la dépendance

tenté de s'en arranger, en associant étroitement son frère à son œuvre. *« Et je dis : peignons et produisons en abondance, et soyons nous-mêmes avec nos défauts et nos qualités ; je dis « nous » car l'argent qui vient de toi, cet argent que, je le sais, tu as pas mal de peine à gagner pour moi, te donne le droit, si quelque chose de bon sort de mon travail, de le considérer comme étant pour moitié ta propre création. »* Il écrivait cela à Nuenen, il le répétera maintes fois, et même dans sa dernière lettre, qu'il portait sur lui le jour de sa mort, le 29 juillet 1890. *« Je te le redis encore que je considérerai toujours que tu es autre chose qu'un simple marchand de Corot, que par mon intermédiaire tu as ta part à la production même de certaines toiles, qui même dans la débâcle gardent leur calme. »* Et de poursuivre sur les rapports tendus entre marchands de tableaux d'artistes morts et d'artistes vivants. Pour finir : *« Eh bien moi j'y risque ma vie, et ma raison y a fondu à moitié. Bon, mais tu n'es pas dans les marchands d'hommes pour autant que je sache. Et tu peux prendre part, je le trouve, agissant réellement avec humanité, mais que veux-tu ? »*

Vincent, qui assimilait *« le singulier tripotage des prix en peinture au trafic des tulipes à la fin du siècle passé »*, méprisait les marchands. Un temps, il aurait même voulu que son frère quittât ce métier et devienne peintre, ou tout au moins fasse de la peinture *« pour être vraiment un connaisseur d'art »*. Ou bien qu'il quitte Boussod et Valadon pour se mettre à son compte. Comme d'autres créateurs, il aura le sentiment que la spéculation se fait sur leur dos. Comme d'autres, et pour d'autres, il pense à des solutions pour sortir les peintres des nouvelles configurations du commerce de l'art, et de cette nouvelle situation de l'artiste qui, libéré des structures académiques, devient dépendant du marché.

En fait Vincent, pensant d'abord à Barbizon, et peut-être aux communautés mystiques des préraphaélites, puis aux phalanstères anarchistes, a toujours rêvé de vie communautaire, d'entente cordiale entre artistes, de mise en commun des ateliers et des moyens de production. Le projet de l'Atelier du Midi, à Arles, dans lequel il tenta d'entraîner Gauguin et qui tourna à la catastrophe (l'épisode de l'oreille coupée, après tant de discussions orageuses avec l'ami, qui était là, parce que lui aussi était fauché et qu'il avait plus envie de faire plaisir à Théo qu'à Vincent), participait de ce rêve. Un rêve qui lui permettrait de sortir de son isolement et de servir la grande cause de la peinture, en faisant d'ailleurs, modestement, de Gauguin le futur grand patron de l'atelier. Et de rassurer Théo, en attendant l'arrivée de Gauguin : *« Pour moi, je veux deux choses, je veux que Gauguin ait sa paix et tranquillité pour produire et respirer en artiste libre. Si je regagne mon argent dépensé déjà et que tu m'as prêté depuis des années, nous agrandirons la chose et nous chercherons à fonder un atelier de la renaissance et non de la décadence. Je suis assez persuadé que nous puissions y compter que Gauguin restera toujours avec nous et que, de part et d'autre, il n'y aura aucune perte. Seulement en s'associant ainsi, nous serons chacun de nous davantage soi, et l'union fera la force (...) contre les fatalités d'argent et de santé. »*

GENEVIÈVE BREERETTE

Et maintenant, la flambée

Vincent Van Gogh n'a donc vendu qu'un seul tableau de son vivant en dépit des efforts de son frère Théo, qui travaillait chez Boussod, Valadon et Cie, marchands de tableaux connus sur la place de Paris. Il s'agit de *la Vigne rouge*, acquise en février 1890 par Mlle Boch, de Bruxelles, pour la somme de 400 F (6 500 F) (1). En 1900, dix ans après la mort du peintre, *la Maison de campagne* est vendue 1 000 F (16 300 F) dans une vente publique, et ses *Roses trémières*, 1 100 F (18 000 F). En 1917, *l'Heure du soir* s'enlève à 22 000 F (195 000 F). Un an plus tard, *l'Allée des Alyscamps* atteint la même somme.

Le 24 février 1919, à la vente Mirbeau – l'écrivain possédait de nombreux tableaux de Van Gogh, – les prix se maintiennent à ce niveau : *le Père Tanguy* est vendu 20 200 F (113 000 F). Ils vont grimper régulièrement au cours de la décennie suivante. En 1927, *l'Escalier du Moulin de la Galette* dépasse les 77 000 F (200 200 F). En 1931, *le Pont de Trinquetaille* est vendu 361 000 F (915 000 F). La cote du peintre rattrape désormais celle des impressionnistes, Cézanne, Monet ou Renoir. Après la guerre, les prix se maintiennent. En 1958, *Deux harengs sur une table* atteignent 7 900 000 F (580 000 F).

Mais c'est désormais en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis que se négocient les grosses pièces du peintre. L'escalade commence. En 1962, à Londres, *la Nature morte aux gants et citrons bleus* part à 80 000 livres (6 700 000 F). Quatre ans plus tard, *le Portrait d'Adeline Ravoux* se vendra 150 000 guinées (11 625 000 F), à Londres encore. Toujours en 1966, *le Pont sur la Seine à Asnières* atteint 140 000 dollars (3 600 000 F) à New-York. Un *Vase de fleurs, glaïeuls et fleurs mêlés* est négocié par Sotheby's, à Londres, en 1970, 90 000 livres (5 214 000 F). En 1979, *l'Allée des Alyscamps* se vend au même endroit 430 000 livres (7 740 000 F).

Les œuvres de Van Gogh présentes sur le marché se raréfient. Les mêmes tableaux vont passer et repasser dans les salles des ventes, un peu plus chers, à chaque fois. On retrouve *le Pont de Trinquetaille* à New-York, en 1980, pour 1 500 000 dollars (11 616 000 F) et *le Portrait d'Adeline Ravoux* pour 1 800 000 dollars (13 940 000 F). Les prix s'envolent. En 1985, *l'Allée des Alyscamps* atteindra 2 200 000 dollars (22 374 000 F). En 1987, *le Pont de Trinquetaille* partira à Londres pour 11 500 000 livres (115 000 000 F).

Mais les deux sommets jamais atteints par une œuvre peinte restent *les Tournesols*, vendus le 30 mars 1987 par Christie's 24 750 000 livres (près de 240 000 000 F) et *les Iris*, vendus le 11 novembre de la même année, par Sotheby's, 53 000 000 dollars (un peu moins de 300 000 000 F). La première toile était achetée par un groupe d'assurances japonais et la seconde par un industriel australien, Alan Bond, qui ne pouvait en payer le prix. Le tableau vient d'être acquis par la Fondation Getty pour une somme inconnue.

E. de R.

(1) Les prix que nous donnons sont ceux de l'époque. La somme indiquée entre parenthèses est l'équivalent en francs d'aujourd'hui.

ARTS

LES CÉLÉBRATIONS DU CENTENAIRE

Une « intégrale » à guichets fermés

Pour fêter dans l'ordre et la dignité le centenaire de Van Gogh, à Amsterdam, les Néerlandais ont toiletté leurs musées et mis au point une organisation quasi prussienne. Impossible d'entrer sans réserver.

LE Musée Van Gogh ou comment faire d'une chapelle une cathédrale entièrement vouée, le temps d'une rétrospective, au culte du maître dont elle porte le nom ? La réponse vaut son pesant de florins – 6,4 millions très exactement – et trois fois plus de francs : quelque 20 millions. *« Cette somme représente plus de dix fois notre budget annuel d'entretien, entendu au sens large »*, avoue Henk Douna, responsable des services internes du musée. Fermé ces deux derniers mois au public, le « Van Gogh » a subi, depuis octobre 1989, une série de modifications et d'aménagements *« en profondeur »*.

Il fallait que l'écrin fût digne des joyaux qu'il abritera jusqu'au 29 juillet et, en mettant si généreusement la main au portefeuille, le ministère de la culture néerlandais atteste du soin apporté à la célébration de *l'Année Van Gogh*. *« Sans les travaux entrepris,* admet M. Henk Douna, *le musée n'aurait pas été à la hauteur de l'événement. »* Loin d'être un luxe, la rénovation du « Van Gogh » *« était une nécessité »*, et l'exposition commémorant le centenaire de la mort de l'artiste *« a constitué une chance »*.

De prime abord, le visiteur ne remarquera rien de spectaculaire, si ce n'est les signes d'un toilettage normal en pareilles circonstances. Mais pendant la durée de la rétrospective, la vue sera obstruée par les tentes et les baraquements du Village Van Gogh, installé là à la demande (contestée) des sponsors de l'exposition. *« On pourra acheter des frites à des camelots déguisés en mangeurs de pommes de terre »* s'est, par exemple, indigné l'écrivain Jan Wolkers.

Conçu dès l'origine comme un musée devant recourir aussi peu que possible à des sources artificielles d'éclairage, le Van Gogh est naturellement lumineux. Parfois trop, certains jours de plein soleil. Un nouveau système de gestion de la lumière a donc été mis en place. Les verrières sont désormais équipées de jalousies horizontales et orientables. *« Il est ainsi possible de régler l'intensité lumineuse reçue par chaque toile »*, explique Henk Douna.

Il a fallu en outre moderniser le système d'air conditionné, de telle sorte que la température constante soit voisine de 18° et la teneur de l'air en humidité proche de 55 %, malgré la fréquentation extrême du musée. *« Nous attendons huit cent mille visiteurs, en quatre mois, alors que nous en recevons normalement sept cent mille, réparties sur toute une année »*, précise Henk Douna. De l'appareil de refroidissement à l'ordinateur central de gestion, l'équipement du « Van Gogh » a été modifié de fond en comble.

Les installations de sécurité n'ont, bien sûr, pas échappé à la *« révision »* générale imposée au musée. Mais Henk Douna est subitement moins disert : *« Disons que le système, qui avait trois ans, a été amélioré et étendu. »* En dépit des vertus de la technique, la surveillance des trésors exposés sera également assurée par un gardiennage renforcé. Les frais de surveillance devraient s'élever à 3,6 millions de francs et représenter environ 70 % du budget « personnel » de l'exposition d'Amsterdam.

« Aucun propriétaire étranger de tableaux n'a refusé de prêter son bien pour des raisons de sécurité », constate Henk Douna. Et sans eux, la rétrospective n'aurait pas mérité son nom : soixante-dix-huit des cent trente-trois toiles présentées dans la capitale néerlandaise proviennent de collections publiques et privées étrangères. L'importance de la cure de modernisation prescrite au Musée Van Gogh trouve une bonne part de sa justification dans les conditions posées par les prêteurs.

Mêmes causes, autres effets : *« Les exigences d'un certain nombre de prêteurs nous ont conduits à limiter volontairement le nombre de visiteurs »*, affirme Madeleine Wardenaar, chargée de la communication au sein de la fondation organisatrice de l'Année Van Gogh. Les organisateurs ont adopté un mode original de vente des billets. Ces derniers doivent ainsi être obligatoirement achetés à l'avance et ne valent que pour un jour donné ; en choisissant son jour, le visiteur doit également indiquer la tranche horaire (9 heures-11 heures, 11 heures-13 heures, etc.) pendant laquelle il compte entrer dans le musée. La durée de la visite proprement dite n'est, en revanche, pas limitée.

Les consignes sont draconiennes : les billets seront irrémédiablement périmés au-delà de la date et de la plage horaire préalablement retenues. Aucun ticket ne sera vendu (du moins officiellement) ni à l'entrée du Musée Van Gogh ni à celle du Musée Kröller-Müller à Otterlo, où sont exposés près de deux cent cinquante dessins, aquarelles et études du peintre.

« C'est la première fois que ce système de vente anticipée est appliqué en Europe », souligne Madeleine Wardenaar. Aux Etats-Unis, le Metropolitan Museum y avait eu recours à l'occasion de la présentation des *« Trésors de Toutankhamon »* ; *« Les billets avaient été pré-vendus en quatre jours »*, se souvient-elle, avant de constater que les réservations pour Van Gogh sont ouvertes depuis deux mois. *« Nous avons déjà vendu 400 000 entrées sur 1,4 million possibles : 800 000 à Amsterdam et 600 000 à Otterlo. Les week-ends d'avril et de mai sont pleins et certains jours de semaine sont déjà achetés à 75 %. »*

Pour faciliter cette opération complexe, une organisation *« à deux étages »* a été mise en place en dehors des frontières des Pays-Bas. Dans la plupart des pays étrangers, la commercialisation des expositions d'Amsterdam et d'Otterlo est entre les mains du bureau néerlandais du tourisme et de la compagnie aérienne KLM (qui propose des forfaits week-end) : c'est le cas par exemple en Grande-Bretagne, en Suisse, en Espagne ou en Scandinavie ; les Belges peuvent acheter leur droit d'entrée dans les agences de plusieurs réseaux de caisses d'épargne. Les Français peuvent utiliser leur minitel (3615-Billetel ou 3615-FNAC) ou se rendre aux guichets de la FNAC qui s'occupe également des réservations de groupes et qui a mis au point des forfaits week-end.

CHRISTIAN CHARTIER

Agenda

En marge de la rétrospective Van Gogh, plusieurs autres manifestations achèvent de donner à cette commémoration un aspect exhaustif :

– Exposition Frans Hals : du 12 mai au 21 juillet au Musée Hals à Harlem.

– « Les Tisserands et Van Gogh », du 2 juin au 7 octobre, au Musée du textile à Tilburg.

– « Les lettres illustrées de Van Gogh ». D'une extrême fragilité, ces quelque 250 pièces ont rarement été présentées au public. Du 17 août au 10 décembre, au Musée Van Gogh à Amsterdam.

– Rétrospective Emile Bernard du 24 août au 4 novembre au Musée Van Gogh à Amsterdam.

– « Van Gogh à La Haye : 50 tableaux de la période hacquenoise (1881-1883) du peintre ». En septembre et en octobre au Musée historique de La Haye.

– « Van Gogh et l'art moderne (1890-1914) (son influence sur Schiele, Van Dongen, Kandinsky) », du 16 novembre 1990 au 18 octobre 1991. Au Musée Van Gogh à Amsterdam.

– Musique : *Un malheureux vêtu de noir.* Opéra de Yan Van Vlijmen sur un livret franco-néerlandais de Johan Thielemans. Première le 16 novembre au Musiektheater d'Amsterdam. En décembre à l'Opéra royal d'Anvers.

– Cinéma : Van Gogh films-festival. Longs métrages, documentaires, dramatiques... Plus de 75 œuvres autour de Van Gogh ont été répertoriées. Elles seront projetées entre le 22 et le 30 juin dans diverses salles d'Amsterdam.

– Un symposium avec la participation des meilleurs experts de l'œuvre de Van Gogh. Les 8, 9 et 10 mai à Amsterdam.

– En relation avec Van Gogh : exposition originale de photographies du dix-neuvième siècle donnant une idée de l'atmosphère des lieux où Vincent Van Gogh a habité et travaillé. Du 31 mars au 29 juillet au Stedelijk Museum à Amsterdam.

– Enfin on signalera la venue à l'Institut néerlandais de Paris du 4 août au 9 septembre de l'exposition *« Hommage à Van Gogh »* qui présente vingt affiches signées par des artistes contemporains, tels Peter Blake, Enzo Cucchi, Roy Lichtenstein et Gérard Garouste.

MAURICE PIALAT S'APPRÊTE A TOURNER « SON » VAN GOGH

« Les bons vivants sont haïssables »

Depuis 1956, date du film de Minnelli, Van Gogh avait pour le cinéma les traits de Kirk Douglas. Il aura le visage de Jacques Dutronc lorsque Maurice Pialat aura terminé son portrait, celui d'un homme qui ne sait pas qu'il est Van Gogh...

LES folies Van Gogh ont rattrapé Maurice Pialat, il contemple les festivités à bureaux fermés, les délires interprétatifs et l'envol hystérique des cotes avec l'œil lointain et vaguement écœuré de quelqu'un qui verrait son copain d'enfance devenir pape. Van Gogh tient compagnie à Pialat depuis longtemps et maintenant il va en faire un film, c'est tout. Le centenaire n'y est pour rien.

Premier tour de manivelle le 9 mai. On tournera jusqu'à la fin du mois de juillet. Presque en temps réel puisque le film raconte les deux derniers mois de la vie du peintre, à Auvers-sur-Oise. C'est Jacques Dutronc qui l'incarne, voilà une excellente nouvelle.

Pialat a découvert Van Gogh avant d'entrer aux Arts déco, il l'a découvert dans *« un livre du format d'un gros missel avec seulement des reproductions en noir et blanc. A cette époque,* dit-il, *je confondais même Van Gogh et Van Dongen »*.


STARS FILMS

Kirk Douglas dans « la Vie passionnée de Vincent Van Gogh »

Maintenant, il ne confond plus, il a tout vu, tout lu, tout appris de Vincent mais il ne s'est accroché, pour écrire les 400 pages de son scénario, ni aux lettres à Théo, ni aux anecdotes mille fois colportées, ni à la légende hollywoodienne si « passionnée ». Ce qui l'intéresse, c'est la *« création, un homme qui peint, qu'on ne voit pas peindre »*. Et ce qu'il fait dire à son Vincent, bien sûr, il pourrait le dire lui-même, et tous les artistes avec lui : *« Je me suis souvent posé cette question, souvent les gens normaux paraissent plus équilibrés, plus sains, plus heureux que les hommes qui ont du talent... Je crois moi, depuis longtemps, que ce n'est pas vrai, ce n'est qu'une illusion, qu'une façade...*

» Avec Mauve, qui m'apprenait à peindre à La Haye, nous sommes allés déjeuner chez un de ses amis à Scheveningen, sur la mer du Nord. Cet ami est un peintre de marines, il a beaucoup de commandes pour la marine nationale hollandaise. Il y avait là, autour de cet homme chaleureux et simple, une belle jeune femme, une floppée d'enfants et de petits enfants, la mer, la lumière, le soleil, ses tableaux au mur, pas mal léchés, de cette peinture réaliste et fraîche qui plaît à tous ceux qui n'aiment pas la peinture mais constitue la reproduction réaliste de ce qu'ils croient voir dans la vie... enfin, tout pour être heureux, on respirait le bonheur...

» Et je me suis dit, en voyant ça, après un moment d'envie, je n'aurai jamais quelque chose comme ça à moi... mais ce n'est pas vrai, ce n'est pas ça le bonheur. Quels troubles se cachent derrière ces visages... Et je me suis dit alors, il y a plus de joie chez un Baudelaire drogué, artiste aussi discutable soit-il, que chez ces êtres bien polis et vulgaires qui clament leur joie de vivre, qui font claquer le drapeau du bonheur dans le vent de leur bêtise.

» D'ailleurs, ces gens-là sont presque toujours catholiques, c'est pas par hasard... Ce jour-là, je n'ai guère mangé, c'était sans doute délicieux... Il ont dû me trouver bien gentil mais sinistre et, quand nous sommes repartis avec Mauve dans l'après-midi, je me suis dit la tristesse... on en dit tant de mal de celle-là... On appelle ça des « bons vivants ». Ils ne sont pas bons, ni comme peintres, ni comme hommes, et ils sont si peu vivants !... Le bonheur, je crois, n'a pas de toit... » Pialat dit encore : *« L'homme que je vais filmer ne sait pas qu'il est Van Gogh, et il ne sait pas qu'il va mourir. »*

DANIELE HEYMANN

Caméra pinceau

Pendant que Maurice Pialat s'apprête à faire vivre Vincent sous les traits de Dutronc, deux films au moins sont dans les limbes de la distribution française pendant qu'en Belgique, un cinéaste prépare deux longs-métrages d'un coup sur le sujet.

Robert Altman a tourné *Vincent et Théo,* quatre heures de fiction qui seront diffusées le 19 mai à 21 heures sur la Sept puis en juin sur FR 3, mais le cinéaste s'est empressé d'effectuer un montage d'une heure et demie à l'intention du grand écran. Ceux qui ont vu le jeune acteur britannique Tim Roth (c'est Paul Rhys qui incarne Théo) dans le rôle de Van Gogh en ont gardé une forte impression. Pour l'instant, Altman, qui a lui-même produit le film, cherche toujours un distributeur en France.

Un sort qu'il partage avec le cinéaste australien Paul Cox (*l'Homme aux fleurs, Cactus,* avec Isabelle Huppert). Celui-ci a réalisé un semi-documentaire, mêlant tableaux de Van Gogh et prises de vues réelles des sites peints par l'artiste. En voix off, John Hurt lit les lettres de Vincent à Théo. Après avoir vu le film au Festival de Toronto, le cinéaste Pierre Jolivet s'est porté volontaire pour réaliser la version française du film, les sous-titres seyant mal aux paysages d'Auvers ou d'Arles.

Enfin, en France, le cinéaste belge Sammy Pavel commence les prises de vues de *Souvenir au jardin d'Etten,* un long-métrage qui se passe durant les quarante-huit heures qui ont suivi le suicide de Vincent. Jean-Pierre Lorit y sera Théo et Philippe Voltaire Albert Aurier, le seul journaliste qui soutint Van Gogh. *Souvenir* devrait être terminé à la fin du printemps et Pavel espère enchaîner sur un projet vieux de quatre ans, *Lettre à Théo,* une coproduction belgo-américaine, dans laquelle John Savage et Rutger Hauer incarneraient respectivement Théo et Vincent.

En attendant ces films, on pourra toujours retrouver Kirk Douglas en Van Gogh et Anthony Quinn en Gauguin dans *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh,* de Minnelli. Et les vingt minutes du documentaire réalisé en 1948 par Alain Resnais.

T. S.

هكذا من الاصل

UNE VIDÉOTHÈQUE DU CINÉMA FRANÇAIS

Age d'or et oscar de diamant

L'arrivée sur le marché de la cassette enregistrable ou enregistrée a bouleversé, comme on sait, la consommation familiale. Dernier épisode : l'édition en vidéo, et à des prix plus qu'abordables, des grands classiques du septième art. Les effets sur la consommation devraient être comparables à ceux du livre de poche dans l'édition papier.

AU nom de la société Fil à Film, Jean-François Davy a remis mardi 27 mars, au théâtre Marigny, une « cassette de diamant » – façon d'inventer l'Oscar de la vidéo – à Claude Lelouch et Jean-Paul Belmondo pour *Itinéraire d'un enfant gâté*, gros succès de vente dans la production maison. Fin 1988, Fil à Film avait sorti douze films de Lelouch en cassettes vidéo, puis, le 30 novembre 1989, cet *Itinéraire d'un enfant gâté*.

Il ne s'agit pas là d'un phénomène exclusivement commercial, lié à l'usage de plus en plus répandu du magnétoscope dans les foyers. Fil à Film s'est mis à pratiquer la « politique des auteurs » dans le domaine du cinéma français.

Ce cinéma est à l'honneur avec la collection « Les films de ma vie », que Claude Berri dirige avec Jean-François Davy, et dont les choix lui reviennent : en septembre 1989, tout Jacques Tati (sauf *Trafic*, dont les droits étaient pris ailleurs) ; en décembre, douze films de François Truffaut dont toute la saga d'Antoine Doinel qu'on a, désormais, loisir de consulter comme un roman de famille ; et, dans ce lot, les films mal aimés : *Tirez sur le pianiste*, *la Peau douce* (autopsie la plus judicieuse de l'adultère bourgeois), *les Deux Anglaises* et *Jules et Jim*, cette merveille.

Février 1990 : Louis Malle entre à son tour dans « Les films de ma vie » avec huit titres, *Ascenseur pour l'échafaud* dont le style moderne pulvérisa, en 1957, les conventions du film policier ; *les Amants*, dont l'érotisme fit scandale (étonnant de revoir Jeanne Moreau, aujourd'hui, dans des situations qui n'ont plus rien de sulfureux) ; *Zazie dans le métro*, d'après Queneau, *Feu follet*, d'après Drieu La Rochelle (un pur, fulgurant, chef-d'œuvre), *le Souffle au cœur*, *Lacombe Lucien*, *Black Moon* et *Atlantic City* (autre chef-d'œuvre mais de la période américaine).

Claude Berri et Jean-François Davy annoncent, pour avril 1990, l'intégrale d'Eric Rohmer, élargissant encore l'histoire du cinéma français des années 60 aux années 80. Même à l'ère triomphante des ciné-clubs, on n'aurait pas eu pareilles chances de satisfaire sa cinéphilie galopante. Les années 90 vont-elles être celles de la cinéphilie à domicile ? C'est une révolution dont il faudra un jour mesurer les effets sur la production « vivante ».

Fil à Film, dont l'activité éditoriale est par ailleurs très diversifiée, a donné un élan, mais l'histoire du cinéma français en cassettes vidéo se fait aussi, pour une part essentielle, aux Editions Montparnasse et chez René Chateau Vidéo, deux maisons qui ont, chacune, une politique bien définie.


CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Florelle et René Lefèvre : « Le crime de Monsieur Lange ». (1936.)

René Delourme et Frédéric Laurent ont créé les Editions Montparnasse en 1989, pour les grands classiques et les documents contemporains (récemment, on a parlé de *De Nuremberg à Nuremberg*, de Frédéric Rossif : *le Monde* du 21 février). Au mois de mai, Frédéric Laurent lançait la collection « L'âge d'or du cinéma » (quatre à cinq titres nouveaux tous les deux mois), consacrée au cinéma français des années 30, 40, 50. Avec, sous la même présentation séduisante, des subdivisions thématiques : classique, auteur, acteur, genre. Il y a bien eu, au début, quelques tâtonnements dans les choix. Mais on a vu arriver : de Marcel Carné *les Enfants du paradis* (en deux cassettes), *les Portes de la nuit* et *Thérèse Raquin* ; de René Clair *le Dernier Milliardaire* et *Le silence est d'or* ; de Christian-Jaque *les Disparus de Saint-Agil*, *l'Assassinat du Père Noël* et *Barbe-Bleue* ; de Julien Duvivier *Pépé-le-Moko* et *Pot-Bouille* ; de Maurice Tourneur *Samson*...

Le Gabin de *Pépé-le-Moko* est aussi celui de *la Bête humaine*. Et, puisqu'on en vient à Renoir, il faut s'arrêter, dans les titres parus en février, à la publication du *Crime de Monsieur Lange*, classique s'il en est, seul film où Renoir, à la veille du Front populaire, eut pour scénariste-dialoguiste Jacques Prévert. La bande-son originale n'était pas fameuse. Les Editions Montparnasse lui ont appliqué un véritable lifting, digne d'une restauration de cinémathèque.

Deux films de Jacques Becker se sont ajoutés au *Casque d'or* déjà édité. Ce sont quelques-uns des plus rares : *Dernier atout*, drame policier, et *Falbalas*, chronique d'une maison de couture. Deux films avec Raymond Rouleau, tournés sous l'Occupation. Les fans de Tino Rossi peuvent avoir à leur disposition *Naples au baiser de feu*, d'Augusto Génina, et *Lumières de Paris*, de Richard Pottier, fameux exemple de comédie musicale kitsch. Edwige Feuillère livre un duel farouche à Erich von Stroheim, Allemand de 1914, dans *Marthe Richard au service de la France*, de Raymond Bernard. Perle de cette dernière série : *le Baron fantôme*, de Serge de Poligny, avec Jean Cocteau dans le rôle-titre. Perle de la prochaine journée (fin mars, début avril) : *Dernière jeunesse*, un film prodigieusement noir, et qui passait pour disparu, de Jeff Musso avec un Raimu insolite.

« Mémoire du cinéma français », la collection de René Chateau, vient, sans qu'il y ait eu concertation, compléter certains choix de « L'âge d'or du cinéma ». Avec, entre autres, *les Visiteurs du soir*, *Boudu*, *les Bas-Fonds*, etc.

« Mémoire du cinéma », qui couvre les années 30 à 50, sort douze titres à la fois et s'en va chercher auprès de Grémillon (*Remorques*, *Lumières d'été*) ou Cayatte (*les Amants de Vérone*, marqués par Jacques Prévert) et Pierre Chenal (*l'Alibi*, *la Maison du Maltais*) ces films de second rayon que les historiens tiennent en piètre estime. Mais on peut réviser le cas de Roger Richebé en revoyant *Prisons de femmes* d'après Francis Carco (le poète y tient son propre rôle) avec une Viviane Romance déchaînée, et la *Madame Sans-Gêne* royalement interprétée par Arletty : irremplaçable.

Enfin, René Chateau vient d'éditer *Une si jolie petite plage*, d'Yves Allégret (extraordinaire et méconnaissable Gérard Philipe), deuxième volet de la « trilogie noire » écrite avec Jacques Sigurd, dont le premier volet, *Dédée d'Anvers*, est sorti chez Fil à Film et le troisième, *Manèges* (publié jadis chez RCV dans une prodigieuse collection qui n'eut pas alors grand succès), est toujours en vente dans certains magasins.

Faut-il préciser que nos trois éditeurs ont encore beaucoup de projets ?

JACQUES SICLIER

★ René Chateau, « Mémoire du cinéma français ». Tél. : 48-24-62-52 : la cassette 129 F.

★ Fil à Film. Tél. : 42-67-68-16 : la cassette de 100 à 200 F.

★ Editions Montparnasse. Tél. : 45-48-10-46 : la cassette entre 129 F et 149 F.

Jeanne Moreau et Jean-Marc Bory : « les Amants ». (1958.)

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Charlie

de Don Bluth, avec les voix de Burt Reynolds, Dom de Luise, Judith Barsi (en VO), Richard Darbois, Alexandra Garijo (en VF). Américain (1 h 23).

C'est l'histoire d'une fillette qui aime les chiens et en est aimée. Parmi ses amis, un teckel nerveux, un redoutable pitbull, et un certain Charlie, le plus gentil.

VO : Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80).
VF : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Cyrano de Bergerac

de Jean-Paul Rappeneau, avec Gérard Depardieu, Anne Brochet, Vincent Perez, Jacques Weber, Roland Bertin, Philippe Morier-Genoud. Français (2 h 15).

Cyrano, poète gascon, flambard et super-héroïque, romantique, affligé d'un nez aussi célèbre que celui de Cléopâtre mais encore plus long, est amoureux de sa cousine Roxane, précieuse, amoureuse du jeune Christian, beau mais sot. Cyrano est, dit-on, le personnage favori des spectateurs français. Incarné par Depardieu, il va être plébiscité dans le monde entier.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) : U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Le Décalogue 7 : tu ne voleras pas

de Krzysztof Kieslowski, avec Anna Polony, Maja Barelkowska, Wladyslaw Kowalski, Boguslaw Linda. Polonais (55 mn).

C'est du vol d'un enfant qu'il s'agit. Une jeune fille étant enceinte de son professeur, sa mère, directrice du lycée, évite le scandale en faisant passer cet enfant pour le sien. Mais quelques années plus tard, la jeune fille veut le récupérer et le kidnappe. Qui est la voleuse ?

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Décalogue 8 : tu ne mentiras pas

de Krzysztof Kieslowski, avec Maria Koscialkowska, Teresa Marczewska, Artur Barcis, Tadeusz Lomnicki. Polonais (55 mn).

Une femme, professeur de morale à l'Université, est torturée par la culpabilité, pour avoir refusé de servir de marraine à une petite fille juive, pendant la guerre. Et voilà qu'un jour, parmi ses élèves, se trouve une Américaine, la petite fille qui a grandi.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Les maîtres de l'ombre

de Roland Joffé, avec Paul Newman, Dwight Schultz, Bonnie Bedelia, John Cusack, Laura Dern.

Voir photo légendée page suivante.

VO : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan-Concorde-Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60). VF : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler 2, 18e (45-22-47-94).

Où est la maison de mon ami ?

de Abbas Kiarostami, avec Babek Ahmadpoor, Ahmed Ahmadpoor. Iranien (1 h 25).

Un écolier s'aperçoit qu'il a emporté par erreur le cahier de devoir d'un camarade. S'il ne le lui rapporte pas, l'autre risque d'être renvoyé. Il va le lui porter, mais ne connaît pas exactement l'adresse. La route est longue, difficile, pleine d'embûches, de rencontres étranges, pleine d'amitié aussi et de drôlerie. Un vrai chemin de la connaissance.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Pacific Palisades

de Bernard Schmitt, avec Sophie Marceau, Adam Coleman Howard, Anne Curry, Toni Basil, Virginia Capers, Virgil Frye. Français (1 h 32).

Le rêve américain d'une jeune serveuse, jolie et généreuse. La confrontation avec la réalité.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ;

➡

CINÉMA

➡ U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Sous le signe libertaire

de Felix Marquet,
Espagnol, noir et blanc
(16 mn).

Seize petites minutes d'un documentaire daté de 1937 et réalisé par Félix Marquet, célèbre anarchiste espagnol. Une expérience d'organisation révolutionnaire et d'autogestion dans un petit village d'Aragon. Ce court-métrage passe en première partie d'*Un autre futur* (lire ci-contre).

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Tango & Cash

de Andrei Konchalovsky,
avec Sylvester Stallone,
Kurt Russell,
Jack Palance,
Teri Hatcher,
Michael J. Pollard,
Brion James.
Américain (1 h 44).

Deux policiers ont nettoyé Los Angeles de ses gangsters et trafiquants. L'un est tiré à quatre épingles, l'autre ne sait plus quand il s'est lavé la dernière fois. Ils se détestent. Un ennemi commun les réconcilie, tout au moins les réunit. L'un est Sylvester Stallone, toujours justicier. L'autre est Kurt Russell, qui a été l'acteur fétiche de John Carpenter dans *la Chose* et *New-York 1997*, notamment.

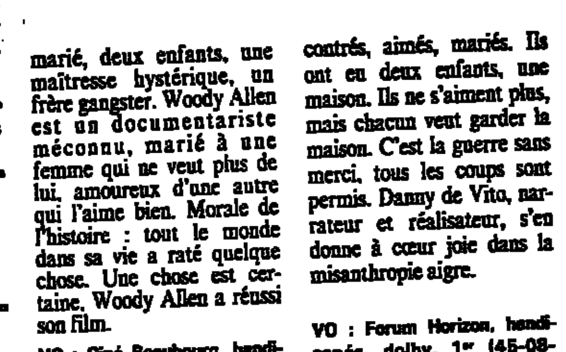
VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Un autre futur

de Richard Prost,
Français, noir et blanc
et couleurs (2 h 42).

L'histoire de l'anarcho-syndicalisme espagnol, de la fin du dix-neuvième siècle à 1945. Montés par un réalisateur français, un mélange de documents d'archives et de témoignages recueillis auprès des survivants. Ce long métrage, en trois parties, est projeté après *Sous le signe libertaire* (lire ci-contre).

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).



Les Maîtres de l'ombre **sont les scientifiques qui ont « inventé » la bombe atomique, les politiques qui ont élaboré la stratégie d'Hiroshima. Roland Joffé, spécialiste des grandes fresques historiques (*la Déchirure, Mission*) dessine sans complaisance les portraits de ces hommes-là et s'attarde sur le personnage d'Oppenheimer (incarné par Dwight Schultz, ici à droite, face à Paul Newman, qui interprète le général Groves).**

D.R.

SÉLECTION

La Campagne de Cicéron

de Jacques Davila,
avec Tonie Marshall,
Sabine Haudepin,
Jacques Bonnaffé,
Michel Gautier,
Judith Magre,
Carlo Brandt.
Français (1 h 50).

Une pianiste-compositeur, un acteur, une égérie de festival, un directeur de la musique au ministère de la culture, un bellâtre séducteur, une fille tout simplement encore jolie, et quelques autres personnages pittoresquement vrais, réunis dans la campagne du Sud-Ouest en morte-saison. Le regard de Jacques Davila est aussi impitoyable que tendrement ironique, les acteurs sont merveilleux.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Crimes et Délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

Martin Landau est un ophtalmologiste célèbre, marié, deux enfants, une maîtresse hystérique, un frère gangster. Woody Allen est un documentariste méconnu, marié à une femme qui ne veut plus de lui, amoureux d'une autre qui l'aime bien. Morale de l'histoire : tout le monde dans sa vie a raté quelque chose. Une chose est certaine, Woody Allen a réussi son film.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

La Guerre des Roses

de Danny de Vito,
avec Michael Douglas,
Kathleen Turner,
Danny De Vito,
Marianne Sägebrecht,
Sean Astin,
Heather Fairfield.
Américain (1 h 57).

Michael Douglas et Kathleen Turner se sont rencontrés, aimés, mariés. Ils ont eu deux enfants, une maison. Ils ne s'aiment plus, mais chacun veut garder la maison. C'est la guerre sans merci, tous les coups sont permis. Danny de Vito, narrateur et réalisateur, s'en donne à cœur joie dans la misanthropie aigre.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).

VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Pourquoi Bodhi-Dharma est-il parti vers l'Orient ?

de Bae Yong-Kyun,
avec Yi,
Sine,
Hwang.
Coréen (2 h 15).

Derniers jours d'un maître zen. Une réflexion sur les mystères de la vie, de la mort. Le sujet peut paraître austère, en réalité, c'est un hymne à L'amour, à la vitalité, à la jeunesse, au corps, à la nature, à ce qui est l'essentiel de l'humanité. C'est un grand film.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Roger et moi

de Michael Moore,
avec les habitants de la ville de Flint.
Américain (1 h 31).

Revenant dans sa ville natale, Flint, fief de la General Motors, un journaliste se met en devoir d'interviewer le PDG et de lui faire raconter les fermetures d'usine, les licenciements, la désertification de la ville. C'est partisan et agressivement drôle, on pourrait imaginer un film français sur un journaliste qui reviendrait dans sa banlieue natale de Billancourt...

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

Deux frères pianistes de bar, Jeff et Beau Bridges, traînent leurs plaisanteries et leur « virtuosité » d'hôtel en hôtel. La mode ayant évolué, leur destin ne s'annonce pas rose, jusqu'au jour où ils engagent une chanteuse, Michelle Pfeiffer. Suffisamment sexy pour donner un coup de neuf à leur numéro, quelques coups de sang aux deux hommes, et pour briser leur belle association. C'est un premier film débordant de charme et de sensibilité, d'humour mélancolique.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

Venus Peter

de Ian Sellar,
avec Ray McAnally,
Gordon R. Strachan,
David Hayman,
Sinead Cusack,
Caroline Paterson,
Sam Hayman.
Britannique (1 h 34).

Un garçon dans un petit port d'Ecosse rêve devant la mer, se trimballe entre la poésie de son imagination et la dure réalité. Un petit film, mais insolite et parfois troublant.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Visiteur du musée

de Constantin Lopouchanski,
avec Victor Mikhaïlov,
Vadim Lobanov,
Véra Maiorova,
Irina Rakchina,
Alexeï Inguelevitch.
Soviétique, noir et blanc et couleurs (2 h 15).

Après un déluge atomique, il ne reste plus grand-chose sur terre, rien que des êtres déformés, affamés, dans des terrains vagues, des décharges. Tout manque. Des fanatiques réactivent des rites sauvages. Prix spécial au Festival de Moscou 1989, le film est superbement sombre.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80).



D.R.

Reprise de « l'Eclipse » d'Antonioni

Elle vient de rompre avec un attaché d'ambassade qu'elle avait cru aimer ; elle rencontre à la Bourse de Rome un séduisant fondé de pouvoir. Elle, c'est Monica Vitti, lui Alain Delon, et ils ne formeront pas un couple uni par la passion : en 1961, avec *l'Eclipse*, Michelangelo Antonioni poursuivait, jusqu'à l'angoisse existentielle, la réflexion sur l'incommunicabilité, – mal des temps modernes, crise d'une civilisation – dans *l'Aventura* et *la Notte*.
Avec Vitti, avec Delon, tous deux admirables, obsédés par l'ennui des nantis et la fragilité des sentiments, c'est toute une société qui bascule dans le vide des superbes images crépusculaires de Gianni di Venanzo ; tandis que s'affirme une nouvelle écriture cinématographique. Trente ans bientôt...

REPRISES

Drôle de drame

de Marcel Carné,
avec Françoise Rosay,
Michel Simon,
Louis Jouvet,
Jean-Pierre Aumont,
Jean-Louis Barrault,
Nadine Vogel.
Français, 1937, noir et blanc (1 h 45).

« *Bizarre, bizarre, vous avez dit bizarre.* » Entre Carné, Prévert, Jouvet, Michel Simon, Françoise Rosay, c'est le film culte d'entre les films cultes. On peut le revoir autant de fois qu'on veut, il est intemporel, hors mode.

Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'Eclipse

de Michelangelo Antonioni,
avec Alain Delon,
Monica Vitti,
Francisco Rabal,
Lilla Brignone,
Louis Seigner,
Rossana Rory.
Italien, 1962, noir et blanc (2 h 05).

Monica Vitti, malheureuse en amour, tombe amoureuse d'un bel agent de change, mais elle a trop souffert pour se laisser aller à ses sentiments. Un classique d'Antonioni.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Elisa vida mia

de Carlos Saura,
avec Fernando Rey,
Géraldine Chaplin,
Isabel Mestres,
Joachim Hinojoso,
Norman Briski,
Francisco Guijar.
Espagnol, 1977 (2 h 10).

Rencontre père-fille après vingt ans de séparation. Ils se voient comme s'ils se découvraient. La fille, c'est Geraldine Chaplin, fille de Charlie.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Merlin l'enchanteur

de Walt Disney
avec les voix de Pasquali,
Jean-Dominique Maurin,
Hieronimus,
Lita Recio,
Claude Bertrand,
Jacques Balutin.
Américain, 1964 (1 h 10).

Histoire d'un garçon, qui, protégé par l'enchanteur Merlin, devient roi d'Angleterre. Un dessin animé qui date de 1964.

VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Nuit de l'iguane

de John Huston,
avec Richard Burton,
Ava Gardner,
Deborah Kerr,
Sue Lyon.
Américain, 1964 (2 h).

Une jeune fille délurée, une vamp, une cinglée bohème représentent la tentation pour un défroqué alcoolique, devenu guide touristique. Tennessee Williams, John Huston : le plus beau film d'Ava Gardner.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

La terre tremble

de Luchino Visconti,
avec les pêcheurs de Aci Trezza.
Italien, 1948, noir et blanc (1 h 42).

Un pauvre pêcheur est amoureux d'une jeune bourgeoise, dont les parents ont d'autres ambitions pour leur fille. Il monte sa propre entreprise. C'était le second long métrage de Visconti, son époque militante et proche du néo-réalisme. Grand prix de la mise en scène au Festival de Venise 1948.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.



CATHERINE SELLERS JOUE PHÈDRE AUX BOUFFES-DU-NORD

Au-delà de l'amour

Après la création à Marseille, Catherine Sellers joue *Phèdre* de Racine aux Bouffes du Nord. Histoire d'un amour qui excède l'humain, d'une femme possessive, possédée par un rêve qui la dépasse. Recherche éperdue de l'innocence.

CHEVEUX noirs, regard incandescent, visage très pâle, pommettes larges, Catherine Sellers pourrait figurer l'image de la vamp maléfique si sa façon de s'asseoir en s'enroulant dans ses vêtements comme pour se cacher ne racontait une certaine timidité. Sa voix est feutrée, ses mains nerveuses. En fait, elle se méfie des interviews, rappelle ce que Camus disait : les acteurs ne devraient pas parler aux journalistes, ça fausse les rapports professionnels. « *Mais*, dit-elle, *à présent on peut difficilement s'en passer.* »

Catherine Sellers joue *Phèdre*, celle de Racine, aux Bouffes du Nord. La mise en scène est de Pierre Tabard, qui joue également Thésée. Le spectacle a été créé à Marseille (*le Monde* daté 15-16 octobre 1989). Bien qu'elle possède une rare force tragique, Catherine Sellers a interprété peu de tragédies classiques : « Andromaque *et* Britannicus *en tournée. J'étais jeune, je jouais Junie. C'est tout, peut-être parce que je n'ai pas fait le Conservatoire. Je suis de l'école Balachova, où d'ailleurs j'ai rencontré Antoine Vitez.* »

Depuis des années, quand un metteur en scène monte Racine, on a l'impression d'un tour de force : on pleure la disparition des tragédiens, on se pose des questions sur l'alexandrin. Comment le dire : le casser, le distordre, en jouer les subtilités de construction ? Manifestement, ce n'est pas ce genre de question qui angoisse Catherine Sellers. Non plus celle de savoir s'il faut tenir compte des enjeux politiques dans le théâtre de Racine, ou de ses plongées dans l'inconscient. « *Phèdre*, dit-elle, *se situe bien au-delà.* »

« *Aux premières lectures, nous avons essayé de nous montrer ingénus. Je sais, avec une telle pièce, ça paraît absurde. On doit traverser l'amas culturel qui s'est formé depuis trois siècles. Mais la tradition est si contradictoire, si multiple, que ça s'annule. D'ailleurs je n'ai jamais vu* Phèdre, *ça ne s'est pas trouvé. J'ai écouté les enregistrements de Sarah Bernhardt, de Marie Bell, de Ludmilla Pitoëff aussi : une merveille, une source qui coule. Maintenant, c'est trop tard, j'ai horreur de voir des pièces pour lesquelles j'ai tenu un rôle. Je ne peux pas, je souffre trop. On me dit que c'est de la jalousie, que je suis possessive.* »

» *Pour nous, il s'agissait d'évacuer le côté Bovary, l'aspect sensualité frustrée. C'est bien plus qu'une histoire d'amour. Ce qui m'a intéressée, c'est l'excès au sens que lui donnait Bataille. Un sens mystique. Il y a dans cette pièce un langage, je ne dirais pas religieux, plutôt sacré. Tout est animé d'une vie fantastique : la terre souffre, les flots se révoltent. Tout est habité. Le langage de Phèdre et celui de Thérèse d'Avila se rejoignent, ce sont presque les mêmes mots, la même haine de soi, les mêmes vertiges, la même adoration de l'innocence. Phèdre est à la recherche d'un Dieu qui se serait incarné en Hippolyte. En lui, elle aime cette pureté qu'elle pense avoir perdue.*

» *Elle se traite comme un monstre, pourtant sa faute est imaginaire, presque entièrement. Quand elle avoue à Œnone l'amour pour lequel elle est prête à mourir, le pire devient possible. Mais à Hippolyte, elle fait l'aveu de son amour seulement quand elle se croit veuve... Lisant et relisant la pièce, des mots mystérieux m'ont donné des clefs. Ainsi Phèdre parle de Thésée et dit* « Digne sujet des vœux des filles de Minos »... *Habituellement, on dit « objet », objet de désirs. La différence est importante. Elle dit* « j'aime » *et non pas* « je l'aime », *et ça m'a fait penser à cette phrase de Marguerite Duras :* « Aucun amour ne peut tenir lieu de l'amour. » *La passion de Phèdre excède l'attirance, elle touche au sacré.*

» *A Paris, Denis Lavant joue un Hippolyte inattendu. Il n'incarne pas la beauté, mais un elfe, un esprit des bois. Il séduit Phèdre par son étrangeté. Comme elle, qui est fille du Soleil, il n'appartient pas au monde des autres. Et puis, Denis Lavant est un fou de poésie, il dit merveilleusement les vers. La distribution est classique, décalée peut-être. Par exemple, nous n'avons pas voulu un Théramène vieux (c'est* François Cognard). *De même, Œnone* (Martine Pascal) *n'est pas la nourrice, mais une amie, une complice, une sorte de double.*

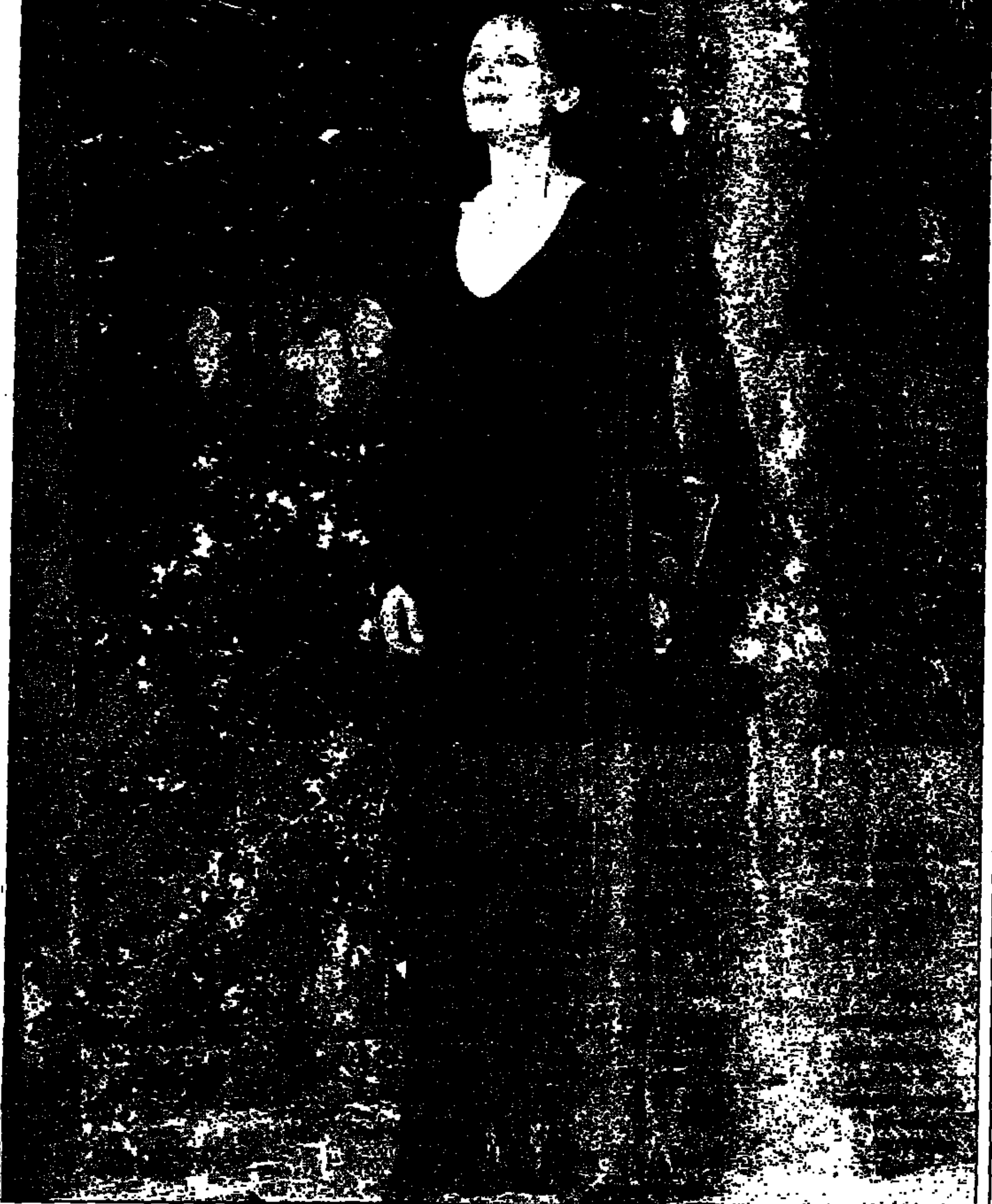
» *Quand les représentations sont terminées, je ne pense plus au rôle que je viens de quitter. Tout au moins, j'essaie de m'en détacher. Je ne rêve pas non plus à des personnages que j'aimerais jouer. Si on entre dans ce genre de système, une telle machine se met en marche qu'on ne peut plus vivre. Je vais très mal dès que je ne joue pas, c'est la misère des comédiens. Je ne sais pas si c'est un problème d'identité. J'ai l'impression que mon corps, ma voix ne sont les miens que sur scène. C'est physique, on éprouve une telle plénitude... Je n'aime pas énormément de choses dans la vie, mais là, sur le plateau, je peux tout comprendre.*

» *Ma vie et mon travail sont intimement liés. Il faut dire qu'au début je jouais presque tous les soirs. J'ai appartenu à des troupes, chez Vilar, chez Barrault. Les spectacles se donnaient plusieurs mois, je vivais avec mes personnages, je prenais le temps, ils étaient avec moi. Aujourd'hui, on joue trente fois, l'enjeu est démesuré, et ça devient paroxystique. Ce n'est pas que je regrette la vie de troupe, j'étais d'ailleurs toujours un peu à côté. La Comédie-Française ? J'ai eu l'occasion d'y entrer, et puis j'ai eu peur. Le répertoire est formidable, bien sûr, mais on m'a tellement raconté à quel point c'est dur que j'ai reculé. Je ne suis pas capable de me battre, je le sais. Pas même pour réussir. Je ne sais pas où est la réussite.*

» *Regardez* Crimes et délits, *le film de Woody Allen. Il raconte toute une série de ratages et se termine sur la solitude. Est-ce que Woody Allen se prend pour un raté ? C'est troublant, mais finalement, s'il est arrivé là où il est, c'est sans doute qu'il rêvait d'aller plus loin encore. Il faut avoir des rêves plus grands que soi.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ Bouffes du Nord du 29 mars au 8 avril, à 20 h du mardi au samedi. Dimanche à 15 h. Durée du spectacle 2 h 40 avec l'entracte. Tarif unique : 80 F. Etudiants : 60 F. Tél : 42-39-34-50.



MARC ENGUERAND

Lumière de la passion sur la lèpre des murs magiques.

SPECTACLES NOUVEAUX

Je ne suis pas Rappaport

de Herb Gardner, mise en scène de Georges Wilson, avec Georges Wilson, Jacques Dufilho, Paola Lanzi, Jean-Pierre Dravel, Sidonie Cornille, Jacques Jacquemin et Serge Feuillard.

Interrompues en raison de la maladie de Georges Wilson, les représentations de *Je ne suis pas Rappaport* reprennent au Théâtre de l'Œuvre, en alternance avec *le Gardien*, de Pinter. Un grand succès de la saison passée qui passe allègrement les années.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 30 mars. Les vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 220 F.

Parloir maghrébin

avec Tahar Ben Jelloun, Ilias Driss, Fatima Gallaire, Taïeb Sbouaï et Abdellatif Yacoub.

Yacoub Abdellatif et Fatima Gallaire pour l'Algérie, Tahar Ben Jelloun et Ilias Driss pour le Maroc, Taïeb Sbouaï pour la Tunisie, l'Union du Maghreb arabe, chère au colonel Kadhafi, paraît avoir plus de chances de réussite au chapitre de la culture qu'à celui de la politique. Gabriel Garran poursuit son œuvre de bon apôtre de la connaissance du théâtre francophone avec cette boucle de l'autre côté de la Méditerranée pour des lectures mises en espace par des metteurs en scène maghrébins eux-aussi ou français d'adoption comme le cinéaste Medhi Charef. Grand final le samedi 7 avril avec un hommage à Kateb Yacine : projection du film de Kamal Dehaene, *Kateb Yacine, l'amour et la révolution* (16 heures), rencontre d'écrivains, journalistes et artistes autour de son œuvre (17 heures) et lecture du *Cadavre encerclé*, par Armand Gatti (20 h 30).

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. A partir du 28 mars. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-44-72-30. De 30 F à 80 F.

Phèdre

de Jean Racine, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers, Martine Pascal, Denis Lavant, Catherine Corringer, Valérie Druguet, Myriam Tadesse, Pierre Tabard et François Cognard.

L'un des rôles les plus arduis du répertoire classique. Après Sarah Bernhardt, Marie Bell, Ludmilla Pitoëff, Catherine Sellers découvre l'art de l'alexandrin qu'elle a peu fréquenté. *Lire ci-contre l'entretien de la comédienne avec Colette Godard.*

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 28 mars. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 40. De 50 F à 85 F.

SÉLECTION

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec Arnault Lecarpentier, Françoise Miquelis, Guillaume Ede, Benoît Vergne,

➡

THÉATRE

➡

Emmanuel Massarotti,
Hélène Philippe,
Michell Maravilha,
Samuel Bonnafil,
Raymonde Heudeline
et Serge Hazanavicius.

Souvenirs des années 50, avec des acteurs, des images, des chansons, un spectacle multiple comme Jean-Claude Penchenat en a le secret. Souvenons-nous du *Bal*...

Théâtre du Campagnol, 264, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.

L'Antiphon

de Djuna Barnes,
d'après la traduction de Natacha Michel et de Maya Gibault,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Geneviève Casile,
Jean-Damien Barbin,
Mark Saporta,
Philippe Torreton,
Hervé Furic
et Nathalie Nerval.

Mesguich fait son Mesguich et Djuna Barnes délire sur les rapports d'une mère et de sa fille. Mauvaise surprise.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 2 heures. De 57 F à 180 F.

L'Autre Tartuffe ou la *Mère coupable*

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Catherine Samie,
Jacques Sereys,
Christian Blanc,
Christine Fersen,
Nicolas Silberg,
Thierry Hancisse,
Pierre Vial,
Anne Kessler
et Yann-Joël Collin.

Jean-Pierre Vincent récidive. Après avoir fait triompher *le Mariage de Figaro* à Chaillot, il s'empare de la suite de cette œuvre de Beaumarchais et retrouve la comtesse et Chérubin, le comte, Suzanne et Figaro, vingt après, plus vieux donc, plus sombres comme ce drame dans la grande tradition de la Comédie-Française.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 28 et 31 mars, 20 h 30 (et les 4, 8, 10, 16, 18, 22, 23, 25 et 29 avril). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 14 F à 180 F.

Le Banc

d'Alexandre Guelman,
mise en scène
de Saskia Cohen-Tanugi,
avec Elisabeth Depardieu
et Jean-Michel Dupuis.

Un auteur contemporain qui se souvient du meilleur de son prestigieux devancier, *Tchekhov, et du meilleur du* théâtre, Shakespeare, *servi* par deux comédiens et un metteur en scène diaboliquement inspirés. Soirée mémorable.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

La Bonne Ame du Setchouan

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Andrzej Seweryn,
David Gabison,
Philippe Faure,
Nicolas Pignon,
Sandrine Bonnaire,
Dominique Parent,
Emmanuelle Stochl,
Myriam Boyer,
A. Frérot
et M. Franchino.

Bernard Sobel veut croire encore en un théâtre où la pensée peut susciter le débat, où le théâtre peut s'adresser à la raison, sans artifices. Dans ce sens, cette *Bonne âme* est un exemple de fidélité à l'ambition de Bertolt Brecht : faire réfléchir le public au sens du monde et esquisser les moyens de lui permettre de l'infléchir. Un spectacle d'une rigueur exorbitante que l'interprétation de Sandrine Bonnaire fait briller d'un espoir fou. Cette jeune femme réussit au-delà de toute prédiction ses débuts au théâtre : son talent, sa présence sont miraculeux.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche à 17 heures.* Tél. : *47-93-26-30. Durée :* 3 h 30. 70 F et 100 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand,
mise en scène
de Robert Hossein,
avec Jean-Paul Belmondo,
Béatrice Agenin,
Pierre Vernier,
Michel Beaune,
Claude Evrard,
Antoine Nouel,
Jean-Pierre Bernard
et trente-sept comédiens.

Un jeune débutant sur les planches, Jean-Paul Belmondo – on se souvient de son *Kean*, il y a deux ans – s'attaque à l'un des plus beaux rôles du théâtre français. Triomphe dans les rangs – serrés – du public.

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme,
Emmanuelle Bataille
et Eric Thamberger.

L'éclat de rire le plus sûr de l'année en compagnie d'une femme d'exception.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. *Durée :* 2 heures. De 100 F à 200 F.

Les Frères Zénith

mise en scène
de Macha Makeieff,
avec Jérôme Deschamps,
Philippe Duquesne
et François Morel.

En tournée avant sa reprise à Chaillot, le nouveau spectacle de Jérôme Deschamps. Superbe !

Grand théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77000 Noisiel. Les vendredi et samedi à 21 heures. Tél. : 60-06-20-00. De 60 F à 100 F.

Greek (à la Grecque)

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Richard Fontana,
Catherine Hiégel,
Judith Magre
et André Weber.

La pièce magistrale d'un auteur anglais, qui est aussi une star du théâtre outre-Manche *et* en Amérique, prise à bras le corps par Jorge Lavelli. Celui-ci, comme à son habitude, en compagnie de très bons comédiens, s'est pris de passion pour ce drame œdipien plus inspiré d'Aristophane que de Sophocle, en ce sens qu'il est violent, cru, iconoclaste.

Théâtre national *de la* Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

MARC ENGUERAND

Dans leur beau théâtre de bois à Aubervilliers, *Bartabas* et les Zingaro achèvent bientôt leur série de représentations à guichets fermés. Tous vont reprendre leur vie de nomade, en France, en Italie, plus loin encore. Au revoir, Zingaro, et bonne route !

Le *Malade* imaginaire

de Molière,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier,
avec *Denis Manuel,*
Jean Dautremay,
Nelly Borgeaud,
Isabelle Desrochers,
Henry-Anne Eustache,
Joëlle Robin,
Françoise Gernigon,
Denis Léger-Milhau,
Bernard Deletré
et Dominique Visse.

Les artisans du succès mémorable d'*Atys*, l'opéra de Lully, avaient de bonnes chances de réussir ce *Malade imaginaire*, de Molière et Marc-Antoine Charpentier. Eh bien, c'est fait : décor vertigineux de Carlo Tommasi, direction d'orchestre magistrale de William Christie, créativité constante des chorégraphies de Francine Lancelot, mise en scène tour de force – elle aurait pu « délirer » un tout petit peu plus tôt – de Jean-Marie Villégier, interprétation irréprochable des chanteurs – une réserve : Jean-François Gardeil – et celle, plus irrégulière, des comédiens – Jean Dautremay, dans le rôle-titre, et Christine Murillo, dans celui de *Toinette*, sont formidables. Comédie, ballets, intermèdes, commedia dell'arte, chant, une féerie qu'on ne doit pas manquer.

Châtelet Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. Du mardi au samedi à 20 heures. *Matinée dimanche* à 14 h 30. Tél. : 40-28-28-40. Durée : 3 h 15. De 50 F à 295 F.

Marc Jolivet est au Café de la Gare

de Marc Jolivet,
avec l'auteur.

Rires à tous les coins de phrase : Marc Jolivet s'amuse. Sans violence ni moralisme, son humour, tout empreint de l'esprit du grand Devos, est une invitation au voyage burlesque dans le pays merveilleux de la fantaisie pure.

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. *Durée :* 1 h 20. 100 F.

Minna von Barnhelm

de Gotthold Ephraïm Lessing,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Géraldine Bourgue,
Jörn Cambreleng,
Isabelle Candelier,
Huguette Clery,
Michel Chaigneau,
Patrice Conard,
Philippe Deplanche,
Didier Kerckaert,
Alain Lenglet
et Stéphane Monneret.

On a peu l'occasion d'entendre les splendeurs classiques du théâtre de Lessing : tolérance, progrès, humanisme. Une mise en scène impeccable du directeur du Nouveau Théâtre d'Angers servie par des comédiens en pleine forme.

Orangerie de Sceaux, allée d'honneur du château de Sceaux, 92000 Sceaux. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 3 h 15. 80 F.

Phèdre

de Sénèque,
mise en scène
de Daisy Amias,
avec Jany Gastaldi,
Bruno Sermonne,
Michaël Kraft,
Alain Mace
et Evelyne Istria.

Dans une toute petite salle souterraine, enfouie quelque part à Saint-Denis, Daisy Amias magnifie Sénèque. Jany Gastaldy joue une nouvelle fois à merveille de sa voix singulière.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

Le plus grand succès de l'année sur les boulevards. Vous ne le saviez pas ?

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. *Matinée dimanche* à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.

Roland Bertin entraîne plusieurs de ses meilleurs camarades sur le chemin sinueux du théâtre de Brecht. Sous la houlette d'un Vitez toujours en phase avec l'époque, il devrait redécouvrir, et nous avec lui, l'importance de l'œuvre du dramaturge allemand au moment où l'Europe s'interroge sur elle-même, et ses citoyens sur leur devenir.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 29 mars et le 3 avril, 20 h 30 ; le 1er avril, 14 heures (et les 6, 9, 11, 16, 17, 19, 21, 24 et 28 avril). Tél. : 40-15-00-15. De 14 F à 180 F.

Zingaro

mise en scène
de Bartabas,
avec les Zingaro.

Les rêveries de chevaux solitaires. Bartabas et ses acolytes pour une invitation à la poésie animale.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 heures. De 90 F à 190 F.

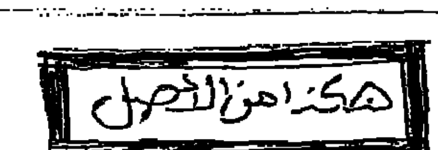
RÉGIONS

Le quatrième Festival de *Maubeuge*

C'est Matthias Langhoff et son très controversé *Macbeth* qui ouvriront la quatrième édition du Festival de Maubeuge qui associe les collectivités locales *et* l'Etat autour d'un programme de théâtre, expositions et rencontres. Amsterdam, Barcelone, Leningrad, Lausanne, Londres, New-York, Lille, Paris et Montélimar ont dépêché sur place quelques-uns de leurs chercheurs que, donc, on connaît mal. Ainsi le New-Yorkais John Jesurun, venu de la Kitchen, avec sa passion de la vidéo et de la communication ; les Catalans de Zotal Theatre dont *Zombie* a impressionné la critique espagnole ; les danseurs du groupe Alis, installé dans la capitale. Bref, un parcours plutôt tentant sur les chemins de traverse du spectacle vivant.

Jusqu'au samedi 7 *avril*. Le Manège, rue de la Croix, 59600 Maubeuge. Tél. : 27-65-65-40. Passeport pour tous les spectacles : 200 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt.



هكذا من الاهل

GÉRARD POULET VIOLON SOLO A L'AUDITORIUM DES HALLES

L'archet sauvé du froid

Le violoniste Gérard Poulet est à l'aube d'une carrière prometteuse. Il a pourtant cinquante-deux ans ! C'est que cet ex-enfant prodige a pris le risque de reprendre l'étude du violon à vingt ans, un âge où l'on préfère les succès d'estrade aux travaux d'écolier. Le 3 avril, il donne un récital à l'Auditorium des Halles. L'histoire d'une renaissance.

GÉRARD POULET prend son violon, l'accorde, et commence à se chauffer les doigts en jouant des traits de plus en plus périlleux. Au fond de la salle, les musiciens papotent. L'heure de la pose est venue, et ils en profitent. Poulet continue à jouer, enchaînant des bribes de concertos, de sonates pour se mettre en train. Au bout de quelques minutes, il attaque les redoutables arpèges d'entrée du *Concerto pour violon et orchestre* de Beethoven. En quelques secondes, les conversations cessent, les visages se tournent vers le musicien qui joue seul dans la pénombre. Un, deux, trois, bientôt tous les musiciens ouvrent la bouche pour chanter l'accompagnement d'orchestre, Poulet se prend au jeu, se coule dans leur réplique. La musique s'élève intense, bouleversante dans son imprécarité et son étrangeté même. Bientôt suivie des cris de joie des musiciens saluant la fin du premier mouvement.

Cette anecdote se passait il y a six ou sept ans, aux Arcs, pendant le festival qui chaque année réunit quelques-uns des interprètes français et étrangers les plus talentueux (1). Cette année-là, la programmation était organisée autour de Gérard Poulet et d'Hatto Beyerle (l'altiste fondateur du Quatuor Alban-Berg) qui jouèrent toute une semaine accompagnés par un orchestre de chambre formé de tout jeunes musiciens, encore élèves au Conservatoire.

Curieusement, Gérard Poulet reste, à cinquante-deux ans, le moins connu et fêté des grands violonistes français (Pierre Amoyal, Elisabeth Balmas, Olivier Charlier, Augustin Dumay, Patrice Fontanarosa, Gérard Jarry, Jean-Jacques Kantorow, Régis Pasquier), alors qu'il est sans doute celui dont le jeu est le plus accompli. La raison tient sans doute en ce qu'il a eu un parcours assez inhabituel.



MARION KALTER

Essayer de transmettre ce que l'on a soi-même appris.

PRENDRE HEIFETZ ET SZERYNG POUR MODÈLES

D'abord formé par son père, Gaston Poulet, grand violoniste lui-même, créateur de la *Sonate pour violon et piano* de Debussy avec le compositeur, puis d'André Asselin, au Conservatoire de Paris, Gérard Poulet remporte son premier prix à l'âge de treize ans, puis le premier prix – il a dix-huit ans – du Concours Paganini de Gênes, qui lui vaut l'honneur de jouer sur le violon de l'illustre virtuose. Une carrière brillante s'annonce, mais Poulet sent bien que quelque chose ne va pas, qu'il a des problèmes de style, que sa technique ne correspond pas à ce qu'il veut faire avec son violon. Dès cette époque, Jasha Heifetz est le modèle de Poulet. Il l'est resté. Un idéal inaccessible, certes, mais duquel il souhaite s'approcher le plus près possible. Dans les milieux musicaux français des années 50, cette admiration est mal perçue. Heifetz, comme Horowitz, passe pour un virtuose, pas pour un musicien. Encore vaillants, les fidèles de l'école franco-belge de violon acceptaient difficilement que l'on préfère les violonistes de l'école russe aux Jacques Thibaud, Enesco, Kreisler et Francescatti qui régnaient sans partage sur la vie musicale européenne. Ivan Galamian l'entend et veut le prendre comme élève aux Etats-Unis. Gaston Poulet refuse... comme la France, jalouse de ses prérogatives, avait refusé quelques années auparavant de donner un poste à ce grand pédagogue. Il s'en alla donc aux Etats-Unis où il fut accueilli avec enthousiasme et où il forma quelques-uns des violonistes qui dominent aujourd'hui la scène (de Kyung Wha Chung à Ithzak Perlman).

Conscient des dangers qui oblitèrent son avenir musical, Gérard Poulet se dépêche de se libérer des obligations militaires. Par chance, il rencontre Henryk Szeryng en Algérie. Le grand violoniste y est venu jouer ; dans l'orchestre, Gérard Poulet n'est que violoniste du rang, mais fasciné par son illustre confrère, il va le trouver et lui demande de l'auditionner. Szeryng accepte de le prendre pour élève. Pendant dix années, il va le faire travailler, reprenant à la base sa formation. C'est ainsi que Gérard Poulet, ex-enfant prodige, réapprend à jouer du violon. A vingt ans, il se débarrasse de son acquis pour retrouver ses enthousiasmes de gosse. Le risque est gros, le milieu musical professionnel n'acceptant qu'avec difficulté qu'un de ses plus brillants éléments rejette sa culture.

On lui a tout juste pardonné cette incartade, et ce n'est qu'à une date récente qu'il a été accepté dans son propre pays. Il y a deux ans, un petit éditeur (Harmonic Records) a pris le risque d'enregistrer la *Sonate pour violon seul* de Bartok. Fêté par une presse unanime et distingué par l'Académie Charles-Cros, cet enregistrement lui a valu d'être enfin écouté...et d'entrer par la grande porte chez Erato qui vient de lui proposer un programme d'enregistrements à sa mesure (le premier disque à sortir devrait être un enregistrement du *Concerto pour violon* de Beethoven avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et Theodor Guschlbauer).

Si son nom commence seulement à se hisser en haut des affiches (l'an prochain, il sera invité par l'Orchestre de Paris pour interpréter le *Concerto* de Sibelius, sous la direction de Günther Herbich), depuis longtemps sa classe du Conservatoire de Paris attire les plus brillants éléments, certains d'y trouver un enseignement de haut niveau : le seul violoniste qui ait trouvé grâce aux oreilles du jury chargé d'engager des musiciens pour l'Orchestre de l'Opéra Bastille, est une jeune Chinoise tout juste sortie de sa classe. Peut-être l'avait-il connue lors de ses nombreux cours donnés au Conservatoire de Pékin ? Mais son plus beau titre de gloire récent n'est-il pas d'avoir été choisi pour être le professeur de la fille de la violoncelliste Natalia Gutmann et du fils de la pianiste Viktoria Postnikova, des musiciens vivant pourtant en Union soviétique, patrie du violon s'il en est.

Qui a dit que l'on n'était jamais prophète en son pays ?

ALAIN LOMPECH

(1) Cette année le Festival des Arcs se déroulera du 7 au 14 avril, Gérard Caussé en est l'invité privilégié. Cet altiste a réuni autour de lui une foule d'interprètes pour des programmes de musique de chambre inventifs.

★ Le 3 avril, 19 heures, Auditorium des Halles. Ysaye : *Sonate pour violon seul « A Joseph Szigeti »* ; Bach : *Sonate pour violon seul BWV 1003* ; Bartok : *Sonate pour violon seul*. 120 F.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Le Potomak, spectacle de Pierre Bertin et Jean Cocteau avec des œuvres de Satie

Le Piège de la méduse

Milhaud

Caramel mou

Radiguet-Auric

Les Pélicans

Cocteau-Radiguet-Poulenc

Le Gendarme incompris

Jacob-Poulenc

Le Bal masqué

Michel Verschaeve (baryton), Michaël Denard (danseur), Martine Chauvin, Jean-Claude Mathon, Mathias Jung, Léon Napias, Lydie Pruvot (comédiens), Sinfonietta d'Amiens, Patrick Fournillier (direction), Olivier Bénézech (mise en scène).

Réédition d'un concert donné au Théâtre Michel le 24 mai 1921 à l'instigation du comédien Pierre Bertin (qui était le mari de la pianiste Marcelle Meyer) et de Jean Cocteau. A une époque où l'imagination la plus débridée était de règle. Comment cette musique et cette idée de la modernité a-t-elle franchi les années ?

Du 28 au 31, 19 h 30 ; le 1er avril, 17 heures. Opéra-Comique. Salle Favart. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 400 F.

Chopin

Nocturne op. 27 nº 1
Ballade nº 3
Quatre mazurkas op. 30
Sonate funèbre
Six préludes op. 28
Scherzo nº 4
Impromptu op. 36
Etudes op. 10 nº 4 et 8, op. 25 nº 7, 11 et 12
Andante spianato et Grande Polonaise brillante

Ekaterina Skanavi (piano).

Plébiscitée par le public lors des épreuves du dernier Concours Marguerite-Long-Jacques-Thibaud, la toute jeune Ekaterina Skanani (elle n'a que dix-sept ans) se produit pour la première fois en France dans un vrai récital. Elle a choisi Chopin, qui ne pardonne aucun écart, aucune faute de goût.

Le 29. Faculté d'Assas. Grand amphithéâtre, 20 h 30. Tél. : 46-05-58-46. De 30 F à 60 F.

Stravinsky

Suite italienne

Beethoven

Sonate pour violoncelle et piano op. 102 nº 2

Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Stéphanie Léon (piano).

Elève de Christoph Henkel en Allemagne, puis de Yo-Yo Ma aux Etats-Unis, Jean-Guihen Queyras est l'un des jeunes espoirs du violoncelle français, bien dépeuplé depuis les disparitions récentes de Pierre Fournier et d'André Navarra. Son programme exigeant est porteur d'espoirs.

Le 29. Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 40 F.

SÉLECTION PARIS

Charpentier

Le Malade imaginaire

Jean Dautremay, Nelly Borgeaud, Isabelle Desrochers, Christine Murillo, Denis Léger-Milhau (comédiens), Howard Crook (ténor), Monique Zanetti (soprano), Claire Brua (mezzo-soprano), Bernard Deletré (basse), Ris et danceries, Ensemble Clément Janequin, Les Arts florissants, William Christie (direction), Francine Lancelot (chorégraphie), Jean-Marie Villégier, Christophe Galland (mise en scène).

Voir rubrique théâtre.

Châtelet. Théâtre musical de Paris (les 28, 29, 30 et 31 mars et le 3 avril, 20 heures ; le 1er avril, 14 h 30). Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 295 F.

Kurtag

Messages de feu demoiselle R.V. Troussova

➡



MUSIQUES

→
Roque-Alsina

Approach

Berio

Formazioni

Carlos Roque-Alsina (piano), Jean-Pierre Drouet (percussions), Nelly Li (soprano), Ensemble InterContemporain, Orchestre de Paris, Semyon Bychkov, Peter Eötvös (direction).

Voir notre photo légendée.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 29). Tél. : 46-63-88-73. De 48 F à 190 F.

Dohnanyi

Sonate pour violoncelle et piano

Bach

Suite pour violoncelle seul

Brahms

Sonate pour violoncelle et piano op. 38

Janos Starker (violoncelle), Alain Planès (piano).

Janos Starker n'est plus guère invité par les grandes formations orchestrales. Joue-t-il moins bien qu'auparavant ? Non, mais ce musicien refuse d'entrer dans la ronde infernale qui fait s'enchaîner les concerts peu répétés aux rencontres avec des musiciens que le hasard lui impose. Alors il préfère retrouver des partenaires qu'il connaît de longue date, complices de ses choix musicaux. Starker joue avec Alain Planès depuis l'époque où il l'a rencontré à Bloomington, aux Etats-Unis. Ils n'ont eu aucun mal à s'entendre.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Samedi 31

Haendel

Belshazzar

Eiddwen Harrhy (soprano), Charles Brett (contre-ténor), Jamy Mac Donald (ténor), Vincent Le Texier (baryton), Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).

Belshazzar est curieusement l'un des oratorios les moins connus de Haendel : la puissance des situations dramatiques, la qualité de l'inspiration du compositeur, son habileté à manier les chœurs et l'orchestre, la beauté des airs, auraient dû lui assurer une place enviable en concert.

Basilique Sainte-Clothilde, 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. De 80 F à 170 F.

Tchaïkovski

La Dame de pique, en version de concert

Irina Arkhipova, Natalia Datsko, Vitali Tarachtchenko, Dimitri Khvorostovski, Grigori Gritsiouk, Nina Romanova, Orchestre philharmonique de Radio-France, Maîtrise et chœur de Radio-France, Petits Chanteurs de Paris, Vladimir Fedosseiev (direction).

La Dame de pique est une œuvre curieuse, assez mal fichue sur le plan dramatique, mais dont la musique est d'une violence, d'une force, qui ne faiblissent jamais. Célèbre en Union soviétique, cet opéra n'est que fort peu souvent donné en France. Radio-France a fait appel à un grand spécialiste pour cette version de concert. Vladimir Fedosseiev est un chef d'orchestre parfois un peu trop carré, mais qui sait mener ses troupes.

Salle Pleyel, 19 heures. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 320 F.

Dimanche 1er avril

Couperin

Pièces pour clavecin, onzième ordre, deuxième livre

Danglebert

Suite pour clavecin n° 1

Rameau

Suite pour clavecin en la mineur

Balbastre

Suite pour clavecin sur des extraits de « Pygmalion » de Rameau

Kenneth Gilbert (clavecin).

Kenneth Gilbert joue avec des grâces rêveuses un toucher délicat ; il est poète avant d'être virtuose, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas de « doigts », mais ce claveciniste s'attache avant tout à faire surgir le mystère dans l'infiniment petit de la musique française du dix-huitième siècle. Cela demande un petit effort de la part du public, mais n'est-ce pas là que réside tout l'art du clavecin ?

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Lundi 2

Bach

La Passion selon saint Jean

Anton Scharinger (Jésus), Nico Van Der Meel (l'évangéliste), Angela Maria Blasi (soprano), Marjana Lipovsek (mezzo-soprano), Anthony Rolfe-Johnson (ténor), Gilles Cachemaille (basse), Concentus Musicus de Vienne, Chœur Schoenberg de Vienne, Nikolaus Harnoncourt (direction).

Moins monumentale que la *Passion selon saint Matthieu*, la *Passion selon saint Jean* souffre de son voisinage. Plus rarement donnée en concert, moins souvent enregistrée, elle est cependant plus émouvante encore, plus humaine dans le découpage du récit et s'approche parfois de l'univers de l'opéra. Harnoncourt devrait y atteindre des sommets d'intensité si l'on en juge par l'interprétation qu'il en a donnée il y a déjà vingt ans pour le disque (Teldec 8 350-18).

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 335 F.

Glass

Music in similar motion

Ives

The Pond
The Rainbow
Aeschylus and Sophocles
General William Booth enters into heaven
From the steeples and the moutains

Reich

Tehillim

David Pittman-Jennings (baryton), Groupe vocal de France, Ensemble InterContemporain, Peter Eötvös (direction).

Dans la bataille qui fait rage actuellement dans les milieux de la musique contemporaine, l'Ensemble InterContemporain apporte sa contribution en programmant Philipp Glass et Steve Reich, deux répétitifs américains, qui seront confrontés au génie étrange qu'est Charles Ives. A chacun de se faire une idée.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. De 60 F à 75 F.

Mardi 3

Ysaye

Sonate pour violon seul n° 1

Bach

Sonate pour violon seul n° 2 BWV 1003

Bartok

Sonate pour violon seul

Gérard Poulet (violon).

Lire notre article page précédente.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 120 F.


GUY VIVIEN

Luciano Berio a composé *Formazioni* pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam. Cette œuvre fut créée le 15 janvier 1987, aux Pays-Bas. Le 28 mars, l'Ensemble InterContemporain et l'Orchestre de Paris réunis en assurent la création française, salle Pleyel. Dans cette œuvre, le compositeur italien utilise un orchestre symphonique traditionnel mis sens dessus dessous.

RÉGIONS

Montpellier

Dallapiccola

Vol de nuit

Ravel

L'Heure espagnole

Armand Arapian (baryton basse), Jean-Marie Frémeau (baryton), Léonard Pezzino (ténor), Martine Olmeda (soprano), Sophie Fournier (mezzo-soprano), Antoine Garcin (basse), Bruno Scéfano (mise en scène), Orchestre philharmonique de Montpellier, Mark Foster (direction).

Auteur de la musique et du livret de *Vol de nuit* (ce dernier tiré du roman de Saint-Exupéry), Luigi Dallapiccola (1904-1975) est un compositeur italien qui a vécu la fracture du sérialisme mais qui comme Berg, et plus tard Maderna, n'a pas entièrement rejeté l'expression « romantique ». Ses œuvres sont rarement données aujourd'hui, en France comme dans le reste du monde. Fidèle à sa politique de découvertes, l'Opéra de Montpellier prend un grand risque en montant cet opéra inconnu et de peu de renommée.

Le 30 mars et le 3 avril, 20 heures. Opéra. Tél. : 67-66-00-92. De 40 F à 145 F.

JAZZ

Ultramarine

Caraïbes, rythmes, fusion, sexy, jazz, tropiques, qualité, danse, dans un club international particulièrement élégant.

Du 28 au 31 mars et les 1er, 2 et 3 avril. Jazz-Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-34-34.

Trio René Urtreger Christian Escoudé

Du jazz de facture et d'échange. Un vrai club en forme de bar sur Saint-Germain-des-Prés. Les meilleures conditions possibles.

Les 29, 30 et 31. Le Montana, 22 h 30. Tél. : 45-48-93-08.

Abbey Lincoln Quartet Ensemble Erik Satie

Une voix secrète de la musique noire. L'exigence et la douceur en jeu. De quoi rendre les banlieues plus bleues encore.

Le 30. Le Blanc-Mesnil. Gymnase Langevin, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Steve Lacy

Un nouveau lieu, un retour aux sources (le huitième arrondissement), un restaurant musical pour dimanche soir seulement, et le plus lumineux des Américains à Paris, Steve Lacy.

Le 1er avril. Marshal's, 21 heures. Tél. : 46-63-21-22.

Barney Wilen Quartet

L'élégance faite poésie, la poésie faite musique. Barney, sideman de Miles Davis, héros de la Note bleue, en club. Qu'espérer de mieux ?

Le 3 avril. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

ROCK

Foreign Affair

Un bout de Minimal Compact, groupe culte d'outre-Quiévrain, qui a rencontré en Israël des musiciens qui aimaient autant le rock que les musiques du Proche-Orient. Foreing Affair a trouvé l'intersection entre la transe minimaliste de MC et l'hypnose des structures mélodiques de l'Est méditerranéen.

Le 29. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 100 F.

Pale Saints Lush 4AD

Soirée de célébration du label 4AD, de ses pochettes signées Vaughn Olivier, ses artistes rock ou rockers artistiques. Avec : Pale Saints, sentimentaux bruyants mais séduisants et Lush, plus anarchisants.

Le 29. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Ange

Si les Who, les Stones et autres quasi-quinquagénaires ont le droit de jouer les prolongations, pourquoi pas Ange ? Les Lorrains ont peut-être laissé le souvenir de la réponse française aux lyrismes des années Genesis-Yes. Il n'empêche qu'ils avaient développé un univers sordide campagnard qui n'appartient qu'à eux.

Les 29, 30 et 31. Elysée-Montmartre, 19 h 30. Location Fnac. 150 F.

Cramps

Après avoir terrifié les petits et amusé les grands, les Cramps reviennent (à la demande générale) chanter les filles en maillot de bain armées de mitraillettes et tous les fantasmes de série Z qui leur passent par la tête.

Le 30. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac. 120 F.

David Bowie

Ce n'est pas parce que Tin Machine (le groupe, l'album) lui a plus coûté que rapporté que David Bowie entreprend cette tournée des plus grandes salles d'Europe accompagné par le groupe d'Adrian Belew (excellent guitariste au demeurant), dans l'intention de chanter tous ses grands succès qui – coïncidence – sont réédités en compact en ce moment. Non ce n'est pas pour ça, c'est juste pour nous faire plaisir.

Les 2 et 3 avril. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 43-46-12-21. Location Fnac, Virgin Megastore. 150 F.

Cock Robin

Le rock UHT de Cock Robin peut se conserver des mois à l'abri de la lumière sans s'altérer. En même temps, c'est moins bon et moins riche en vitamines qu'un produit frais.

Le 3 avril. Au Grand Rex, 20 h 30. Location Fnac. 130 F.

CHANSON

Reno Isaac

Jeune homme romantique qui fait le malin, Reno Isaac vient de sortir un disque plutôt réussi (*A nos loopings*) et vient, avec ce concert au Bataclan, prendre sa place dans la foule des prétendants aux trônes d'Eicher, Lavoine et compagnie. C'est vrai, après tout, pourquoi pas lui ?

Le 28. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 90 F.

Arthur H

Le mystérieux Arthur H a été vu pour la dernière fois accroché aux basques d'Anémone dans *Maman* de Romain Goupil. Il revient sur son territoire, la chanson, chanter ses blues déjantés.

Les 30 et 31. Théâtre de la Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 60 F.

MUSIQUES DU MONDE

Musique populaire tadjik

La République soviétique du Tadjikistan fait frontière avec la Chine et l'Afghanistan, mais tire sa culture de l'Iran. Même poésie, même inspiration née de la montagne, du rossignol, du vin ou de la rose. Goltchereh, une des rares femmes bardes des plaines centrales tadjik, chante les falak (littéralement, la voûte céleste) accompagnée au ghidjak (un luth à cordes frottées) par Dowlatmand.

Les 30 et 31. Auditorium des Halles, à 19 heures. 80 F. Tél. : 40-28-28-40.

Tania Maria

D'un côté le Brésil, de l'autre le jazz. Le mariage d'amour souvent célébré entre Américains du Sud et Américains du Nord trouve ici une pianiste et une chanteuse à sa mesure. C'est toujours un peu la même chose, mais on ne s'en lasse pas si facilement. Les années bossa et les années bop ont encore de beaux jours devant elles.

Les 3 et 4. New-Morning, 21 h 30. 120 F. Tél. : 45-23-56-39.

DANSE

Mercredi 28 mars

La P'tite Compagnie

El Moliendo Cafe, Mauguériec suite et fin, Gags à l'âme.

Dirigée par Myriam Hervé-Gil, cette minitroupe remporte beaucoup plus de succès à l'étranger, où elle « tourne » beaucoup, qu'en France. Si on allait voir pourquoi. Elle présente une création, *El Moliendo Cafe*, et deux reprises, *Mauguériec suite et fin* et *Gags à l'âme*.

Théâtre national de Chaillot, 20 h 30 (jusqu'au 31). Tél. : 42-27-81-15. De 60 F à 130 F.

Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad

Le Lac des cygnes.

Une présentation rénovée, nous dit-on, sous la supervision d'Oleg Vinogradov, directeur de la troupe soviétique. Sept ballerines alternent dans le rôle d'Odette-Odile, dont la presque parfaite Altinaï Assylmouratova.

Palais des Congrès (du 28 au 31, 20 h 30 ; le 1er avril, 15 heures). Tél. : 48-78-75-15. De 100 F à 300 F.

Mardi 3 avril

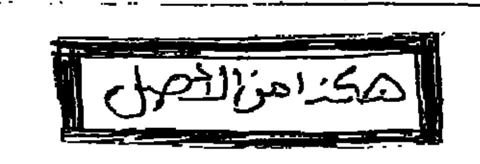
Ballet du Théâtre Kirov de Lenigrad

La Belle au bois dormant.

Dans la trilogie des grands classiques présentés (éternellement) par le Kirov de Leningrad, c'est *Giselle* qu'on vous recommande (une reprise qui aura lieu du 10 au 22 avril) ; cette semaine, nous vous déconseillons formellement *la Belle au bois dormant*, tristounette, poussiéreuse et sans âme.

Palais des Congrès, 20 heures. Tél. : 48-78-75-15. De 100 F à 300 F.

La sélection « Musiques » a été réalisée par : Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne. « Danse » : Sylvie de Nussac.



هكذا من الاصل

ARTS

RÉTROSPECTIVE D'UN PEINTRE DE QUATRE-VINGT-SIX ANS

Bazaine ou le temps de la passion

Quatre-vingt-deux toiles de Jean Bazaine vont être exposées au Grand Palais. Elles retracent l'itinéraire de celui qui fut l'un des chefs de file de l'Ecole de Paris.

HOMMAGE recherché, les portes du Grand Palais s'ouvrent pour Jean Bazaine. Le peintre, âgé de quatre-vingt-six ans, est avec Manessier l'un des derniers représentants de l'Ecole de Paris qui triompha dans les années 50 avant de connaître une éclipse durable. Ce purgatoire s'achève, si l'on en croit la cote des tableaux dispersés aujourd'hui dans les salles des ventes. Bazaine n'a, semble-t-il, pas été affecté par cette relative traversée du désert : « *J'ai toujours travaillé au même rythme. Les commandes ne m'ont jamais manqué. A vrai dire, je n'ai pas vu le temps passer. Aujourd'hui pas plus qu'hier. Maintenant je ne bouge plus guère de mon atelier. Les quelques mètres qui me séparent de ma toile constituent tout mon univers, mais cet espace intérieur s'est considérablement agrandi. Tous les interdits, toutes les disciplines que j'avais crus nécessaires à mon travail sont désormais inutiles. Les repères sont oubliés, les règles perdues. La vieillesse n'est pas le temps de la sagesse mais celui de la passion.* »

« Certaines des œuvres exposées au Grand Palais sont parmi les premières que vous avez exécutées ?

– Pas tout à fait. Les toiles les plus anciennes datent de 1938. D'autres ont été exécutées entre 1942 et 1947. Je tenais beaucoup à ce qu'elles figurent dans cette rétrospective. J'en ai un peu assez de la légende du peintre des années 50. J'existais avant. Mais c'est vrai que j'ai atteint ma maturité et ma plus grande notoriété à ce moment-là, avant d'être un peu occulté par l'Ecole américaine.

– La découverte de ces artistes a-t-elle eu une influence sur vous ?

– En dehors de Bonnard, j'ai peu subi d'influences. Pas même celle de Braque, avec qui j'ai été très lié, ou celle de Léger avec qui j'ai travaillé. Les Américains, je les ai découverts lors d'un voyage aux Etats-Unis, en 1953. J'ai rencontré Pollock à un vernissage, vu à Chicago une exposition consacrée à De Kooning qui m'a beaucoup épaté. Il y avait là quelques œuvres immenses, très moelleuses, comme une sorte de modulation de paysage, que je préfère à ce qu'il a fait après, ces espèces de nus expressionnistes. J'ai trouvé ça tout à fait nouveau. Rothko m'a également impressionné. Mais je sentais bien les sources de tous ces peintres. De Kooning est bien sûr très hollandais, Pollock c'est tout l'expressionnisme de l'Europe centrale, et Rothkp ce sont des icônes de cinq mètres de long. Tous ces peintres ont des racines européennes très visibles. Au cours d'une exposition, avec un ami je me suis amusé à deviner les origines des artistes et quand on nous a dit leurs noms, nous avons constaté que nous étions tombés juste. Ce voyage ne m'a donc guère influencé. Il n'a même pas modifié la dimension de mes toiles. Aujourd'hui j'aime bien Sam Francis, mais il est lui aussi d'une sensibilité très européenne. Aux Etats-Unis il y a une démesure qui ne me convient pas vraiment. J'évolue dans mon cocon. Il y a bien eu une rupture dans mon travail de peintre pendant deux ou trois ans parce que je me suis consacré aux mosaïques du métro Cluny, à celles du Sénat et aux vitraux de la cathédrale de Saint-Dié.

– Mais ces travaux sont-ils si différents de votre travail de peintre ?



ALAIN TURPAULT

« J'ai toujours eu peur de couper la sensation en quatre. »

– Non, même si à Saint-Dié j'ai pu faire des choses que je n'aurais jamais pu réussir en peinture. J'ai utilisé des couleurs plus violentes que celles employées jusqu'alors. J'ai abandonné là ma technique morcelée, dont je me méfie toujours, d'ailleurs : j'ai toujours eu peur de couper la sensation en quatre. Maintenant j'ai l'impression de débuter. J'ai exécuté pour l'exposition quatre ou cinq grandes toiles qui, je crois, amènent quelque chose de nouveau. Mais on verra aussi un tableau de 1942 qui est encore un peu figuratif. Je faisais beaucoup de nageurs, de baigneurs, de plongeurs. Et puis le plongeur est devenu plongée : l'élément a fini par prendre le dessus. J'ai fait ça avec une espèce de rage. Contre l'époque sans doute. L'année d'avant j'avais organisé cette exposition qui a été si mal comprise – « Vingt peintres de tradition française » – avec, entre autres, Manessier, Le Moal, Coutand, et un titre pour endormir les autorités de l'époque. Ce qui ne nous a pas empêchés de nous faire assassiner dans la presse officielle.

– Quelles sont vos bêtes noires en peinture ?

– Avec l'âge, mes détestations sont moins fortes, mais je n'aime toujours pas la peinture surréaliste, particulièrement les surréalistes belges, qui se borne finalement à des petites histoires, c'est de la peinture à idées. Et la guerre, où j'ai connu réellement des situations beaucoup trop surréalistes à mon goût, a renforcé ce sentiment. Je préfère la tradition française. Bonnard qui est l'un des plus grands peintres du vingtième siècle – et l'un des plus grands de tous les temps. Et je me souviens d'une des dernières fois où je l'ai vu, c'était six mois avant sa mort, à un déjeuner chez Carré. On était environnés de ses œuvres et il n'arrêtait pas de les regarder en disant : « *Vous avez vu ce petit jaune, cette couleur, il faut que je reprenne cette toile.* » Et il a ajouté : « *Je commence seulement à comprendre qu'il faudrait tout recommencer.* » Mais moi je n'ai toujours pas compris. Je sais que j'évolue, mais je ne sais pas ce que je veux. Ce n'est peut-être pas un mal. Braque me disait souvent : « *Ce qui m'a sauvé c'est que je ne n'ai jamais su ce que je voulais.* »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX

★ Rétrospective Bazaine, au Grand Palais, Galeries nationales jusqu'au 28 mai. Tél. : 42-56-09-24.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Jean Bazaine

Lire notre article ci-contre.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris. 8e. Tél : 42-56-25-30. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Du 30 mars au 28 mai. 25 F.

L'Art pour la vie

Une exposition-vente de 300 œuvres données par des artistes et des galeries, au profit de la recherche contre le cancer.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais, Paris, 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours de 11 h à 19 h. Du 3 avril au 16 avril.

Polyptyques ou le tableau multiple du Moyen Age au XXe siècle

Voir notre photo légendée page suivante.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 21 h 45 (fermeture des caisses à 21 h 15). Visites conf. les lundi et mercredi à 19 h 45, les vendredi à 15 h 30 du 02.04 au 08.07. Du 30 mars au 23 juillet. 25 F. possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée.

SÉLECTION PARIS

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, mis en scène avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Où les pièces venues du Mexique, en particulier du Musée ethnographique de Mexico, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower. Paris. 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Biennale de Sao-Paulo, le Pavillon français

C'est Catherine Millet qui a été chargée de jouer l'ambassadrice de l'art français dans cette lointaine biennale. Son choix – Alain Jacquet, Jay Chiat/Edouard Merino, Antonio Semeraro – peut nous paraître bizarre, mais aux Brésiliens il a dû plaire, puisque notre pavillon a obtenu le Grand Prix pour un pays.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris, 8e. Tél : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 mai. 10 F.

➡

ARTS



Invention du Moyen Age, le polyptyque retrouve la faveur de certains artistes du vingtième siècle : l'Allemand Beckmann, par exemple. 60 de ces tableaux multiples, d'hier à aujourd'hui, sont réunis au Louvre, qui entreprend, avec cette exposition, d'établir des correspondances entre l'art ancien et l'art moderne. C'est bien, cela manquait.

→

Herbert Brandl, Ernst Caramelle, Franz West.

Fidèle à ses principes d'exploration, l'ARC, tête chercheuse du Musée d'art moderne de la Ville, offre leur première grande exposition parisienne à trois jeunes contemporains.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visit. comment. grat. les jeudi à 15 h, les 1er et 15 avril à 11 h. Jusqu'au 22 avril. 15 F.

César Domela

Si, à quatre-vingt-dix ans, Domela s'est depuis longtemps libéré de la géométrie stricte des constructions du Stijl, il court toujours après les lignes ondulées et les rythmes colorées.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

Filonov

Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons, à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité, de devoir être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

Tony Garnier

Un grand Lyonnais, qui, dans sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. A ceux qui ne le sauraient pas ou l'auraient oublié, l'exposition du CCI le rappelle à travers une rétrospective complète, réunissant aussi des dessins et des esquisses inédits. D'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Centre Georges-Pompidou, Galerie du Cci, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai.

Le corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le dix-neuvième siècle a aimé compléter et le vingtième siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérément donnés comme œuvres achevées : une exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signés Rodin, Bourdelle, Maillol, Matisse...

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 3 juin. 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Les trésors du Musée Niepce

Créé en 1972 par la ville de Chalon-sur-Saône pour honorer son illustre fils, le Musée Niepce ressemble un peu à un grenier plein de trésors cachés, où l'on peut découvrir en quantité des clichés de pionniers comme ceux de photographes d'aujourd'hui, les uns célèbres, les autres ignorés. L'exposition de Paris en propose deux cents.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 avril. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Maurice Marinot peintre et verrier

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux-guerres, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre qui exposa au Salon d'Automne avec les Fauves, dès 1905, avant de flirter avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 mai. 23 F; dim. : 12 F.

Francis Picabia

Dans les salles des collections permanentes, un accrochage des Picabia de Suzanne Romain, une amie de l'artiste. Les œuvres datent des années 37 à 44. Elles sont déroutantes, comme tout ce qu'a pu faire le peintre, un aventurier.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 avril.

Soliman le Magnifique

Le Grand turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du Palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à son apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai. 33 F.

Daniel Spoerri

Depuis trente ans, Daniel Spoerri cultive le *« ready made »* à tendance sociologique. Il n'est ni peintre ni sculpteur, mais collectionneur boulimique des objets les plus banals de notre quotidien. En particulier de reliefs de table, avec lesquels il s'est forgé la réputation de père incontesté au *« Eat Art »*.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, MNAM, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Tendances multiples des années 80

Pour décrire le développement de l'art vidéo depuis dix ans, 50 cassettes ont été sélectionnées. Elles seront diffusées en continu au rez-de-chaussée du Centre Pompidou. Au programme, entre autres : Jean-Luc Godard, Jenny Holzer, Thierry Kuntzel et le vénérable Nam June Paik.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines MNAM, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Kees Van Dongen, le peintre

Français d'origine hollandaise, Van Dongen ne fut jamais tenu en odeur de sainteté. Autour des années 10, on trouva ses sujets obscènes, et plus tard, qu'il cédait à la facilité en ne peignant plus que des mondanités. Et on faillit l'oublier. Oublier la fougue, la hardiesse de la palette comme l'audace des cadrages du faux vrai fauve qu'il a été.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 juin. 15 F.

GALERIES

Alighiero e Boetti

On connaît mal à Paris ce Turinois qui a été l'un des protagonistes de l' *Arte Povera*, dont l'œuvre difficile à classer comporte tout un aspect artisanal confié « aux autres ». Ainsi d'une précieuse tapisserie tissée par des femmes afghanes au début des années 70 : une mappemonde sur laquelle chaque pays est représenté par la couleur de son drapeau.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris, 3e. Tél : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Willem De Kooning

Depuis combien de temps n'avait-on pas vu de toiles de De Kooning dans une galerie parisienne ? Il y en a une vingtaine, et on doit aller les voir, l'âme d'autant plus sereine qu'elles seront, forcément, inaccessibles au commun des mortels.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris, 3e. Tél : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 avril.

Fausto Melotti

Dans le genre sculpture puriste, on n'a pas tellement mieux fait que le Milanais Fausto Melotti dans l'entre-deux-guerres, qui vous balance des courbes d'une élégance et d'une musicalité rares. Aussi est-ce une excellente idée de l'exposer à Paris, où l'on ne sait rien de lui.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 6e. Tél : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Antoni Tapies

Autour de deux œuvres monumentales, une suite de peintures de 1989. On y retrouve les lacérations, les encroûtements, les couleurs ocres et brunes et les croix chères au plus illustre des peintres catalans.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris, 8e. Tél : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, samedi de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

RÉGIONS

Arles

Goya

Tout ou presque sur l'œuvre tauromachique du peintre espagnol : une douzaine de peintures, des dessins rares prêtés par le Prado, des estampes. Soit une soixantaine de pièces, bienvenues en Arles au temps des corridas.

Espace Van-Gogh. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, le samedi jusqu'à 21 h 30. Fermé le dimanche. Jusqu'au 5 juin.

Cambrai

Geneviève Claisse

Des points, des lignes, des formes fermées puis ouvertes : l'abstraction, toujours. Au fil d'une œuvre rigoureuse, forgée à partir des années 60 sur le modèle des premiers maîtres d'Abstraction-Création.

Salle de la Manutention, 3, rue des Capucins, 59400. Tél. (Musée de Cambrai) : 27-81-78-66. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 27 mai.

Dunkerque

Pat Bruder

C'est l'un de nos représentants de ce courant de la jeune sculpture qui flirte avec l'idée de meuble, pratique l'hybridation, mêle volontiers acier, pièces de Mécano, Plexiglas et photo, non sans esprit de rigueur, non sans sophistication.

Ecole régionale des beaux-arts, 45, rue du Jeu-de-Paume. Tél. : 28-66-15-60. Et 930, avenue Rosendaël. Tél. : 28-63-72-93. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le dimanche. Jusqu'au 22 avril.

Graveline

Philippe Favier

L'Arsenal de Gravelines est un lieu où l'on n'expose que des estampes, c'est donc aux gravures de l'artiste que l'exposition est consacrée. Des petites choses depuis 1981, de très petites choses même, allant du format timbre-poste aux dimensions d'une boîte à sardines, qui ne manquent pas de qualité, ni de charme.

Arsenal. De 14 heures à 17 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 4 juin.

Labège-Innopole

Art espagnol des années 80

Deux générations y sont confrontées, celle des artistes déjà connus dans les années 70, tels Arroyo, Tapiès, Guinovart ou Gordillo, et celle des jeunes gloires que sont devenus, très vite (trop vite ?), Barcelo, Sicilia, Broto, Solano, Campano, Iglesias ou Munoz, dans les années 80. Les œuvres viennent de la Fondation Caixa de pensions, dont la collection d'art contemporain est une des plus conséquentes de la péninsule ibérique.

Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. De 12 h 30 jusqu'à 20 heures, fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 6 mai.

Meymac

François Bouillon

« Depuis vingt ans, j'ai fait des choses éparses. Maintenant les pièces du puzzle se mettent en place », constate François Bouillon, un artiste singulier en quête de langage original, qui peint et sculpte des formes innommables, et traite aussi les mots. L'exposition de Meymac propose un choix de ses œuvres depuis 1974.

Abbaye Saint-André, Centre d'art contemporain, 19250. De 14 heures à 18 heures. Le samedi et le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 mai.

Nantes

Daniel Dezeuze

De ses premiers travaux ascétiques dans l'esprit de Support/Surface à ses récents assemblages, ludiques et baroques, l'itinéraire d'un artiste français souvent trop discret. Chez Dezeuze, esprit de recherche, ironie et élégance font bon ménage.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Jusqu'au 6 mai.

Rennes

Dessins italiens du XVIe au XVIIIe siècle

Le Musée de Rennes accueille, en exclusivité et pour la première fois en France, les dessins italiens de la Galleria Estense de Modène. Celle-ci a hérité des prestigieuses collections des princes d'Este, mécènes et humanistes de l'Italie renaissante et baroque, dans lesquelles Parmesan, Tintoret, Palma le Jeune, J. Bassano et Corrèges sont particulièrement bien représentés.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 avril.

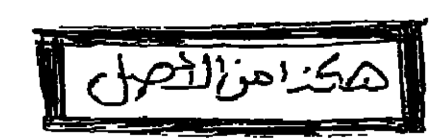
Villeneuve-d'Ascq

Fernand Léger

Des peintures naturellement, des gouaches, des dessins, mais encore des esquisses de décors et des films. C'est toute l'œuvre de Fernand Léger qui fait l'objet de cette bonne rétrospective organisée par le Musée de Villeneuve d'Ascq, où les collections permanentes sont riches d'un bel ensemble d'œuvres de l'artiste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



BILLET

Les retrouvailles assurances caisses de retraite

Décidément, la rivalité entre caisses de retraite et sociétés d'assurance n'est plus ce qu'elle était. Les « *sœurs ennemies* » ont donné mardi 27 mars une nouvelle illustration de leurs retrouvailles avec la présentation du premier système d'assurance-dépendance, réalisé en étroite collaboration par l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) et la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA).

Les cadres âgés de cinquante à soixante-dix ans qui souscrirontà ce nouveau produit pourront recevoir, en plus de leur retraite, une rente mensuelle en cas d'invalidité définitive – reconnue par une commission médicale – entraînant une perte d'autonomie et l'assistance d'une tierce personne. Pour une rente de deux mille francs par mois, la cotisation mensuelle sera comprise entre 81 et 165 francs en fonction de l'âge de l'adhérent.

Dans cette opération, l'AGIRC a confié à un pool d'une trentaine de compagnies d'assurances, et non des moindres (le groupe Victoire, Allianz, Generali, les AGF, AXA, le GAN, Lloyd Continental, l'UAP...) ainsi qu'à la Mutualité française le soin de gérer le risque. « *Pour offrir le produit le plus sûr au meilleur coût, les caisses de retraite AGIRC se sont adressées aux professionnels compétents* », a souligné M. Pierre Guillen, président de l'AGIRC. M. Jacques Lallement, président de la FFSA, a évoqué, lui, « *la qualité des parties prenantes, le sérieux de la technique et l'équilibre entre les partenaires* ».

Cette coopération apparaît comme le meilleur – si ce n'est le seul – moyen de faire face à la couverture d'un risque encore mal pris en charge par les institutions de prévoyance et dont on ne cerne pas totalement les implications financières. Une chose, en revanche, est acquise : les problèmes liés à la dépendance vont se faire de plus en plus pressants. Actuellement, 840 000 personnes (1,5 % de la population française) sont âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans. En 2010, elles seront près de 1,2 million et, en 2030, on en dénombrera 1,3 million.

J.-M. N.

La réunion de la commission franco-soviétique

Difficultés en série pour les entreprises françaises en URSS

La vingt-quatrième Commission mixte franco-soviétique s'est achevée mardi 27 mars à Moscou sans avoir pu apporter de solutions à toutes les difficultés auxquelles se heurtent les sociétés mixtes. Et cela bien que les présidents des deux délégations, MM. Pierre Bérégovoy ministre de l'économie et Lev Voronine, premier vice-président du conseil des ministres, aient souligné leur volonté d'intensifier les échanges.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

En raison de la détérioration de la situation économique dans le pays et de la paralysie du système de décision, les problèmes d'approvisionnement rencontrés par les entreprises conjointes en URSS se multiplient. Dans la salle, M. Cmelov, responsable pour la région de Moscou du Comité d'Etat aux approvisionnements, explique que si une entreprise conjointe voulait fonctionner en toute indépendance des autorités soviétiques, elle devrait purement et simplement acheter ses matériaux à l'Ouest.

Selon M. Cmelov, il n'y a aucune chance que dans un avenir proche les affaires sérieuses puissent se traiter en dehors du système de planification. « *Dans tous les domaines il y a des tensions, particulièrement dans celui des matériaux de construction dont toutes les entreprises ont besoin* » explique-t-il. Il redoute que la volonté exprimée par les dirigeants d'augmenter la production de biens de consommation se heurte à la pénurie de matières premières.

La réunion de la commission a cependant permis de franchir une nouvelle étape vers la mise en oeuvre du consortium d'entreprises conjointes formé l'an dernier sous l'égide du Crédit Lyonnais. Celui-ci a annoncé mardi 27 mars que de quarante à cinquante firmes soviétiques s'étaient regroupées pour faire pendant à la dizaine de françaises participant au consortium. Si le projet du Crédit Lyonnais devient opérationnel prochainement, il s'agira véritablement d'une « *zone de convertibilité* » puisque les entreprises mixtes qui gagnent des devises (principalement Total, du côté français) pourront alimenter celles qui en ont besoin.

Un tel système, *s'il se révèle viable*, pourrait donner un nouvel élan aux sociétés mixtes dont la lenteur du développement s'explique largement par les barrières financières. A l'exception de secteurs nettement générateurs de devises comme l'immobilier ou le tourisme, l'équilibre financier paraît hors d'atteinte pour nombre d'industriels.

Instabilité politique

Parmi tous leurs problèmes, les sociétés mixtes souffrent actuellement beaucoup de l'instabilité de la situation politique dans de nombreuses parties du territoire . Le fabricant de meubles en bois Séribo en a récemment fait durement l'expérience : ayant choisi de s'implanter en Ukraine il a finalement dû se replier sur la Russie, dans la région de Moscou, pour construire son usine. « *S'il n'y avait eu que les Ukrainiens cela n'aurait pas posé de problèmes. Mais les conflits sont nés des relations difficiles entre les responsables de la région de Kiev et les dirigeants de Moscou* » estime le président de Séribo.

« *En bref tout est un problème soviéto-soviétique. Une fois que l'on a compris cela on a tout compris* » commentait l'un des participants français à la commission. Mais si la réunion de Moscou a permis d'avancer sur la voie du règlement du contentieux financier opposant des entreprises françaises à leurs partenaires soviétiques (*le Monde* *28 mars*) et de préciser les conditions dans lesquelles les sociétés mixtes bénéficieront de garanties gouvernementales, elle ne paraît pas avoir donné aux industriels français des stimulations nouvelles.

« *Il faut une volonté politique commune aux deux parties. Les entreprises françaises doivent se convaincre que c'est dans leur intérêt à long terme d'être présentes sur un marché d'avenir. Elles doivent prendre le risque d'investir ; de leur côté les autorités soviétiques ont à favoriser un climat de confiance.*

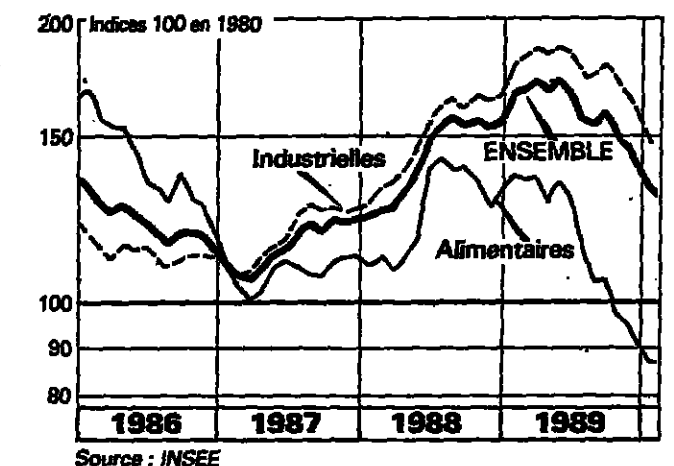
Le ministre a insisté sur l'attitude des responsables soviétiques à l'égard des réformes économiques : « *Nous savons que vous avez conscience de la nécessité d'aller de l'avant* ». Le premier ministre soviétique M. Nikolaï Ryjkov s'est borné à affirmer à M. Bérégovoy lors d'un entretien mardi que « *tout retour en arrière conduirait à l'impasse* ».

FRANCOISE LAZARE

Les prix des matières premières importées ont baissé de 23 % en un an

Les prix des matières premières importées par la France ont baissé de 1,4 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1990 comparé à février 1989), la baisse atteint 23,1 % pour des prix exprimés en francs.

Les prix des matières premières alimentaires ont très légèrement augmenté en février (+ 0,1 %) alors qu'ils avaient encore fortement baissé en janvier par rapport à décembre (- 4,6 %). En un an, la baisse est de 35,3 %. Les prix des matières premières industrielles ont, eux, diminué de 1,7 % en un mois et de 19,7 % en un an (- 21 % si l'on exclut les métaux précieux).



Source : INSEE

Deuxième actionnaire de la compagnie financière

Les AGF prennent 9 % du capital de Paribas

Les AGF, la compagnie d'assurances publique, ont ramassé en Bourse plus de 5 % du capital de Paribas, portant ainsi leur participation à 9 %. Leur intention serait d'obtenir le droit de passer le seuil de 10 %. Cette montée en puissance ne serait pas dénuée d'ambitions plus stratégiques.

Qui était le gros acheteur qui bousculait le marché des titres Paribas ces derniers jours ? La réponse est venue tard dans l'après-midi du mardi 27 mars : les AGF. S'appuyant sur l'« *ancienneté de ses choix stratégiques* », le groupe d'assurances public dirigé par M. Michel Albert a annoncé qu'il venait de porter « *à 9 % sa participation dans le capital de Paribas* ». La part des AGF, qui était de 2,5 % en 1989, a été portée à 5,3 % puis à 7,3 %, pour se stabiliser à 9 %. Dans un premier temps au moins. Si M. Michel Albert entend dépasser le seuil de 10 %, il lui faut l'accord du comité des établissements de crédit. En l'état actuel des choses, les AGF se retrouvent deuxième actionnaire de Paribas, derrière M. Marc Fournier, président de la Mixte.

Curieux renversement de situation : après avoir voulu devenir l'actionnaire de référence de la Mixte, c'est Paribas qui se retrouve encombré de prétendants. Sous prétexte que « *les relations entre les AGF et Paribas ont toujours été excellentes* », le communiqué de M. Michel Albert estime « *naturel* » de chercher à conforter les liens entre les deux groupes. Il est vrai que M. Michel Francois-Poncet, actuel président de la compagnie financière, et M. Michel Albert s'étaient promis depuis septembre 1986 de prendre des participations croisées.

Diversifier les placements

Les AGF souhaitent qu'à l'occasion de leur prochaine augmentation de capital, Paribas monte de manière équivalente dans leur capital. « *A titre d'exemple* », poursuit le communiqué, « *les AGF ont des objectifs de développement international ambitieux pour lesquels une coopération étroite avec Paribas sera très utile* ». Il ne s'agit pas de faire de l'ombre à M. Claude Bebear, président d'AXA, actionnaire de Paribas et partenaire privilégié de la compagnie financière de la rue d'Antin dans le secteur de l'assurance – rappelons qu'AXA et Paribas sont partenaires dans l'OPA lancée par M. Goldsmith sur British American Tobacco (BAT) avec pour objectif de racheter Farmer's, la filiale d'assurances américaine de BAT, – mais de synergie financière.

Dans une logique de gestion optimale des dizaines de milliards de francs gérés annuellement par les AGF, M. Michel Albert souhaitait depuis longtemps diversifier ses placements sur les marchés internationaux. Refusant de recruter ou d'en passer par les grands réseaux américains, fort onéreux en commissions, M. Albert ne dédaignerait pas de passer un accord avec l'excellente équipe de Paribas. Ce n'est pas un hasard si Suez s'est acheté un gestionnaire de fonds anglais fait-on remarquer du côté des AGF. Par ailleurs, les AGF ne dédaigneraient pas de passer un accord de distribution pour leurs produits d'assurance avec le réseau de distribution de la Compagnie bancaire. Leurs méthodes ne concurrencent pas les réseaux existant de l'assureur et touchent une clientèle différente.

« Un élément stabilisateur »

Le communiqué de M. Albert ajoute que les AGF occupent aujourd'hui une position qui leur permet « *d'être un élément stabilisateur* » dans le capital de Paribas. Ce qui peut s'entendre de diverses manières. Nul n'ignore sur la place financière que l'influence croissante de l'Union des assurances de Paris (UAP) et de son président, M. Jean Peyrelevade, dans le devenir de Paribas, agace beaucoup les deux autres assureurs, AXA et les AGF. M. Peyrelevade a ainsi joué un rôle majeur dans l'élection de M. Lévy-Lang comme président du futur directoire de Paribas, contrecarrant ainsi le soutien qu'aurait apporté M. Michel Albert à la candidature de M. Gérard Eskenazy, président de Pargesa (*voir le* Monde *du 28 mars*). En devenant le second actionnaire de Paribas et peut-être bientôt le premier, M. Albert pourrait bien avoir envie de signifier à l'UAP qu'elle ne saurait jouer impunément dans les deux camps à la fois : celui de Suez et celui de Paribas.

Tout cela ne facilite pas la tâche du futur président du directoire, M. Lévy-Lang. Si son nom ne suscite aucune hostilité ni au sein des AGF ni au sein d'AXA, et encore moins du côté de l'UAP, il se trouve tout à coup entouré de beaucoup trop d'« amis » qui tous affirment lui vouloir du bien. Il est seulement regrettable que, entre M. Francois-Poncet et M. Lévy-Lang, c'est le plus stratège des deux qui se retrouve au poste de gestionnaire et le plus gestionnaire des deux, à savoir M. Francois Poncet, à celui de stratège dans la future redéfinition des fonctions au sein de Paribas.

YVES MAMOU

Avec l'adoption de la loi sur la monnaie et le crédit

Le gouvernement algérien espère attirer les capitaux étrangers

Georges Marion remplace Frédéric Fritscher comme correspondant du Monde *en Algérie. Voici son premier article.*

Au terme de trois jours de débats, les députés algériens ont adopté, lundi 26 mars, le projet de loi sur la monnaie et le crédit. Ce texte, soumis en février dernier au conseil des ministres, semble avoir fait l'objet de vives discussions lors de sa présentation devant le comité central du FLN.

ALGER

de notre correspondant

La nouvelle loi vise à encourager les investissements privés, notamment étrangers, et à mieux contrôler l'énorme masse monétaire actuellement en circulation. Si du côté du gouvernement on espère qu'elle permettra d'attirer en Algérie des capitaux créateurs d'emplois et de savoir-faire, plusieurs secteurs de l'opinion redoutent que le pays ne s'engage définitivement sur la voie du marché, accentuant les difficultés que connaissent les couches modestes de la population.

Le gouvernement algérien va tambour battant. L'Assemblée populaire nationale (APN) vote texte sur texte, sautant du code de l'information à la réforme des pouvoirs communaux, en passant par l'économie et les relations entre employeurs et employés. Il est vrai que la crise est palpable à chaque coin de rue et qu'elle exige des remèdes de cheval, notamment sur le front économique où les victimes, chômeurs démunis, jeunes sans emploi ou familles ne survivant que grâce à un seul salaire, se comptent par millions.

Dans cet océan de besoins, le texte adopté par les députés devrait, c'est du moins le pari de ses inspirateurs, apporter quelques premières réponses. Désormais, les investisseurs étrangers pourront s'implanter dans toutes les activités économiques, sauf celles expressément réservées à l'Etat.

Comme l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre, les candidats à l'investissement en Algérie auront la garantie de pouvoir rapatrier les intérêts générés par leurs activités et, si besoin, les capitaux eux-mêmes. Tout en suscitant la création d'emplois grâce à la venue d'entreprises alléchées par le faible coût de la main-d'œuvre, le gouvernement espère aussi bénéficier d'apports en techniques modernes propres à régénérer l'économie algérienne.

Les citoyens algériens bénéficieront des mêmes facilités d'investissement. Ils pourront également investir à l'étranger. Quant aux entreprises publiques, elles pourront, elles aussi, investir hors des frontières nationales et même s'y allier minoritairement à des entreprises étrangères.

Car si ces dernières, principe solennellement réaffirmé, ne sont pas autorisées à prendre des participations dans le capital d'une entreprise publique algérienne, elles peuvent, en revanche, créer avec elle une filiale commune. Derrière le dogme formellement respecté, une porte a été entrouverte que les députés n'ont pas vu... ou pas voulu voir.

L'exploitation par les « trabendistes »

Dernière nouveauté, enfin, la loi affirme l'autonomie de la Banque centrale, qui a la responsabilité de l'émission de monnaie. Ce principe, comparable à celui qui règle l'activité des principales banques centrales étrangères, devrait limiter la création monétaire que suscitait dans un passé récent l'interventionnisme administratif. Le Trésor ne pourra d'ailleurs plus emprunter sans contrôle ni règles auprès de la Banque centrale, ce qui avait conduit à des surliquidités qu'il s'agit aujourd'hui d'éponger.

Dans un entretien accordé, mardi 27 mars, au quotidien *El Moudjahid*, M. Ali Kaci, président de la commission des finances, du budget et du plan de l'Assemblée, affirme que les résultats de la nouvelle politique économique seront « *perceptibles dès 1992* ». « *L'Algérie*, poursuit le parlementaire, *retrouvera des capacités lui permettant son décollage économique. La confiance va revenir chez les partenaires algériens et étrangers sur des règles légales et claires.* »

Pour les Algériens, cependant, l'avenir demeure sombre. Alors que le chômage fait sentir durement ses effets, des produits de consommation courante disparaissent chroniquement des étals et les prix des aliments ne cessent d'augmenter. Au même moment, une couche de *trabendistes* (c'est ainsi que, d'un mot espagnol, on désigne ici les spéculateurs) vit confortablement en exploitant la pénurie et la sclérose d'un système économique essoufflé.

Le ramadan, qui a commencé mardi en Algérie, est d'ailleurs une période propice à la flambée des prix. Profitant des traditionnels festins qu'organisent dès le crépuscule les jeûneurs, les commerçants ont pris l'habitude de donner un coup de pouce à leurs étiquettes. En assurant par le biais du commerce public un approvisionnement suffisant et relativement abordable, le gouvernement entendait cette année enrayer le mécanisme. Il ne semble pas avoir réussi puisque la presse algérienne signale déjà, ici ou là, une nette tendance à la hausse.

GEORGES MARION

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

9,3 milliards de francs de bénéfices en 1989

Renault regagne des parts de marché en Europe

« La Renault 19, la première voiture sortie durant ma présidence à la tête de l'entreprise, a amorcé d'importantes conquêtes dans les marchés de l'Europe du Nord, ceux où nous sommes le plus faibles. Les deux tiers de la production de cette voiture sont exportés. J'y vois le signe d'un succès. » M. Raymond Lévy a placé la présentation des – bons – résultats de l'année 1989 sous les phares de cette 19, voiture dont il fait le symbole du nouveau Renault. Nouveau Renault dont il trace *« le projet »* : une entreprise comme les autres mais qui reste la première entreprise française par la taille et qui doit être marquée par la *« qualité totale »* de ses voitures et une nouvelle image sociale.

L'année 1989 puis le début de 1990, avec l'accord Volvo-Renault et le changement de statut qu'il implique, auront en effet été un moment charnière dans l'histoire de l'entreprise. Un basculement vers les caractéristiques d'une entreprise « normale » s'est opéré, ce que traduisent les comptes. Le bénéfice net s'est stabilisé *« au haut niveau »* de 9,3 milliards de francs au lieu de 8,8 milliards l'année précédente. En progression de 8,1 %, le chiffre d'affaires s'est élevé à 174,5 milliards de francs, dont la moitié a été réalisée à l'étranger. Renault reste, conformément aux vœux de M. Lévy, la première entreprise française par la taille et la première par sa présence au-delà des frontières. Renault a regagné des parts de marché pour la première fois depuis dix ans, notamment en Europe du Nord, où sa part est passée de 3,6 % à 4,1 %. Même si ce chiffre reste modeste et indique le chemin qu'il faut encore parcourir, le gain de 13 % se doit d'être souligné. Au total, Renault détient 10,4 % du marché des voitures particulières en Europe occidentale contre 10,2 % en 1988.

Ces bonnes ventes ont permis de financer des investissements en croissance de 42 % en 1989 à 10,4 milliards de francs. La période d'économies sur ce chapitre est terminée. En 1990, les investissements seront de 15 milliards. Ces résultats ont parallèlement autorisé la poursuite du désendettement du groupe de 6,2 milliards de francs. Les dettes sont ramenées à 17,6 milliards, soit 10 % du chiffre d'affaires.

Deux objectifs prioritaires

Cela reste beaucoup par rapport aux concurrents, mais Renault semble devoir s'en accommoder, puisque ses capitaux propres (22,5 milliards), grâce aux réintégrations des bénéfices passés, dépassent son endettement. L'entreprise s'est donc banalisée avec une structure devenue *« satisfaisante »* de son bilan, selon M. Louis Schweitzer, directeur général adjoint. Pour préparer son nouveau statut de société anonyme, Renault a d'ailleurs provisionné tout ce qui était possible en 1989, notamment 1,8 milliard pour les retraites du personnel.

Désormais, l'investissement et la croissance des dépenses de recherche-développement sont deux objectifs qui deviennent prioritaires par rapport au désendettement. En outre, il faudra payer des impôts, puisque les reports déficitaires sont épuisés.

La route est pourtant loin d'être aplanie. La baisse du résultat d'exploitation en 1989, ramené de 14,4 milliards à 12,9 milliards, est là pour prouver combien Renault reste sinon fragile du moins sensible. Cette baisse s'explique par les lourdes pertes de Mack, la filiale américaine de camions et par la montée des *« frais commerciaux »* passés de 22,3 à 27,4 milliards (+ 23 %). Il faut désormais dépenser 15,7 % du chiffre d'affaires pour vendre les véhicules produits (réseau de concessions, publicité, rabais divers...). La hantise de Renault est le déclanchement d'une guerre des prix en Europe comme elle a lieu aux Etats-Unis. Le taux de marge opérationnelle de l'entreprise de 7,4 % des ventes, contre 8,9 % en 1988, montre l'exacte marge de manœuvre de Renault si les concurrents se décidaient à baisser leurs prix de vente pour augmenter leur parts de marché. Heureusement pour le groupe français, personne ne semble en avoir ni envie ni y avoir intérêt... tant que le marché européen continue de croître. Aujourd'hui les prix ne se tendent qu'un peu, sans guerre, mais tout changera lorsque les ventes fléchiront. Pour cette époque redoutée (1991 ? 1992 ?), M. Lévy voudrait avoir fait l'essentiel de la conversion du groupe au « nouveau » Renault.

E. L. B.

Une décision de la Commission européenne

Peugeot doit accepter les réimportations d'automobiles

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le groupe PSA ne pourra plus interdire à ses concessionnaires en Belgique et au Luxembourg de vendre des voitures Peugeot à des distributeurs indépendants en France. La firme de Sochaux a quinze jours pour se conformer à la décision prise le 27 mars par la Commission européenne.

En mai de l'année dernière, Peugeot adressait une circulaire à ses réseaux de distribution belges et luxembourgeois, leur donnant instruction formelle de ne plus effectuer des livraisons à Ecosystème société établie à Rouen. Cette entreprise offre aux consommateurs français des véhicules neufs à des conditions plus avantageuses que celles en vigueur dans l'Hexagone. Pour ce faire, elle importe des véhicules de Belgique et de Luxembourg, les deux marchés les moins chers de la CEE.

En 1988, Ecosystème avait ainsi acheté dans ces deux pays quatre mille automobiles, dont mille deux cents Peugeot. Le refus de vente étant une infraction, en regard de la législation communautaire, l'exécutif des Douze a pris une mesure conservatoire qui consiste à autoriser Ecosystème à continuer d'acheter à l'étranger mille deux cents unités de la marque française.

Cette décision est provisoire car la Commission vient de lancer un accord sur les prix de vente des voitures dans la Communauté dont l'objectif est de rendre plus transparent le marché automobile européen et de connaître les raisons qui font que les prix, hors TVA, sont plus avantageux en Belgique et au Luxembourg.

Permis de travail non obligatoire

Sur un autre sujet, la Cour européenne de justice a estimé que les ouvriers d'entreprises espagnoles et portugaises, exécutant un contrat en France ne sont pas tenus d'obtenir un permis de travail. Elle répondait ainsi à la question préjudicielle qui lui était posée par le tribunal administratif de Versailles. La société portugaise Rush a participé à la construction du TGV Atlantique. Cinquante-huit de ses ouvriers ont travaillé sur deux chantiers. L'inspection du travail a considéré qu'ils étaient en situation illégale et l'Office de l'immigration a réclamé à leur employeur une amende pour violation du code du travail.

Pour les juges de Luxembourg, la main d'œuvre portugaise était venue en France avec son entreprise pour un travail bien précis et pour une période déterminée. Au titre du traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal, la libre circulation des salariés de ces deux Etats ne sera assurée qu'après le 31 décembre 1992. D'ici là, les sociétés de ces deux pays pourront tout de même procéder de la même manière que Rush.

MARCEL SCOTTO

La CGE prend le pouvoir dans Framatome

Suite de la première page

En réalité, cela fait plusieurs années que M. Leny est exposé à la menace de la vente des actions détenues par Dumez à la CGE : un pacte d'actionnaires – longtemps resté confidentiel – donnait à la CGE un droit de préemption sur les titres de Dumez, dès la composition du tour de table de Framatome en 1985. Mais à l'époque, la CGE étant nationalisée, la question de l'équilibre des forces entre privé et public n'existait pas : Framatome, pièce essentielle de la filière nucléaire française, était clairement dans l'orbite du public, grand maître d'œuvre de la politique tricolore de l'atome.

Demander des garanties

Avec la privatisation de la CGE en 1987, l'actionnariat de Framatome bascula dans le privé : les pouvoirs publics ne pouvaient plus imposer leur décision, s'ils le désiraient, qu'en utilisant la possibilité du vote double de M. Leny.

Au-delà des multiples péripéties sur les humeurs des hommes (1), on touche là au vrai problème des enjeux nationaux de cette affaire : les pouvoirs publics peuvent-ils laisser une entreprise privée diriger Framatome, compte tenu de son rôle dans la filière nucléaire française ? Filière composée uniquement, au demeurant, d'acteurs publics (CEA, EDF, Pechiney...). Framatome, chacun le sait, est riche d'un trésor de guerre de plusieurs milliards de francs provenant des avances sur commandes consenties par EDF. N'est-on pas en droit de s'interroger, avec M. Leny, sur l'utilisation de ces fonds publics ? Compte tenu de la réputation du nucléaire français dans le monde, les pouvoirs publics ne sont-ils pas en droit aussi de demander des garanties pour que l'entreprise, à l'avenir, reste au sommet technologique en prévision de la reprise des commandes ?

A l'inverse, les partisans de l'accord CGE-Dumez soulignent la nécessité d'appuyer Framatome sur un grand groupe industriel, surtout depuis qu'il a signé il y a un an un accord avec Siemens. Plus fondamentalement, ils soulignent le danger représenté par un président, M. Leny, décidant sans en référer à ses actionnaires ; le débat risque de tourner au cas d'école. En tous cas, s'ils veulent changer le cours des choses, il ne reste plus aux pouvoirs publics que quelques semaines pour dénouer cet imbroglio : les accords ne seront applicables qu'à la fin avril. Sinon, une page sera définitivement tournée pour Framatome et pour son président.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Dans l'histoire de la filière électronucléaire française, Framatome et CGE se sont longuement affrontés surtout aux beaux jours du programme nucléaire français.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Usinor Sacilor annonce deux nouvelles acquisitions

Après la confirmation des négociations avec l'américain LTV Corp., le groupe sidérurgique Usinor Sacilor a annoncé, le mardi 27 mars, une association à 50 % de sa filiale Unimetal avec l'américain Georgetown Industries et l'acquisition par Ugine ACG d'un département du belge Cockerill Sambre.

Le rapprochement avec Georgetown Steel, présent à la fois dans la fabrication de fil machine et les activités liées au bâtiment, qui emploie 720 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 211 millions de dollars (1,2 milliard de francs), devrait permettre à Unimetal d'améliorer son implantation américaine. Quant au rachat de l'activité NON-O (tôles à grains non orientés pour moteurs électriques) du département Tolmatil de Cockerill Sambre, il place la filiale d'Usinor Sacilor au deuxième rang des producteurs européens de cette spécialité. Ces deux accords sont soumis à l'approbation des autorités américaines et communautaires.

ETRANGER

Le démantèlement du Comecon

Les plans quinquennaux des pays de l'Est ne seront plus coordonnés

Le démantèlement du Comecon (Conseil d'assistance économique mutuelle) est en bonne voie. Les experts de l'organisation économique au sein de laquelle s'effectuaient jusqu'à présent les échanges commerciaux entre les pays de l'Est ont décidé, rapporte le *Financial Times*, de mettre fin à deux procédures particulièrement contraignantes : la coopération multilatérale et la coordination des plans quinquennaux.

Ce système rigide prive les pays de toute autonomie dans leurs choix industriels, puisqu'il répartit les productions en fixant par des contrats à long terme les quantités et les prix des matières premières et des produits finis que doivent livrer les uns et les autres.

A la dernière session du Comecon, en janvier à Sofia, les critiques n'avaient pas manqué contre le fonctionnement de l'organisation et les pays membres avaient décidé de préparer des réformes radicales.

A Prague, après plusieurs semaines de discussions, il a aussi été décidé, selon le vice-premier ministre tchécoslovaque Vladimir Dlouhy, de réduire le rôle du secrétariat du Comecon, situé à Moscou et présidé par un Soviétique, ce qu'aurait accepté l'URSS. L'unanimité est semble-t-il complète sur la portée des réformes : à l'exception de Cuba, tous les pays membres sont en train de se convertir à l'économie de marché. L'URSS, qui profitait naguère d'un système organisé pour ses besoins d'économie planifiée centralisée, a autant à gagner désormais que ses petits partenaires à un commerce normal, en devises, fondé sur l'offre et la demande.

Le seul désaccord apparu à Prague porterait sur le droit des pays de Comecon d'adhérer à d'autre organisations économiques comme l'AELE ou la CEE, droit réclamé par la Tchécoslovaquie, mais pour l'instant exclu par l'URSS.

Les réformes vont être examinées le 20 avril par les ministres responsables du Comecon, puis, fin mai, par un sommet extraordinaire de l'organisation.

S. Gh.

Quatre compagnies aériennes achètent en commun 239 avions

Pour obtenir de meilleures conditions financières et techniques ainsi que des délais de livraison plus favorables, quatre compagnies aériennes européennes viennent de se grouper pour acheter ensemble leurs avions. Selon l'hebdomadaire *Aviation week and space technology*, Swissair, le scandinave SAS, le finlandais Finnair et l'autrichien Austrian Airlines ont lancé un appel d'offre commun aux avionneurs Airbus et Donnell Douglas pour l'achat de 239 appareils de 130 à 170 places.

SAS prévoit, à terme, l'acquisition de 126 avions ; Swissair, de 52 ; Finnair, de 35, et Austrian, de 26. Les quatre compagnies choisiront entre les biréacteurs Airbus A320-321 et MD90 lorsque les constructeurs leur auront fait des offres précises vers la mi-avril. Le montant de cet achat, qui s'échelonnerait dans le temps, est évalué à une dizaine de milliards de dollars (57 milliards de francs).

Cette coordination est la première conséquence du rapprochement commercial, voire capitalistique, intervenu, au cours des derniers mois, entre ces quatre compagnies de taille moyenne ou petite afin de supporter la concurrence des grandes compagnies américaines et européennes.

L'accord British Airways-Sabena accusé d'être anti-concurrentiel

Le ministère britannique du commerce et de l'industrie a déféré pour enquête à la Commission des monopoles et fusions la prise de participation de 20 % de British Airways dans la compagnie belge Sabena World Airlines. A la fin de l'année dernière, Sabena, KLM et British Airways avaient créé cette filiale commune dont les deux derniers détiendront 20 % des actions, et qui a pour vocation de faire de Bruxelles une nouvelle plaque tournante du trafic aérien.

Selon le gouvernement britannique, la participation de British Airways « *pourrait avoir des effets sur la concurrence en matière de vols internationaux à destination ou en provenance du Royaume-Uni* ». De son côté, la compagnie privée belge TEA a cité en justice l'alliance des trois transporteurs et sa plainte sera examinée, le 23 avril, par le tribunal de commerce de Bruxelles. TEA se voit refuser par l'administration belge – l'Etat belge est propriétaire à 53 % de Sabena – l'octroi de droits de trafic internationaux au départ de la Belgique.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

loca investissement

Chiffres caractéristiques de l'exercice

	en millions de francs					
	1988			1989		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	16,2	28,8	45	3,4	13,4	16,8
Engagements nouveaux	11,6	21,	32,6		14,6	14,6
Engagements bruts cumulés	189,9	247,9	437,8	178,5	268,	446,5
Produits exceptionnels	73,3			76,3		
Résultat	37,1			41,1		
	en francs					
Dividende par action	27,9			29,3		

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Paul Kauffer le 15 mars 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

L'expertise du patrimoine locatif (hors immobilisation en cours) au 31 décembre 1989 fait ressortir, par rapport à une valeur nette comptable de 212 millions de francs, une plus-value latente de 199,9 millions de francs.

La société poursuit en 1989 sa politique de renforcement du patrimoine locatif : hors droits d'entrée (produits de location simple non répétitifs qui s'élèvent à 1,2 million de francs contre 4 millions de francs en 1988), les produits de location simple augmentent de 3,5 millions de francs d'une année sur l'autre (+ 10,7 %).

Les produits exceptionnels, passant de 1,2 millions de francs en 1988 à 5,3 millions de francs connaissent une très sensible progression qui résulte notamment, de l'augmentation du montant des plus-values de levées d'option exercées par plusieurs preneurs en crédit-bail (3,8 millions de francs en 1989 contre 0,5 million de francs en 1988).

Le résultat de l'exercice s'établit à 41,1 millions de francs contre 37,1 millions de francs en 1988 soit une progression de 10,8 %.

L'assiette distribuable s'élève à 38,7 millions de francs compte tenu de la reprise d'une partie des levées d'option réalisées en 1988 et du report d'une partie des plus-values de même nature réalisées en 1989.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 29,3 par action contre 27,9 F pour l'exercice précédent, ce qui correspond à une progression de 5 % et à un taux de distribution de 85,1 % de l'assiette distribuable.

L'exercice 1990 devrait permettre, sauf imprévu, le maintien du dividende au niveau atteint en 1989.

PRETABAIL - SICOMMERCE



L'affirmation de la double vocation foncière et financière

Au cours de sa séance du 22 mars 1990, le conseil d'administration a examiné la situation de la société et approuvé les comptes de l'exercice 1989.

Patrimoine locatif : 2 800 MF

L'année 1989 a été marquée par la mise en service de trois immeubles neufs dont la première tranche de l'ensemble Tolbiac-Masséna achevée au troisième trimestre et louée en quasi-totalité. Des travaux de rénovation ont par ailleurs été effectués sur deux immeubles de bureaux parisiens situés dans le 8e arrondissement qui, après remise sur le marché, sont loués entièrement à ce jour.

La valeur de ce patrimoine peut être estimée à environ 2 800 MF comportant notamment 60 % de bureaux situés pour la plupart à Paris, Neuilly et Boulogne et 17 % de locaux commerciaux. Cela fait apparaître par rapport à la valeur nette au bilan une plus-value latente de plus de 1500 MF.

Le chiffre d'affaires locatif a connu une croissance de 10,6 %. Celle-ci se poursuivra en 1990 avec notamment la mise en service de la deuxième tranche de Tolbiac-Masséna.

Crédit-bail : contrats signés + 18 %.

72 contrats nouveaux ont été signés pour un montant de 294,8 MF en hausse de 18 % par rapport à 1988.

Fin 1989, les immobilisations brutes atteignent 2 359 MF en augmentation de 10 % par rapport à fin 1988.

Bénéfice net : 244,7 MF

Le bénéfice net, qui comprend 59 MF de plus-values avant impôt résultant à la fois de levées d'option sur contrats de crédit-bail et de ventes de quelques immeubles en pleine propriété, est de 244,7 MF contre 236,2 MF en 1988.

Omni-Energie, filiale à 94 % de Prétabail-Sicommerce, a enregistré en 1989 un bénéfice de 1,9 MF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 29 mai 1990 de mettre en réserve 36,3 MF et de distribuer 208,4 MF, soit un dividende de 97 F (dont un avoir fiscal de 0,69 F) pour les actions de première catégorie, et 72,75 F (dont un avoir fiscal de 0,52 F) pour les actions de deuxième catégorie créées en rémunération des apports de Sicommerce.

ARC UNION MANDATAIRE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

RESULTATS 1989

Le Conseil d'Administration de l'Union Financière de France Banque, réuni le 21 mars 1990 sous la présidence de Monsieur Philippe GESLIN, a commenté et analysé l'activité du Groupe et les comptes sociaux pour l'année 1989.

Dans un contexte favorable, le Groupe a poursuivi son développement : les capitaux recueillis ont marqué en 1989, avec un total de 5,8 milliards de francs, une progression de 14,3 % et le total de l'épargne souscrite s'est élevé à 7,3 milliards de francs.

Les actifs gérés ou suivis pour le compte de la clientèle, en progression de 28,3 % sur l'année antérieure, s'élevaient à 25 milliards de francs au 31 décembre 1989.

BENEFICE NET : + 23,7 %

Le bénéfice consolidé après impôt s'établit à 208.647.001 francs, en augmentation de 23,7 % par rapport au bénéfice de 1988.

Le bénéfice de l'Union Financière de France Banque, holding du Groupe, s'élève à 224.397.981 francs contre 159.568.257 francs pour l'exercice 1988.

DIVIDENDE : + 21 %

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Annuelle qui se tiendra le 15 mai 1990 à Nantes la distribution d'un dividende net de 23 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 11,50 francs, soit une augmentation de 21 % sur l'exercice précédent.



SOCIETE DU GROUPE EXXON

RÉSULTATS 1989 D'ESSO S.A.F.

Au cours de sa réunion du 22 mars 1990, le Conseil d'Administration d'ESSO S.A.F. a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Le résultat net comptable d'ESSO S.A.F. est un bénéfice de 316 millions de francs. Ce résultat s'analyse de la façon suivante :

– le résultat d'exploitation est un profit de 970 millions de francs incluant un effet prix sur stocks positif de 620 millions de francs ;

– le résultat financier positif de 152 millions de francs comprend 151 millions de francs de dividendes distribués par ESSO REP ;

– le résultat courant comptable est donc un profit de 1 122 millions de francs ;

– le résultat net comptable de 316 millions de francs est obtenu après une dotation de 500 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours et la prise en compte d'éléments exceptionnels et divers d'un total négatif de 306 millions de francs.

Le Conseil recommandera à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 25 francs par action, soit 298 millions de francs. Il est rappelé que le dividende net avait été de 25 francs par action au titre de l'exercice 1988 et qu'un acompte de 15 francs par action a déjà été versé le 16 février 1990.

La Société ajoute les commentaires suivants :

Les marges de raffinage très dégradées en début d'année se sont améliorées notamment au cours du deuxième et du quatrième trimestres 1989 confirmant globalement la tendance à leur rétablissement progressif déjà observée depuis plusieurs années. Ces marges restent toutefois insuffisantes pour assurer une rentabilité satisfaisante des capitaux engagés.

L'environnement a continué à être très concurrentiel dans un contexte de hausse des prix du brut. Malgré la poursuite des gains de productivité, le résultat courant économique raffinage/distribution de 351 millions de francs est en retrait par rapport aux 446 millions de francs enregistrés en 1988.

Pour achever son redressement dans un environnement qui n'est pas encore stabilisé, la Société a choisi d'amplifier sa stratégie de qualité et la spécificité de ses produits et de ses services, et de poursuivre une politique d'investissement très sélective. Les premiers résultats sont prometteurs.

RÉSULTATS D'ESSO S.A.F. :

Millions de Francs	1989	Rappel exercice antérieur 1988
Résultat d'exploitation	970	259
Produits financiers nets (y compris dividendes ESSO REP)	152	66
Résultat courant comptable	1 122	325
Dotation provision fluctuation des cours	(500)	0
Autres éléments exceptionnels et divers	(306)	(11)
Résultat net comptable	316	314
ACTIVITÉS DE RAFFINAGE ET DE DISTRIBUTION :		
Résultat courant comptable	1 122	325
Elimination de l'effet prix sur stocks	(620)	236
Elimination des dividendes d'ESSO REP	(151)	(115)
Résultat courant économique raffinage/distribution	351	446
Effet prix sur stocks	620	(236)
Amortissements	424	482
Autres éléments	(186)	(131)
Capacité d'autofinancement comptable	1 209	561
Capacité d'autofinancement hors effet prix sur stocks	589	797
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE ESSO S.A.F. :		
Résultat d'exploitation	1 619	662
Résultat financier	(52)	(184)
Résultat courant comptable	1 567	478
Eléments exceptionnels	(274)	(373)
Eléments de consolidation et divers	(504)	19
Résultat après impôts	789	124
Intérêts minoritaires	(30)	(4)
Résultat net du groupe	759	120

L'amélioration du résultat d'exploitation consolidé observée en 1989 reflète l'amélioration des résultats d'exploitation d'ESSO S.A.F. et d'ESSO REP.

Les comptes consolidés seront tenus à la disposition du public au Secrétariat Général d'ESSO S.A.F. à partir du 30 mars 1990.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Un colloque sur le campus d'HEC

L'histoire des entreprises : l'exemple de l'Allemagne

Les entreprises occidentales redécouvrent leur histoire (« le Monde Affaires » du 23 mars). Un colloque sur ce sujet est organisé le mercredi 28 mars, à Jouy-en-Josas (Yvelines), sur le campus d'HEC par *le Monde*, HEC et les éditions Jean-Claude Lattès. En Allemagne de l'Ouest, si l'histoire des entreprises est une discipline plus ancienne qu'en France, elle n'en connaît pas moins des difficultés, que la perspective de la réunification économique devrait contribuer à résoudre.

FRANCFORT

correspondance

La plupart des grosses entreprises ouest-allemandes actuelles ont une longue tradition puisque leur création date d'un siècle, le plus souvent dans ce qui est aujourd'hui la RDA. Dans le secteur bancaire, la fondation de la Deutschebank, de la Dresdner Bank et de la Commerzbank - les trois plus grandes banques commerciales du pays - remonte à la constitution de l'empire allemand en 1871.

Quant aux banques privées, la branche la plus ancienne de la profession, sur les quelque soixante-dix établissements qui ont pignon sur rue outre-Rhin, une vingtaine officient depuis le dix-huitième siècle. Les exemples d'entreprises familiales, dont les archives constituent de véritables trésors, souvent inexploités, peuvent être multipliés à l'infini. *« La tradition allemande est très riche. Mais ce qui fait défaut aujourd'hui en RFA, c'est une prise de conscience que la culture d'entreprise passe par une bonne connaissance du passé »*, précise M. Manfred Pohl, directeur des archives historiques de la Deutschebank et l'un des fondateurs de la société pour l'histoire des entreprises (GUG - Gesellschaft für Unternemensgeschichte). Cette institution, basée à Cologne, s'est donné pour tâche, depuis sa création en 1976, de jeter un pont entre les mondes de l'université et de l'économie. Fondée à l'origine par seize grandes entreprises, dont Siemens et Daimler-Benz, mais dotée d'un statut indépendant et de fonds propres bien que modestes, elle organise chaque année deux grandes manifestations, auxquelles participent des experts et des responsables de l'économie.

En 1989 on y a débattu de l'impact des associations sectorielles sur l'économie et, en novembre, de la création d'entreprise et de sa survie, dans une perspective historique. La prochaine conférence, en mai, portera sur l'évolution des entreprises familiales depuis le dix-neuvième siècle.

Chacune de ces manifestations donne lieu à un compte rendu dans la revue publiée par le GUG. Cette publication sert de base au *German Yearbook on Business History*, destiné à faire connaître les travaux des universitaires allemands à l'étranger. Sa diffusion sur le territoire de la République fédérale reste toutefois très limitée.

A l'exception des universités de Cologne et de Munich, qui offrent la possibilité d'enseigner l'histoire des entreprises dans le cadre plus général de l'histoire économique et sociale, et de l'université de Francfort, où l'histoire des banques figure au programme, il n'existe pas, en effet, en RFA de chaires à proprement parler qui soient consacrées à cette matière.

« Cela n'est pourtant pas faute d'intérêt, particulièrement avec tout ce qui se passe à l'Est ! De plus, maintenant, avec la perspective d'une réunification entre les deux Allemagnes, cet intérêt ne va faire encore que s'accroître », déplore M. Hans Pohl, professeur d'économie à l'université de Bonn et lui-même l'un des chercheurs les plus réputés, en raison notamment de ses travaux sur la cartellisation de l'économie allemande au dix-neuvième siècle. M. Hans Pohl (qui n'a aucun lien de parenté avec le précédent) est également président du conseil scientifique de la GUG.

Dans un article publié en 1986, pour le dixième anniversaire de la société, il a dressé un bilan très pessimiste de l'évolution de sa spécialité. *« Il y a dix ans, j'avais attiré l'attention sur le fait que le cadre institutionnel pour l'enseignement de l'histoire des entreprises laissait à désirer en RFA, à l'encontre de l'intérêt porté* [à cette discipline] *aux Etats-Unis, en Angleterre et même en RDA. Au vu de l'attitude des pouvoirs publics, qui ont considérablement réduit les crédits destinés aux universités, la situation ne s'est guère améliorée et a même empiré par rapport à il y a dix ans... »* Depuis, la désaffection des étudiants ouest-allemands pour tout ce qui touche à l'histoire économique et sociale n'a fait que s'accélérer.

Former d'abord des « managers »

Historiquement, les querelles byzantines autour de l'enseignement de l'histoire ont abouti à une séparation complète entre la pratique et la théorie. Malgré ce clivage, qui s'est traduit par la victoire des théoriciens à la fin du siècle dernier, l'histoire des entreprises a pu se développer à partir de 1825, essentiellement sous l'influence de la Historische Schule der Nationalökonomie.

Même la saignée qui s'est produite à l'époque du IIIe Reich, quand nombre de professeurs d'universités ont dû émigrer pour échapper aux persécutions nazies, n'a pas entamé le dynamisme de cette tradition. Les travaux les plus souvent cités en la matière sont ceux d'historiens ou d'économistes réputés comme, par exemple, Richard Ehrenberg, Walther d'Abritz, Bruno Kuske, Kurt Wiedenfeld, Conrad Matschoss ou Franz Maria Feldhaus, parmi les plus contemporains.

Pourtant, à la différence des *business schools* américaines, dont il existe très peu d'équivalents outre-Rhin, les possibilités d'un enseignement permettant de mélanger empirisme et théorie sont quasi inexistantes aujourd'hui en RFA. Et, à la différence de leurs collègues autrichiens – ou même est-allemands, les professeurs d'économie en Allemagne de l'Ouest, particulièrement en ce qui concerne la micro-économie, ont développé très peu d'intérêt pour l'histoire en général, préférant former des « *managers* ».

« Les progrès ne pourront venir que des entreprises elles-mêmes. C'est elles qui doivent, en effet, faire pression sur les universités au moyen de donations ou d'autres moyens pécuniaires, pour qu'elle créent des chaires et acceptent de mener des recherches plus poussées dans le cadre de fondations », précise M. Manfred Pohl.

La période actuelle lui paraît tout à fait favorable pour un changement de cap drastique dans l'attitude des chefs d'entreprise ouest-allemands. Ceux-ci, toujours selon M. Manfred Pohl, attachent, en effet, beaucoup trop d'importance à la seule maximisation du profit, sans suffisamment tenir compte de l'élément humain. Autant, au passage, pour le mythe de l'attachement des cadres allemands à leurs entreprises ou au grand respect des formes collégiales de décision outre-Rhin !

Avec la perspective de la réunification, bon nombre d'entreprises allemandes vont pouvoir récupérer une partie de leurs archives restées en zone soviétique après la guerre. Au vu des règles extrêmement strictes outre-Rhin en ce qui concerne le domaine public, il n'est pas du tout évident, toutefois, que ces archives privées soient mises à la disposition des chercheurs. Mais cette possibilité devrait permettre *« une nouvelle confrontation avec l'Histoire, sans laquelle il n'y a pas de possibilité de se forger une identité ou d'envisager des alternatives »*, précise M. Pohl.

CH. HOLZBAUER-MADISON

SOCIAL

Echec des négociations entre le gouvernement et les syndicats

Suite de la première page

Le gouvernement, de toute évidence, n'avait nullement l'intention de tout sacrifier pour parvenir à un compromis avec les signataires de l'accord 19-19 (FEN, CFDT, FO, CFTC, autonomes de la FGAF). Après une longue interruption de séance décidée à sa demande, le ministre de la fonction publique est revenu dans la salle de négociation sans proposition nouvelle et il n'a pu que constater le désaccord.

Selon lui, la situation de l'emploi, des finances publiques, de l'économie générale mais aussi l'évolution comparée des salaires du public par rapport à ceux du privé ne permettent pas que soit consenti un effort supplémentaire au profit des fonctionnaires.

La FEN a aussitôt dénoncé *« une erreur politique majeure »* du gouvernement alors que la CFDT a jugé « *inadmissibles* » les propositions de M. Durafour, assurant qu'elle *« ne s'en tiendra pas à une dénonciation verbale »*. Quant à Force ouvrière, confortée dans son refus de cautionner la réforme de la grille de la fonction publique, elle a confirmé son intention d'organiser une semaine d'actions *« pouvant aller jusqu'à la grève »* fin avril et une journée de mobilisation le 22 mai. Enfin, la FGAF redoute *« une crise grave »*.

Marge de manœuvre réduite

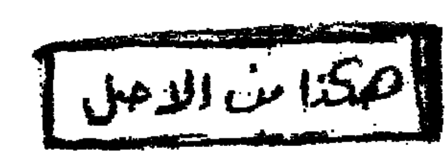
Cet échec – le premier de M. Durafour – est le reflet d'un malaise salarial que plusieurs ambiguïtés auront contribué à aviver. A l'automne 1988, syndicats et pouvoirs publics s'étaient mis d'accord pour ne pas prendre en compte dans la négociation les mesures d'avancement et de technicité. Interprétant la *« clause de fin de parcours »* à la lumière de la croissance de la masse des salaires (+ 6,7 % en 1989), M. Durafour est accusé par les syndicats de ne pas respecter la parole donnée. *« Pas de retour déguisé à l'indexation »*, affirme le gouvernement, *« rattrapage* a posteriori *des salaires en niveau ne signifie pas indexation et, d'ailleurs, on en est bien loin »*, répondent les syndicats.

En outre, la *« prime de croissance »* (dont le coût atteint 7 milliards de francs) se retourne désormais contre le gouvernement. *« Si celle-ci avait été accordée non pas comme une vague gratification mais au titre d'à-valoir sur la clause de fin de parcours, comme cela avait été demandé, nous n'en serions pas là ! »*, soupirait une syndicaliste au sortir des négociations.

Le gouvernement a tout à redouter des conséquences de ce coup de froid. Ainsi, il est clair que ce conflit compromet sérieusement les chances d'aboutir à un accord salarial pour 1990 et 1991. La marge de manœuvre des négociateurs est déjà réduite par les dispositions annoncées mardi qui s'imputeront sur la masse des traitements. Sans compter que ce différend jette une ombre sur l'application de la réforme de la grille.

Alors que FO et la CGT tentent l'épreuve de force aux PTT, une accumulation de contentieux dans la fonction publique pourrait avoir des conséquences que le gouvernement devra surveiller de près.

JEAN-MICHEL NORMAND



هكذا من الاصل



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT

Le Monde de l'International

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

UN DEFI TECHNOLOGIQUE

En 1993, le consortium franco-anglais EUROTUNNEL mettra en service et exploitera le premier système de transport ferroviaire qui reliera la Grande-Bretagne à l'Europe continentale. Un rêve séculaire deviendra réalité.

La réussite d'Eurotunnel reposera alors en partie sur les systèmes intégrés et binationaux d'informations qu'elle aura développés et mis en place en vue de la gestion d'un gigantesque projet de construction et de l'exploitation d'un système unique de transport.

Pour intégrer sa Direction Informatique, basée près de LONDRES, dans un environnement DEC 6000/8000, ORACLE, ALL-IN-1, Eurotunnel recherche:

Chef de Projet Exploitation

Au coeur du système de transport, vous travaillerez en étroite collaboration avec les équipes d'exploitation pour identifier leurs besoins et proposer, développer et mettre en oeuvre des solutions.

Vous devrez justifier d'une expérience réussie dans un projet important de technologie informatique. La connaissance du monde du transport serait un atout.

Analystes Programmeurs

Les postes proposés conviendront à divers niveaux d'expérience. Ils vous permettront de définir, développer, mettre en place et maintenir des systèmes dans des domaines très variés. De bonnes connaissances en analyse et une expérience ORACLE sont essentielles.

EURO TUNNEL

Support Micro-ordinateurs

Vous assisterez les divers services utilisateurs de l'informatique dans la meilleure utilisation d'une grande variété de logiciels et en les conseillant sur la sélection et les demandes d'équipement en PC, réseaux et autres logiciels.

Analyste Réseaux

Vous développerez et mettrez en place un réseau de communications mixtes (Voix-Données) entre la France et la Grande-Bretagne.

De formation supérieure, Grande École d'Ingénieurs ou MIAGE, vous souhaitez élargir vos compétences et participer à notre challenge, dans un environnement très évolutif.

Vous devez pouvoir justifier d'une expérience professionnelle réussie dans un contexte analogue et vous parlez couramment l'anglais.

Notre consultant, Trish Barber, ou Evelyne Neymarck, vous remercient de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à l'adresse ci-dessous:

Vous pouvez aussi les joindre par téléphone au (1) 47 76 42 60 (ou au 19/ 44/ 420 80516 le soir et les weekends).

S•Y•S•T•E•M•S
S•U•P•P•O•R•T

EUROTUNNEL, Tour Franklin, 100 Terrasse Boieldieu, 92081 Paris La Defense Cedex 11
Télécopie: (1) 47 74 54 29

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES FRANCAISES A L'ETRANGER



recherche

HEC, ESSEC, SUP DE CO, IEP...

pour renforcer l'équipe du service Asie-Moyen Orient et participer à ses missions :

- animer les relations avec les pays concernés (chefs d'entreprise, et organisations homologues) ;
- organiser des rencontres sur des sujets d'intérêt commun ;
- concevoir et mener des actions de promotion des intérêts économiques français.

Cette mission sera particulièrement motivante pour un candidat désireux de valoriser une pemière expérience axée sur le développement international d'entreprise.

Bilingue anglais indispensable.
Poste basé à Paris avec déplacements à l'étranger.

Ecrire sous réf. 13 A 1790-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

OMC FRANCE

Evinrude — Johnson — Cobra — Seanymph

Managing Director

The Company is located in Saint-Ouen-l'Aumône (95), near Paris, and is a wholly subsidiary of OMC EUROPE Bruges, Belgium. OMC EUROPE is a division of Outboard Marine Corporation of Waukegan USA, one of the world's largest manufacturers of marine leisure products.

OMC FRANCE is marketing marine power products: outboards, stern drives, boat packages, parts & accessories and service.

The Managing Director is responsible to the Vice President of the Marine Power Division in Bruges for the efficient, profitable management of the Company and the attainment of the strategic plan and annual goals. He is responsible for all aspects of the Company operations: finance, receivables, marketing, the dealer organization, training, recruiting, motivating staff, etc.

For this challenging assignment we are looking for a dynamic individual, aged between 35 - 45 years, with higher educational background and approving successful track record in the marketing of durable goods in France through a dealer organization. The candidate should have good managerial experience in supervising and motivating a team of employees, be financially and analytically orientated, good communicator, ability to think and be creative, and be fluent in English as well as in French.

This position offers an opportunity to join a dynamic organization with growth potential and career advancement. If you are interested, please send your handwritten note with photo to OMC EUROPE N.V., to the attention of Mr. F. Bertin, Director Personnel, Pathoekeweg 120, B-8000 Brugge-Belgique. Tel.: 19 32 50/45.67.41.

Interviews will be organized in the subsidiary office and afterwards in Bruges.



DER DEUTSCH-FRANZÖSISCHE PERSONALBERATER

DIRECTEUR - GENERAL

INTERNATIONAL COLLEGE OF ENGINEERING

RFA — **Industrie Automobile**

A major international force in the automotive components industry, our client's success is based on the highest standards in technology, quality, manufacturing and logistics systems.

A College dedicated to maintaining engineering excellence has recently been established near Cologne, fully supported by a distinguished international industrial and academic faculty board.

Applications are invited for the key post of Managing Director/Director of Programmes who, in consultation with operational executives in Europe, North America and Japan, will be responsible for designing and organising engineering training programmes and enhancing the strategic role of the college within the Compagny.

Candidates must be qualified and experienced Engineers with an established reputation (preferably international) in industrial and/or academic circles. They must also have excellent interpersonal *and communication skills. The working language is English, but fluency in German will clearly* be advantageous.

Excellent terms and conditions of employment will be negotiated.

Please write with full details to Dorothy Morfett, Moog Consult SA, 24 place Kléber, F-67000 Strasbourg.

MOOG CONSULT. S.A. — Votre partenaire en R.F.A.
INTERNATIONAL MANAGEMENT — F-67000 STRASBOURG - 24, PLACE KLEBER
FRANKFURT PARIS

CONTESSE

Bureau d'études allemand
DR. ING. WALTER INTERNATIONAL
cherche des ingénieurs :
de travaux publics, ouvrages d'art, géotechniciens, hydrogéologues pour études et surveillances en OM de projets routiers, adduction d'eau, traitement des eaux, études de transport.
Expérience professionnelle *souhaitée 10 ans dont plusieurs années en OM.*
DIWI
BP 10 43 52, 4300 ESSEN/RFA.



Leader dans la vente de matériel consommable Médico-Chirurgical
recherche

UN RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

Europe, Europe de l'Est, Amérique latine, Afrique

Après une période d'adaptation, il prendra en charge le développement de ces marchés et devra en particulier, sous l'autorité de la Direction Commerciale Exportation :

- analyser les marchés et le réseau de distribution,
- concevoir les plans d'action, définir les objectifs et les moyens pour les atteindre,
- former, animer les forces de vente de ce réseau et participer aux congrès professionnels,
- négocier les tarifs,
- élaborer les prévisions de vente,
- collaborer avec le service clients au suivi administratif de sa zone.

Ce poste basé à Palaiseau (91) implique environ 50 % de temps de déplacements.

De formation Ecole Supérieure de Commerce, il possède une première expérience acquise dans le Service Exportation d'une Société du secteur bio-médical de préférence.

Il maîtrise parfaitement l'anglais et l'espagnol ou l'allemand.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 90/29 MO à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHELABO - 22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

OBC

La Division pharmaceutique de CIBA-GEIGY S.A. Bâle, Suisse, cherche pour son Département Information Médicale et Pharmaceutique un(e)

TRADUCTEUR(TRICE) MÉDICAL(E) TRILINGUE

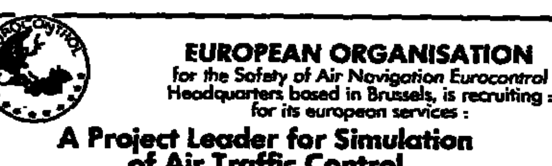
Nous participons aux activités de marketing de la Division et assurons la publication de littérature médicale, scientifique et promotionnelle, ainsi que l'information du corps médical à l'échelon international.

Vous avez une formation universitaire ou une expérience équivalente, une maîtrise parfaite du français ainsi qu'une connaissance approfondie de l'allemand et de l'anglais avec éventuellement une certaine expérience dans la traduction de littérature scientifique et médicale.

Merci d'adresser votre candidature accompagnée de tous documents utiles sous réf. « Monde 2106 »,
à Mme M. Agbloe, CIBA-GEIGY S.A., Service du personnel, case postale, CH-4002 Bâle.







EUROPEAN ORGANISATION

for the Safety of Air Navigation Eurocontrol
Headquarters based in Brussels, is recruiting :
for its european services :

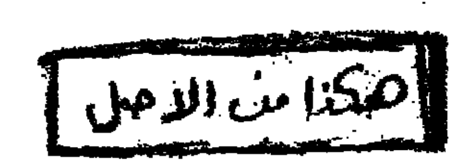
1) **A Project Leader for Simulation of Air Traffic Control Systems using Computer Models** (Post AO/16)
2) **A Software Engineer for Quality Assurance, Verification and Validation** (Post AT/4)
3) **A Research and Development Engineer for common Navigation and Surveillance Projects** (Post AT/15)
4) **A Technical Officer for Analysis/Programming of Real-Time Systems in UNIX/ADA** (Post BT/85)

MINIMUM SALARY

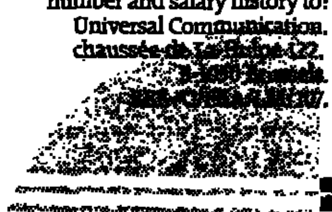
For Expatriate :		For non Expatriate :
21.600 FRF/month	AO and AT Post	17.500 FRF/month
18.200 FRF/month	BT Post	15.100 FRF/month

Tax deducted, plus family and education allowances if applicable.
Curriculum Vitae and request for further information to :
EUROCONTROL EXPERIMENTAL CENTRE - BP 15
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE CEDEX, Tel : 33 1 69 88 75 18
for any person interested in sending application forms
Only candidates from Organisation Member States can apply :
FR/BEL/IRL/FRG/LUX/NL/GR/TURK/MALTA/PORT/UK
Closing date : May 02 1990

Bleu



Le Monde de l'International



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

FORUM DES HALLES
3 P., cuis. équip., 4e, asc., bns, vue imprenable, soleil, 1 670 000 F, cave, 43-20-32-71.

2e arrdt

RUE DALAYRAC
Mo Opéra, 3 poss 57 m², ent. rénové, 3e ét., plein sud, sans vis-à-vis, soleil.
Px : 1 800 000 F.
Tél. : 42-61-76-62

3e arrdt

BEAUBOURG, 2 P.
5e ét., gd stand., loggia, cuis. équip., w.-c., s. de bns.
1 700 000 F, poss. park.
42-77-02-26 (soir ou rép.).

5e arrdt

RUE DES LYONNAIS,
beau studio refait neuf, rue et cour, 880 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-48-22-70.

PLACE MAUBERT
De bel imm. pierre de t. dble liv. + 1 chbre, cuis., bains, chf cent., ref. nf, 43-45-37-00.

Paris 5e, immeuble 18e
ravissant studio 35 m²,
poutres, cheminée, tt cft.
(1) 34-78-33-73.

EXCEPTIONNEL
Réhabilitation de luxe.
Hôtel du XVIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : appts 85 m² à 115 m².
Haut de gamme
45-22-03-80
43-69-69-04 p. 22

6e arrdt

ODÉON, RUE DE SEINE,
bon imm. ancien, gd studio, charme, 1 200 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

7e arrdt

RUE OUDINOT, STUDIO
2 fenêtres, 3 m ss/plafond, charme, 890 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

RUE DE BELLECHASSE,
bel imm. ravalé, studio 3e ét., asc., 760 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

AV. BOSQUET Près
except. 2 P. r.-de-ch. avec cave au-dessous, cuis., tt cft. CARACTÈRE.
820 000 F
Tél. : 48-04-85-85

8e arrdt

FG ST-HONORÉ, HOCHE,
imm. récent. Entrée, 2 P., tt cft, dressing. 45-04-48-12.

MADELEINE, imm., asc. 5 p., (3 ou 4 chbres), 140 m², part. état, prof. lib. possib., CALME, SOLEIL, URGT.
Px : 4 400 000 F, 43-35-18-36.

9e arrdt

PARIS 9e, ST-GEORGES, rare, 5 poss, dans un hôtel part., classé historique par ses anciens locataires : Alexandre-Dumas, J.-Renoir.
Prix : 4 500 000 F.
TRIHALLES : 48-27-96-98

Mo ST-GEORGES
BEAU 3 P. entr., cuis., sal. de bains, placards. Prix 959 000 F, crédit poss.
Tél. : 48-04-84-48

MÉTRO CADET studio tt cft, clair, bon immeuble, créd. total possible.
Px 395 000 F.
Tél. : 42-71-87-24

MÉTRO CADET EXCEPTIONNEL 2 P., entrée, cuis., sal. de bains, w.-c., cave. 569 000 F, crédit total possible
Tél. : 48-04-08-60

Près **MÉTRO BONNE-NOUVELLE. GRAND STUDIO,** cuis. équipée, tout confort, refait neuf. 515 000 F, crédit.
Tél. : 43-70-04-64

10e arrdt

Mo CHATEAU D'EAU
Urg. cse départ, à saisir 2 poss cuis., dche, wc, calme. 685 000 F.
Tél. : 43-27-61-10

11e arrdt

Mo FAIDHERBE-CHALIGNY
EXCEPTIONNEL 2 P. entrée, cuis., sal. de bns, w.-c., cave. 589 000 F, crédit.
Tél. : 48-04-08-60

PÈRE-LACHAISE
Ds imm. réc., gd 2 P. tt cft, parf. état, prix intéressant avec box au s/sol.
43-45-37-00.

12e arrdt

DUGOMMIER 2/3 P., 65 m², env. tt cft, cheminée, cave, 950 000 F
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

13e arrdt

VRAI 3 P., 63 m², 4e, asc., dble expo, park. location, 1 340 000 F, rens. 43-20-32-71.

SQUARE PORT-ROYAL,
IMM. DÉBUT DE SIÈCLE, 4e ét., asc., 2 P., 1 470 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet, 45-41-11-00.

MÉTRO PLAISANCE
Pierre de t., ravalé, asc., beau 2 P., cuis., bains, vue s/square, à rafraîchir.
830 000 F
Tél. : 43-27-81-10

Denfert 3/4 P.,	3 150 000.
Alésia 3 P., park.,	2 100 000.
Montparnasse 3 P.,	2 900 000.
Vavin studio,	1 080 000.
Pernety 2 P.,	43-35-18-36.

15e arrdt

MONTPARNASSE R.A. Bourdelle,
Loft, verrière, refait neuf, 1 150 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

LA MOTTE-PICQUET
Très grand luxe, duplex neuf 200 m² sur mesure, jardin-terrasse 60 m², balcon 20 m², 5 chambres, 5 s. de bains, réception 70 m² dble hauteur, 8 300 000 F
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-74-20-43

LES TERRASSES DE GRENELLE
Résidence de caractère, grand standing.
2 au 5 pièces, terrasses, jardins privatifs, livraison 2e trimestre 1991.
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-74-20-43.

R. Rosenwald, ancien petit 2 p., dche, wc, 2e et., clair. 780 000 F. 45-77-96-85

St-Charles, R. Convention très agréable 3-4 poss, cft, 3e ét., loggia et balc. s./rue et jardin, 3 expositions, asc. 2 550 000 F - 45-77-96-85

RUE VAUGIRARD exceptionnel 6e ét., ascenseur, STUDIO TT CONFORT. Prix 599 000 F, crédit.
Tél. : 48-04-08-60

Porte de Versailles, part. vend grand 5 poss, 110 m² + balc., récent, 8e ét., park. sur place 31 03.
67-27-27-72 - 22-65-01-51

16e arrdt

MUETTE
Imm. stand, luxueux 2/3 P., 105 m², cuis. équip., 2 bains, vue dégagée, box, 6e, asc., balc.
AG. BRANCION, 45-75-72-94.

PASSY
4/5 P., impeccable, 6e, asc., serv. bel imm. pierre de t.,
Prix : 4 500 000 F.
AG. BRANCION, 45-75-72-94.

16e, 80 m², bel imm. bourgeois de stand.
1 780 000 F.
40-20-96-42.

Vends 16e arrondissement, près av. Foch, rez-de-chaussée, grand 3 pièces, 3 900 000 F à débattre. Tél. : 40-41-92-73.

6, rue Jouvenet, calme, 2e ét., cour, living, ch., imm. 1930, asc., park. possible. Px : 1 280 000 F, part. sam., dim. 14 h à 17 h ou 42-88-80-47.

17e arrdt

RUE MONSIEUR, IMM. PIERRE DE T., BEAU 2 P.,
sur cour arborée,
Prix : 1 200 000 F.
FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

BD DIDEROT Près
métro, bel imm., séjour, cuis., w.-c., douche, 1er ét., clair. Prix 398 000 F, crédit
Tél. : 43-70-04-64

PRÈS PL. WAGRAM
Beau studio, coin cuis., tt cft, poutres au plafond, 3e étage SUR JARDIN.
545 000 F crédit
Tél. : 43-70-04-64

18e arrdt

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
TÉL. : 45-41-11-00.

MAX DORMOY. EXCEPTIONNEL
BEAU 2 PCES 58 m²
Clair, gd balc., 4e ét., bel imm. 825 000 F.
Tél. : 48-04-35-35

Mo MARCADET ravissant studio, cuis. équipée, dche, w.-c., cheminée, parquet, 2 fenêtres ouest, imm. ravalé. 425 000 F
Tél. : 48-27-96-63

RUE CHAMPIONNET
2 P. TT CFT 435 000 F
3e étage s/rue, séj., 1 chbre, cuis., sal. eau, cave, digicode, petits travx, créd. total. 48-04-35-35

2 P. TT CFT 575 000
Gd balc., 5e ét., asc., imm. récent, dble séj., bns, dressing. Mo SIMPLON.
Tél. : 48-04-35-35

18e RUE MARC-SEGUIN
3e ét. avec asc., GRAND STUDIO : séj. avec balc. + chbre en alcôve, cuis. séparée, bains, dressing, cave. 655 000 F. 48-04-35-35

18e MAIRIE
2 P., tt cft, 40 m², 635 000 F, 1er ét. s/cour, bel imm. pierre de t., tr. bon état, belle situation.
Tél. : 48-04-35-35

18e RÉSIDENCE DAMRÉMONT
2 P. tout confort, 6e étage, asc., clair, immeuble ravalé.
Prix 585 000 F.
Tél. : 42-71-87-24

RUE DES ROSES except. 3 P., entr., cuis., sal. de bns, w.-c., cave, 4e ét. sans asc.
Prix 649 000 F, crédit
Tél. : 48-04-08-60

18e RUE ORDENER Près, refait neuf, beau 2 P., cuisine, w.-c., bains, 4e ét. sur rue et cour.
475 000 F, crédit.
Tél. : 43-70-04-64

MAIRIE
Pierre de t., beau 2 P., 40 m², 820 000 F
22 m² possibilités commerciales 400 000 F

LAMARCK
Pierre de t., superbe studio 44 m², 850 000 F. IMMO SQUARE 42-52-25-25

MÉTRO MARX-DORMOY
except. imm. pierre de t., dble expo, 2 P., entr., cuis., s.-de-bns, w.-c., cave.
689 000 F, créd.
Tél. : 48-04-08-60

19e arrdt

BEAU 2 P. 545 000 F
Très bon état, ensoleillé, quart. agréable. ENTRE BUTTES et CANAL, crédit.
Tél. : 48-04-35-35

PLACE DES FÊTES
Proche, vaste et belle
MAISON STAND.
6 P., jardinet, garage, 4 700 000 F.
LERMS : 43-63-39-69.

Buttes-Chaumont,
80 m², dble liv., 2 ch., 2 s. de bns, standing, box, 1 600 000 F.
40-20-96-42.

MANIN, récent 3-4 poss, rue et jard., séj. 30 m², 2 chbres, sdb et cab. toil., park., cave. 1 500 000 F.
MJA 40-37-76-32

PL. COLONEL-FABIEN
BEAU 2 P. 740 000 F
s/gde cour clair, entr., séj., 1 chbre, s.-de-bns, cuis., w.-c., cheminées, cave, digicode
Tél. : 48-04-35-35

19e PROCHE CANAL
2-3 P. cuis., tt cft, à rafraîchir. Prix 560 000 F, créd. poss. 48-04-85-85

19e PROXIMITÉ CANAL
studio tout confort
IDÉAL INVESTISSEMENT
Crédit total possible.
375 000 F. 42-71-87-24

MÉTRO PYRÉNÉES except. 2 P., cuis., sal. eau, w.-c., cave, 2e ét. Prix 539 000 F crédit total possible.
Tél. : 48-04-08-60

STALINGRAD, 2 P., 29 m² env. OCCUPÉ, loué 2 900 F cc, px : 305 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

20e arrdt

R. BAGNOLET A SAISIR
URGT Beau 2 P. cuis., bains, w.-c., cave, chauff. individuel gaz, clair, calme.
Px 588 000 F
Tél. : 43-27-61-10

AV. GAMBETTA
7e ét., asc., bel imm. stand., beau 2 P. cuis., bains, petits balc., cave, digicode.
748 000 F
Tél. : 48-04-35-35

MÉTRO BUZENVAL
R. D'AVRON Pierre de t., 3 P., cuis., entr., tt cft. Prix 720 000 F, créd. poss.
Tél. : 48-04-85-85

RUE SAINT-BLAISE
Imm. bourgeois, 2 P., cuis., entr., tt cft, asc. Prix 599 000 F, créd. poss.
Tél. : 48-04-85-85

AV. GAMBETTA 2 P.
tt cft, bien distribué de bel imm. pierre de t., face Père-Lachaise, clair, proche Mo et commerces. 675 000 F.
Tél. : 42-71-87-24

78-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Ds petite rés. 82, stand., calme et sympa, proche commerces, écoles, transp., sup. 5 p. 108 m² + terrasse 10 m², garage ind., cave, charges réduites. A SAISIR 820 000 F.
Tél. : 30-43-20-68 entre 19 h et 20 h ou week-end.

VDS MONTESSON 78
Centre ville, beau F 3, s. de séj., 2 ch., cuis., w.-c., s. de bns, balc., cave, park., prix 800 000 F.
Tél. : 34-35-17-69.

91 - Essonne

MASSY
Part. vds 6 pces 124 m², loggia 12 m², terrasse 66 m², calme, verdure, RER.
Tél. : 69-20-57-44

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ARGENSON
stdg 8e ét., asc., b. 3 p., 70 m² + gd box en sous-sol.
2 900 000 F, STAF 45-80-33-32.

BOULOGNE
VUE S/BOIS
PRÈS ROLAND-GARROS
Petite résidence de charme, duplex 82 m², beau volume, 42-72-40-19.

NEUILLY (Porte Maillot),
2 p., ref. neuf (archit.), SDB, cuis. équipée, cheminée, 5e sans asc., urgent cause mutation.
Tél. : 46-24-31-33.

LEVALLOIS, A SAISIR. Gd 2 poss cuis., bains, wc. Bel imm. ravalé, chauf. indiv. Gardien, calme. 845 000 F - 43-27-96-83

ISSY-LES-MOULINEAUX
Mo Mairie, s/945 m² terrain, pavil. de caractère, 9 pces + sal. de jeux, garage attén.
Px : 5 500 000 F.
SCORSIM : 48-44-48-83

LEVALLOIS, proche mairie, sup. 2 pces cuis., équipé tt cft. Prix : 659 000 F.
Crédit possible.
Tél. : 48-04-84-48

94 Val-de-Marne

COURS MARIGNY VINCENNES MAIRIE
dans hôtel part., gd 3 p., très bel appt d'angle au 3e ét., sud-ouest, séj. 40 m², park., 3 750 000 F.
43-48-74-00.

Province

RENNES
Studio kitch., sdb, w.-c. sép., mezzanine, pkg ssc., sur jardin, près cité judiciaire, calme.
Prix : 250 000 F.
Tél. : (16) 96-78-41-33.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE IMMOBILIER PARIS 9e RECHERCHE
CADRE DE GÉRANCE LOCATIVE
Investisseur institutionnel

professionnel confirmé, sens du contact, libre rapidement, rémunération suivant expérience.

Env. lettre manuscr. + CV, photo et prét. s/réf. 015 à FRANCACIF, 17, rue de la Banque, 75002 Paris.

secrétaires

VILLE DE COLOMBES
92701
(80 000 habitants)
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Collaborateur (trice) du secrétaire général
PROFIL :
Capacité rédactionnelle, de synthèse et de prise de notes.
Expérience communale souhaitée.
Esprit d'initiative.
Rigueur.
Sens de l'organisation et des relations humaines.
Disponibilité.
Formation administrative : sténodactylo.
MISSION :
Gestion de l'agenda du secrétaire général.
Préparation, suivi et organisation du classement.
Organisation d'une équipe de travail.
Candidature, CV et copie des diplômes à adresser en Mairie,
92701 COLOMBES CEDEX.

formation professionnelle

FORMATION MICRO
Logiciels : MSDOS, EXCEL, LOTUS, WORDS, DBASE, etc.
Réserv. stages avril-mai.
CLS, tél. : 42-63-58-59.

capitaux propositions commerciales

NOUVEAUTÉS MONDIALES
1) A donner en exclusivité à société travaillant dans la distribution pharmaceutique ou para-pharmaceutique.
2) Société travaillant distribution articles de garage et accessoires voitures.
Pays : D, F, GB, E, I, A, B, NL, P.
Société ayant la surface financière nécessaire et déjà introduite.
Adresse :
PRIMANNE & CIE
7, rue Dizerens
Case Postale 416
CH-1211 Genève 4

DEMANDES D'EMPLOIS

SOMMELIER-CAVISTE
25 ans d'expérience.
Réf. sérieuses,
recherche emploi stable.
34-74-35-48 ap. 19 h.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Longue expér. profess. en milieu industriel, homme de projet et de réalisations, rompu aux contacts à tous niveaux, recherche en PROVINCE, région indifférente, poste similaire dans entreprise désireuse de développer ses ressources humaines.
Ecrire ss no 1931 M à PARFRANCE Annonces, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui transmettra.

Chef de projet conseiller technique
Ing. hydraul. INPG/EIH+, ing. info ESE/SUPELEC recherche poste OM, 51 ans, 20 ans exp. OM, spé. hydro/électro. avec société para-état., org. internationaux, soc. priv. françaises et étrangères.
Tél. : (16) 97-23-44-16 ou Ecrire sous le no 8829 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

H. cherche emploi chauffeur de direction, sér. réf. 73-65-80-70 ou 73-61-19-80.

J.F. 26 ans ch. emploi de danseuse ou masseuse 40-11-67-08/30-64-60-75.

Cadre technique commercial exp. en travail temporaire, rech. une agence à vocation technique à gérer sur Paris, R.P.
Ecrire à PAYET, 98, av. Couturier, 94400 Vitry-s/Seine.

ADMINISTRATEUR TERRITORIAL
secrét. gén. adj. ville 80 000 hab.
F. 42 ans, droit public, Sciences Po, finances publiques et privées, exp. généraliste management relations humaines recherche poste haut niveau public ou privé Paris ou région parisienne
Ecrire sous le no 8855 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Chef de projet
Conseiller technique
ing. hydraulicien INPG/EIH + ing. info ESE/SUPELEC recherche poste O.M., 51 ans, 20 ans exp. O.M., spé. hydro/électro., avec société para-état., org. internationaux, soc. priv. françaises et étrangères.
Tél. : (16) 97-23-44-16 ou écrire sous réf. 8828 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

JOURNALISTE
35 ans, exp., multilingue (rédigeant en français, angl. et allemand), flexible, ch. emploi comme rédacteur ou correspondant, ttes régions et pays
(19-352) 80-69-46

J.F. 28 ans, MBG Marketing, 1re exp. solide domaine de la communication. Etudie ttes propositions.
Tél. : 60-63-47-35

H. 36 a., angl./fr./arabe, connaissances alld. it., formation import/export, exp. 5 a. art moderne et contemporain, étudierait ttes propos. M. ATTIA
Tél. : 64-86-09-42

Ingénieur + 3e cycle marketing industriel, 20 ans réussites vente direction agence et département commercial, biens consommables et équipements pour entreprises recherche Direction commerciale ou de centre de profit
Tél. : 69-07-00-13

J.F. 38 ans rech. emploi SECRÉTAIRE DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE COMMERCIALE région EVRY
Libre à compt. du 17-4-90
Faire ttes propositions au Monde Publicité no 7119 M 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

H. d'action et de réflexion, 45 ans, cadre exp. nationale de la vente à dom.
cherche poste DIRECTION DES VENTES ou COMMERCIALE

Toutes entreprises ou groupes intéressés par une approche nouvelle et dynamique du marché de l'art.
Ecrire sous no 8842 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

Manipul. en radiologie rech. emploi dans les pays d'Afrique centrale. 91-90-20-43 M. GHARBI LOTFI.

CADRE SUPÉRIEUR
Spécialiste des affaires africaines de haut niveau, 20 ans d'exp., recherche responsabilités BANQUES ou ENTREPRISES EN AFRIQUE FRANCOPHONE.
Ecrire sous le no 8846 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Direct. export retraité gde exp. industr. et commerce international angl., all., esp. et italien courant, connaiss. arabe. Disponible pour missions ponctuelles, prospection, etc.
Ecrire sous le no 8838 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

L'AGENDA

Décoration

Tentures murales, doubles rideaux, réfection sièges, ANTIQUITÉS, FAIENCES,
A LA BOUTIQUE
39, rue Faidherbe, 43-48-78-90.

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 30 et 31 mars, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils.
Nombreux modèles en cuir et tissu.
Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F.
Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt du Canapé, 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais.
Tél. : 48-44-83-61.
Ouvert de 10 h à 19 h.

Conférence

CANCER-SIDA
Une thérapeutique efficace et non toxique, M. Beljanski, directeur de recherche honoraire CNRS, jeudi 29 mars 1990 à 20 h 30.
Maison de la Mutualité 24, rue St-Victor Paris 5e

Matériel de bureau

CASH BUREAU : MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT
PRIX IMBATTABLE : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS
CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE
600 m². D'EXPOSITION
24, rue Davoust, 93500 Pantin,
sortie Porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71.
Dijon, tél. : 80-51-38-52.
Marseille : 91-43-22-43.

Musique

FRANÇOISE LEGRAND CHEF D'ORCHESTRE
recherche
Instruments à vent bois et cuivre, bon état, pour orchestre roumain.
Tél. : 43-22-71-46

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

205 XT diesel, août 89, 6 500 km. Blanche, vitres teintées, toit ouvrant, lève-glace électrique, fermeture des portes centralisée.
Prix : 72 000 F
Tél. : 42-40-61-42 bur. 43-63-88-38 domicile

Vacances Tourisme Loisirs

A LOUER
AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290
JUIN/JUILLET/SEPT.
Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bains, wc. Prix juin/sept. : 4 000 F, juillet : 5 000 F.
Ecrire ou téléphoner à René PERRET - 23, rue Mostard. 92700 COLOMBES.
Tél. : 42-42-81-86

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

GRAU-DU-ROI (30)
part. loue studio plain-pied avec petit jard. 150 m plage, tt comm., marché proche juillet 4 500 F, août 5 000 F, septembre 2 500 F.
Tél. : (16) 75-56-55-38.

Home d'enfants Vacances d'été
HAUT DOUBS (900 m alt.)
3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur : poneys, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environ.
Tarif tt compris 1 800 F/semaine par enft.
Tél. : (16) 81-38-12-61
Le Crêt-l'Agneau
La Longeville
25650 MONTBENOIT

VACANCES VAR A 5 KM DU LAVANDOU,
petit appt vue sur mer, libre, mai, juillet, août, endroit calme et résidentiel.
Tél. : 94-05-81-64.

SÈTE, résid. bord de mer, 2 Pièces pour 4 pers., balc. + terrasse 35 m², vue mer. Juillet-août.
Tél. 69.01.08.05.

A louer Corse du sud, Porticcio, golfe d'Ajaccio, app. 2 pièces + grande terrasse, vue sur le golfe. Tennis, piscine, 1.200 km de la plage.
Le mois, juin : 4 500 F, juillet : 6 800 F.
Téléphone après 20 h : (16-1) 48-48-30-24.

CARROZ-D'ARACHES
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine.
Tél. : 43-04-42-41

AGENDA IMMOBILIER

Le Monde
AGENDA IMMOBILIER
mercredi + jeudi + vendredi + samedi (RADIO-TÉLÉVISION)
PUBLICITÉ :
RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS :
45-55-91-82, poste : 40-83



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements achats

AGENCES FRANÇOIS FAURE
PARIS 7e et PARIS 6e
5, RUE LITTRÉ

spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente.
Tél. : Olivier GRUMEL, 45-49-22-70.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, BD RASPAIL
75014 PARIS

RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE D'INSTITUTIONNELS, D'INVESTISSEURS ET DE PARTICULIERS STUDIOS, APPARTS ET MAISONS PARIS ET SA BANLIEUE

UFE : 42-79-03-18.

JEAN FEUILLADE
54, av. Motte-Picquet, 15e, rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arrdts.
Tél. : 45-66-00-75.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx, paie cpt chez notaire, 48-73-48-07, même soir.

Enseignante recherche studio ou 2 pièces 30 à 35 m² avec salle de bns, dans 9e, 10e ou 11e. Accès facile gare du Nord.
Tél. : 45-33-52-96 (répondeur).

RECHERCHE POUR PIED A TERRE, STUDIO OU 2 PIECES. PAIEMENT COMPTANT M. DESSOIS.
Tél. : 42-71-87-24

J'ACHETE APPTS 9e, 10e, 11e, 17e, 18e, 19e, 20e.
J.-P. CARRIERE.
Tél. : 42-71-12-00

URGENT. achète comptant appartement ou pavillon, même à rénover.
M. VALLERAND
Tél. : 43-70-18-00

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT A PARIS.
Avec ou sans confort.
M. Roger 48-04-08-60

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS, APPARTS A PARIS de 200 à 450 m².
40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS ET INSTITUTIONNELS, IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAx : 42-89-21-54

CABINET KESSLER
76, av. Champs-Elysées
75008 Paris
48-22-03-80
43-59-68-04 p. 22
Spécialiste appts ht de gamme, évaluation gratuite sur demande

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER
16e arrondissement,
700 m² divisibles.
40 millions.
Tél. : 30-82-01-26.

SINVIM
achète
PARIS ET PROCHE BANLIEUE
TERRAINS, IMMEUBLES, ENTREPOTS.
SINVIM
COMPAGNIE BANCAIRE
5, avenue Kléber, PARIS 75016
tél. 40 67 34 51, fax. 40 67 50 12

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES.
M. BRUNET, 45-41-11-00.

DOURDIN DORESSAY
STE D'INVESTISSEMENT

ACHETE IMMEUBLES, BUREAUX OU HABITATION. PARIS INTRA MUROS. Intermédiaire bienvenu.
Tél. : 46-24-93-33
Fax : 47-45-75-08

locations non meublées offres

Paris

RUE DU CHERCHE-MIDI, STUDIO, 2 fenêtres, soleil, refait neuf, charme. 4 150 F CH. COMPR. FRANÇOIS FAURE : 45-49-22-70.

9 km aéropt Ch.-de-Gaulle, à louer dans imm. neuf, 1 duplex T 2 + 1 studio tt confort, park. privé.
Tél. le soir : 60-03-47-18.

67 RUE CONDORCET
Bât. rue 1er ét., 5 pces cuis., sdb, wc, 150 m² env. Loy 15 000 F charg. 900 F. Ce jr s/place 11 h 30 à 12 h 30

Rue de BAGNOLET, imm. p. de t., 2 P., 33 m² env. kitch., 2 700 F ch. compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-78.

ALEXANDRE-DUMAS, 2 P. 30 m² env., cuis. sal. d'eau, cave, 2 400 F ch. compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-78.

locations non meublées demandes

Paris

GRISS-HAUSSMANN
45-22-56-44
Cherche pour clientèle sélectionnée studios au 5 P. vides ou meublés à la location. Paris, banlieue.

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques appts vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand.
42-22-24-68, 42-22-14-61.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLES, HOTELS PART. PARIS ET VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99

RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS, QUARTIERS RESIDENTIELS ET MAISONS OUEST-EST.
(1) 45-27-12-19

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STES MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg. 5-6-7 pces.
Tél. : 45-26-33-27

villas

AIX-EN-PROVENCE, à vdre villa 12 pces + 3 s. de bns, 3 w.-c., 250 m², hab. s/8 200 m², terrain clos + pisc. + garage 1 800 000. 91-90-44-54.

maisons de campagne

BOISSY-LE-REPOS (51) MAISON DE PAYS, rénovée, 7 p. + s. de b., sur terr. 6 000 m², val. Pt Morin, 100 km Paris, calme. 600 000 F. (16) 26-81-40-39.

propriétés

CHAMPAGNE près autoroute A 4, DEMEURE XIXe siècle, 6 pces 215 m² + grenier + dépend. Maison 160 m², terr. 3 000 m². Bord rivière. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 43-54-25-70

Près Châlons-s./Marne, MOULIN 5 pces + terrain 600 m², belle affaire. Prix : 800 000 F.
Tél. : 43-54-25-70

FORET COMPIEGNE
Dans jard. à l'ancienne, belle maison de famille, romantique et calme, dble récept., 6 chbres, 3 bns, 3 terrasses. Village classé.
Tél. : 45-44-26-30 aux h. de bur.

PROVENCE LUBERON
Entre vignes et lavande. Belle et authentique bastide XVIIIe siècle. 13 pces, 3 récep., 6 chbres, 5 bns. Dépendances, gardiennage. Vue magnifique.
45-44-26-30 aux h. de bur.

LANGUEDOC, particulier vend grande maison de maître, haut confort, parfait état, garage, dépendances, cour, jardin, dans village tout proche grande ville et mer, 1 900 000 F.
Ecrire sous le nº 6039
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Part. vd prop. de caractère 20 km Toulon, 60 km Marseille, bordée riv. Gapeau : 20 ha, forêt, 4 ha pré, parc agrément, arbres centenaires, verdure, fraîcheur, maison : 14 p. princip., 2 150 000 F.
Tél. : (16) 94-90-87-66.

1 h de Paris, direct A 6 sortie Nemours, à vendre BELLE EGLISE DU 12e avec son porche roman, cœur voûté d'ogive du 14e, clocher restauré du 16e, 350 m² au sol aménageables, sur 1 100 m² de terrain bordé de vieux tilleuls. Conviend. pour création atelier d'art, expos., etc. Prix 918 000 F
Tél. : (16) 38-96-65-96

SOLOGNE sud Lamotte-Beuvron, autoroute, belle propriété, chasse 70 ha, 3/4 boisée, rivière, étangs, vraie maison solognote, parfait état.
Agence BOUARD VIERZON
Tél. : 48-71-24-99

MONTARGIS
110 km aut. sud, gare SNCF PROPRIÉTÉ DE CARACT. sur 1 ha 50, boisé, sal. séj. 80 m², cheminée, 5 chbres, bns, w.-c., dépendances. Haut cft. 1 230 000 F. Crédit 80 %
16 (1) 38-85-89-62, 7j/7

Vends AUPS Var, entre mer et lac, bastidon 6 p., salle de bains, cabinet de toilette, cave, garage, sur terrain 2 000 m² avec 3 bassins. Vue 1 km centre ville. Prix 1 320 000 F
Tél. : 94-70-03-32

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE/LAKANAL, très belle maison de caractère sur 697 m² de terr., 175 m² habit., récept., + 7 ch. bon état. 4 890 000 F.
ERIMO : 46-60-45-96.

VENDS CAUSE DÉCÈS
1 h Paris direct aut. sud
5 MN MONTARGIS (45)
Gde ville ts commerces, gare SNCF direct Paris, s/son véritable parc clos 1,5 ha oasis de tranquillité, ancienne demeure pierre, tuile pays, séj. rustique, cheminée, cuis., 4 p., bains, w.-c., s. de jeux, splendide grenier aménageable 120 m², grange, gar., cave. Px tot. : 680 000 F, long crédit personnalisé, (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

ST-MANDE/BOIS
Maison rdc + 2e ét., récept. 80 m² + 5 chbres, plein de charme, terrasse, serre, jard. Gar. 13 000 000 F.
Tél. : 46-33-25-45

terrains

PROVENCE-LUBÉRON
Terrain à bâtir 3 500 m² boisé, eau, EDF sur place, jolie vue. Px 320 000 F HT. BACON Immo 90-75-86-77.

Vends terrain constructible sur hauteur, viabilisé face au Pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Tréviers (15 km de Montpellier). Proche de tous commerces, écoles, terrain de sports. 1 440 m², 310 000 F TTC.
Tél. : (16) 39-69-17-58.

fermettes

NORMANDIE, BACILLY 50 FERMETTE DANS HAMEAU, PRÈS MONT-SAINT-MICHEL. TT CFT. Tél. : 33-05-89-01 ou 33-06-49-32.

Vends ferme Loir-et-Cher Région Vendôme
Maison habitation + dépendances, terrain total 6 770 m².
Tél. : (16) 54-72-00-61.

pavillons

A SAISIR, à 35 mn Paris. Direct aut. sud. FONTAINEBLEAU 77. sur son parc

7 500 m² CLOS

Adossé à la forêt domaniale de FONTAINEBLEAU. Belle demeure, récept., gd séj., cheminée, terrasse, plein sud, cuis. équipée, 4 chbres, bns, wc, gd cft, cave, gar., piscine. Long crédit. Propriétaire 64-24-50-56, 24 h/24.

TORCY (77)
Vd cause mutation pavillon F5 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée, s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F.
Tél. : (1) 60-28-81-13

viagers

ACHÈTE à particulier VIAGER LIBRE OU OCCUPÉ pour placement
Tél. : 42-42-28-29

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Ventes

11e, 150 m² en 8 bureaux, sur rue et jardin, sanitaires, 2 park., tbe. Prix : 3 800 000 F.
Tél. : 40-20-97-20

Locations

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches, RC-RM
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

Location bur. équip., réunions, journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges soc.
CONSTITUTION SOCIETES
REDACTION TOUS ACTES
FIDASSIST
Paris 8e : 42-89-68-28
Dépt 95 : 34-64-18-12

UFFI
45-22-12-00

OPERA
400 m²

10e HAUTEVILLE
2 500 m² imm. indép. rénové

MONTPARNASSE
2 200 m² imm. indépendant
800 m² sur 1 niveau

14e ST-JACQUES
930 m² rénovés, parkings

15e CONVENTION
430 m², fonctionn. 1 500 F/m²

Mº GALLIENI
320 m² - 600 m²

19e PTE VILLETTE
2 000 m² divisibles 300 m²

CLICHY
1 500 m² bureaux + 2 000 m² entrepôt proxim.

ST-DENIS
TOUR PLEYEL
1 500 m², crédit bail, divis.

SURESNES
3 500 m², neuf, bur./activités

RER ARCUEIL
2 200 m² BON ETAT

LES ULIS
2 500 m² divisibles 500 m²

BIEVRES
650 m², burx activités, neufs.

CIDES
Des adresses de prestige pour votre siège, ou votre antenne à Paris.
VOTRE SIEGE SOCIAL A L'ETOILE
dans nos centres d'affaires
AV. CHAMPS-ELYSEES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU 8e
ETOILE IENA 16e
PASSY TROCADERO
Burx équipés, 1/2 j., secrét. téléph., services, télex, fax, Eurosignal
DOMICILIATION : 190 à 390 F/m.
CONSTITUTION DE SOCIETES
CIDES : 47-23-82-10

8e, 80 m² en 4 bureaux standing.
40-20-02-15

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services. Permanences tél.
43-55-17-50

FEAU HAMPTON
40 08 10 90

PARIS
130 m², bd E.-Augier, 16e.
150 m², rue de Vaugirard, 6e.
173 m², rue des Amandiers, 20e.
194 m², bd E.-Augier, 16e.
230 m², rue Auber, 9e. (Professionnel).
304 m², rue Poncelet, 17e.
305 m², av. Matignon, 8e.
370 m², pl. Henri-Bergson, 8e.
425 m², av. Matignon, 8e.
474 m², bd E.-Augier, 16e.
729 m², av. Matignon, 8e.
840 m², rue Ste-Félicité, 15e.
1 000 m², rue Commines, 3e.
1 300 m², av. du Pdt-Kennedy, 16e.

BANLIEUE
200 m²-300 m², bd National, (La Garenne-Colombes).
230 m², r. des Meuniers, Bagneux.
270 m², Défense 8.
500 m², Tour Pleyel, St-Denis.
600 m², rue Auguste-Blanche, Puteaux (bail 23 mois).
700 m², rue Carnot, Levallois.
1 093 m², r. Jean-Marin-Naudin, (92 Bagneux).
1 150 m², rues E.-Duclaux et Curie, 92 Suresnes.

A PARTIR DE 150 m², PARIFERIC PTE VILLETTE (accueil, autocommutateur restaurant d'entreprise, cloisonnement, parkings).

Domiciliation
Burx, télécopie, telex.
AGECO : 42-94-95-28.

AV. DE L'OPERA
408 m² bureaux
Tél. : 40-20-02-15

EN BORDURE A 86
A proximité gare SNCF et 15 minutes ST-LAZARE,
BUREAUX STANDING
Reste à louer environ 8 000 m² divisibles à partir de 100 m², plateaux entiers de 450 m².
CENTRE D'AFFAIRES
COLOMBIA
146, BD DE VALMY
92700 COLOMBES
J.-B. BRETZ
TÉL. : 45-63-17-50.

8e - MADELEINE, 6 burx sur 310 m² env., 4 park.
SANS REPRISE
4 638 F H.T/m²/an
36 15 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

8e - ETOILE 4 burx sur 70 m², 3 100 F H.T./m²/an
Reprise de 50 000 F
36 15 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX
CREADOM 42-67-05-99

locaux commerciaux

Ventes

11e, ST-MAUR, local 240 m², gde verrière, 2 parkings. Prix : 3 650 000 F.
Tél. : 40-20-97-20

4e, rue de Rivoli, 140 m², local en rdc, 3 000 F + cb.
40-20-97-20

19e, bd Sérurier, local 185 m² pour archives. Prix : 8 000 F.
40-20-97-20

Alexandre-Dumas, très gd local sur rue, 800 m² + 85 m² bureaux, accès gros porteurs.
40-20-02-15

fonds de commerce

Ventes

CABINET IMMOB.
PARIS SYNDIC GERANCE
C.A. TTC 2 100 000 F, 80 % co-ppté, 20 % gérance. Ecr. s./réf. nº 158, MGC 38, r. de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET

GROUPE ZAUBERMAN
ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS
paiement comptant

PROMOVIM
3, rue Etienne-Marcel
75001 PARIS.
Tél. : 42-36-56-26

EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE
RÉNOVATION – PROMOTION



COURCHEVEL

A Courchevel 1550, au pied des pistes du domaine des 3 Vallées, "Les Brigues", une résidence de haut standing avec une vue remarquable. De très beaux appartements avec cuisine indépendante et balcon.

à partir de 453.000 F*

Spie Loisirs
47.23.00.67

Bureau de vente : 75, avenue Marceau 75116 PARIS

Veuillez m'envoyer votre documentation "Courchevel"
Nom :
Adresse :
Tél. dom. : Tél. bur. :

LES AGENCES CENTURY 21 VOUS PROPOSENT

91 PARAY-V.-POSTE
Pav. plain-pied, séjour (chemin.), 3 chbres, cuis. aménag., sdb, wc, garage, jardin. 1 000 000 F.
Century 21 - Ag. Altoport
Tél. : 69-84-81-81

91 ATHIS-MONS (RER C)
Pav. séparé (cheminée), cuis. équip., 3 chbres, wc, bain, garage, jardin. 980 000 F.
Century 21 - Ag. Altoport
Tél. : 69-84-81-81

FONTENAY-S.-BOIS
Pav. meulière 6 pces, 130 m², cuis. équip., ss tot., gar. 2 voit. Sur 230 m² de terrain. 2 100 000 F.
Century 21 - Espace 2000
Tél. : 43-94-24-78

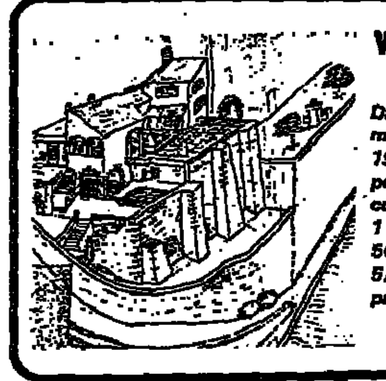
Century 21

FONTENAY-S.-BOIS
Villa trad. 9 pces, 200 m² hab., séjour 40 m², terrasse, ss total, garage 3 voit., sur 600 m² de terrain. 3 200 000 F.
Century 21 - Espace 2000
Tél. : 43-94-24-78

REPUBLIQUE Xe
Droit au bail, rdc 300 m², sur bd commerce, fabrication maroquinerie, articles voyage. 8 700 F/mois. 1 500 000 F.
Century 21
Pasquet Immobilier
Tél. : (16) 70-03-94-50

LE Nº 1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE

Les Belles Propriétés du Monde



VAR-LES-ARCS S./ARGENS

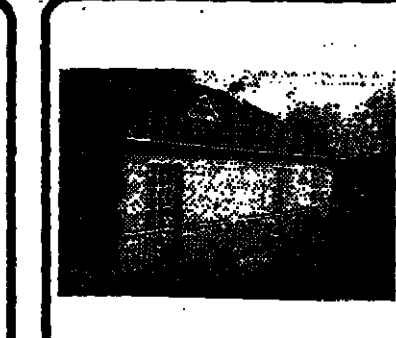
Dans village médiéval du XIIe s., maison en pierre, réhabilité en 1974, 110 m² hab., séj. 35 m² avec poutres et cheminée, 2 chbres, cuis. équipée, office, wc, sdb, 1 chbre 20 m² à l'étage, terrasse 50 m² a.s. aménageable 35 m² 5/6 caves voûtées 100 m². Vue panoram. sur val d'Argens.

Tél. : (16) 94-73-37-90



NICE

Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m². Gd séjour + 4 chbres + studio indépendant + parking + 400 m² env. Jardin de rêve.
Prix : 2 000 000 F
46-22-03-80 ou
43-59-68-04 p. 22



Maison sur 700 m² de terrain dans verdure et rue calme, 5 pces + 4 pces, idéal prof. libérale, à 20 min. de Rennes Nord, dans village toutes commod.

Tél. : (16) 96-78-41-33 ou
99-30-82-31

هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, parking 52 m², r.-de-ch.	31, rue Claude-Bernard SGI-CNP - 47-42-17-61	6.200 + 825

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 pièces 205 m², 1er étage	2, square du Roule AGF - 42-44-00-44	20.000 + 850

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 pièces 207 m², 2e étage	3, rue Jules-Lefèbvre SAGGEL - 47-42-44-44	22.770 + 2.977

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, park. 83 m², 2e étage	5-7, rue Saint-Hubert AGF - 43-38-74-46	6.300 + 680
Studio meublé 28 m², s/jardin	Home Plazza Nation Home Plazza 40-09-40-00	5.500 + 825
2 pièces meublées 45 m², s/jardin	Home Plazza Bastille Home Plazza 40-21-22-23	8.500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 56 m², 5e étage	66-68, cours de Vincennes AGF - 43-40-08-87	5.000 + 660

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 50 m², 4e étage	199, av. du Maine LOC INTER - 47-45-19-97	5.580 + 390

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 pièces 114 m², 1er étage	15-17, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	12.700 + 2.264
4 pièces 81 m², 1er étage	60, rue Michel-Ange AGF - 46-51-38-35	8.500 + 750
2 pièces, box 46 m², 2e étage	60-62, av. H.-Martin GCI - 40-16-28-68	8.730 + 1.200

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 p., park. 600 F 66 m², 6e étage	19, rue Roger-Bacon SAGGEL - 47-42-44-44	5.600 + 1.049
5 pièces 186 m², 3e étage	118, bd Malesherbes AGF - 42-44-00-44	23.000 + 2.540
6 pièces 205 m², 1er étage	7/9, place des Ternes AGF - 42-27-69-12	21.000 + 790

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 p. (dispo. 06-09) 66 m², 5e étage balcon, park.	75, rue Ph.-de-Girard CIGIMO 48-24-50-00	3.000 + 1.060

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces neuf 63 m², box, cave	Angle rues Manin et Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	5.280 + 566
3 pièces neuf 78 m², box, cave	Angle rues Manin et Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	6.350 + 704
Studio neuf 33 m², balc. 15 m²	Angle rues Manin et Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	3.410 + 301
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin et Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces neuf 65 m², box balcon 6 m²	Angle rues Manin et Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 5 pièces 111 m², jardin park.	Noisy-le-Roi 67, av. B.-de-Jussieu SGI/CNP - 30-44-01-13	7.602 + 418

78 - YVELINES (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 6 pièces 136 m², park.	Saint-Germain-en-Laye 20-22, rue Schnapper SAGGEL - 47-78-15-85	10.200 + 769
3 p. (dispo. 06-90) 85 m², 3e étage park. 380 F/mois	Versailles 35 bis, rue du Mal-Galliéni CIGIMO - 48-24-50-00	5.910 + 950
Maison 4 pièces 101 m², garage 460 m², jardin	Villepreux 56, av. de la C.-du-Moyne SGI/CNP - 30-44-01-13	5.318 + 321
3 pièces, park. 95 m², 2e étage, balc.	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6.780 + 930
4 pièces, park. duplex, 85 m², r.-de-ch.	Voisins-le-Bretonneux 23, rue des Manettes SGI/CNP - 30-57-94-57	3.100 + 641

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, park. 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.344 + 750
4 pièces, parking 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Rés. « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.290 + 750
4 pièces 80 m², 11e étage	Massy 7, square Yves-du-Manoir AGF - 42-44-00-44	3.680 + 1.100

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 49 m², 1er étage park. 280 F/mois	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	4.400 + 390
3 pièces 66 m², 1er étage park. 280 F/mois	Antony 12, av. de la Providence SOVIAM - 46-66-26-51	5.300 + 550
4 pièces 89 m², 5e étage parking	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	6.800 + 780
5 pièces 103 m², 1er étage 2 park.	Antony 12, av. de la Providence SOFIAM - 46-66-26-51	7.200 + 810
Studio, park. 27 m², 2e étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	2.764 + 340
3 pièces, park. 64 m², 2e étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	4.004 + 740
3 pièces, park. 73 m², 2e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	6.370 + 757
3 pièces, park. 82 m², r.-d.ch.	Boulogne 33/35, Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	7.970 + 1.680
4 pièces, neuf 88 m², 1er étage	Boulogne 197, rue du Gal-Galliéni KAUFMAN & BROAD 46-04-92-34	8.867 + 650
2 pièces, possib. park. en plus 52 m², 4e étage	Courbevoie 81, Galerie des Damiers SAGGEL - 47-78-15-85	3.500 + 1.014
3 pièces, possib. park. en plus 65 m², 2e étage	Courbevoie 15, place de Seine SAGGEL - 47-78-15-85	3.500 + 1.055
4 pièces, park. 88 m², r.-de-ch.	Courbevoie 2, av. du Parc/place Charras AGF - 43-34-96-98	5.100 + 510

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 72 m², 3e étage	Garches 73, rue de Suresnes SAGGEL - 46-08-80-36	3.878 + 980
2 pièces, park. 52 m², 3e étage	Issy-les-Moulineaux 25, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER - 47-45-19-97	3.500 + 601
4 pièces, parking 95 m², 6e étage	Issy-les-Moulineaux 25, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER - 47-45-19-97	6.200 + 1.184
Studio 44 m², 2e étage	Neuilly s/Seine 47/49, rue Perronnet AGF - 42-44-00-44	4.300 + 530
2 pièces, parking 53 m², 2e étage	Neuilly s/Seine 22, bd Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	4.822 + 560
4 pièces, parking 89 m², 1er étage	Saint-Cloud 2, square Ste-Clotilde AGF - 49-11-11-81	6.500 + 580
4 pièces, parking 97 m², 1er étage	Suresnes 16, rue S. de Rotschild AGF - 42-04-37-75	5.800 + 1.450

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 85 m², 7e étage	Noisy-le-Grand 27, allée du Cl.-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-97	3.300 + 1.081
4 pièces 87 m², 3e étage	Tremblay-en-France 4, rue Copernic LOC INTER - 47-45-19-97	2.508 + 1.124

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 46 m², r.-de-ch.	Charenton 158 bis, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	3.412 + 574
4 pièces, parking 87 m², 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.270 + 1.071
Studio neuf 34 m², 6e étag. parking	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	2.800 + 272
3 pièces neuf 73 m², 1er étage parking	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.760 + 558
4 pièces neuf 94 m², 8e étage parking	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.200 + 744
5 pièces neuf 110 m², 6e étage parking	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	8.500 + 876
2 pièces, parking 57 m², r.-de-ch.	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3.276 + 417
3 pièces, parking 72 m², 4e étage	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	4.350 + 536

95 VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 4 pièces 105 m², jard., garage	Cergy 7, allée de Chantecocq SGI/CNP - 34-42-30-62	5.630 + 369
2 pièces, park. 50 m², 1er étage (disp. 06.90), balcon	Montmorency 126, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	3.010 + 950



78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Dans un parc verdoyant, près du RER, du château, des écoles, des commerces, immeuble de bon standing, quelques appartements sont encore disponibles en location.

40, rue des Ursulines
Tél. : 42-44-00-44

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















sefimeg





MARCHÉS FINANCIERS

L'absence de neige pénalise lourdement les Skis Rossignol

Il fallait bien s'y attendre : le très mauvais enneigement en Europe pendant une bonne partie de l'hiver 1989-1990, survenant après un hiver 1988-1989 également privé de neige en son début, oblige les Skis Rossignol à revoir à la baisse leurs résultats non seulement pour l'exercice en cours, mais également pour le suivant.

Dès le début de cette saison, les ventes de skis en réassortiment ont chuté de plusieurs dizaines de milliers de paires et les stocks se sont gonflés, de même que les provisions pour créances douteuses sur les clients (magasins spécialisés).

Dans ces conditions, le bénéfice de l'exercice 1989-1990, évalué à 15 millions de francs au départ, va se transformer en une perte de 10 à 15 millions de francs. De plus, les commandes pour la prochaine saison de ski étant passées à la fin de la saison en cours, l'importance des stocks à la fin de cet hiver conduit la société à évaluer à 10 % la baisse des ventes pour l'exercice 1990-1991, soit 150 000 paires en moins, principalement dans les gammes moyennes et basses, sur un marché mondial en régression de 15 % en volume.

Dans la chaussure de ski, la forte hausse prévue pour la nouvelle marque Rossignol ne pourra être obtenue et la marque Lange sera en légère baisse, soit un déchet de 150 000 paires. Enfin, la dépréciation du yen et du dollar est actuellement importante.

Compte tenu de ces éléments, le président, M. Laurent Boix-Vives, prévoit une perte commerciale de l'ordre de 20 millions de francs en 1990-1991, qui pourrait, en fonction de l'évolution des parités monétaires, aller jusqu'à 50 millions de francs. Le retour au bénéfice, pour l'exercice 1991-1992, sera fonction de l'enneigement l'hiver prochain. Il se déclare prêt à ouvrir son capital à un autre groupe « non industriel », à hauteur de 25 % à 30 %.

Chez Salomon (fixations et chaussures de ski), les prévisions des résultats sont également revues à la baisse. Heureusement, la situation est bonne au Japon et normale en Amérique du Nord, à défaut de l'Europe où tous les pays de ski ont été éprouvés.

F. R.

M. Carlo De Benedetti entendu sur la banqueroute du Banco Ambrosiano

M. Carlo De Benedetti a été interrogé, mardi 27 mars, pendant six heures par le juge Raffaello Invrea de la cour d'appel de Milan, pour répondre de l'accusation de complicité dans la banqueroute frauduleuse du Banco Ambrosiano de Roberto Calvi en 1982.

M. De Benedetti était entré dans le Banco Ambrosiano, la première banque privée italienne présidée à l'époque par Roberto Calvi, lui-même lié à Licio Gelli et à la loge P2 en achetant un million d'actions soit près de 5 % du capital. Nommé vice-président, « l'ingénieur » ne devait rester que soixante-cinq jours dans le Banco. Surpris par le manque de clarté des comptes et devant l'impossibilité d'obtenir des éclaircissements, il devait en sortir en revendant sa participation.

M. De Benedetti a reconstitué les soixante-cinq jours en question, précisant qu'avant de prendre sa participation dans le Banco, il avait rencontré le gouverneur de la Banque d'Italie qui lui avait garanti que la situation de l'Ambrosiano était solide.

Les avocats de Carlo De Benedetti ont présenté un recours en cassation contre ces nouvelles poursuites judiciaires.

Les gouvernements de RFA et de RDA veulent s'opposer aux projets d'Allianz en Allemagne de l'Est

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Helmut Haussmann, a demandé au gouvernement de Berlin-Est d'empêcher le groupe Allianz, numéro un de l'assurance en RFA et en Europe, d'acheter la moitié du capital de la société d'Etat est-allemande qui détient le monopole des assurances en RDA. Le 15 mars, Allianz avait signé un accord en vue d'acquérir 49 % de la Deutsche Versicherung AG, une société par actions, qui, à compter du 1er mai prochain, reprendra les activités des assurances d'Etat Staatliche Versicherung.

M. Haussmann estime que ce rachat étoufferait la concurrence dans une Allemagne réunifiée, Allianz contrôlant alors 30 millions de contrats d'assurance. Par ailleurs, M. Elmar Pieroth, qui sera vraisemblablement le ministre de l'économie dans le nouveau gouvernement est-allemand, affirme qu'il espère faire annuler l'achat. Allianz se défend d'étouffer la concurrence, puisque sa part de marché en RFA est de 15 % seulement. Cette affaire pose le problème des accords entre les grands groupes est-allemands et les combinats est-allemands qui jouissent souvent d'un monopole dans leur domaine.

NEW-YORK, 27 mars ↑

Raffermissement

Après une séance d'indécision, le mouvement de hausse s'est réamorcé mardi à Wall Street. Pas immédiatement toutefois. Durant la première partie de la journée, des ventes bénéficiaires avaient continué de faire quelques dégâts à la cote. Dans l'après-midi, cependant, sur le déclenchement de programmes automatiques d'achats sur ordinateur, le marché est remonté. Si bien, même, qu'à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 29,27 points à 2 736,93.

Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 1 948 valeurs traitées, 901 ont progressé, 543 ont baissé et 504 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, cette reprise est grandement imputable au facteur technique. D'une façon générale, les investisseurs attendent la publication des premiers résultats trimestriels des entreprises pour arrêter leur stratégie. Cet attentisme, troublé de temps à autre par l'intérêt soulevé par les situations spéciales, s'est traduit par la persistance d'une assez faible activité avec 131,61 millions de titres échangés contre 116,11 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 mars	Cours du 27 mars
Alcoa	65 1/2	65 7/8
A.T.T.	41 5/8	42 1/4
Boeing	71 7/8	73
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	38 3/8	38 3/4
Eastman Kodak	38 7/8	39
Exxon	45 7/8	46 5/8
Ford	48 1/2	48 3/4
General Electric	63 7/8	64 7/8
General Motors	47 1/2	47 7/8
Goodyear	37 1/4	37 1/4
I.B.M.	104 1/8	104 1/2
I.T.T.	52 5/8	52 5/8
Mobil Oil	61 3/8	61 3/4
Pfizer	59	60 1/4
Schlumberger	49 3/4	50 3/8
Texaco	58 7/8	59 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	158	162
Union Carbide	21 7/8	21 7/8
U.S.X.	35 1/8	35 3/8
Westinghouse	75 1/8	76 1/4
Xerox Corp.	55 5/8	56

LONDRES, 27 mars ↓

La baisse revient

Après une journée de hausse, la baisse est revenue mardi au London Stock Exchange. L'indice « Footsie » des 100 valeurs a ainsi reculé de 1,4 % pour revenir à 2 266,2.

Les mauvais résultats obtenus par le gouvernement durant les derniers sondages d'opinion, combinés aux craintes d'une victoire des travaillistes aux prochaines élections avec, à la clé, l'éventuelle renationalisation des compagnies régionales de distribution d'eau, ont contribué à déprimer le marché. Mais les investisseurs n'ont pas été indifférents non plus à l'indécision de Wall Street.

La majorité des secteurs de la cote ont terminé sur une note lourde, à commencer par les magasins, les pétroles, les banques, la construction et, bien sûr, les compagnies régionales de distribution d'eau. Les mauvais résultats annoncés par P and O ont provoqué la chute du titre. Les Fonds d'Etat ont enregistré des pertes. Mais les mines d'or se sont redressées.

PARIS, 27 mars ↓

Retournement de tendance

Changement de décor, mardi, à la Bourse de Paris. Les valeurs françaises, qui avaient grimpé de 2,6 % au cours des deux dernières séances, se sont mises à reculer. La tendance, qui avait commencé à se retourner à l'ouverture (– 0,39 %), a continué de s'alourdir pendant la journée. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 accusait une baisse de 0,7 %. Plus tard, à la clôture de 17 heures, son retard était de 0,93 %. La prudence était de mise, à l'image de la séance de Wall Street, la veille, et l'évolution incertaine de la Bourse de Tokyo. Les intervenants redoutent une tension sur le front des taux d'intérêt dans le monde, avec les tensions observées en Lituanie, où l'URSS a, semble-t-il, durci le ton. De plus, outre-Atlantique, en dépit des pressions de la Maison Blanche, la Réserve fédérale devrait probablement décider de laisser sa politique monétaire inchangée lors de la prochaine réunion de l'Open Market, cette semaine, alors que les dangers de récession paraissent s'estomper et que les tensions inflationnistes subsistent.

Le dollar, après avoir baissé durant la matinée, a remonté à la suite des événements de Vilnius. L'or, quant à lui, demeurait faible. A Paris, le lingot perdait 2,3 %, et tombait en dessous de la barre des 70 000 F. Il s'échangeait à 68 800 F. Sur le marché à règlement mensuel, les échanges étaient peu fournis, à l'exception de Paribas, où 635 000 titres avaient changé de main durant la matinée. Les principales hausses étaient emmenées par Nordem, Ingénico et Sfim avec, dans ce dernier cas, à peine 40 titres traités. Du côté des baisses, figuraient Michelin B, Saulnes-Châtillon et Skis Rossignol, après la publication de leurs résultats.

TOKYO, 28 mars ↓

Lourd à nouveau

La tendance a, derechef, été lourde mercredi à Tokyo où les valeurs japonaises, après avoir décroché durant la première partie de la séance, se sont maintenues à un niveau bas jusqu'à la clôture. L'indice Nikkei, qui accusait déjà une baisse de 1,6 % à midi, s'établissait pour finir à 31 263,57, en repli de 562,39 points (– 1,77 %). Un instant, sa perte s'était élevée à 718,75 points.

La dégringolade en continu du yen et la lourdeur du marché obligataire ont contribué à peser sur le marché. Les dégagements, indique-t-on, furent particulièrement importants dans la matinée en liaison avec une vague de ventes sur le contrat à terme de juin. « Il est impossible pour l'instant de voir le fond », disait M. Shigeru Akiba, opérateur d'UBS Phillips and Drew. L'activité a été modérée avec 600 millions de titres échangés contre 700 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 28 mars
Akai	1 100	1 160
Bridgestone	1 430	1 390
Canon	1 580	1 640
Fuji Bank	2 980	2 910
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	2 130	2 190
Mitsubishi Heavy	921	892
Sony Corp.	8 200	8 200
Toyota Motors	2 340	2 290

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BASF : un bénéfice historique accru de 17,4 %.** – Après Bayer, l'autre géant allemand de la chimie, le groupe BASF annonce à son tour des résultats historiques pour 1989 avec un bénéfice avant impôts de 4,38 milliards de deutschemarks en augmentation de 17,4 % pour un chiffre d'affaires, également inégalé de 47,62 milliards de DM (+ 8,5 %).

La société-mère, BASF AG, a réalisé un moins bon score avec un résultat imposable de 3,07 milliards de DM en hausse de 13,7 % pour un chiffre d'affaires de 22,28 milliards de DM (+ 7,6 %).

□ **Sony : deuxième usine à Bayonne.** – Le fabricant japonais de matériels électroniques grand public a confirmé sa volonté de construire une deuxième usine dans la région Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) en vue d'y fabriquer des composants électroniques. La création de cette usine, la quatrième de Sony en France, sera officiellement annoncée le 10 avril prochain par M. Yoshuyuku Kaneda, directeur général du groupe.

Cette unité exigera un investissement de 330 millions de francs pour produire des composants électroniques grand public à usage interne et externe, comme des circuits imprimés de tous types et des têtes de lecture à laser. Elle emploiera quatre cents personnes et devrait commencer son activité en juin 1991.

□ **Valéo : hausse des résultats de 15 % en 1989.** – L'équipementier automobile Valéo a enregistré un bénéfice net consolidé de 936 millions de francs en 1989 en hausse de 15 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 19,5 milliards de francs en gain de 19 % qui s'expliquent pour un tiers par des acquisitions à l'étranger. Pour cette année 1990, Valéo prévoit une consolidation du résultat et une réduction de l'endettement qui atteint 1 % du chiffre d'affaires. Le dividende 1989 est fixé à 9 francs par action en hausse de 12,5 %.

□ **Publicis : 142 millions de francs de bénéfices.** – Intégrant pour la première fois les résultats de l'alliance avec le groupe publicitaire américain FCB, les comptes de Publicis en 1989 font apparaître un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 142 millions de francs, en progression de 15 % sur l'exercice précédent. Le résultat net consolidé total est de 239 millions et la marge brute d'autofinancement de 335 millions. Le chiffre d'affaires a atteint 14,7 milliards de francs, contre 8,6 milliards en 1988. L'essentiel de cette activité est dû à Publicis Communication, avec un chiffre d'affaires consolidé de 12,2 milliards de francs et un résultat net, part du groupe, de 127,7 millions de francs. Médias et Régies représentent un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, en hausse de 18,4 %. Enfin, les revenus financiers de Publicis SA, maison-mère du groupe, se sont établis à 58,6 millions de francs, pour un bénéfice net de 45 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	415	Loca Investissement	....	285
Asystel	....	98 80 d	Locamic	....	132 80
B.A.C.	....	212	Matra Communication	....	205
B. Demachy & Assoc.	....	576	Metallurg. Minière	....	235
Banque Tarneaud	192	192	Molex	221	222
B.I.C.M.	....	850	Navale-Delmas	....	1251
Boiron	....	405	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	204	Om. Gest.Fin.	....	577
Câbles de Lyon	....	2515	Pinault	....	529
Calberson	....	710	Presbourg (C. In & Fin)	....	91
Cardif	....	910	Présence Assurances	....	452 o
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1095	Publicat. Filipacchi	....	750
C.D.M.E.	....	1980	Razel	....	801
C. Equip. Elect.	....	352	Rémy & Associés	....	393 70
C.E.G.E.P.	....	280	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	310
C.F.P.I.	....	280	St-Honoré Matignon	....	236
Ciments d'Origny	....	642	S.C.G.P.M.	....	719 o
C.N.I.M.	....	847	Segin	....	320 10
Codetour	....	290	Sélection Inv. (Lyon)	....	104 80
Conforama	....	1090	S.E.P.	....	495
Creeks	....	462	Serbo	....	530
Dafsa	....	....	S.M.T.Goupil	....	308
Dauphin	....	612	Sodinforg	....	92 60 d
Devanlay	....	1020	Sopra	....	195
Deville	....	460	Supra	....	210 10
Dolisos	....	185	Thermador Hold. (Lyon)	....	315
Editions Belfond	....	....	TF 1	....	325
Elysées Investissem.	....	15 05	Unilog	....	175
Finacor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	541
Garonor	....	....	Viel et Cie	....	173
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	438 50	Yves Saint-Laurent	....	1016
Gravograph	....	238			
Guintoli	....	870			
I.C.C.	....	285 30			
Idia	....	307			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1120			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			
Le gd livre du mois	....	430			

Marché des options négociables le 27 mars 1990

Nombre de contrats : 17 472

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	600	2	21	22	29
CGE	520	48	66	–	6,50
Elf-Aquitaine	600	26	55	1	15
Eurotunnel SA-PLC	60	0,20	4	4,90	–
Euro-Disneyland SC	110	–	4	13	14
Havas	1 500	8	–	–	65
Lafarge-Coppée	350	2	22	–	17
Michelin	140	–	9	–	8
Midi	1 400	–	25	155	–
Paribas	680	16	46	2,50	29
Pernod-Ricard	1 333	–	32	–	–
Peugeot SA	775	67,50	99	0,50	18
Rhône-Poulenc CI	440	40	52	–	8
Saint-Gobain	560	5	33	6	22
Source Perrier	1 500	40	120	3	55
Société générale	560	22	–	0,90	–
Suez Financière	440	7	29	1	–
Thomson-CSF	140	1,05	11,50	2,10	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 mars 1990

Nombre de contrats : 67 888.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,18	101,20	101,82
Précédent	101,52	101,70	–

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
101	1,29	–	1,20	1,69

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7650 F ↑

Le regain de tension en Lituanie a raffermi le dollar aux dépens du mark, qui s'est également affaibli à Paris, revenant à près de 3,36 F, contre 3,37 F la semaine dernière. Le glissement du yen s'est poursuivi, en dépit des interventions de la Banque du Japon, en route vers les 160 yens pour un dollar. A Paris, on a payé 3,63 F pour 100 yens, au plus bas depuis cinq ans.

FRANCFORT	27 mars	28 mars
Dollar (en DM)	1,7140	1,7150
TOKYO	27 mars	28 mars
Dollar (en yens)	157	158,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 mars) . . 10 3/16-10 5/16 %

New-York (27 mars) . . . . 8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	95,8	94,9
Valeurs étrangères	94,8	94,8
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	521,52	523,08
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 964,16	1 945,96

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 707,66 2 736,94

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 813,5	1 786,6
Mines d'or	273,6	269,5
Fonds d'Etat	76,72	76,31

TOKYO

	27 mars	28 mars
Nikkei *Dow Jones*	31 825,96	31 263,57
Indice général	2 339,06	2 306,85

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7550	5,7600	+ 84	+ 96	+ 178	+ 203	+ 500	+ 570
$ can.	4,8875	4,8959	– 144	– 114	– 262	– 217	– 688	– 605
Yen (100)	3,6263	3,6306	+ 76	+ 95	+ 167	+ 195	+ 482	+ 543
DM	3,3582	3,3625	+ 57	+ 76	+ 128	+ 146	+ 288	+ 349
Florin	2,9819	2,9860	+ 40	+ 50	+ 84	+ 102	+ 236	+ 281
FB (100)	16,2571	16,2804	– 38	+ 53	– 37	+ 125	–	+ 423
FS	3,7887	3,7945	+ 20	+ 36	+ 62	+ 89	+ 211	+ 280
L (1 000)	4,5729	4,5805	– 105	– 69	– 184	– 129	– 554	– 440
£	9,3519	9,3658	– 394	– 334	– 773	– 681	– 2119	– 1935

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
Yen	6 7/8	7 1/8	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4
DM	7 1/4	7 1/2	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/2	8 5/8
Florin	7 3/4	8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 7/16	10 5/16	10 9/16
F.S.	9 5/8	9 7/8	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8	9	9 1/8
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	12	12 1/2	12 1/4	12 5/8	12 3/4	13 1/8
£	14 9/16	14 13/16	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/8	15 1/2
F franç.	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 5/16	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 MARS

Cours relevés à 18 h 09

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3760	C.N.E. 3% ★	3800	3800	3760	– 1 05
1055	B.N.P. T.P.	1056	1056	1057	+ 0 09
1235	C.C.F. T.P.	1236	1235	1235	– 0 08
1056	Créd. Lyon. T.P.	1061	1062	1062	+ 0 09
1700	Renault T.P.	1744	1744	1746	+ 0 11
1935	Rhone-Poul. TP	1935	1935	1930	– 0 26
1210	St-Gobain T.P.	1215	1215	1215	....
1240	…ien T.P.	1250	1250	1250	....
875	Accor	880	883	877	– 0 34
880	Air Liquide	875	873	865	– 1 48
2020	Als. Superm.	1920	1910	1910	– 0 52
570	A.L.S.P.I. ★	590	593	575	– 2 54
2570	Arjom. Prioux ★	2589	2570	2550	– 1 51
600	Avenir-Rey ★	600	601	615	+ 2 50
1020	Aux. Entrepr. ★	1040	1030	1027	– 1 25
486	Av. Dassault ★	507	507	500	– 1 38
250	Axa Midi Assur.	286 50	285	282	– 1 32
330	BAFP ★	340	341	340	....
310	Bail-Equipem. ★	323	317	318	– 1 55
980	Bail Investiss… ★	975	955	969	– 0 62
395	B.N.P. C.I. ★	406	404 90	396	– 2 46
870	Bollore Tech.	870	871	885	+ 1 72
590	Cie Bancaire ★	601	600	595	– 1
670	Bazar H.-V. ★	684	684	683	– 0 14
785	Béghin-Say ★	795	795	793	– 0 25
1370	Berger (Ms)	1385	1375	1375	– 0 72
830	Bic ★	860	851	851	– 1 36
820	B.I.P. ★	944	944	925	– 2 01
585	B.I.S. ★	625	627	633	+ 1 28
2840	Bongrain S.A. ★	2800	2819	2810	+ 0 36
985	Bon-Marché ★	996	991	1000	+ 0 40
580	Bouygues ★	583	585	577	– 1 03
170	B.P. France ★	171 60	171	172 50	+ 0 52
760	B.S.N. ★	766	765	757	– 1 17
800	Canal Plus ★	830	835	833	+ 0 36
470	Cap Gem. S. ★	491	495	494 50	+ 0 71
3110	Carrefour ★	3112	3130	3100	– 0 39
148	Casino ★	154 70	153	152	– 1 75
116	Casino A.D.P. ★	120 90	118	118 90	– 1 65
1050	Castorama D.L.	1095	1100	1099	+ 0 37
148	C.C.M.C.	152	148	151	– 0 66
615	C.E.G.I.D.	620	624	629	+ 1 45
250	Centrest	253 90	250	254	+ 0 04
560	C.E.P. Comm.	565	570	570	+ 0 71
385	Cerus CER	405 90	395	394	– 2 91
530	Cetelem ★	532	537	535	+ 0 56
570	C.F.A.O. ★	597	595	588	– 1 51
570	C.G.E.	571	571	567	– 0 70
1570	C.G.I. Informat.	1560	1558	1545	– 0 32
1280	C.G.I.P. ★	1298	1300	1300	+ 0 15
585	C.G.P.	604	595	599	– 0 83
1110	Chargeurs S.A. ★	1205	1201	1207	+ 0 17
745	Cica	748	745	745	– 0 40
1490	Ciments franç. ★	1471	1480	1474	+ 0 20
670	Club Méditerr. ★	680	671	658	– 3 24
166	C.M.B. Packag.	179	179 80	177 50	– 0 84
170	Codetel ★	163 50	165	159	– 2 75
400	Cofimeg ★	402	402	402	....
475	CPR (Par.-R.) ★	474 10	479	480	+ 1 24
785	Coles ★	815	814	815	....
315	Cpt. Entrepr. ★	355	350	352 90	– 0 87
1030	Compt. Mod. ★	1070	1065	1065	– 0 47
380	Concept S.A.	379	374	377 70	– 0 34

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 27/3

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La réorganisation de l'opposition

Le RPR et vingt-trois mouvements associés vont créer une « confédération »

Vingt-trois mouvements politiques et clubs associés au RPR ont décidé de créer une « confédération » avec le mouvement de M. Chirac. Une assemblée constitutive de cette confédération aura lieu au mois de juin.

L'idée de créer un lien organique *entre des groupements de natures* diverses mais se sentant proches du RPR sans y adhérer pour autant n'est pas nouvelle. De telles initiatives ont déjà été prises dans le passé mais, peu à peu, les relations entre leurs membres se sont distendues. Ainsi, lors de l'élection présidentielle de 1988, une vingtaine d'organisations s'étaient rassemblées pour soutenir la candidature de M. Chirac. Depuis, certaines ont repris leur autonomie, comme le CNI, et d'autres ont rallié la majorité présidentielle, comme viennent de le faire celles qui se sont regroupées autour de M. Jean Charbonnel, député ex-RPR de Corrèze (*le Monde* du 27 mars).

M. Chirac, *avant les assises du* 11 février, avait annoncé son intention de recommencer. Une nouvelle opération de rassemblement a donc été lancée par le président du RPR, mardi 27 mars, avec les représentants de vingt-trois mouvements associés. Il a été décidé de tenir, au mois de juin, une assemblée constitutive et, en septembre, une convention nationale à laquelle sera soumise une déclaration commune, que préparera M. Paul Aurelli, ancien responsable de l'UJP, chargé au RPR des relations avec les groupements associés et choisi comme délégué général de la nouvelle organisation. Cette structure constituera alors, avec le RPR, une « confédération » qui sera dotée d'un titre et d'un sigle propres, tout comme cela se passe depuis longtemps pour l'UDF.

M. Chirac, au cours de la réunion de mardi, a *indiqué* que c'était là « *un des moyens pour les opposants qui sont proches du RPR de se renforcer et de passer à l'offensive sur le plan politique contre la majorité présidentielle* ». M. Chirac, en parlant aux journalistes, s'est étonné des réactions provoquées au sein de l'UDF par les propos qu'il a tenus en Arles, en assignant aux députés RPR de revenir à 170 ou 200 après les prochaines élections législatives. Le président du RPR a dit qu'il ne s'agissait pas, dans son esprit, de concurrencer l'UDF mais de gagner des sièges sur la gauche. Car, selon lui, il devra y avoir des candidats communs de l'opposition à la prochaine consultation.

Parmi les *vingt-trois* mouvements associés au RPR présents à la réunion constitutive, et qui vont, selon M. Chirac, « *du centre gauche aux conservateurs et aux libéraux* », figurent : Action et participation ; Action pour une démocratie nouvelle ; Avenir et institutions ; Avenir et liberté ; UNAM Carrefour du gaullisme ; Cercle des amis du 25 mars ; Cercle Périclès ; Club 89 ; Club Phénix ; Collège pour une société de participation ; Convention sociale et républicaine ; Femme Avenir-CFEI ; France-Avenir ; Gaullisme et progrès ; Mouvement des radicaux indépendants ; Mouvement initiative et liberté ; Union des démocrates pour le progrès ; Union des jeunes pour le progrès ; Union européenne féminine ; Union gaulliste pour la démocratie ; Union nationale interuniversitaire ; Union radicale.

ANDRÉ PASSERON

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 mars

Effritement

Le mouvement de baisse s'est fortement ralenti, mercredi matin, pour faire place à de l'effritement. En léger retrait à l'ouverture (– 0,21 %), l'indice CAC-40 ne devait pas beaucoup varier par la suite. Vers 11 heures, son retard était de 0,26 %. Repli de Valeo, Poliet, Axa-Midi Assurances, Paribas avec déjà 45 000 titres échangés, Penhoët, Colas, Matra, Bongrain.

Hausse d'Ingenico, Fives-Lille, ESD et Intertechnique.

□ **Les mineurs de La Mûre occupent les bureaux de la direction.** – Les cinq *cents mineurs* des Houillères du Dauphiné occupent depuis mardi 27 mars *les galeries* et *les bureaux* de la direction de l'entreprise située à La Mûre, sur le plateau de la Matheysine. Ils retiennent le directeur de la mine, M. Etienne Decourt, qui a entamé aussitôt une grève de la faim pour protester contre sa séquestration.

Décès de Henri Fiszbin ancien député

Henri Fiszbin, ancien membre du comité central du Parti communiste, ancien député communiste puis apparenté socialiste, est décédé mercredi 28 mars à Paris.

Né le 26 juin 1930 à Paris, Henri Fiszbin a milité très jeune au mouvement de la Jeunesse communiste dont il fut, à dix-sept ans, le responsable pour son arrondissement parisien. Ouvrier tourneur, il se lance aussi dans le militantisme syndical, devient délégué du personnel, secrétaire du comité d'entreprise dans l'usine où il travaille, puis entre à la direction de la fédération de Paris du PCF dont il sera le premier secrétaire de 1973 à 1979.

Membre du comité central de ce parti (1967-1979), il a *été* député communiste de Paris de 1973 à 1978. Au lendemain des élections municipales de mars 1977, il avait été le candidat de la gauche face à M. Jacques Chirac pour le poste de maire de Paris.

La rupture de l'union de la gauche en 1977 puis l'échec aux élections *législatives de mars* 1978 avaient provoqué dans la fédération *de Paris du* PCF un *débat vif*, aux termes duquel Henri Fiszbin et ceux qui le *soutenaient* avaient été déclarés « *hors du parti* » par la direction communiste. Fondateur de Rencontres communistes, organisation destinée à rassembler « *les communistes unitaires* », Henri Fiszbin avait été élu en mars 1986 sur la liste présentée par le Parti socialiste dans les Alpes-Maritimes. Aux législatives de juin 1988, bien que soutenu par le PS en Moselle, il avait été battu.

Henri Fiszbin avait adhéré au Parti socialiste en octobre 1988 en compagnie de vingt-huit autres anciens membres du PCF.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Le poids des plans

LE poids des mots, oui, et le choc des chiffres. Il y a ce maire, un coco, à Clichy-sous-Bois, où, faut pas l'oublier, les potes à Le Pen ont fait 30 % des voix, réélu dimanche en traitant, je cite, les *nègres et les Arabes de meutes d'hyènes lâchées dans les escaliers des cités... Plutôt que* d'agresser les pauvres bonnes femmes (merci pour *elles* !), ils feraient mieux de se bouger. S'ils ont rien à faire, qu'ils retournent chez eux !

Avis partagé par 76 % des *Français*, sondage CSA réalisé par le service d'information du *premier ministre*. Oui, je sais, pas vous, pas moi, les autres. *Plein d'autres*. Ces autres-là, c'est pas en leur affirmant que le *racisme c'est très mal et très* méchant qu'on les incitera à l'amour *racial*. *Qu'on les* amènera à ne pas établir à l'embauche de trop fréquents distinguos entre Français noirs et Français blancs. Ou à s'étonner, avec France Plus, qu'il n'y ait pas un seul fils d'immigré au Haut-Conseil à l'intégration.

Ce que j'en dis, là, *aujourd'hui, c'est* pas pour le décourager, mon Rocky. Au *contraire, son plan, je* l'applaudis des deux mains. *Interdire la provocation* à la haine raciale dans les journaux, bravo, très bien ! Assimiler la négation des crimes contre l'humanité à un délit et condamner les propos anti-Juifs, anti-Arabes, anti-Blacks, de peines *de prison et d'amendes*, bravo, enfin !

Ce que j'en dis, là, aujourd'hui, c'est pour l'encourager, mon Rocky, pour le houspiller, pour le forcer à aller plus vite, à aller plus loin. Si ça s'arrête là, si au lieu de s'en prendre aux causes de cette terrifiante réaction de rejet on ne s'arrête qu'à ses effets, si au lieu *d'éteindre* ces foyers d'incendie on se contente d'en *disperser les fumées, si on met* un couvercle sur la marmite au *lieu d'en vider le contenu, elle va* exploser.

J'entendais les auditeurs qui ont la parole sur RTL réagir à la présence d'Harlem Désir dans les écoles. D'accord ? Pas d'accord. Et pourtant, qu'est-ce qu'il va faire ? Rien. Il va expliquer à des gamins suffisamment *concernés pour se taper* une heure de cours supplémentaire *que c'est pas bien de ne pas* aimer son prochain. Le choc des *mots ? Hélas, non, le poids des* chiffres !

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1990 a été tiré à 542 003 exemplaires.

Consternation dans le diocèse d'Evreux

Une double démission pour « raisons sentimentales » à l'abbaye du Bec-Hellouin

Dom Philippe Aubin, quarante-neuf ans, Père-abbé de l'abbaye bénédictine du Bec-Hellouin, près de Brionne dans l'Eure, a donné sa démission, le 22 mars, « pour des raisons graves et personnelles ». Cette décision a été rendue publique mardi 27, au moment où Mère Sainte-Marie Ephrem, *supérieure du* couvent voisin de Sainte-Françoise Romaine, faisait savoir qu'à son tour, elle avait « jugé bon » d'abandonner ses fonctions. *Ces deux religieux ont quitté leur communauté et se trouvent actuellement dans deux « monastères* amis ».

Fondé au onzième siècle par le *bienheureux Herluin*, l'abbaye du Bec-Hellouin, qui compte aujourd'hui une trentaine de moines, est surtout connue par ses liens avec l'Eglise d'Angleterre. Elle a donné trois archevêques de Cantorbéry. Cette abbaye appartient à la branche bénédictine des Olivetains. Elle connaît un grand rayonnement, notamment auprès des jeunes, largement dû à la personnalité de Dom Grammont. Père-abbé du Bec-Hellouin de 1948 à 1986, Dom Grammont était très lié à l'Angleterre et fut un artisan du rapprochement avec les anglicans. Egalement ami des juifs, Dom Grammont, décédé en août 1989, avait fondé un prieuré bénédictin à Abou Gosh en Israël. Il avait décliné en 1981 la proposition du pape de devenir archevêque de Paris.

Mgr Gaillot « bouleversé »

Son successeur, Dom Philippe Aubin, aujourd'hui démissionnaire, avait été nommé en avril 1988 à la tête de l'abbaye normande. Né à Nogent-le-Rotrou en 1940, il était entré au Bec-Hellouin en 1961 et avait prononcé ses vœux un an plus tard. *Ordonné prêtre en 1968*, il fut nommé maître des novices, fonction qu'il occupa jusqu'à son élection comme prieur par le chapitre de l'abbaye.

Attirées *par le prestige* de Dom Grammont, les religieuses de Sainte-Françoise Romaine, autre branche bénédictine venue d'Italie, se sont installées, *au lendemain de la guerre*, à deux kilomètres de l'abbaye du Bec. Elles sont aujourd'hui environ cinquante. Le dimanche, les offices sont communs aux moines et aux moniales. Mère Sainte-Marie Ephrem, mère abbesse démissionnaire, était également maîtresse des *novices, avant son élection* à la tête de la communauté en janvier 1988. *Elle est psychologue* de formation et licenciée en théologie. *Elle travaillait* dans un hôpital psychiatrique avant de faire son entrée au Bec-Hellouin en 1966.

L'annonce de cette double *démission a créé la consternation* dans les deux maisons religieuses du Bec-Hellouin et dans le diocèse d'Evreux, dont l'évêque est Mgr Jacques Gaillot, qui n'a cependant pas d'autorité hiérarchique sur l'abbaye. Elle était cependant attendue, si l'on en croit le témoignage d'un frère qui avait écrit en janvier dernier à un ami que « *des événements difficiles se préparent pour la communauté et pour les moniales aussi* ». La plus grande discrétion règne aujourd'hui dans les deux couvents. Dom Philippe est cependant présenté comme un « *prieur plutôt secret* ».

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, et Mgr Joseph Duval, archevêque du diocèse voisin *de Rouen et vice-président de la* conférence épiscopale de France, *ont décidé de dire la* vérité. L'évêque d'Evreux a *déclaré* que le Père Philippe et Mère Sainte-Marie Ephrem avaient démissionné « *pour des raisons sentimentales et affectives* ». « *Je suis bouleversé et scandalisé, comme vont l'être les gens qui se réfèrent à l'autorité du Bec-Hellouin*, a ajouté Mgr Gaillot. *Cela nous rappelle à l'humilité. Je souhaite de tout cœur que ces deux religieux reviennent à la vie monacale.* »

« *Les raisons de leur départ étaient connues à l'intérieur des deux établissements*, nous a *déclaré* pour sa part Mgr Duval. *Une liaison existait entre eux. C'était une question d'honnêteté de la part du supérieur du Bec-Hellouin de partir. Ils ne sont pas partis ensemble.* » Le chapitre des deux communautés devrait désigner rapidement leurs nouveaux prieurs.

H. T.

